



Évaluation de la convention d'application de la Charte à Camopi



Phase 1 : littoral et siège du Parc

2016 – 2020



Sommaire

Acronymes utilisés dans ce document.....	4
Résumé	7
1. Logique de l'évaluation	8
2. Chronologie de l'évaluation.....	8
3. Forces et faiblesses de la méthode	9
4. Organisation et présentation du rapport.....	11
PARTIE I	12
ÉVALUATION GLOBALE DE LA CONVENTION D'APPLICATION DE LA CHARTE À CAMOPI	12
Préambule : le contexte en 2016 et son évolution à Camopi	13
1. Q1. Quelles étaient les attentes ? La convention y-a-t 'elle répondu ?	22
2. Q2. Qu'est ce qui a été fait ? Avec quels résultats ?.....	23
3. Q3. Quels ont été les facteurs de facilitations et de contraintes dans la mise en œuvre de la convention ?	37
4. Q4. Quelle analyse porter sur la qualité de la convention comme outil de programmation et partenariat ?.....	40
5. Q5. Quelles conclusions et recommandations pour la suite ?	48
6. Perspectives : quels axes pour la future convention ?	53
PARTIE II	56
BILAN ÉVALUATIF DÉTAILLÉ PAR PROJET	56
1. Bilan de projet : Accompagnement de la structuration de l'offre touristique sur la commune	57
2. Bilan de projet : Construction d'une offre de formation variée et délocalisée sur la commune	61
3. Bilan de projet : Développement d'une offre d'activités pour la jeunesse et sur la commune	67
4. Bilan de projet : Accompagnement global de l'installation et de l'adaptation des équipements et des services aux territoires	71
5. Bilan de projet : Revitalisation de la transmission et développement des débouchés de l'artisanat	75
6. Bilan de projet : Mise en place d'une démarche collective de transformation et conditionnement du manioc (en couac) ou « Projet Gragerie »	79
7. Bilan de projet : Déploiement d'un programme d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)	84
8. Bilan de projet : Organisation et accompagnement de rencontres et échanges interculturels	89
9. Bilan de projet : Sauvegarde, transmission et valorisation des langues, musiques et chants (PCI)	92
ANNEXES	96
Annexe I - Personnes interrogées durant l'évaluation	97
Annexe II – Questionnaire de l'évaluation.....	99
Annexe III – Détails sur la méthode d'évaluation	101
Annexe IV - Synthèse des avis donnés dans le cadre des entretiens de l'évaluation	102
Annexe V – Atteintes des Objectifs Spécifiques selon les réalisations (hors livrables)	107
Annexe VI – Tableau de contribution des projets prioritaires à la Charte du Parc amazonien de Guyane.....	111
Annexe VII - Bibliographie et documents ressources.....	112
Annexe VIII – Compte-rendu des réunions de restitution de l'évaluation	Erreur ! Signet non défini.

Acronymes utilisés dans ce document

AAP	Appel à Projet
ACI	Atelier Chantier d'Insertion
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie
AEP	Adduction en Eau Potable
AEU	Assainissement des Eaux Usées
AKATIJ	An nou Kombat Ansamm Tout Inégalité di Jodla
APEIG	Association pour l'Emploi et l'Insertion en Guyane
ARS	Agence Régionale de Santé
BEPI	Programme « Bien-Être des Populations de l'Intérieur » de Guyane
CAE	Coopérative d'Activités et d'Emplois
CC	Communauté de Communes
CDDI	Contrat à Durée Déterminée d'Insertion.
CHAR	Centre Hospitalier de Cayenne Andrée Rosemont
CICI	Cellule d'Ingénierie des Communes de l'Intérieur
CNRS	Centre National de Recherche Scientifique
CTG	Collectivité Territoriale de Guyane
CVL	Comité de Vie Locale
CCEG	Communauté de Communes de l'Est Guyanais
CFPPA	Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (centre de formation pour adultes)
CG	Conseil Général
CR	Conseil Régional
CSG	Centre Spatial Guyanais
DAC	Direction des Affaires Culturelles
DAAF	Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DCE	Directive Cadre sur l'Eau
DEAL	Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement du Logement
DETR	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
DGS	Directeur Général des Services
DIECCTE	Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DT	Délégation Territoriale
DTO	Délégation Territoriale de l'Oyapock (du PAG)
EEDD	Education à l'Environnement et au Développement durable
EPCI	Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
FEAD	Fonds Européens d'Aide aux plus Démunis
GAL Est	Groupe d'action Locale de l'Est (programme LEADER)
LCOI	Lutte Contre l'Orpaillage Illégal
LEADER	Programme européen de Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale"
FNADT	Fonds national d'aménagement et de développement du territoire
FEADER	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
GPS	Guyane Promo Santé
h.j	hommes.jours (Unité de mesure correspondant au travail d'une personne pendant une journée.)
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
ILM	Intervenants en Langues Maternelles
IKA	Indice Kilométrique d'Abondance
INSEE	Institut National de Statistiques et D'Etudes Economiques
JPA	Journée des Peuples Autochtones

LCOI	Lutte Contre l'Orpaillage Illégal
OEG	Office de l'Eau de la Guyane
OS	Objectif Spécifique
PAG	Parc amazonien de Guyane
PAPA	Plan d'Accompagnement du Parc amazonien
PIJ	Point Information Jeunesse
PNC	Patrimoines Naturels et Culturels (Service du siège)
PV	Procès-Verbal
QE	Question Evaluation
RSMA	Régime du Service Militaire Adapté
RUP	Région Ultra Périphérique
SC	Service Civique
SCIC	Société Coopératives d'Intérêt Collectif
SDAEU	Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées
SDAEP	Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable
SDD	Service Développement Durable (Service du siège)
SEAG	Société entomologique Antilles-Guyane
SGAR	Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
TMK	Terra Maka'andi
UG	Université de Guyane
ZAR	Zone d'Accès Réglementée
ZDUC	Zone de Droit d'Usages Collectifs

Résumé

La convention d'application de la Charte a été signée le **15 décembre 2016** pour une durée de **trois ans**. Elle identifie **9 actions prioritaires** menées conjointement entre le **Parc amazonien de Guyane** et la **Mairie de Camopi**, ainsi que les actions menées par le PAG sans implication directe de la commune. Malgré l'absence d'avenant il a été décidé de prolonger la durée de la convention jusqu'au 15 mars, date des élections municipales, afin de finaliser les projets prioritaires. La création d'un comité de pilotage pour conduire l'évaluation a été décidée le 3 mars 2020. L'**évaluation** de la convention a été conduite du **9 mars 2020 au 23 juin 2020** puis du **7 septembre au 7 décembre 2020**. Elle a été réalisée en interne par une stagiaire sous la supervision de la chargée de mission Charte du Parc. Elle s'est basée sur la bibliographie existante, la collecte et le traitement des données financières et techniques, et la réalisation de 66 entretiens qualitatifs avec 75 personnes.

Les principales conclusions de l'évaluation sont les suivantes :

Cette convention d'application était la **première convention entre le Parc et la commune de Camopi**. Camopi a été la dernière commune à adhérer à la Charte, c'est donc également la dernière convention à avoir été signée (sur les quatre communes du Parc).

42% des livrables attendus des projets ont été réalisés : le niveau de réalisation de la convention est plutôt **moyen**, pour ne pas dire mitigé. Des freins structurels importants peuvent en partie expliquer pourquoi une proportion aussi importante de livrables n'a pas été réalisée ou ne l'a été qu'en partie. On peut citer entre autres : l'isolement de la commune, la présence de la frontière, la complexité de la superposition du droit commun et du droit coutumier, le manque d'infrastructures et de services, le manque de porteurs de projets ou d'entités structurantes en local, des difficultés à recruter sur place des personnes avec les compétences recherchées... d'autres facteurs comme certains manques organisationnels du PAG et de la Mairie ont parfois conduit pour certains projets à une difficile adéquation entre moyens dédiés et ambitions, parfois aussi des fiches projets avec des livrables trop théoriques. Des retards nombreux sur la construction des bâtis ont également ralenti l'avancée de projets qui nécessitaient une infrastructure pour se poursuivre.

Sans tenir compte des ressources humaines, la convention a permis de mobiliser **2 856 951 euros sur 3 ans**. Ils proviennent de la Mairie, du Parc et majoritairement des partenaires financiers (fonds européens, Etat, CTG, DAC, CCEG, la Préfecture...). Le Parc amazonien a contribué à hauteur d'environ dont **253 072 euros** sur 3 ans, sans compter **l'investissement humain**, qui a pu être particulièrement important sur certains projets. L'effet levier induit est de 10€ investi par les partenaires ou la Mairie pour 1€ investi du Parc.

Certaines réalisations de la convention ont été particulièrement marquantes, comme l'*Atelier Chantier d'Insertion Bois « KA'A Construction »*, de par sa complexité et son caractère inédit sur le territoire. Les projets culturels ont également marqué positivement cette convention avec un accueil très favorable de l'ensemble des personnes interrogées. C'est également le cas des projets liés à l'artisanat. Certaines actions sont bien connues et considérées comme incontournables, même si les résultats et effets escomptés sont encore mitigés : c'est le cas du projet *Gragerie* ou du projet *Artisanat*. D'autres actions sont moins connues par les agents ou les partenaires bien qu'elles aient touché de nombreux habitants avec des résultats concrets et un accueil très positif côté habitants. C'est le cas du projet *Services de bases et infrastructures*, qui a conduit à l'installation de « kits électricités » photovoltaïques et de « kits froids », ou encore d'un appui pour la gestion des déchets et de l'eau. Certains projets ont moins été appropriés, autant par la Mairie que par le Parc amazonien, parfois du fait que ces sujets s'engageaient sur des compétences encore peu maîtrisées par l'un et l'autre (comme certains livrables du projet *Formation* ou du projet *Jeunesse*). Le sujet *Tourisme*, sujet très clivant au sein de Camopi, a eu d'importants retards, mais certaines réalisations sont appréciées ou attendues comme le livret d'accueil et la formation guidage. Bien que clivant, ce sujet est porté aux premiers rangs d'importance pour la nouvelle Mairie (qui cherche actuellement à recruter un chargé de mission tourisme). De nombreux projets ont dû être réorientés, ce qui peut signifier à la fois un projet de convention trop ambitieux ou parfois inadapté au contexte ou nécessitant des compétences pas encore acquises ou en cours d'acquisition.

Au-delà des résultats des projets, la convention a permis de créer un **dialogue** et le **début d'une collaboration entre le Parc national et la commune**. Elle a fourni un **cadre logique et structurant** globalement apprécié, en cela qu'il a permis d'identifier des **priorités communes pour l'action** du Parc et de la Mairie. L'accompagnement du Parc amazonien, notamment sur des compétences en ingénierie de projet, en ingénierie financière ou technique a fourni une aide précieuse à la commune qui n'est pas encore en capacité d'assurer seule toutes ces compétences. Une amélioration de cet accompagnement pourrait avoir lieu prochainement avec la perspective de création d'une « Cellule d'ingénierie des communes de l'intérieur » ou encore de la Coopérative d'Activités et d'Emplois permettant à des porteurs de projets ne maîtrisant pas la comptabilité ou le système administratif de lancer leur activité.

Méthode et organisation

1. Logique de l'évaluation

L'évaluation est une démarche qui vise à produire un jugement objectif et structuré sur la conception, la mise en œuvre et/ou les résultats d'une ou plusieurs actions, à partir de données quantitatives et qualitatives. Elle cherche en général à savoir ce qui a été fait, avec quels impacts, quels coûts, quelle pertinence par rapport aux besoins ou encore quelle cohérence par rapport aux objectifs et priorités des acteurs en présence (adéquation avec la Charte, besoins identifiés par la Mairie). Cette évaluation d'une convention d'application de la Charte passée entre un Parc national et une Mairie s'axe donc sur ces critères, tout en analysant l'utilité de « l'outil convention » en tant que tel. Cette évaluation de la convention d'application de la Charte à Camopi est de type *ex-post*, autrement dit réalisée à la fin de la convention.

L'évaluation a consisté à répondre aux questions évaluatives, fixées lors d'une réunion le 3 mars 2020, afin de définir le calendrier et les outils et méthodes proposées. Ces questions sont les suivantes :

Q1 : Quelles étaient les attentes sur Camopi en 2016 ? En quelle mesure la convention y a-t-elle répondu ?

Q2 : Quels réalisations, résultats et changements ont été obtenus ? Qu'est-ce qui n'a pas été réalisé ?

Q3 : Quels ont été les facteurs de réussite et les contraintes ?

Q4 : Quelle analyse porter sur la qualité de la convention en tant qu'outil de programmation et de partenariat ? Quelle valeur ajoutée de la convention sur les projets ?

Q5 : Quelles leçons retenir et recommandations pour la suite ?

Pour répondre à ces questions, l'évaluateur s'est appuyé sur un ensemble d'outils que sont :

- Les **ressources bibliographiques et archives** (détail dans l'*Annexe VII*),
- Le **logiciel EVA**, de suivi et d'évaluation des projets et actions du Parc amazonien,
- Les **fiches techniques** des projets : les livrables ont servi de base afin d'avoir des données quantitatives sur ce qui a été fait (cf. *Annexe V*)
- Des **entretiens individuels semi-directifs** (cf. *Annexe I, II et IV*),
- Des **enquêtes et missions de terrain**.
- Des **restitutions avec des photos** afin d'avoir les réactions des habitants et personnes interrogées.

La logique de l'évaluation est détaillée dans l'*Annexe III*.

2. Chronologie de l'évaluation

Le travail d'évaluation s'est déroulé en deux phases (dû aux contraintes de distanciations sociales et de confinement, conséquences de la pandémie mondiale causée par la Covid-19) :



Phase 1 (mars-juin 2020)

33 Entretiens réalisés sur le littoral : agents PAG du siège et partenaires joignables/présents sur le littoral.

Phase 2 (sept.-déc. 2020)

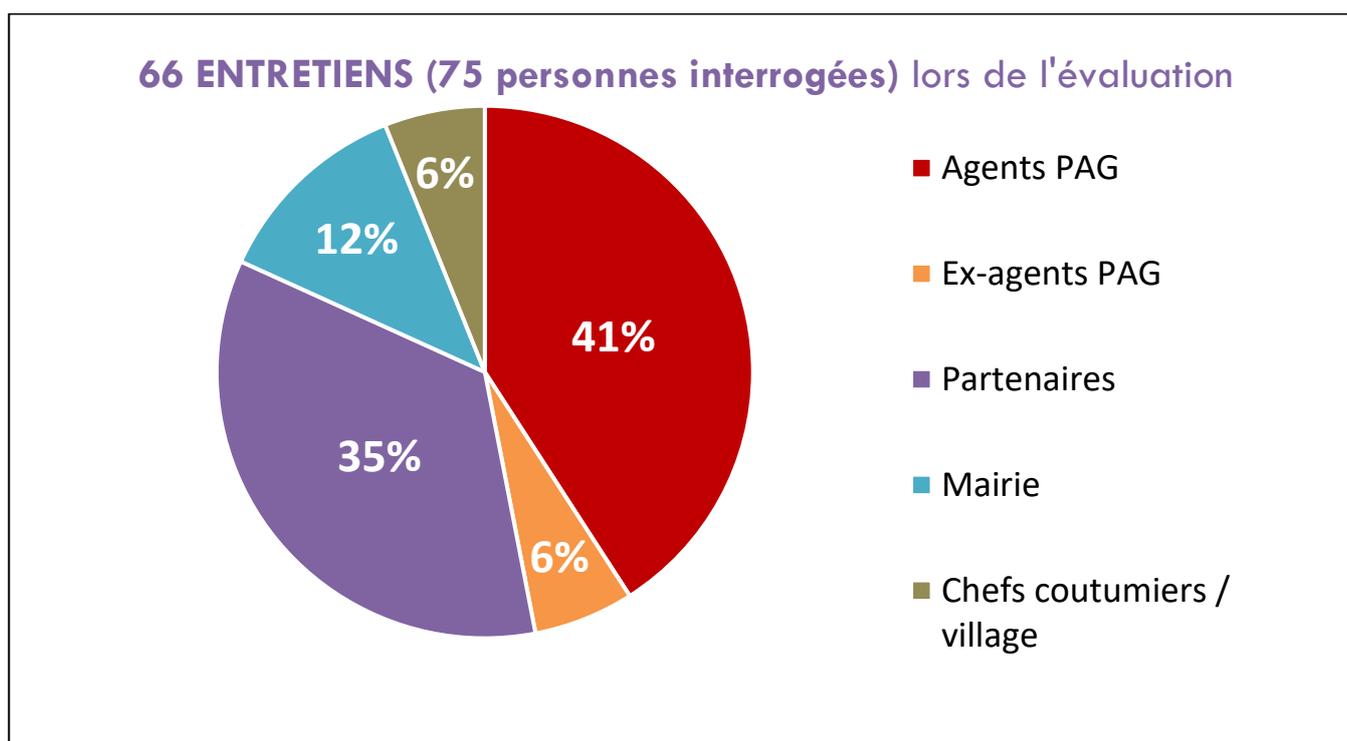
33 entretiens réalisés à Camopi et Trois-Sauts avec les élus, agents de Mairie, Chefs Coutumiers, partenaires et agents PAG de la DTO et habitants.

A cause de la crise de la Covid, la réunion qui devait acter le premier copilotage de l'évaluation (COFIL 1) définissant le calendrier et la méthode avec la Mairie n'a pas eu lieu. Ces informations ont été relayées par mails et par téléphone. La phase 1 s'est conclue par une restitution « à chaud » des premiers éléments du bilan aux agents du PAG et à un agent de la Mairie, le 19 juin 2020 en visioconférence (cf. *Annexe VIII*). Le 2^e COFIL de « restitution à chaud » a dû être fusionné avec le COFIL 3 « d'orientations de la future convention », du fait du

retard pris suites aux mesures de reconfinement de Camopi en octobre 2020. Ce COPIL s'est tenu à Trois-Saut le 28 novembre 2020 (élus de Trois-Sauts et directeur adjoint), puis il s'est tenu le 3 décembre 2020 à Camopi, avec les élus de Camopi, la chefferie coutumière et la direction du Parc (cf. *Annexe VIII*).

La phase 2 de l'enquête (du 7 septembre au 7 décembre 2020) a permis, en plus des entretiens, de visiter certaines réalisations des projets et de réaliser des restitutions individuelles aux élus, chefs coutumiers, agents, partenaires et habitants afin de confronter les hypothèses et conclusions de l'évaluation. Des restitutions grands publics étaient prévues mais n'ont pas pu être réalisées à cause du contexte sanitaire.

Au total **75 personnes ont été interrogées (66 entretiens)**, dont 40 personnes extérieures au PAG. Le fait que la part de personnes interrogées au PAG est assez conséquente comparée à la part de personnes extérieures relève davantage du contexte Covid que d'une réelle volonté dans l'évaluation. En effet, parfois bloqué par certaines mesures de confinement, il a été plus facile de réaliser des entretiens en interne. Malgré ce déséquilibre, il a été choisi de valoriser davantage l'avis des personnes issues du territoire : c'est-à-dire vivant à Camopi ou Trois-Sauts.



3. Forces et faiblesses de la méthode

a) Forces de l'évaluation

- Un **nombre important d'entretiens** auprès des principaux acteurs et partenaires de la convention, y compris de certaines personnes qui étaient présentes lors de l'élaboration de la convention et ont pu en restituer le contexte.
- Les affirmations, constats et analyses présentés dans l'évaluation sont essentiellement issus de **recoupements entre plusieurs sources** ; elles ne se sont pour la plupart pas seulement appuyées sur un seul point de vue ; elles ont été formulées dans le **cas où au moins deux personnes différentes** tiraient le même constat ou la même analyse. Le rapport tente donc d'être une synthèse de l'ensemble des points de vue. Loin de prétendre à la neutralité, il essaiera de faire ressortir la diversité des points de vue.
- Une évaluation menée par une stagiaire recrutée spécialement pour réaliser ce bilan : l'évaluateur n'est pas agent salarié au PAG : sa nouveauté dans la structure joue en faveur d'une **meilleure impartialité** dans l'évaluation, facilitant un **regard neuf et plus objectif** car elle n'est impliquée dans aucun projet du Parc.
- La réalisation d'un stage entier voué à cette évaluation a permis qu'une personne puisse y dédier 100% de son temps, permettant de bénéficier de **plus de temps** pour réaliser les entretiens (PHASE 1) et la partie terrain (PHASE 2).
- Lors de la phase 1, à défaut de pouvoir aller à Camopi, l'évaluateur a disposé de davantage de temps pour approfondir les entretiens avec certains partenaires, permettant un **échantillon plus large** et donc une pluralité

des points de vue (acteurs institutionnels, associatifs, scientifiques, ethnologues spécialistes des sociétés Teko et Wayāpi...).

- La Phase 2 s'est presque entièrement déroulée à Camopi (dont 1 semaine et demie à Trois-Sauts) : le fait pour l'évaluatrice de vivre à Camopi pendant trois mois a permis d'avoir plus de souplesse pour fixer les entretiens, mais aussi d'avoir des discussions informelles avec des acteurs/habitants permettant de mieux comprendre le contexte.
- Une évaluation pluraliste : une diversité de points de vue est représentée dans le document final. Globalement les participants ont bien « joué le jeu » en partageant constats, points de vue et analyses, même si parfois certains échanges étaient moins faciles (pudeur de certains habitants, liée à une certaine prudence de positionnement et/ou à la méconnaissance des sujets évoqués, désintérêt pour le PAG et son action donnant parfois lieu à des discours très succincts). Peu d'éléments d'analyse ont pu être identifiés par l'évaluatrice dans ces cas. Cette situation a été palliée par les nombreux entretiens réalisés.

b) Limites de l'évaluation :

- Le démarrage de l'évaluation a concorde avec la mise en place du confinement lié à la Covid-19 le 17 mars 2020 (une semaine après le début du stage). Ainsi, la majorité des entretiens de la phase 1 a été réalisé en visioconférence ou par téléphone, avec ce que cela implique en termes de qualité sur les entretiens (entretiens réalisés en télétravail, par exemple avec des personnes devant garder leurs enfants en même temps qu'ils travaillent, parfois avec une mauvaise connexion, et une perte générale de spontanéité ou de fluidité dans le dialogue).
- Lors de cette première phase du stage, il n'a pas du tout été possible de se rendre à Camopi ou à Trois-Sauts : la première phase est donc « hors-sol » par rapport au territoire, et a donc hélas essentiellement portée sur la recherche bibliographique et sur des entretiens avec des personnes « *du littoral* » (Cayenne-Rémire). Les entretiens sont issus essentiellement de contacts avec les agents du Parc au siège et les partenaires présents ou joignables depuis le littoral. Un changement administratif a été opéré dans la 2^e phase du stage : l'évaluatrice a ensuite été basée administrativement à Camopi. Cela a permis de contrebalancer le déséquilibre du début. Malgré tout cette 2^e phase a été marquée par le Covid avec le confinement de Camopi début octobre jusque mi-novembre.
- La phase 1 de ce bilan est donc partiellement représentative : la majorité des personnes interrogées ne vivent pas à Camopi et s'y rendent essentiellement de manière temporaire, dans le cadre de leur travail.
- Certains acteurs n'ont pas pu être interrogés, faute de réponses ou de temps pour contacter ou relancer ces interlocuteurs (DAC, Préfecture...).
- L'absence de certaines données importantes en termes de suivi des moyens et d'analyse des impacts des projets : le logiciel EVA, d'évaluation et de suivi, est encore partiellement approprié par certains agents. L'estimation du temps de travail consacré à la convention reste également approximative pour le PAG et la Mairie alors qu'il s'agit d'un poste de dépense important pour le PAG.
- Certaines actions ont démarré avant la signature de la convention fin 2016. Il n'est pas toujours évident (ni pertinent) de dissocier la période de la convention (2016-2020) de la période précédente dans l'évaluation des moyens mobilisés et des résultats obtenus.
- Des entretiens en télétravail compliqués à mettre en œuvre entre le littoral et les territoires intérieurs de la Guyane : en effet, compte tenu que les langues les plus parlées à Camopi et Trois-Sauts ne sont pas le français mais le Teko et le Wayāpi, il faut être accompagné d'un agent du Parc ou d'un piroguier traducteur pour réaliser certains entretiens (impossible donc sans aller sur place). A cause de la Covid, l'évaluatrice n'a pas pu disposer d'un traducteur (bureau du Parc fermé et dérogation pour réaliser certains entretiens en respectant les gestes barrières) : ainsi ce sont essentiellement des habitants maîtrisant bien le français qui ont été interrogés (hors chefs coutumiers et chefs de village pour lesquels il y avait un traducteur).
- Les méthodes envisagées pour la restitution ont dû être complètement revues : il était par exemple prévu que la communication sur le bilan et le recueil d'avis des habitants sur les suites à donner à la convention se fasse lors de la fête communale du 14 juillet à Camopi bourg, et ce notamment en organisant des « cachiris de restitution » dans les villages¹. Il était par ailleurs acté qu'un ou des élus devaient être présents à ces événements afin de montrer que le bilan n'est pas porté par le seul PAG mais conjointement avec la commune. Impossible à réaliser en période covid, la restitution s'est au final faite sous deux formes : lors des entretiens

¹ Le cachiri (prononcé *cayechiri*) est la bière locale fabriquée artisanalement par les femmes à base de manioc fermenté. Ce mot se réfère par extension aux fêtes où événements lors desquels les habitants de divers villages se rassemblent. Il n'est pas toujours aisé de rassembler des personnes de villages différents lors d'une réunion. Les cachiris constituent une des rares occasions permettant de rassembler de nombreux habitants.

individuels à l'aide de photos plastifiées (puis désinfectées), à partir d'octobre. Et lors des réunions de restitutions (cf. *Annexe VIII*).

4. Organisation et présentation du rapport

Le présent rapport s'organise en cinq parties :

- **Le résumé**, qui reprend de manière très synthétique les points principaux du rapport,
- **La méthode**, qui permet de renseigner sur le cadrage du travail d'évaluation,
- **PARTIE I : Le préambule sur le contexte et les réponses aux questions évaluatives** (parties Q1 à Q5) et les perspectives pour la future convention,
- **PARTIE II : Le bilan évaluatif détaillé par projets thématiques**,
- **Les annexes** : personnes interrogées, grille d'entretien, méthodologie de l'évaluation, bibliographie...

Pour le bilan évaluatif détaillé de chaque projet, les éléments suivants ont été réunis :

- ❖ Rappel des objectifs fixés dans la convention et de leur niveau de réalisation
- ❖ Chiffres clés
- ❖ Réalisation des différents livrables prévus
- ❖ Moyens humains et financiers engagés sur 3 ans (décembre 2016 - mars 2020)
- ❖ Perception des résultats par le Parc, la Mairie et ses partenaires
- ❖ Facteurs de contraintes et de facilitations
- ❖ Leçons à retenir
- ❖ Perspectives

Des citations, extraites des échanges réalisés pendant l'évaluation sont fournies à titre d'illustration sous forme de bulles.

Les encadrés oranges signalent les données factuelles les plus importantes du rapport.

Les encadrés violets signalent eux des précisions ou des explications plus détaillées.

PARTIE I

ÉVALUATION GLOBALE DE LA CONVENTION D'APPLICATION DE LA CHARTE À CAMOPI

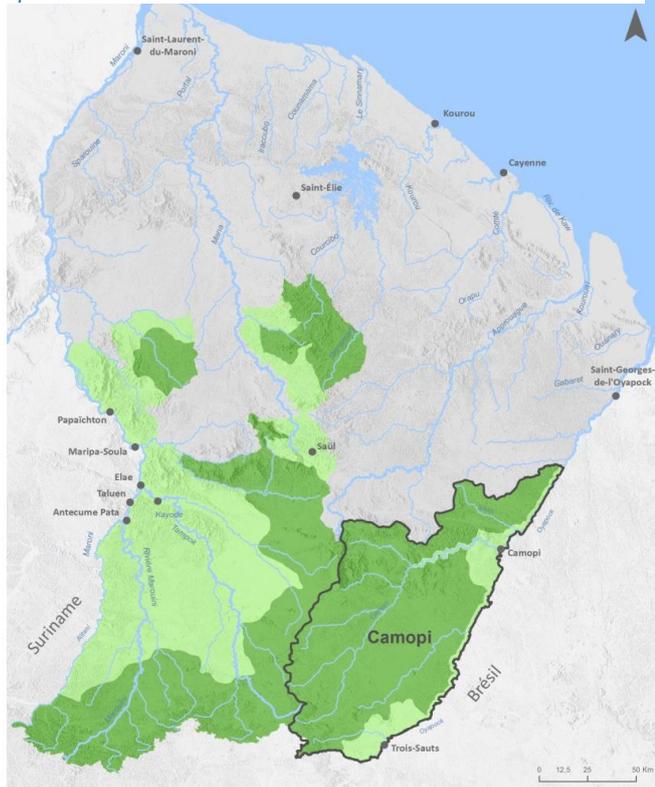
Préambule : le contexte en 2016 et son évolution à Camopi

1. Quelques repères territoriaux

A) Un patrimoine naturel et culturel exceptionnel

Camopi est situé dans l'une des régions les plus riches au monde en matière de biodiversité. Malgré une détérioration liée à l'orpaillage illégal (pollution au mercure et déforestation) et à l'arrivée récente des produits de la modernité (accumulation de déchets sans possibilité de retraitement), la forêt demeure très bien conservée. Cela est principalement lié au mode de vie des communautés amérindiennes Teko et Wayāpi. Trois-Sauts est essentiellement habité par des Wayāpi alors qu'à Camopi vivent Teko et Wayāpi. Ces peuples possèdent historiquement et traditionnellement une utilisation raisonnée et durable des ressources de la forêt (fabrication des objets de la vie courante avec des matériaux naturels et biodégradables, agriculture itinérante sur brûlis permettant aux sols et à la forêt de se régénérer...).

Limites administratives de la commune de Camopi, l'une des quatre communes adhérentes à la Charte du Parc amazonien.



□ Limite communale
 Parc amazonien de Guyane
 ■ Zone de cœur
 ■ Zone d'adhésion

© PAG

La commune de Camopi englobe « Camopi bourg », les villages le long de la rivière Camopi et également les villages sur le Haut-Oyapock allant jusqu'à Trois-Sauts.



© PAG

B) Une commune très isolée

La commune de Camopi est uniquement accessible en pirogue et nécessite environ 8h de trajet depuis Cayenne jusqu'à Camopi² tandis qu'il faut 2 à 3 jours depuis le littoral pour se rendre à Trois-Sauts en pirogue. Un aéroport existe à Camopi, mais pour l'instant aucune ligne aérienne n'a été mise en service. Celui-ci pourrait être inauguré d'ici 2021³, avec des conséquences importantes pour le désenclavement de la commune.

C) La Zone d'Accès Réglementé (ZAR)

L'accès au Sud de la Guyane est soumis à autorisation préfectorale pour les non-résidents et non usagers coutumiers⁴. Ainsi les personnes extérieures souhaitant se rendre dans cette partie du territoire doivent obtenir une autorisation préfectorale et la présenter à la gendarmerie en début et fin de séjour dans la Zone d'Accès Réglementé.

Si aujourd'hui une utilité est toujours reconnue à cette réglementation, notamment pour limiter les perturbations venant de l'extérieur (comportements non adaptés des visiteurs...), elle forme une entrave à la libre circulation qui pose certaines questions vis-à-vis des freins qu'elle génère en termes de déplacement des personnes, d'échanges de biens, ou de possibilité de développement économique. Cette réglementation est d'ailleurs peu appliquée dans les faits, notamment car il est difficile d'assurer son contrôle sur un territoire aussi vaste. Par

² 3h de voiture ajoutées à de 3 à 5h de pirogue. Le trajet en pirogue varie selon si on est en saison sèche ou saison des pluies.

³ « Transport aérien : bientôt une piste d'atterrissage certifiée pour la commune de Camopi », *Guyane Première*, 11 mars 2020.

⁴ Ces règles d'accès ont été introduites par un *arrêté préfectoral de 1970*, puis ajustées en 1977 et 1978. Les justifications visées par les arrêtés de 1977 et de 1978 sont d'ordres :

- sanitaire : pour éviter l'introduction de maladies alors inconnues sur ce territoire ;
- sécuritaire : pour éviter les prises de risque non mesurées par des « explorateurs » non préparés ;
- et de préservation des modes de vie des populations amérindiennes.

arrêté du 14 juin 2013, suite à une délibération du conseil municipal du 31 mai 2013, le préfet de la région Guyane a sorti de la Zone d'Accès Réglementé le bourg de Camopi. Le Maire, avait demandé ce retrait dans une volonté d'ouvrir Camopi à plus d'échanges avec le littoral⁵.

D) Une conciliation difficile du droit commun et du droit coutumier

A Camopi et Trois-Sauts, le droit français, avec son administration, vient se superposer au droit coutumier. La culture et le fonctionnement administratif français ne sont pas toujours très bien connus et compris par les communautés, auxquelles on a reconnu le droit de vote entre 1967 et 1969⁶. L'imposition de ce mode de gouvernance français a pour conséquence que les élus sont parfois encore dans une démarche d'apprentissage et de compréhension de leur rôle ou des compétences d'une Mairie. L'Etat ne reconnaît actuellement qu'un rôle subsidiaire aux coutumes face à la loi française⁷ : cette reconnaissance, si elle existe, prend aujourd'hui davantage une forme consultative ou symbolique⁸.

E) Les Zones de Droits d'Usages Collectifs (ZDUC)

Le système foncier est également spécifique : **Camopi est régi par le système des ZDUC**. C'est un principe de concessions et de cessions collectives qui reconnaît, pour les « *communautés d'habitants tirant traditionnellement leur subsistance de la forêt* », [...] *l'existence sur les terrains domaniaux de la Guyane de droits d'usage collectifs pour la pratique de la chasse, de la pêche et, d'une manière générale, pour l'exercice de toute activité nécessaire à la subsistance de ces communautés*⁹ ». Le système des ZDUC comporte néanmoins certains freins au développement économique car :

- Comme l'exploitation des ressources est uniquement possible dans le cadre de la subsistance, il n'est en principe pas possible de commercialiser les produits cultivés ou collectés en ZDUC (produits agricoles, produits naturels collectés en forêt, artisanat, etc.) et donc de développer les activités liées : restauration valorisant les produits locaux (issus de la chasse, de la pêche, de l'agriculture ou de la cueillette) ou commercialisation d'artisanat à base de matériaux naturels. Dans les faits, aucune sanction n'est appliquée en cas de non-respect de ce principe.
- D'autre part, il n'est pas possible de justifier formellement de l'assise foncière, ce qui ne permet pas aux projets privés d'émarger aux aides publiques.

F) Un contexte économique particulier en mutation

La culture du « projet », ou la culture « d'entreprendre » sont des notions très occidentales et différent sensiblement des modes de vie et des rythmes des sociétés Teko et Wayāpi. Le travail y est proportionnellement davantage informel. Selon l'INSEE, il y a peu de travail salarié à Camopi¹⁰. Pourtant, cela ne signifie pas une absence d'activité, bien au contraire : agriculture, pêche, chasse et activités culturelles rythment le quotidien des habitants, qui possèdent encore largement une forme d'autonomie alimentaire (cela est davantage vrai à Trois-Sauts qu'à Camopi). Pourtant, on observe un changement relativement récent et rapide des habitudes de vie avec la fin du semi-nomadisme et l'introduction du système monétaire dans une économie traditionnellement informelle et de subsistance. Il existe encore peu d'entreprises et peu de porteurs de projets sur le territoire. La complexité des logiques administratives françaises et l'enclavement du territoire pénalisent les porteurs de projet : il n'y a notamment pas de banques sur place, les services administratifs existants sont limités et essentiellement constitués par la Mairie, un service de poste et la pirogue administrative de la préfecture. Les Camopiens doivent ainsi se rendre sur le littoral pour faire la plupart de leurs démarches et sont difficilement autonomes.

⁵ « Camopi sort de la ZAR », *France Guyane*, 20 juin 2013.

⁶ *Servitude et oppression dans les Amériques : de la période coloniale à nos jours*, Collection Espace Caraïbes Amérique, Edition Karthala, 2000 (p.214)

⁷ « *Quelles spécificités en droit pour les Amérindiens de Guyane ?* », LAUNEY Nicole, Article de la Lettre Outre-mer, *La Ligue des Droits de l'Homme*, 23 novembre 2017.

⁸ La France n'a pas ratifié la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail relative aux peuples indigènes et tribaux au nom du principe d'unicité et d'indivisibilité de la République.

⁹ Décret n°87-267 (1987).

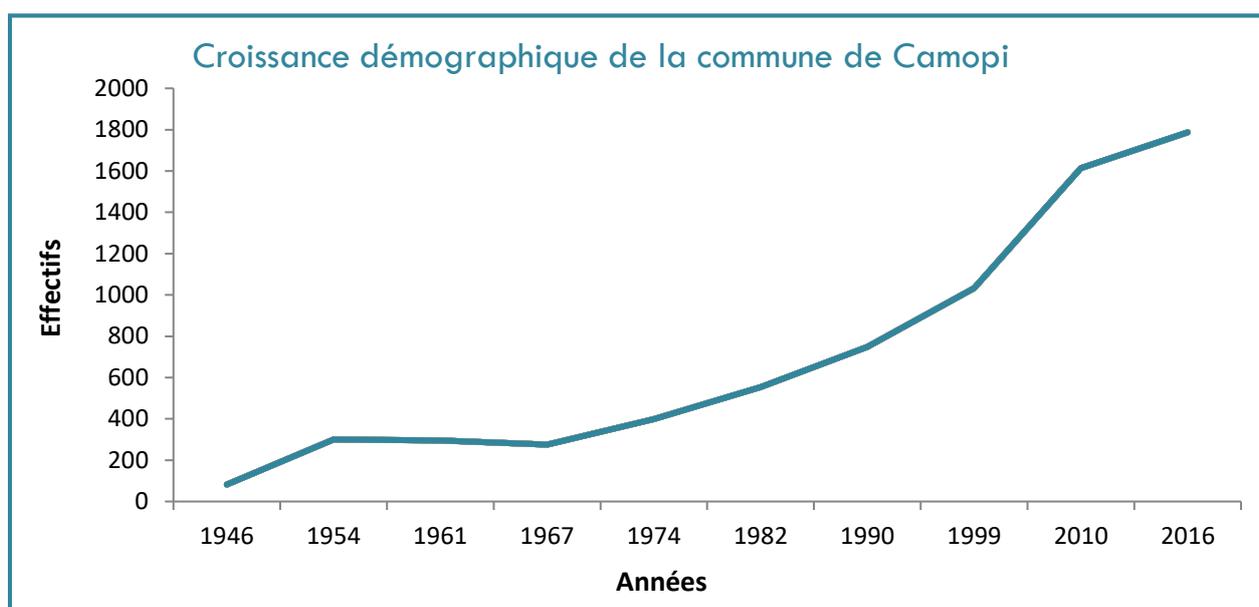
¹⁰ Le taux d'actif ayant un emploi est évalué à seulement 18% (dans la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2017). « Dossier complet, Commune de Camopi (97356) », *Insee*.

G) Une population exceptionnellement jeune

La croissance démographique de la commune a été importante dans les années 1960 à 1980 (5% de croissance annuelle). Aujourd'hui la population résidente semble se stabiliser avec une légère croissance (1,7% par an). Cela conduit au fait que Camopi possède aujourd'hui une population très jeune. Les habitants âgés de 0 à 29 ans représentent 75% de la population¹¹ : c'est la commune qui a la proportion de jeunes la plus importante des quatre communes du PAG (la part de la jeunesse représente en moyenne 55,5% de la population totale de l'intérieur du territoire guyanais).

Évolution de la population de la commune de Camopi de 1946 à 2016

Années	1946	1954	1961	1967	1974	1982	1990	1999	2010	2011	2016
Effectifs	82	300	295	276	399	554	748	1033	1614	1645	1787



Sources : « Recensement de la population en Guyane », Insee Flash Guyane, n°99, Décembre 2018 et « Recensement Davy et Grenand » 2010.

H) Une société bouleversée par l'imposition d'un modèle extérieur

Des situations de vulnérabilité ou de malaise de plus en plus importantes chez les jeunes s'expriment parfois à travers des comportements déviants ou autodestructeurs (alcool, drogues, prise de risques, tentatives de suicide). La problématique du suicide a été particulièrement forte ces dernières années, touchant des adolescents voire des enfants. Cette situation a donné lieu à une mission parlementaire, qui s'est rendue à Camopi en Septembre 2015¹². Ce phénomène peut s'expliquer par diverses raisons :

- Un tiraillement entre le monde dans lequel ont vécu leurs grands-parents et un monde plus moderne, reprenant les codes occidentaux, où déjà, ils se meuvent avec plus d'aisance que leurs parents.
- Ce trouble est amplifié par un fort sentiment d'humiliation, lié aux jugements stigmatisants et aux commentaires désobligeants dont les Amérindiens sont régulièrement victimes.
- Il existe également un fort sentiment d'abandon, lié aux conditions très dégradées de l'accès au Droit et à certains services publics élémentaires qui font encore défaut sur le haut des fleuves.
- Malgré la mise en place d'Intervenants en Langue Maternelle (ILM), l'école républicaine demeure peu adaptée dans son format au mode de vie de ces communautés, et n'est pas sans conséquences dans la détérioration de la transmission des savoirs des aînés vers les plus jeunes, dans la perte d'estime de soi, dans la création d'un déracinement lorsque les jeunes doivent aller au collège/lycée sur le littoral (dans des hébergements publics, des internats/homes catholiques, ou bien des hébergements privés

¹¹ AUDEG, 2014

¹² *Suicides des jeunes Amérindiens en Guyane française : 37 propositions pour enrayer ces drames et créer les conditions d'un mieux-être*, Rapport parlementaire, Aline ARCHIMBAUD, Marie-Anne CHAPDELAINÉ, Sénatrice de Seine-Saint-Denis Députée d'Ille-et-Vilaine Parlementaires en mission auprès de Madame la ministre des Outre-mer, 30 novembre 2015.

parfois coûteux). Le système conduit encore beaucoup à l'échec scolaire sur le littoral. Lors du retour au village, il induit une nouvelle rupture. Loin de leur culture pendant plusieurs années, la transmission n'a pas toujours eut lieu et peut conduire à un sentiment d'échec dans les savoirs et savoir-faire de leur propre culture.

- Lorsque les jeunes reviennent du lycée après avoir baigné dans la « culture jeune » du littoral, ils peuvent se sentir fortement déconnectés à la culture de leurs parents.
- Il y a peu d'entreprises ou de structures porteuses d'emploi. Ainsi, une forte proportion de jeunes se retrouve sans travail salarié. L'offre en animation est également faible sur la commune

I) L'orpaillage illégal, un problème environnemental et sanitaire

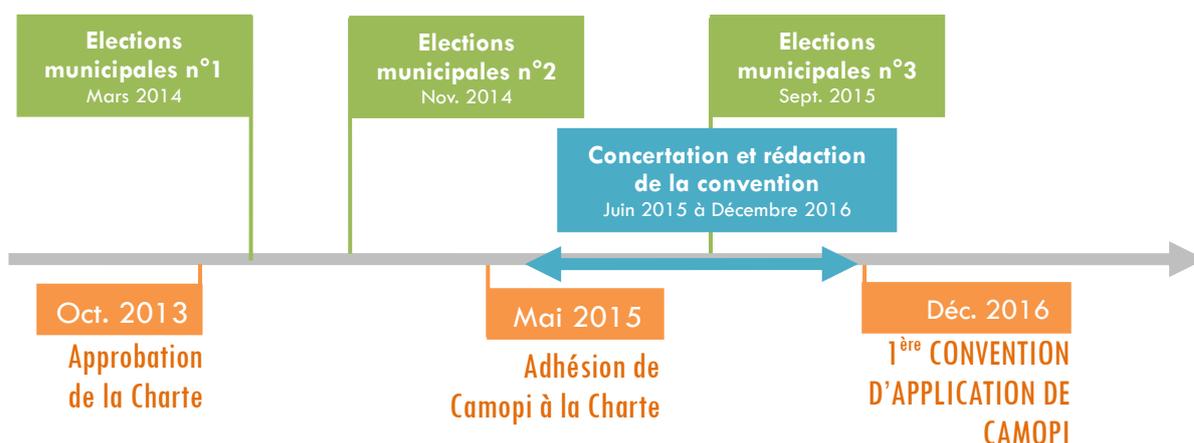
S'il n'y a quasiment pas d'orpaillage à Trois-Sauts (moins de ressources aurifères sur le Haut-Oyapock), l'activité aurifère illégale est bien présente sur les criques le long de la Camopi. Elle touche le bourg et les villages alentours avec des conséquences délétères pour l'environnement (destruction des sols et de la forêt) et pour la santé des Camopiens (accumulation du mercure dans l'eau et dans les poissons qui sont l'un des aliments de base de l'alimentation des Teko et des Wayãpi).

b) De l'adhésion à la Charte à la signature de la convention : le contexte

La Charte du Parc amazonien de Guyane est le projet global de développement durable et de protection des patrimoines naturels, paysagers et culturels de tous les territoires concernés par le Parc National. Il fixe pour la période 2013-2025 des objectifs pour la protection « *des cœurs* » et des orientations de développement pour la zone dite « *d'adhésion* », zone vouée à un développement durable.

Ce projet se doit d'être mis en œuvre de manière locale et partenariale par le Parc. En 2016, lors d'un processus de concertation et de dialogue, la Mairie de Camopi et le Parc ont choisi et construit, en fonction de leurs priorités et capacités respectives, un certain nombre d'actions à mettre en œuvre sur Camopi. Le cadre de travail opérationnel entre la Mairie et le Parc est formalisé par une convention triennale « d'application de la Charte », qui doit prendre la forme d'une déclinaison concrète de la Charte sur le territoire communal (la cohérence entre la convention et la Charte est évaluée dans *l'Annexe VI*).

Chronologie : de l'adhésion à la Charte à la signature de la convention



2014 - 2015 : Un contexte démocratique mouvementé

- Elections municipales (n°1) du 23 mars 2014 : Election de René Monnerville, recours d'annulation déposé par Joseph Chanel¹³.
- 12 juin 2014 : recours d'annulation validé par le Tribunal administratif de Cayenne.
- Elections municipales (n°2) du 17 novembre 2014 : Election de J. Chanel recours d'annulation déposé par R. Monnerville¹⁴.
- 26 Juin 2015 : recours d'annulation validé par le Conseil d'Etat.
- Elections municipales (n°3) des 20 et 27 septembre 2015 : Election de J. Chanel avec seulement deux voix d'écart avec la liste menée par Laurent Yawalou. Ce dernier dépose un recours pour faire annuler cette élection¹⁵. Les élections seront validées malgré le recours.

Le déroulement de ces élections municipales a été compliqué. En effet, deux élections ont été annulées et les trois élections ont été contestées par la liste d'opposition. La situation de l'adhésion de la commune à la Charte était également compliquée du fait que la Mairie a choisi d'adhérer à la Charte du Parc amazonien à la suite de la 2^{de} élection, qui a été contestée et a donné suite à une 3^e élection. La préparation des fiches projets a donc été marquée par l'incertitude d'avoir les mêmes élus à la suite de la nouvelle élection. C'est finalement la même équipe municipale qui a été réélue.

Camopi est la dernière commune à avoir adhéré à la Charte, 2 ans après sa création : il aura fallu 1 an et 7 mois pour parvenir à la signature de la convention. La convention de Camopi a donc été la dernière de la génération des « premières conventions », offrant l'opportunité d'une réflexion et d'une préparation plus aboutie sur son format.

La convention de Camopi a en effet pu profiter du retour d'expérience des conventions de Saül, Maripasoula et Papaïchton (dont la mise en œuvre avait déjà débuté à ce moment-là). Le contexte politique à l'époque était particulier : Camopi sortait d'une période d'annulation de 2 élections municipales, ce qui a pu accentuer le décalage dans le temps de son adhésion par rapport aux autres communes. Le souhait du Parc à l'époque était alors de parvenir à 100% d'adhésion des communes.



De gauche à droite : Le directeur du PAG, le Maire de Camopi et le Président du PAG.

La période d'élaboration de la convention a été marquée par trois évènements :

- La création d'un poste de « Responsable de développement local » par le PAG à la DTO.
- L'arrivée d'une nouvelle directrice générale des services à la Mairie,
- Et enfin, une mandature nouvelle pour la commune, celle de Joseph Chanel en 2015 (à la suite du mandat de René Monnerville) et donc l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale. Ce mandat constituait alors le 2nd mandat de Monsieur Chanel qui avait déjà dirigé la commune de 1992 à 2008.

Chronologie de la préparation de la convention :

- **Sept. 2015 à fév. 2016** : délibérations, discussions avec la Mairie et les élus sur le choix des projets et l'identification d'élus référents par projet.
- **Octobre 2015** : réunion avec le Maire et les Chefs coutumiers Wayäpi et Teko de Camopi.
- **Janvier 2016** : une mission de concertation à Camopi (avec les agents DTO, la Mairie et certains partenaires identifiés pour les projets).
- **Février 2016** : réunions avec la Mairie pour discuter des sujets qu'elle considère prioritaires.
- **Février 2016** : une mission d'appui et de suivi à Trois-Sauts (afin de « recueillir les besoins des habitants »)

¹³ « Institution d'une délégation spéciale pour la commune de Camopi suite à l'annulation des élections municipales du 23 mars 2014 », *Archives de la Préfecture de la Région Guyane*, 07 octobre 2014.

¹⁴ « Jamais deux sans trois, les électeurs de Camopi à nouveau devant les urnes », *Guyane Première*, 8 juillet 2015.

¹⁵ « Y aura-t-il une 4^{ème} élection municipale à Camopi en Guyane ? », *Guyane Première*, 29 septembre 2015.

via une réunion avec les autorités locales).

- **Mars - mai 2016** : présentation, mise en discussion avec la Mairie et validation des 9 projets identifiés.
- **Avril - juillet 2016** : préparation et rédaction des fiches techniques (fiches projet détaillées).
- **Juillet 2016** : transmission du projet de la convention à la Mairie
- **Septembre 2016** : validation de la convention d'application de la Charte par le conseil municipal
- **Décembre 2016** : signature officielle du document par les deux parties.

c) La convention d'application de la commune de Camopi

La convention d'application prend forme à travers 2 documents :

A) La convention d'application

Signée le 15 décembre 2016, elle identifie :

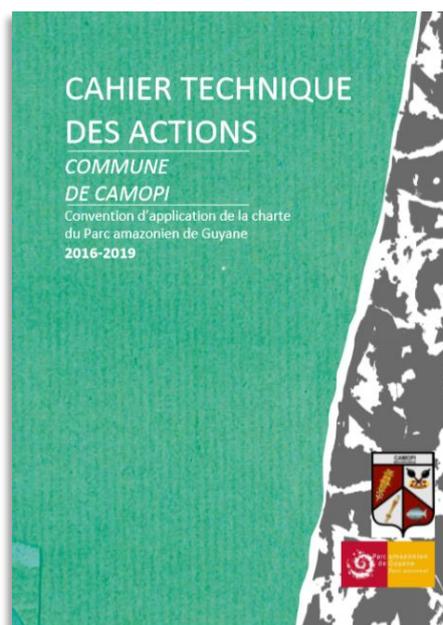
- 9 actions prioritaires :

1. Développement de l'offre touristique et du tourisme à Camopi
2. Construction d'une offre de formation variée et délocalisée sur la commune
3. Développement d'une offre d'activité sur la commune de Camopi pour la jeunesse
4. Accompagnement de l'installation des équipements et des services sur le territoire
5. Revitalisation de la transmission et développement des débouchés de l'artisanat
6. Faciliter l'accès aux équipements de transformation de couac en vue de stimuler une production locale
7. Mise en œuvre d'un programme d'éducation à l'environnement et développement durable
8. Organisation et accompagnement de rencontres et échanges interculturels
9. Sauvegarde, transmission et valorisation des langues, musiques et chants

- Ainsi que les actions menées par le PAG sans implication directe de la commune, listées à l'Annexe 1-2 de la convention.

B) Les cahiers techniques

Les actions prioritaires ont fait l'objet d'une description détaillée rassemblée dans des cahiers techniques, véritables documents programmatiques de la convention.



Le Parc amazonien, un Parc National qui fonctionne différemment des autres PN

Les Parc Nationaux ont des plans triennaux définis à travers la concertation avec les communes et mis en œuvre à travers des conventions. Alors que la plupart des PN ont un nombre important de communes adhérentes à la Charte (exemple du PN des Cévennes qui compte environ 130 communes adhérentes à la Charte), le Parc amazonien de Guyane ne compte que 4 communes adhérentes pour l'ensemble de son territoire. Le PAG possédant une Charte très généraliste, il a été décidé de réaliser un exercice spécial pour chaque commune. Alors que la plupart des PN ont un plan triennal pour l'ensemble de leur territoire et des communes adhérentes, le PAG met en place un programme spécifique de 3 ans avec chaque commune. Ainsi les dates des conventions sont désynchronisées, car liées au calendrier d'adhésion initial. Une des spécificités du PAG est que la partie la plus importante de ses missions a lieu en aire d'adhésion. C'est aussi un Parc encore très récent comparé à la plupart des autres Parcs nationaux.

d) Historique : quelle méthode pour élaborer la convention de Camopi ?

A) Concertation ou consultation ?

Les entretiens ont fait ressortir des avis divergents sur la qualité de la concertation en amont de la convention, qui a permis d'identifier les projets et priorités de la convention. De même, il semble qu'un flou demeure entre la démarche de **consultation** et de **concertation** du Parc amazonien de manière générale.

La **consultation** consiste le plus souvent à faire s'exprimer séparément des acteurs, individuels ou représentants de collectifs, sur ce qu'ils pensent d'une situation, d'un projet. Les acteurs consultés peuvent s'exprimer par un vote ou être auditionnés oralement, mais **ils ne participent pas en commun à la prise de décision**¹⁶.

L'étymologie du terme **concertation** éclaire sur l'objectif visé : concertation vient du vieux mot « concert », accord de personnes qui poursuivent un même but ; « se concerter : s'entendre pour agir de concert » (Le Robert). Ce qui apparaît au cœur de la définition c'est donc bien l'action collective en vue d'un accord, d'un but commun. La concertation se distingue de la consultation en ce qu'elle **ne se résume pas à une demande d'avis**. La concertation suppose la confrontation entre les parties, l'échange d'arguments, l'explicitation des points de vue de chacun.

Une concertation importante a eu lieu mais concentrée essentiellement entre la Mairie et le Parc. Avec les autres acteurs (chefs coutumiers, habitants...), des réunions ont été organisées parfois sous la forme de Cachiri, mais la méthode a davantage été celle de la consultation : présenter des idées d'un projet déjà plus ou moins acté sur lesquels on demande aux personnes de réagir. Au total il y a eu une mission à Trois-Sauts pour consulter les habitants à travers l'avis des autorités locales, et une 2^e mission a eu lieu avec le même objectif à Camopi. Il y a également eu une concertation avec les partenaires locaux et bénéficiaires identifiés à Camopi. Le souhait du Parc était d'intégrer des projets déjà en cours ou rédigés avant la convention (c'est le cas du projet *Gragerie*) ou bien des projets liés à des missions essentielles d'un Parc national comme *l'EEDD* ou le *tourisme*. Les projets les plus souhaités par la Mairie étaient la thématique de l'électrification et de l'accès à l'eau

potable, la création d'infrastructures d'hébergements pour les enseignants, le besoin de formations et d'activités pour les jeunes de la commune, l'accompagnement des porteurs de projets ou la structuration d'une filière bois. La commune et le Parc partageait un intérêt réciproque sur les thématiques *déchets*, *artisanat* ou *transmission et valorisation de la culture*. Il y avait également un appui du Maire et des élus sur le projet *Gragerie*.

« Il faut que le Parc et la Mairie sollicitent davantage les chefs coutumiers. C'est très bien que le Parc vienne et présente ce qui a été fait. »

Un chef coutumier

Un des freins fort à la mise en œuvre d'une bonne concertation et consultation est le fait que la participation des habitants ou des élus a parfois été peu effective lors de réunions. Ainsi malgré une volonté forte du PAG de proposer débats, échanges et dialogues, il est parfois arrivé que des personnes de la Mairie ne viennent pas aux réunions proposées.

« Souvent quand les amérindiens sont pas d'accord ils ne viennent pas. »

« On s'appuie trop sur des collègues sur place, en pensant « c'est ok ils savent tout car ils sont sur place et vivent là-bas. »

¹⁶ « Consultation, concertation, négociation », Hubert Touzard Dans Négociations 2006/1 (n° 5), pages 67 à 74.

Cette généalogie des projets montre néanmoins que la convention était globalement équilibrée en termes de consensus et de compromis avec la moitié des projets « Mairie », et l'autre moitié de projets plus « Parc ».

« On se lance trop vite dans des projets : parce qu'on a tous envie de faire des choses et qu'on a tous de belles idées : l'enthousiasme passe avant le pragmatisme ».

Selon les agents du PAG, les réunions avaient surtout pour but de savoir si la Mairie avait envie de s'impliquer, sous quelle forme (technique, financière, symbolique...), et sur quels projets elle était vraiment intéressée. La concertation avec les élus avait également pour but de parvenir à avoir un élu référent par thématique.

Peu d'agents se souviennent de réunions avec les habitants et certains font référence à

une concertation des acteurs insuffisamment large qui caractérise l'ensemble des premières conventions. Pour Camopi, deux raisons à ce sentiment : l'impression que les projets ont été construits de manière trop descendante

(pas assez en lien avec les habitants), et l'autre raison (la plus citée) est une concertation insuffisante avec les Chefs coutumiers. Il y a globalement un consensus sur le fait qu'ils n'ont pas suffisamment été sollicités, notamment sur le projet *Tourisme*. La consultation des chefs coutumiers a eu lieu, mais il semblerait qu'elle ait surtout été axée sur les thèmes comme la culture ou l'artisanat.

Enfin, certaines personnes estiment que la concertation était suffisante mais que c'est le niveau de compréhension qui a fait défaut : par exemple concernant le projet tourisme, la réticence des chefs coutumiers ne permettait pas d'avoir une réponse suffisamment claire, « franche et directe » ou « administrativement satisfaisante. » Côté chefferie coutumière, ceux-ci font remarquer qu'ils ne peuvent pas donner de réponse immédiate concernant une demande puisqu'ils doivent ensuite aller voir les habitants pour leur demander leurs avis : ce qui nécessite un certain temps et explique que leur première réponse n'est pas claire.

« On a beaucoup parlé. A la façon « Parc » : des ateliers, des réunions, grandes, petites, en langues locales. »
(Un agent de la Mairie)

« Il faut réfléchir aux modalités d'implication des élus et également revoir les manières d'avoir des échanges avec eux pour éveiller leur intérêt : Effectivement les agents du PAG sont des techniciens qui attendent des réponses techniques claires, malheureusement les élus ne disposent pas de cette technicité, et ne comprennent pas non plus ce qui est attendu d'eux lors des réunions. »

B) La construction de la convention :

Une des lacunes pointées du doigt dans l'élaboration de la convention est qu'elle a été essentiellement menée par le chargé de mission Charte et les agents en local : les agents du siège (Service PNC et DD), pourtant nombreux à avoir piloté des projets de la convention, ont été peu sollicités en amont dans la co-construction avec la Mairie ou les habitants, et l'ont surtout été en aval pour la rédaction des projets.

D'un point de vue pratique, certaines fiches projets (telles qu'on les trouve dans les fiches techniques) étaient pour certaines trop théoriques et peu concrètes, écrites sans réelles concertation avec les membres de l'équipe projet. C'est par exemple le cas de la fiche projet « formations ». D'autres fiches peuvent apparaître trop ambitieuses car les projets à Camopi fonctionnent beaucoup par opportunité. C'est souvent à cause d'une ambition trop forte sur des opportunités encore non existantes que les projets arrivent à des niveaux de réalisation bas (c'est-à-dire avec des livrables « non réalisés »). C'est par exemple le cas du projet gragerie, où trop de livrables de la fiche projet étaient basés sur l'opportunité d'une commercialisation du couac alors qu'aucune femme n'avait été identifiée comme souhaitant commercialiser du couac qu'elle fabrique.

e) Changement dans le contexte sur la durée de la convention

Il n'y a pas eu de changements très importants dans le contexte de Camopi entre décembre 2016 et mars 2020. Les changements les plus notables sont :

Au niveau de la commune :

- Un changement dans le contexte politique de la gouvernance à l'échelle macro avec la recomposition de la communauté de commune (CCEG) et la création de la CTG (2015). A une plus petite échelle il y a eu un renouvellement de l'équipe municipale avec un nouveau maire élu en mars 2020.
- Une évolution des rapports transfrontaliers avec Villa Brazil. Depuis 5 ans environ émerge une réelle économie transfrontalière, qui conduit à plus de mixité dans la population, alors qu'elle était plus cloisonnée par le passé. Il existe dans la population un sentiment ou l'impression d'une présence plus forte des Brésiliens côté rive française.
- L'émergence de craintes plus importantes depuis la sortie de la ZAR. Cela concerne notamment le tourisme, avec un changement de perception vis-à-vis de cette thématique qui amène des questionnements complexes pour ces communautés : veulent-elles s'ouvrir aux visiteurs ? dans quelle mesure ? Des dissensions internes apparaissent : certains voudraient revenir à la ZAR sur le bourg.
- On peut observer un étalement des villages, lié à l'explosion démographique.
- Des actions d'aménagement du fleuve avec le déroctage des sauts sur l'Oyapock, réalisé par la DEAL.
- Un changement important suite à l'électrification de nombreux villages à Trois-Sauts comme à Camopi par Kwala Faya, d'un point de vue visuel (le fleuve s'illumine) et de certaines pratiques : lorsqu'on a à disposition un frigo ou un congélateur, la redistribution des surplus de la pêche, chasse ou de l'abatis à d'autres membres de la communauté peut être altérée. Il peut aussi apparaître une perspective de revente : la notion de subsistance change, l'économie locale aussi. Il y a aussi moins de coupure d'électricité sur le bourg.
- La présence de la modernité et de la technologie s'intensifie : presque toutes les pirogues sont désormais motorisées, de plus en plus de personnes possèdent des téléphones portables. L'arrivée du réseau mobile en 2016 est un changement important : avant, on ne pouvait pas passer d'appel sur Camopi. Le réseau internet s'est également amélioré : désormais il y a internet à l'école.
- Pour certains, une évolution concerne la prise en compte de la problématique du suicide chez les jeunes : un peu plus d'actions pour trouver des loisirs et occupations. Des moyens sont spécialement alloués à ce problème, avec par exemple le programme du BEPI, l'installation d'aires de jeux pour les enfants et de machines sportives fin 2020 (dans le bourg, dans les écoles primaires, et à Ilé Mola).
- La proportion de jeunes qui sont allés à l'école sur le littoral et qui en sont revenus est plus grande. C'est aussi une nouvelle génération de jeunes, dont les parents parlent désormais tous le français. A Camopi : il y a 10 ans il y avait encore des élèves qui venaient à l'école en habit traditionnel (kamisa et kalimbé) : ce n'est plus le cas désormais.
- La consommation d'alcool ou de drogues se fait de plus en plus tôt chez les jeunes.
- Des équipes scolaires un peu plus stabilisées ces dernières années : moins de turn-over avec de plus en plus de professeurs/instituteurs qui restent 2 ou 3 ans (avant ils ne restaient qu'un an). Moins de poste absent également (avant plus de matière où il n'y avait pas de professeurs du tout).
- La reprise des travaux de l'aérodrome fin 2020.
- La réouverture du Libre-Service depuis 2014 et l'ouverture d'un second commerce « Chez Mathilde » : on peut désormais payer par Carte Bancaire dans ces deux établissements, ce qui facilite l'achat sur place de produits manufacturés.

« Le thème du tourisme est devenu un sujet sensible avec les habitants. »

- La rénovation de la Poste fin 2020.
- Le sentiment que le fleuve est de plus en plus pollué, avec selon certains l'impression d'une augmentation des problèmes de peau liés à cette pollution.
- L'insatisfaction au niveau de l'orpillage illégal est importante et continue de s'exprimer notamment vis-à-vis du Parc amazonien.
- Il existe plus de liens de certains habitants/associations avec le Grand Conseil Coutumier, et avec les autres nations amérindiennes de Guyane.

Au niveau du PAG :

- Un ancrage territorial du Parc amazonien en progression à Camopi : la construction des nouveaux locaux de la Maison du Parc. Entamés en 2017 les travaux sont désormais à l'arrêt à cause d'un contentieux avec le maître d'ouvrage du chantier. Il existe une perception critique de cette « maison du Parc » par certains habitants : considérée comme trop volumineuse, occultant notamment une partie de la vue de l'arbre fromager. Le bâtiment est central dans le bourg, plus grand que la Mairie, et créé un sentiment d'attente encore plus fort vis-à-vis de l'action du Parc. Le PAG dispose désormais d'un carbet de passage tout neuf qui facilite les déplacements des agents en mission.
- Un changement dans les ressources humaines : trois responsables de développement local différents se sont succédés sur 3 ans, avec presque une année sans personne pour assurer ce poste.
- Des embauches de jeunes en local bien que sur des emplois précaires : Service Civique, mission d'animation (gragerie, Terra Maka'andi), Ateliers Chantier d'Insertion (formations rémunérées environ 800€ par mois).
- Au niveau supranational : l'absence d'une réelle coopération avec le Parc brésilien des Tumucumaque, beaucoup moins doté en moyens humains et financiers que le Parc amazonien. Cette situation rend la coopération difficile alors qu'elle serait souhaitable pour les populations (avec par exemple un statut de fleuve international qui autoriserait Teko et Wayäpi à faire des abattis côté Brésil).

1. Q1. Quelles étaient les attentes ? La convention y-a-t 'elle répondu ?

1.1. Les attentes des habitants, de la Mairie et du PAG

A travers la première convention de Camopi, les attentes de habitants de Camopi et Trois-Sauts (élus et chefferie coutumière y compris) étaient de :

- Voir des choses concrètes se réaliser, notamment sur l'amélioration des conditions de vie (électricité, eau potable, déchets), sur la culture (transmission), l'artisanat, ou encore pour la jeunesse (offre d'activités sur la commune, création d'emplois/formations et soutien important aux associations).
- Lutter contre la perte de transmission des savoirs, connaissances et savoir-faire traditionnels.
- Pour certains néanmoins les actions de la convention apparaissent comme secondaires et non prioritaires par rapport à l'action de lutte contre l'orpillage illégal qui n'a pas de résultat probant et qui apparaît comme la plus essentielle.

A travers la première convention de Camopi, les attentes du Parc amazonien étaient de :

- Poursuivre les actions engagées avant la convention dans un cadre formalisé, sur 3 ans.
- « Faire ensemble » : impliquer davantage la Mairie mais aussi les partenaires pour leur permettre de monter en compétence, co-construire les projets avec les acteurs locaux.

- Nouer et renforcer la relation, le dialogue entre le PAG et la Mairie.
- Prioriser et recentrer son action : avoir un cadre commun, des objectifs communs : renforcement d'une gestion mutuelle, qui va au-delà de la dimension « par projet. ». Et prioriser les actions pour plus de cohérence et d'efficacité.
- Répondre aux besoins des populations et répondre et correspondre aux attentes de la commune.
- Faire du concret, du visible, en réaction à une Charte vécue comme trop théorique.
- Trouver une légitimité, au niveau national (l'adhésion des communes étant perçue comme un critère de réussite d'un Parc national) mais surtout au niveau local, après un temps laborieux d'adhésion de la commune de Camopi à la Charte.
- Avoir un certain niveau d'ambition sur les projets.
- Clarifier les rôles et compétences de chacun des deux partenaires : avant la création de la convention, la commune considère que les relations avec les différents services publics de l'Etat incombent autant au Parc qu'à la Mairie.
- Pallier un manque d'ingénierie pour le montage technique et financier de la plupart des projets.

« Le but du jeu était de faire ensemble [...] »

« On voulait pas que ce soit le Parc qui arrive avec des projets « tout faits. » »

1.2. La convention y a-t-elle répondu ?

La convention a globalement répondu à ces attentes, notamment concernant le fait de « faire ensemble » et de nouer le dialogue entre le Parc et la Mairie. La légitimité du Parc est en progression, et la Mairie a globalement gagné en capacité à gérer des projets. Les élus ont une meilleure compréhension du rôle de la Mairie et du rôle d'appui du Parc sur les projets de développement (électricité, eau potable).

Concernant l'attente d'actions concrètes et visibles, la convention n'y a répondu qu'en partie. Non pas dans son programme initial mais lors de sa mise en œuvre : les formes les plus concrètes et visibles de certains projets (infrastructure avec la *Gragerie*, sentiers et passerelles avec le *tourisme*, pirogues traditionnelles, carbet artisanal) sont celles qui ont donné le moins de résultats. Pour résumer, on peut donc dire que la convention portait la volonté « écrite » et programmée de répondre à ces attentes (en ce sens les projets et livrables étaient globalement pertinents), mais elle n'est pas totalement parvenue à répondre à cette attente lors de la mise en œuvre des actions (seul les projets *Infrastructures* et les projets culturels y sont très bien parvenus lors de la mise en œuvre). Le projet *Formations* n'a pas du tout réalisé les livrables attendus (qui étaient trop abstraits selon certains interrogés) mais est parvenu à atteindre certains objectifs de manière concrète et visible par la réalisation très poussée d'un des livrables attendus (atelier chantier d'insertion bois). Concernant la jeunesse, l'artisanat ou la transmission de la culture, la convention n'a répondu que partiellement aux attentes des habitants : beaucoup ont fait remarquer que si les actions étaient justes et pertinentes, elles demeurent insuffisantes en terme de quantité ou qualité (durée dans le temps et pérennité, capacité à toucher un public large, etc.).

2. Q2. Qu'est ce qui a été fait ? Avec quels résultats ?

2.1. Bilan des neuf actions prioritaires

Les cahiers techniques de la convention renseignent la programmation des projets et les livrables attendus. La réalisation des livrables a été analysée en fin de convention. Deux indicateurs permettent de classer le niveau de réalisation des projets :

Les **livrables** sont classés selon qu'ils sont :

Réalisé au-delà du prévu

Réalisé

Réalisé en partie ou différemment

Non réalisé / réorienté

(cf. Fiches bilan des projets : **Partie II**).

Le **niveau de réalisation des Objectifs Spécifiques** est évalué selon le même code couleur que les livrables (cf. **Annexe V**) :



• OS 1 « atteint au-delà du prévu »



• OS 2 « atteint »



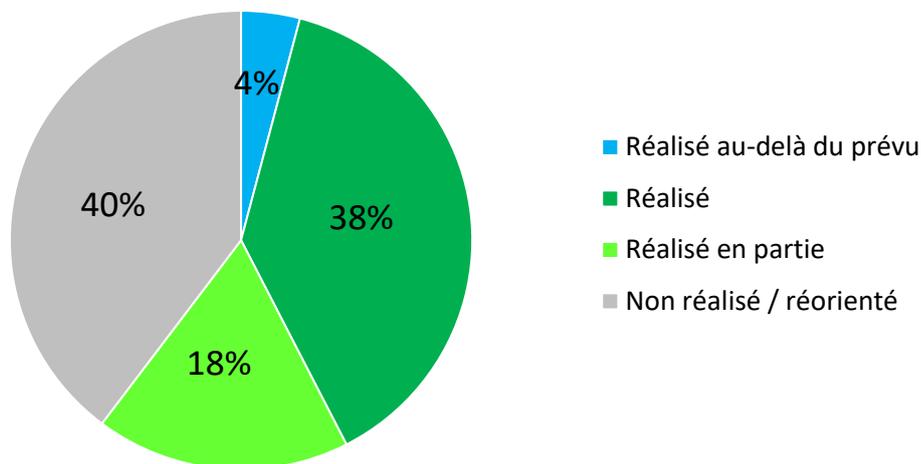
• OS3 « atteint en partie »



• OS4 « non atteint »

Parfois des livrables ont pu être atteints tandis que les objectifs spécifiques ne l'étaient pas tous (exemple : fiche projet « EEDD »). Au contraire parfois les objectifs spécifiques sont atteints alors que les livrables n'ont pas tous été réalisés (exemple : la fiche projet « formation »). L'indicateur « par livrables » cherche donc à analyser le projet d'un point de vue purement quantitatif : qu'est ce qui a été fait par rapport à ce qui était prévu ? Tandis que le second indicateur « par objectifs spécifiques » tente d'analyser la cohérence des livrables par rapport aux objectifs fixés, c'est-à-dire la cohérence interne et la pertinence de la programmation des actions.

Bilan des livrables des 9 actions prioritaires de la convention d'application



2017 a davantage été une année de préparation et de concertation pour certains projets. 2018 devait être l'année de réalisations concrètes « plus visibles », comme sur la gragerie ou le carbet artisanal. Néanmoins, des freins extérieurs ont compromis ou retardé la réalisation des livrables concrets de nombreux projets : désaccords et incompréhensions des acteurs sur le tourisme, retards importants sur les travaux de la gragerie, problèmes d'affectation des subventions pour l'association qui devait porter le projet du carbet artisanal...

73 livrables étaient attendus sur les 9 projets prioritaires.

Au 15 mars 2020, environ 40% de ces livrables étaient réalisés ou réalisés au-delà du prévu.

Environ 40% des livrables ne sont pas réalisés. La majorité d'entre eux concerne le projet « Formation », le projet « Tourisme » et le projet « Gragerie ».

Le projet *Formation* a été réorienté faute de compétences suffisantes côté Parc et Mairie et suite au choix de rediriger le projet vers les réalisations les plus concrètes possibles. Deux autres projets sur lequel le Parc avait pris des engagements forts lors de la signature de la convention, mais qui avaient beaucoup de retards en 2019 ont également été réorientés en cours de convention par une décision conjointe du Parc et de la Mairie, et avec pour conséquence une modification des livrables :

- Pour le projet *Tourisme* : choix de nouveaux sentiers.
- Pour la *Gragerie* : choix de construire deux carbets gragerie et non plus quatre (choix de la priorisation des actions face à la volonté initiale d'expérimentation).

Sur le projet *Formation* :

« Ce projet prévoyait pleins de choses : un calendrier des formations, un recueil de formations.... Depuis deux ans, on n'a pas fait tout ça. On a préféré être très concret et faire venir les formateurs sur Camopi... »

« C'est bien avec la convention on parle un peu de tout. Ce sont pleins de petites actions mais elles sont utiles pour la jeunesse. » Un élu

En conclusion, il n'y avait pas de « grands projets », très structurants, sur Camopi avant la convention d'application. Le PAG était davantage sur des projets à l'échelle plutôt micro, avec des actions très émergentes. La convention a permis que des projets plus structurant et plus concrets émergent sur le territoire, notamment avec le volet insertion (forestier/construction et agricole). Des projets transversaux et non prévus se sont également mis en place (notamment sur la culture).

Les fiches bilan en Partie II fournissent le détail des actions réalisées et des livrables obtenus projet par projet.



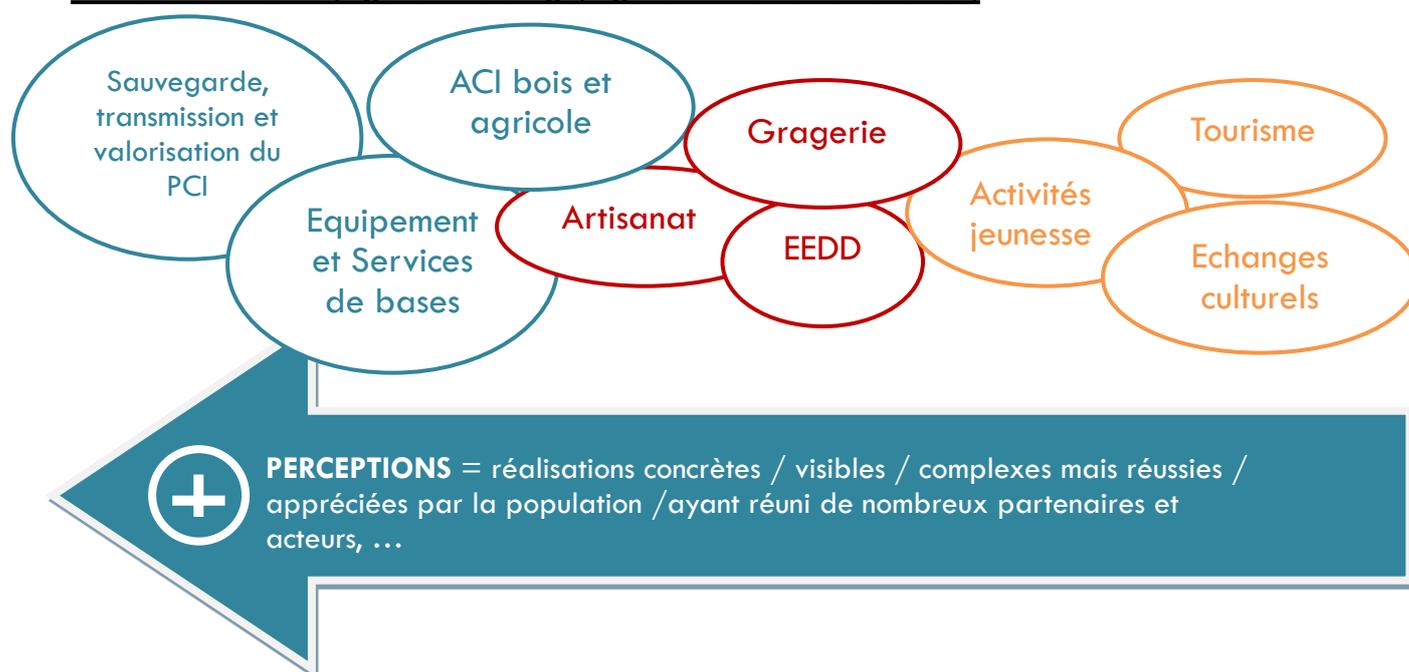
Ce résultat doit être pris avec précaution. En effet, on compare ici des livrables très différents. Certains sont des actions, d'autres des résultats attendus. Certains livrables consistent en une réunion ou une note qui nécessite quelques jours de travail. D'autres livrables sont des infrastructures ou des programmes d'animation qui vont mobiliser des agents pendant plusieurs mois, voire plusieurs années.

Par ailleurs, il s'agit d'une approche quantitative qui ne dit rien de la qualité des actions réalisées ou des résultats obtenus (cf. perceptions des réalisations ci-dessous). Ces représentations sont forcément partielles.

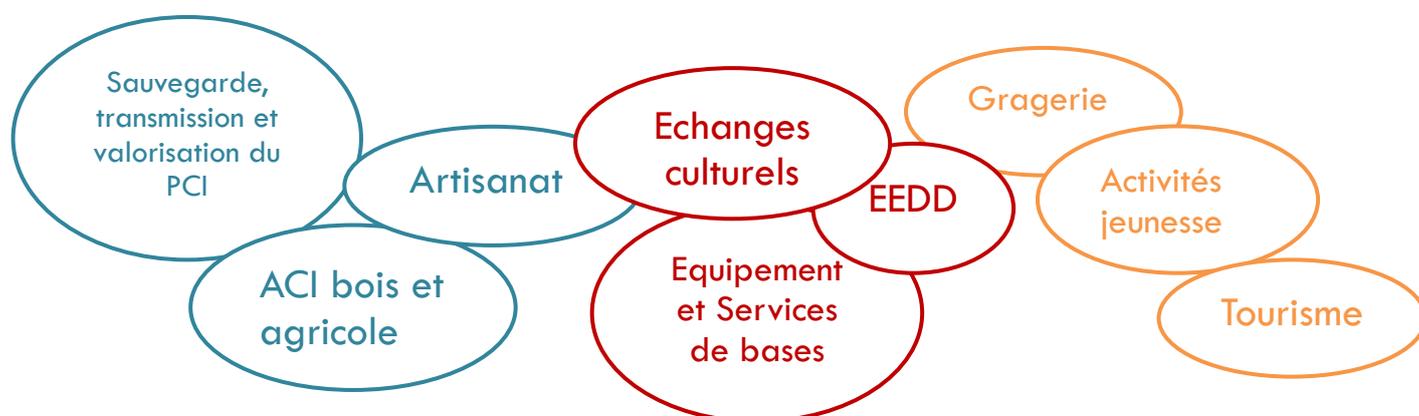
2.2. La perception des réalisations et des résultats

Dans le schéma ci-dessus, les projets à gauche sont les plus connus et reconnus ou réussis selon les répondants, tandis que ceux les plus à droite sont soit inconnus ou connus d'un très petit nombre, soit connus mais jugés sans réalisations ou résultats probants.

PHASE 1 : Littoral (Agent PAG siège, agent Mairie et Partenaires)



PHASE 2 : Camopi et Trois-Sauts (Agents DTO, agents Mairie, partenaires locaux, élus, chefs coutumiers)



« L'idéologie derrière un projet est toujours positive, mais les conséquences du projet ne sont pas toujours des choses auxquelles on pense. »

Les personnes rencontrées ont été interrogées sur leur perception des réalisations et des résultats de la convention (les plus marquantes, réalisées, non réalisées). Il leur a été demandé ensuite de justifier quels critères motivaient cette perception. Les plus cités sont la dimension concrètes et visibles des réalisations, le fait qu'ils soient appréciés par la population, leurs réussites même lorsqu'ils étaient complexes à mettre en œuvre, ou encore leur capacité à réunir des partenaires nombreux et variés, leur capacité à être en lien avec les cultures Wayãpi ou Teko et à les valoriser (cf. *Annexe IV*).

Ces deux représentations sont bien sûr imparfaites en cela que l'échantillon de personnes interrogées est limité : il n'interroge que les personnes ayant eu un lien direct ou indirect avec les projets. Il n'a pas été possible d'interroger des personnes « habitantes » ne jouant aucun rôle dans les projets (pas de restitution publique à cause du contexte lié à la covid).

Néanmoins on peut observer certaines similitudes et différences entre les acteurs interrogés en PHASE 1 et ceux interrogés en PHASE 2 :

- Un consensus autour de l'action « transmission et valorisation de la culture ».
- Un projet tourisme dont les résultats sont moins bien perçus côté littoral comme côté Camopi/Trois-Sauts.
- Les projets « gragerie » et « équipements et service de bases » sont plus appréciés sur le littoral que sur Camopi/Trois-Sauts.
- Le projet « échanges interculturels » est bien plus apprécié coté Camopi/trois-Sauts que selon la perception des acteurs du littoral. Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas du projet « artisanat » et du projet « formations (ACI bois et agricole) », plus valorisé par les acteurs de l'Oyapock que par les acteurs du littoral.

Sur l'ensemble de la convention les personnes interrogées conviennent d'un avis plutôt mitigé sur les réalisations et l'avancement des projets.

Il y a une impression de non réussite ou un pessimisme parfois plus important que la réalité chez les personnes interrogées, puisque presque 2/3 des livrables ont été *réalisés* ou *réalisés en partie*. Sans être excellente, la mise en œuvre des projets de la convention n'en est pas pour autant catastrophique. Ce sentiment de déception peut être lié au fait que, dans la plupart des cas, des livrables ou des réalisations ont été faites (le livrable est donc réalisé), mais il y a peu de résultats, ou bien on parvient à des résultats en dessous de ce qu'on espérait. La Gragerie en est une illustration : le carbet a été construit (livrable « réalisé ») mais les finitions et l'appropriation du lieu par les habitants sont jugés insuffisantes (en moyenne 10 pers. par événements, jusqu'à 50 pers. lors d'un ou deux événements, quasiment personne hors événements).

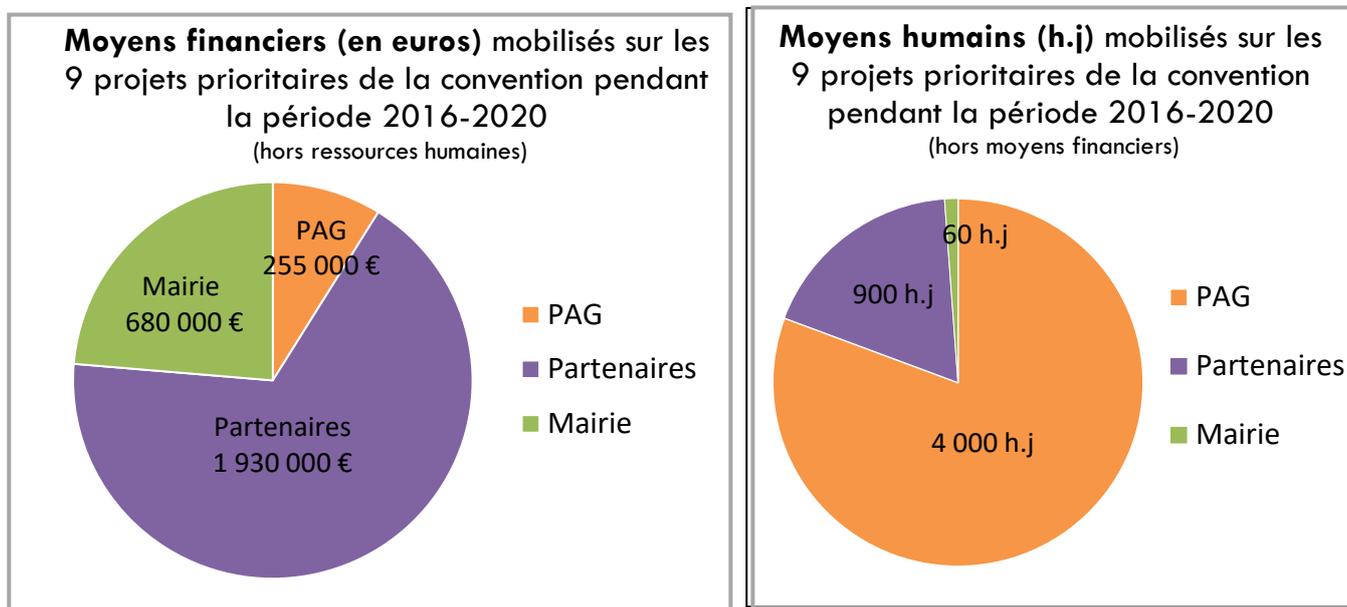
Côté PAG il y a un sentiment global que le bilan de la convention est insuffisant ou mitigé. Cela alors même que les actions menées sont très bien connues. Du côté des acteurs habitants Camopi ou Trois-Sauts, l'effet est inverse : beaucoup de répondants sont, au début, incapables de citer des actions précises faites par le PAG et la Mairie et pensent qu'ils n'ont pas fait grand-chose. C'est lorsque les projets sont cités, ou bien les photos des projets présentées (à la fin de l'entretien) que les répondants conviennent que des actions ont quand même eut lieu : avec un avis positif ou mitigé (le Parc et la Mairie ont fait des choses qui sont « biens » = avis positif, ou alors « insuffisantes » : avis mitigé/négatif).

« Le parc ne peut pas faire les choses à la place de la Mairie. La population demande tous les sujets au Parc. »

Ce point démontre surtout que la communication sur les projets est insuffisante sur les territoires et que l'implication du Parc ou de la Mairie dans certaines actions sur la commune n'est pas comprise ou connue par les personnes vivant à Camopi et Trois-Sauts.

2.3. La mobilisation des moyens

Sans tenir compte des ressources humaines, les 9 projets prioritaires ont mobilisé sur la période de la convention environ **2 856 951 euros** dont **253 072 euros du Parc** et **676 081 euros de la commune**.



Pour un euro investi par la Mairie sur les projets de la convention, le travail conjoint dans le cadre de la convention aura permis de mobiliser 3 euros du PAG et des partenaires.

Les effets leviers

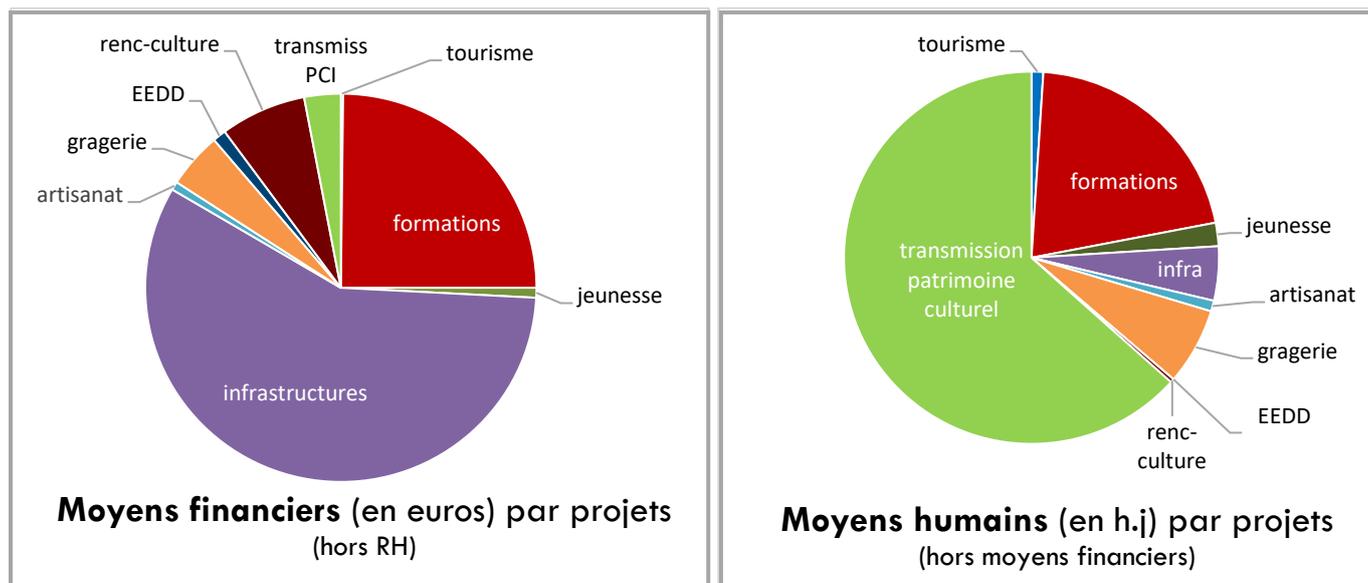
1 € du PAG → 10 € mobilisés

1 € de la Mairie → 3 € mobilisés

En termes de ressources humaines, le PAG a mobilisé environ 4000 hommes.jours sur les 9 projets de la convention, ce qui représente une enveloppe financière d'environ 800 000 euros. Les moyens humains mobilisés par la Mairie n'ont pas pu être totalement décomptés dans le cadre de cette évaluation mais ont été importants sur le projet *Gragerie* et sur la mise en place des ACI (projet *Formations*), ou encore sur les projets *Equipements et Services* et *Activités pour la jeunesse* (avec la construction du PIJ) où la Mairie a gagné en compétence et en autonomie. La force de l'action du PAG en tant que partenaire de cette convention apparaît clairement à travers les moyens conséquents humains (cf. 2^e diagramme) qu'il met à disposition pour la mise en œuvre des actions, à ses actions en terme logistique, et à sa capacité à faire venir des subventions de partenaires extérieurs (cf. effet leviers).

 L'estimation des moyens humains doit être considérée comme un ordre de grandeur. En effet, le Parc ne dispose pas d'un dispositif de suivi du temps de travail au fil de l'eau. Le temps consacré à chaque projet fait l'objet d'une estimation a posteriori. Les différents agents ont communiqué les moyens humains dans divers ordres de grandeurs : ETP, homme.jour, euros... afin d'homogénéiser cette mesure les moyens humains ont été traduits en homme.jour avec pour méthode de calcul : 200€ pour 1 homme.jour, et 200 jours pour 1 ETP.

De même, l'un des grands points forts de l'aide du Parc amazonien (cité comme essentiel voire indispensable par la majorité des partenaires) est son aide logistique, notamment les trajets en pirogues ou le prêt de matériel. Or, ce poste de financement, rattaché au fonctionnement général du PAG, ne peut pas être comptabilisé pour chaque projet ou même pour chaque convention. Certains agents ont pu le renseigner, mais pas tous. Les chiffres présentés peuvent donc être estimés à la baisse par rapport à la réalité puisque qu'ils ne prennent que partiellement en compte cette aide logistique. A titre indicatif, quasiment l'ensemble des partenaires interrogés ont déjà pris une des pirogues du Parc. Un trajet en pirogue A/R depuis Cayenne jusqu'à Camopi coûte en moyenne 1 000 €.



2.4. Autres actions conduites

Au-delà des neuf actions prioritaires, la convention d'application prévoyait la mise en œuvre d'actions menées par le PAG sans implication directe de la commune.

Ces actions sont liées aux missions fondamentales du Parc (connaissance et protection des patrimoines naturels et culturels, développement durable), répertoriées dans l'Annexe 1-2 de la convention.

A) Les missions scientifiques

Depuis 2014 une nouvelle dynamique a consisté à former les agents locaux, Teko et Wayäpi, afin qu'ils puissent mieux se saisir des missions scientifiques. Néanmoins, un problème dans l'organisation des ressources humaines en local fait qu'il n'y a personne sur place qui y passe un temps dédié. Ceci s'explique notamment par un choix de priorisation de l'action sur la LCOI. Les grandes actions sur ce thème ont surtout eu lieu sur le Mont Itoupé, tandis que les autres projets (IKA, Programme Loutré ou Agrobiodiversité) sont transversaux à l'ensemble du Parc.

Le projet « Agrobiodiversité » a consisté en la réalisation, à l'aide d'une méthode participative, d'un livret catalogue des maniocs qui a été diffusé gratuitement à Camopi et Trois-Sauts. Il a été très apprécié : c'est le projet hors convention le plus cité, il est cité par 1 personne sur 5, et systématiquement avec un avis positif. Le projet « Toponymie » cherchant à restituer les toponymes utilisés par les Teko et les Wayäpi a également eut lieu sur la durée de la convention (mais n'est pas cité).

« Je suis incapable en tant qu'amérindienne de différencier toutes les espèces de manioc alors ce livret je l'ai trouvé très utile. »

Le livret manioc : « il est bien fait, y'a tout dedans. »

Dendrobate tinctorius (mission Mont Itoupé 2018)



© L. Godé

Atelobate flavescens (mission Mont Itoupé 2018)



© L. Godé

L'enjeu des missions scientifiques pour la prochaine convention serait qu'elles parviennent à être plus nombreuses, plus suivies et plus participatives (avec les habitants qui ont une connaissance forte de la forêt). Cela nécessiterait néanmoins une mobilisation de moyens supplémentaires au détriment d'autres missions comme la LCOI. Ces orientations ne sont donc pas immédiatement réalisables ou prioritaires pour le PAG. Elles apparaissent également secondaires pour les habitants face à l'enjeu de l'orpaillage illégal. Une défiance demeure envers les scientifiques en général (concernant les sciences dures comme les sciences humaines, notamment l'ethnologie/anthropologie). Ce sentiment est créé par le fait que ce sont essentiellement des personnes extérieures (et blanches) qui viennent réaliser ces études scientifiques. Un travail d'explication, de présentation voire de participation est à mettre en œuvre (ou à poursuivre) afin d'ancrer la légitimité et l'utilité de ces actions au niveau local.

« Nous on en a marre d'être étudié. Qu'ils aillent s'étudier eux-mêmes ! On n'est pas dans un zoo ici. »

« Les gens n'aiment pas trop se sentir comme dans un laboratoire. Ces gens-là ne viennent même pas expliquer aux gens. Avant, les scientifiques venaient une semaine avant se présenter aux chefs coutumiers, il y a eu des affiches avec des rendus. Maintenant, le scientifique se pointe et repart. Les gens du territoire ne savent rien, même les gars de la DTO savent pas ce qui se passe parfois. »

Couverture du catalogue des Manioc



© PAG

Fixation des spécimens (mission Mont Itoupé 2018)



© L. Godé

B) Lutte Contre l'Orpaillage Illégal et protection de l'environnement

La surveillance du territoire comprend :

- Les missions spécifiques de police qui portent presque exclusivement sur la lutte contre l'orpaillage illégal. Ces missions comprennent des missions de reconnaissance hélicoptérées, des missions fluviales et terrestres. L'objectif de ces missions est soit de collecter du renseignement (localisation des chantiers illégaux, relevé de la turbidité des cours d'eau) ou de conduire des opérations de destruction de ces sites. Ces dernières se font soit en partenariat avec la gendarmerie et les forces armées soit en interne au Parc. Le Parc ne comptabilise que les missions auxquelles ses agents participent. De nombreuses autres missions sont réalisées par les gendarmes et les militaires en particulier sur la crique Sikini (Carbet Légion).
- A ces missions de terrain, s'ajoute le travail transversal de concertation avec les partenaires de la LCOI réalisé au niveau de la délégation territoriale de l'Oyapock et du siège. La mobilisation de l'établissement sur la thématique de l'orpaillage est permanente.

« Il y a des réussites... mais l'effort n'est pas du tout soutenu. La lutte contient l'activité seulement. C'est pas pire mais il y'a pas de progrès. »

Sur les 140 sites d'orpaillage illégaux identifiés sur le territoire du PAG, il y a en moyenne entre 25 et 35 sites sur la commune de Camopi. Il n'y a pas d'évolution ces dernières années de la situation de l'orpaillage : c'est-à-dire que s'il n'y a pas plus de sites qui s'installent, on n'observe pas de diminution de l'orpaillage illégal pour autant.

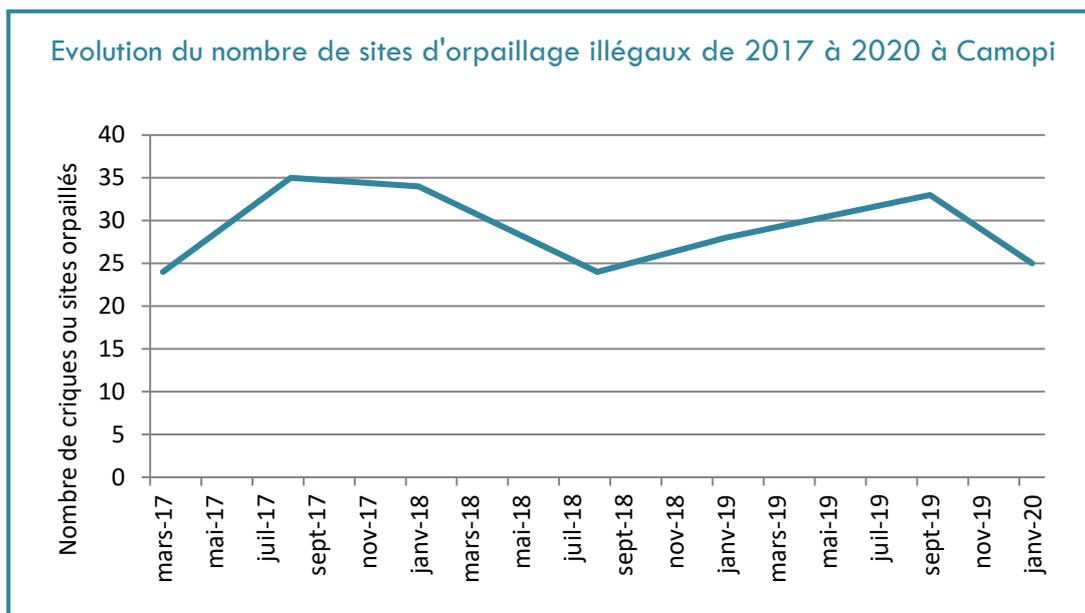
Les moyens et les effectifs donnés par l'Etat pour lutter contre l'orpaillage illégal sont insuffisants pour obtenir une diminution compte tenu de l'intensité de l'activité d'orpaillage illégale. C'est donc un jeu de chaises musicales qui a lieu : les chantiers se déplacent au fur et à mesure que les opérations viennent les déloger. Ces opérations consistent à détruire les sites et le matériel. L'autre partie de la LCOI s'organise autour de missions de présence pour surveiller et éviter que les pirogues logistiques acheminent le matériel. Comme il y a beaucoup plus d'orpaillage illégal côté Maroni, sur le reste de la Guyane, et sur des lieux moins difficiles d'accès, les effectifs sont davantage mobilisés ailleurs qu'à Camopi (notamment vers Papaïchton). L'effet des opérations de lutte sur Camopi reste limité car il est très difficile de surprendre les orpailleurs qui observent en continu les déplacements des forces de lutte dès leur départ du bourg.

« Le problème de fond c'est que comme ça ne s'arrange pas sur l'orpaillage illégal c'est difficile de motiver les agents sur les autres missions de police de l'environnement. Un habitant qui chasse une tortue protégée ce n'est rien comparé à des pirogues d'orpailleurs. Il faudrait le faire mais il y a une priorisation. En termes d'actions publiques c'est catastrophique. Ça fait 15 à 20 ans que ça dure. »

« La coopération avec le Brésil est très faible. Alors qu'on aurait pu espérer avoir une coopération sur la LCOI. »

Avant 2016, les inspecteurs de l'environnement réalisaient surtout des missions de collectes de renseignements (relevé de la turbidité, survol...). Depuis, les missions ont évolué vers une implication de plus en plus forte sur les interventions sur les sites illégaux. En 2018, la mise en place de l'armement individuel des agents pour assurer leur sécurité, a permis d'augmenter fortement le nombre de missions (de vingt-cinq à une quarantaine par an). Par ailleurs le Parc s'est fortement investi à partir de cette

date, pour assurer une surveillance de la crique Camopi pendant les périodes de relève des gendarmes mobiles. Depuis 2019, des missions de surveillance sont également réalisées sur l'Oyapock et la crique Yaloupi sur la thématique des contrôles de la chasse et de la pêche. Cela permet d'assurer une présence sur ces territoires et de répondre aux demandes d'habitants sur cette thématique. La période 2017 à 2019 confirme ce que l'on observe depuis de très nombreuses années : le nombre de sites illégaux varie entre 25 et 35, mais les périodes d'amélioration ne se confirment jamais sur la durée et ne permettent pas d'engager une baisse durable, significative et observable par les habitants. Actuellement, les perspectives portent sur une réflexion de priorisation de la lutte sur les zones de vie. Peu citée par les interrogés (21%), la LCOI sur l'Oyapock est plutôt jugée de manière négative avec 67% des avis qui considèrent que les moyens mis en œuvre ne sont pas suffisants.



Sur une échelle de temps plus longue (les débuts du PAG en 2007), globalement, des territoires ont été perdus. Des criques qui n'étaient pas orpaillées le sont désormais. Deux phénomènes expliquent cette évolution : alors que les cours de l'or ont augmenté, les gendarmes, légionnaires et militaires sont moins présents que lors de certaines missions « coup de poing » telles le lancement de l'opération « Harpie » en 2008.

Les missions de police de l'environnement recouvrent aussi le contrôle sur la chasse d'espèces protégées. Cette protection, moins légitime aux yeux de la population face aux dégâts de l'orpaillage n'est pas prioritaire actuellement.

Concernant la chasse, il existe une réglementation des espèces protégées sur l'ensemble de la Guyane. Jusqu'à présent, cette réglementation est peu appliquée sur les territoires concernés par le PAG. Néanmoins, aucun procès-verbal n'a été rédigé en 10 ans d'existence, bien que certaines pratiques ne respectent pas le cadre en vigueur, comme la chasse au kwata¹⁷. Pourtant les entretiens réalisés au cours de ce bilan révèlent que de très nombreuses personnes pensent et disent que le Parc empêche de chasser certaines espèces, et que des habitants auraient été sanctionnés pour avoir chassé une espèce non autorisée. Effectivement toujours interprété comme la présence de l'Etat, le PAG inspire une crainte (cf rapport de BRL¹⁸), accentuée à Camopi par l'arrivée du permis chasse et du permis bateau

Impact sur la crique Inipi, vue aérienne (2018)



© PAG



© PAG

¹⁷ Terra Maka'andi, Rapport d'exécution Intermédiaire, Parc Amazonien De Guyane, 30 Avril 2020, p.6.

¹⁸ Evaluation intermédiaire de la Charte du Parc Amazonien de Guyane, Rapport d'évaluation, BRL Ingénierie, Août 2019, p.129.

Destruction de matériels



Impact sur le Mont Émerillon, vue aérienne (2017)



© PAG



© PAG

Destruction de matériels des garimpeiros

C) Terra Maka'andi : un projet en dehors de la Convention d'application

Ce programme est un projet transversal au Parc amazonien : il a également lieu sur le Maroni (Papaïchton et Maripasoula). L'objectif général du projet est de proposer les moyens de concevoir et mettre en œuvre des mesures de gestion durable des ressources naturelles ensemble, populations et gestionnaires. Plusieurs modes d'actions spécifiques ont été mis en œuvre pour atteindre cet objectif :

1. Développer les capacités des communautés à formaliser des mesures de gestion et à les adapter au contexte en mutation, en s'appuyant sur des outils de concertation ;
2. Contribuer à l'émergence et au développement de compétences sur le territoire dans les secteurs de la médiation et l'animation adaptées à la gestion communautaire des ressources ;
3. Proposer des cadres de gestion adaptés pour certains territoires et certaines ressources.

TMK a pour visée de s'appuyer sur les différents recensements et études participatives réalisés jusqu'alors, afin que communautés d'habitants et gestionnaires co-définissent et co-valident des mesures de gestion durable de certaines ressources naturelles.

Il ambitionne également de mettre en œuvre un processus novateur, fondé sur la participation et la capacitation (montée en capacité) citoyenne, dans le but de structurer une gouvernance partagée autour des ressources naturelles et de co-construire avec les communautés d'habitants des cadres de gestion adaptés. Il compte pour cela s'appuyer sur une équipe de médiatrices.teurs issues des communautés locales. La finalité est d'accompagner les communautés d'habitants du Sud de la Guyane à la gestion du territoire, avec comme porte d'entrée leurs usages des ressources naturelles¹⁹.

C'est un projet participatif. Le diagnostic est réalisé pour faire émerger les enjeux des habitants, qui sont importants pour eux et dans leur quotidien. Globalement ce programme s'intéresse aux ressources, au fleuve, à la terre et à la forêt, afin d'interroger l'usage de ces richesses naturelles, de comprendre les changements dans l'usage, de réfléchir avec les habitants pour que ces derniers puissent continuer pour les générations futures. Les manières de faire des populations ne sont pas écrites, ni reconnues par l'Etat français.

Ce projet passe par l'organisation d'ateliers, et par une large phase d'enquête auprès des habitants (les interrogeant sur les richesses matérielles et immatérielles telles que les ressources en poissons, gibier, la terre et les abattis, la forêt et le bois, les plantes, les lieux patrimoniaux, etc) afin que ce soit les habitants qui décident de ce qu'ils souhaitent pour régler les éventuels problèmes liés à ces richesses. Le programme dure 2 ans (2019-2021).

« Une opportunité énorme pour la population de faire reconnaître ses savoirs faire et de faire valoir ses droits. Mais parfois j'ai un peu peur que ce soit un projet fantôme, où on formule des trucs et l'Etat dit « on vous a écouté c'est bien ». Après je me dis quand même que la conscientisation a lieu et que peut-être ça continuera. »

Concernant les actions TMK menées à Trois-Sauts et Camopi :

Deux médiatrice.teurs TMK sont en poste à Trois-Sauts, et une médiatrice à Camopi (au total 3 personnes) pour mettre en œuvre ce programme en local. En 2019, un événement de danses traditionnelles soutenu par TMK a eu lieu à Trois-Sauts, lors duquel la participation a été importante. En novembre 2020 a eu lieu la restitution des enquêtes réalisées à Trois-Sauts par les médiateurs TMK et la coordinatrice du programme (en plus d'une restitution photographique et vidéo des danses traditionnelles de 2019).

En décembre 2020, la médiatrice TMK de Camopi a apporté son soutien à l'organisation de danses traditionnelles Wayäpi à Ilé Mola (organisées par l'association Yapukuliwa). Elle a également accompagné l'OFB dans l'organisation de sessions de passage du permis chasse à Camopi.

Le projet TMK est moins connu à Camopi. Au moment des entretiens, il n'y avait pas eu de grands événements au bourg de Camopi, à l'image des danses traditionnelles à Trois-Sauts, à part des conseils d'habitants. Cela peut expliquer pourquoi le projet Terra Maka'andi n'est pas cité par les habitants à Camopi.

La covid a également beaucoup ralenti l'avancée du programme. Ce projet a en revanche de nombreuses fois été cité par des agents du Parc, notamment du siège, avec un avis systématiquement positif. Le nombre d'entretiens trop faible réalisés à Trois-Sauts ne permet pas de dire si le projet est beaucoup cité lors des entretiens à Trois-Sauts.

« L'entrée c'est les ressources naturelles. Nous on est juste là pour organiser le collectif, pour leur permettre de réfléchir ensemble. »

¹⁹ Terra Maka'andi, Rapport d'exécution Intermédiaire, p.8.

Actions réalisées et moyens mobilisés par le PAG sur la période 2016-2020
(Hors actions prioritaires de la convention)

	Moyens financiers hors RH mobilisés par le PAG (€)	Moyens humains mobilisés par le PAG (h.j)	Moyens des partenaires hors RH mobilisés par le PAG (€)	Moyens humains mobilisés par les partenaires (h.j)
Actions de connaissance des milieux naturels				
2015-2018 : Caractérisation de l'agrobiodiversité dans les abattis (Livret Manioc) (5 missions)	2 211 €	70 h.j	<i>Inconnu</i>	<i>Inconnu</i>
2009-2030 : IKA, suivi de la grande faune (2 missions entre 2016 et 2020)	<i>Inconnu</i>	<i>Inconnu</i>	<i>Inconnu</i>	<i>Inconnu</i>
STOC EPS – suivi ornithologique (2 missions)	6 678 €	<i>Inconnu</i>	151 € (GEPOG)	3 h.j (GEPOG)
2016-2020 : Inventaires et suivis sur le Mont Itoupé, Camopi zone cœur (3 missions)	94 867 €	<i>Inconnu</i>	<i>Inconnu</i>	<i>Inconnu</i>
2017-2020 : Programme de suivi des loutres (1 mission)	35 €	<i>Inconnu</i>	<i>Inconnu</i>	<i>Inconnu</i>
Soutien à l'étude des petits mammifères dans les villages du PAG	1 500 €	21,5 h.j	0	25 h.j (ISEM)
Programme Ituwasi : inventaires participatifs à Trois Sauts	2 950 €	32,5 h.j	750 € (APROSEP)	0
Autres actions				
Terra Maka'andi (Camopi/Trois-Sauts) fév. 2019 à mars 2020 (bilan financier mi-parcours)	0 €	776 h.j	18772 (FEDER & CTG)	450 h.j (FEDER & CTG)
Appel à Projets (AAP)	Les AAP "Jeunesse" ont été rattaché au projet <i>Activités pour la jeunesse</i> (3), les AAP "EEDD" au projet <i>EEDD</i> (7) et les AAP "Culture" au projet <i>Transmission, sauvegarde du PCI</i> (9).			
Lutte contre l'orpaillage illégal				
De mars 2017 à mars 2020 (109 missions)	347 100 €	851	<i>Inconnu</i>	<i>Inconnu</i> (gendarmes, militaires et légionnaires)
Organisation d'évènements sur la commune				
Fête de Camopi (50 ans de la commune)	700 €	<i>Inconnu</i>	<i>Inconnu</i>	<i>Inconnu</i>
Total mobilisé par le PAG hors actions prioritaires de la convention (au minimum)	457 002 €	1751 h.j	19 673 €	478 h.j

Sans tenir compte des ressources humaines, les actions conduites par le PAG hors projets prioritaires ont mobilisé sur la période de la convention près de 500 000 euros du PAG et des partenaires.

En termes de ressources humaines, le PAG et les partenaires ont mobilisé au moins 2 230 hommes.jours sur ces actions, ce qui représente une enveloppe financière d'environ 445 000 euros.

L'estimation des moyens financiers et humains doit être considérée comme un ordre de grandeur. En effet, le système d'information du PAG ne permet pas toujours d'identifier précisément la part dédiée à la commune de Camopi dans le cadre des projets couvrant tout l'Oyapock ou tout le territoire du Parc. Par ailleurs, le temps des agents n'est pas suivi et fait l'objet d'une évaluation a posteriori. Cela peut s'avérer particulièrement délicat pour les projets complexes ou de longue durée.

Certaines contributions en nature (logements, transports/pirogue, nourriture) ne sont également parfois pas prises en compte car difficile à évaluer



2.5. Comparaison des moyens mobilisés entre communes du PAG par convention

	Bilan final	Bilan final	Bilan final	Bilan à mi-Parcours
Commune adhérente à la Charte du PAG	Maripa-Soula	Papaïchton	Camopi	Saül
Période de réalisation	2016-2018	2016-2020	2016-2020	2018-2021
Nombre de projets prioritaires PAG-commune	12	7	9	7
Nombre de livrables	75	46	73	75
Niveau de réalisation des projets prioritaires à échéance	66%	37%	40%	29%
Montant financier PAG sur projets prioritaires hors RH (Millions d'euros)	0,35	0,11	0,29	0,13
Moyens humains PAG sur projets prioritaires (h.j)	2290 h.j	1500 h.j	3790 h.j	2420 h.j
Nombre d'habitants	12 798	7 266	1 787	151
Montant total mobilisé (PAG + Mairie + partenaires) hors RH sur projets prioritaires (Millions d'euros)	2	0,3	1,5	0,25
Effet levier : combien d'euros investis pour 1 euro de la Mairie ?	8 €	3 €	3 €	1 €
Effet levier : combien d'euros investis pour 1 euro du PAG ?	<i>inconnu</i>	<i>inconnu</i>	10 €	<i>inconnu</i>

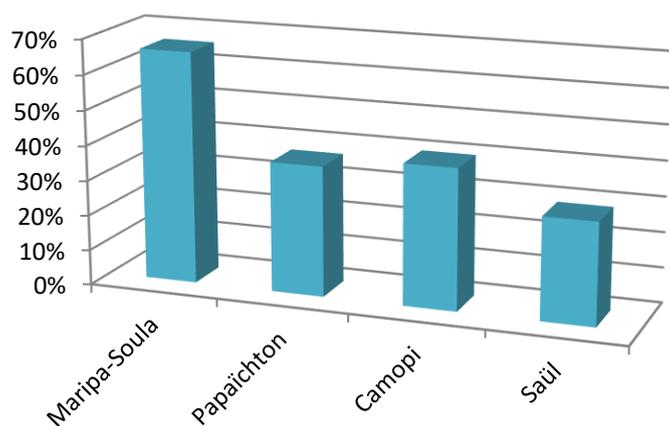
Source : Recensements de la population 2011 et 2016, INSEE et Evaluation des Conventions d'application de Maripasoula, Papaïchton et Saül (PAG).

Le niveau de réalisation de la convention de Camopi est plutôt faible comparé à Maripasoula mais est similaire à celui de Papaïchton. La convention de Camopi a néanmoins permis de mobiliser davantage de financements, (environ 5 fois plus qu'à Papaïchton ou Saül), notamment au regard du nombre d'habitants à Camopi.

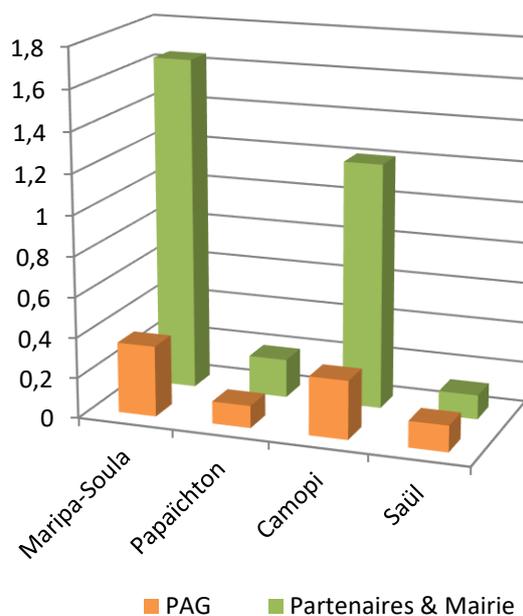
Les moyens financiers mobilisés par le PAG pour la convention de Camopi sont équivalents à ceux de la convention de Maripasoula, mais proportionnellement plus important par rapport au nombre d'habitants (Camopi étant 7 fois moins peuplé que Maripasoula). Idem pour le montant total (presque 5 fois plus d'argent investi à Camopi qu'à Maripasoula si l'on regarde *en proportion* par rapport au nombre d'habitants).

Concernant l'effet levier, le PAG a réussi à mobiliser plus de financements extérieurs sur les projets prioritaires à Camopi qu'à Papaïchton, mais bien moins qu'à Maripasoula (deux fois moins). Les moyens humains investis à Camopi apparaissent les plus importants des quatre conventions (atteignant en moyenne le double des autres).

Niveau de réalisation des projets prioritaires à échéance
(en %)



Montant financier sur les projets prioritaires hors RH
(en millions d'euros)



!  La comparaison des moyens mobilisés par le PAG sur les 4 communes adhérentes à la Charte s'avère particulièrement difficile au regard de la fiabilité du système de suivi du Parc (moyens humains, moyens des partenaires). Il amène à comparer des conventions avec des contenus, des livrables attendus et des stades d'avancement variables, prises dans des contextes communaux très différents. Les résultats de cette comparaison sont donc à prendre avec précaution.

3. Q3. Quels ont été les facteurs de facilitations et de contraintes dans la mise en œuvre de la convention ?

3.1. Les leviers à la mise en œuvre de l'action

Les facteurs de facilitations les plus cités sont, dans l'ordre :

A) Internes (PAG & Mairie)

- De très bonnes relations dans le partenariat entre les agents de la Mairie et du PAG, notamment avec la DGS de la Mairie qui a fait évoluer la communication sur la commune et qui participe à une meilleure relation entre le Parc amazonien et la Mairie.
- Le PAG est un réel facilitateur sur la logistique : selon les partenaires il y a une bonne réactivité et une grande adaptabilité du Parc en cas de difficultés (logistique mais aussi face aux barrières administratives).
- Une forte volonté du Parc de co-construire des projets dans l'interculturalité, avec une implication en amont des acteurs (réunions, discussions).
- Des agents locaux très bien implantés : respectés et considérés par les habitants, ils constituent des facilitateurs, qui ont à cœur de valoriser leur culture.
- Un ancrage maintenant plus local, et une communication qui se fait donc de manière plus directe. Les agents non locaux doivent encore passer par de la traduction mais la communication est plus directe que par le passé.
- Un petit réseau d'acteurs qui se connaissent bien (notamment Kwala Faya qui est très proche des habitants). Cela permet d'avoir un réseau de personnes qui se connaissent, travaillent en confiance et sont reconnus par les habitants.
- Un effort réel pour impliquer davantage les élus de la part de la DGS.
- Le PAG est assez organisé et réactif (par ex : il a aidé la commune à passer les marchés publics alors que ce service relèverait plutôt de la préfecture).
- Le PAG est un acteur pluriel : la pluralité des agents du Parc permet d'avoir des visions et réflexions différentes (critère également apprécié par les partenaires).
- La Mairie de Camopi est peu dépensière et dispose donc d'une trésorerie conséquente pour financer des projets.
- Le PAG est l'acteur institutionnel qui connaît et est le mieux ancré au territoire : il est un relais essentiel.

« Le PAG essaie toujours d'aller au-delà de ses missions de bases pour aider à la réalisation des projets, et ça reste très louable. Il faudrait que le Parc puisse faire ça avec les autres partenaires et pas qu'avec la Mairie. »

« Les premières bases des aides c'est l'essence. La pirogue et le moteur. Une fois que tu as ça tu peux démarrer, sans ça tu ne peux rien faire du tout. Le parc pourrait mettre plus sa pirogue à disposition. »
[Un partenaire]

B) Externes

- Les projets avancent bien lorsqu'on travaille avec des partenaires du littoral.
 - Une bonne écoute et une bienveillance de la part de la préfecture ou d'autres partenaires institutionnels lorsqu'on recherche des financements pour Camopi (exemple de l'ACI bois).
 - Certains thèmes qui intéressent fortement les habitants : *Transmission de la culture, Artisanat, Services de bases et infrastructures, Activités pour la jeunesse*. Un intérêt plus fort des habitants de Trois-Sauts pour les projets liés à l'artisanat ou à la culture.

3.2. Les freins à la mise en œuvre de l'action

A) Les freins internes (PAG & Mairie) les plus évoqués sont dans l'ordre :

- Sentiment côté PAG que les élus étaient peu disponibles et peu motivés sur les projets de la convention avec un manque d'implication, de compréhension et d'investissement.
- La DGS de la Mairie est la seule en charge de tous les projets : basée sur le littoral, elle n'est pas en permanence sur place. Elle ne peut donc pas tout gérer.
- Une communication / compréhension difficile entre les agents du Parc et les élus, et notamment le Maire. Globalement l'intégration des élus dans les équipes projets a moyennement fonctionné ou c'est souvent la même personne qui a fait l'interface sur les projets.
- La concertation / réflexion en amont avec les habitants/chefs

« A Camopi on a souvent l'impression de perdre son temps. L'élu dit qu'il est là. En fait il n'est pas là. Très souvent tu attends. Je me dis souvent : "Les gens vont-ils venir ?" »

coutumiers a été insuffisante sur certains projets, ou trop superficielle (ex : projet du sentier Alikéné sur le tourisme).

- Un problème global de communication : de mauvaises interprétations du PAG qui mènent à des incompréhensions répétées avec les habitants, qui ne formulent pas clairement leur refus ou leur opposition.

« On pense qu'il suffit d'avoir un tout petit "oui" pour lancer un projet, alors que bien souvent celui-ci signifie un non. »

Les freins internes à la Mairie :

- Un problème de compréhension par les élus des rôles et des responsabilités (obligatoires et facultatives) de la Mairie,
- Le fait que la commune dispose de moyens techniques restreints (deux « cadres A » sur l'ensemble des agents communaux, qui sont les maillons de concentration des demandes, et deviennent parfois des « goulots d'étranglements » qui imposent une priorisation des sujets).
- Des compétences insuffisantes de la commune en ingénierie de projet.
- Un manque d'efforts de prospective de la part de la commune.

« Ce déséquilibre contribue à un sentiment général non souhaitable sur le fond : "le Parc est au service de la Commune". Il manque la notion du "faire ensemble" avec des moyens équivalents. »

Les freins internes au PAG :

- Beaucoup de mouvement sur le poste de chargé de développement à Camopi entre 2015 et 2018. Cela a rendu le démarrage des projets parfois laborieux et peu aisé quelles que soient les thématiques.
 - Trop d'actions, de projets, de responsabilités reposent sur les épaules de la chargée de développement de la DTO. Elle est donc surchargée et ne peut pas tout faire, ce qui a des conséquences sur la qualité de mise en œuvre des projets.
 - Le tuilage n'a pas toujours lieu ou pas de manière satisfaisante : peu d'explications pour les agents nouvellement arrivés en poste. Un nouveau livret d'accueil a été créé pour y remédier, mais par exemple la responsable développement n'a jamais été présentée aux élus référents sur les projets.
 - Des mauvaises modalités de pilotage, avec des « copilotes » (double pilotage), qui ont dilué la hiérarchie et les responsabilités (cela a été corrigé en cours de convention).
 - Les agents ont globalement trop de projets à gérer. Malgré une priorisation opérée avec la convention, le temps reste insuffisant pour s'organiser, anticiper les temps d'échanges, s'adapter mutuellement...
 - Les locaux actuels du Parc, à Camopi comme à Trois-Sauts ne sont pas optimum travailler dans de bonnes conditions (confort, manque d'espace et nombre de personnes par bureau, internet...).
 - Le fonctionnement de l'équipe DTO n'est pas tout à fait efficient. Cela peut rajouter une charge en plus pour d'autres agents. Des agents du siège doivent parfois se déplacer pour faire moteur dans le projet. Plusieurs facteurs expliquent ce frein :
 - Une faible capacité d'ingénierie pour la majorité de l'équipe en local. Il y a une bonne volonté en local, avec des relais, mais il y a une lacune en termes de prise d'initiative, d'animation. Certains agents ont encore besoin d'un accompagnement sur des actions très administratives ou bien qui relèvent de l'animation.
 - Un nombre ressenti comme insuffisant d'agents sur la DTO compte tenu de la complexité du territoire et de ses enjeux (peu accessible, contexte de multi culturalité, une communication / compréhension pas facile entre les acteurs, etc.).
 - Certains projets sont trop « pilotés » par le siège et pas assez « participatifs » dans la construction de ces projets avec les agents en local. Les agents en local sont juste missionnés pour mettre en œuvre les projets sans être impliqués dans leur élaboration : cela peut expliquer un certain manque d'initiative et de proactivité en local.
- Un audit organisationnel du PAG est en cours (fin 2020-début 2020) et pourrait répondre à ce genre de problématique.

« Ici à la DTO il faudrait un autre agent sur le développement ou l'EEDD. Sur le Maroni ils sont une petite équipe. Je les ai enviés. »

« Il y a un peu des postes de « bas-fond » : on a toute l'organisation (assez stressant et pas le plus intéressant). Ce serait bien qu'on participe un peu aux évènements. Parfois je fais des dossiers et je ne sais même pas si ça a eu lieu : je ne participe pas concrètement et je n'ai pas de retours. »

B) Les freins externes les plus évoqués sont dans l'ordre :

- De fortes difficultés d'ordre pratiques et logistiques :
 - D'un pilotage depuis le siège : pour suivre l'avancée du projet en étant à distance (certains agents pilotes de projet vont 4 ou 5 fois par an maximum à Camopi, parfois moins : un nombre important compte tenu de la distance, mais insuffisant pour piloter des projets complexes).
 - Des difficultés techniques pour communiquer entre les acteurs locaux et le siège du Parc (très mauvaise connexion internet et téléphonique qui ralentit toutes les actions nécessitant l'ordinateur, internet, l'usage des mails, etc.).
 - Une situation d'éloignement (contact avec le siège) et d'isolement (parfois difficile à vivre pour certains agents en local).
 - Des difficultés pour planifier : une manière différente de fonctionner entre DTO et siège.
- Des difficultés à recruter les bonnes personnes en local : accès à un marché de ressources humaines très réduit et limité, notamment en termes de compétences sur les dimensions techniques ou financières des projets. Il est difficile de trouver simultanément les bonnes compétences et l'intérêt/la motivation. Très peu de candidats en local et sur le littoral. Il y a une réelle difficulté à recruter, et à faire en sorte que les gens restent à Camopi sur le moyen ou long terme.
- Des acteurs institutionnels qui montent très rarement sur le terrain et le connaissent donc peu (CTG, CCEG, DAC...).
- Une notion du temps différente : les habitants ont parfois une conception différente des délais, et ne connaissant pas bien le système administratif français. La temporalité des projets est mal comprise par la population (des attentes souvent déçues, impression qu'il ne se passe rien, attente systématique de réalisations concrètes, incompréhension des réalisations plus abstraites comme la partie « formation » qui a été faite sur l'ACI ou les demande de financements). Cela crée un sentiment d'attente ou de déception. Les habitants ont également parfois du mal à se projeter, et leur intérêt pour les projets fluctue rapidement dans le temps (exemple de la gragerie).
- Un manque d'acteurs structurants, notamment pour le portage des projets (souvent des structures exogènes, pas de structures locales). Il y a des difficultés à gérer financièrement et administrativement les projets pour les associations en local (exemple de l'association Kumaka avec le projet de carbet traditionnel).
- Un contexte multiculturel complexe à Camopi pour parvenir à une concertation de qualité. Le recueil des informations pour créer les projets en amont est complexe (ex : des chefferies avec deux communautés).
- Beaucoup d'imprévus sont possibles spécifiquement sur ce territoire : les projets prennent toujours plus de temps que prévu (des retards avec des difficultés logistiques fortes : pas de routes sur place, du matériel qu'il faut souvent faire venir du littoral).
- Des interlocuteurs très mouvants chez les habitants et les élus, avec parfois un sentiment d'un manque global de motivation chez les habitants, bénéficiaires identifiés, associations locales sensées être partenaires (selon la perception des agents). Comme il y a peu de porteurs de projet sur le territoire, certains projets sont parfois davantage pensés par des personnes extérieures. Ce critère peut en partie expliquer ce manque de motivation ou d'appropriation identifié.

« Lorsqu'une personne pas locale porte un projet et qu'elle s'en va : le projet tombe à l'eau. »

« Absence de mobilisation des habitants en général : c'est quelque chose de vraiment compliqué que le PAG ne maîtrise pas du tout encore. Pourtant le PAG met sincèrement un point d'honneur à faire des concertations : comment aller au-delà des concertations ? Y'a-t-il un faux intérêt dès le départ ? »

« Sur ces territoires-là ça manque de porteur de projet. Le PAG peut pas être le porteur de projet. Du coup, il essaie de se reposer sur des porteurs locaux et le résultat est que ça ne fonctionne pas vraiment ; Soit parce qu'il se met sur des projets avec des compétences qui ne sont pas les siennes (collectivités ou autres administrations), alors le PAG pousse mais en face ça n'avance pas bien. Soit parce qu'on sollicite beaucoup les gens en local sans qu'ils viennent vers nous, c'est très poussif comme système. Tant que ce n'est pas pris en main par la population c'est compliqué à mettre en place. »

- Des difficultés à créer une relation de confiance avec les habitants. Cela peut s'expliquer par le contexte d'une société bouleversée par les influences extérieures qui reste donc très méfiante face à tout ce qui pourrait modifier davantage les modes de vie. Il est parfois également compliqué pour les habitants et acteurs locaux de comprendre tout le jargon lié à la pensée en mode « projet ». Les agents en local doivent traduire des programmes que les gens ne comprennent pas bien.
- « Les chefs coutumiers ne sont pas à leur disposition. Ils inversent les rôles : le Parc vient parfois avec ses « gros sabots ». Il faut que les gens soient à leur disposition quand ils viennent sur Camopi : ici quand on ne te connaît pas tu n'es personne pour les gens : quel que soit ton poste ou ton statut social sur le littoral. »
- Une communication insuffisante sur les projets que fait le Parc en local.
 - Des défauts de coordination avec d'autres établissements (scolaires, associatifs ...) souvent un défaut lié à un manque de motivation ou parfois à des problèmes de communication internes à ces structures.
 - Le fait que les projets soient essentiellement basés sur le bourg de Camopi et donc pour les habitants du bourg. En même temps, si une réunion est organisée dans chaque village pour présenter un projet et qu'à la fin un seul village est sélectionné cela crée un grand sentiment de frustration ou de la déception dans les autres villages.
 - La situation de l'orpaillage illégal, un sujet handicapant, qui reste du point de vue des habitants un constat d'échec, et le PAG est associé à ce constat d'échec. Souvent les habitants font du recul de l'orpaillage illégal une sorte de priorité.
- « En 2007, on a dit « dans deux ans, plus d'orpaillage » : on a perdu toute crédibilité : les gens disent « vous mentez ». C'est ça que les gens voient. Tant que l'orpaillage continue pour eux le reste c'est rien.
- Vis-à-vis du permis de chasse ou du droit de chasser/ pêcher des animaux librement : le Parc est perçu comme une contrainte et génère une crainte.
 - Sur la fin de l'enquête : le contexte sanitaire lié à la covid est quasiment systématiquement cité comme frein à la mise en œuvre des actions.

4. Q4. Quelle analyse porter sur la qualité de la convention comme outil de programmation et partenariat ?

4.1. La convention est-elle connue et utilisée ?

A) Connue ?

Dans l'ensemble, la convention en elle-même est peu connue ou alors son nom est connu sans savoir bien ce qu'il signifie. Pourtant, les projets sont globalement bien connus par tous les interrogés, notamment ceux qui habitent à Camopi ou Trois-Sauts. Ainsi, le lien n'est pas fait entre « l'objet convention » et les projets, mais les actions en soi sont connues. Ce manque de connaissance repose d'abord sur son caractère technique : la convention est un document difficile d'appréhension pour un non initié. Si les projets sont connus, à défaut de comprendre le document administratif qui les engage, l'essentiel est là.

Les agents du siège connaissent globalement bien la convention d'application et comprennent en quoi elle consiste. Côté agent de la Mairie, la convention est bien connue et maîtrisée. Du côté des partenaires, globalement la convention est connue et *a minima* comprise comme un partenariat entre le PAG et la Mairie. Certains partenaires ont fait remarquer qu'ils aimeraient participer à cette convention, ou bien avoir leur propre convention avec le PAG.

B) Utilisée ?

L'utilité de la convention diffère réellement selon les acteurs. Il convient tout d'abord de distinguer la convention officielle, (document cosigné d'une vingtaine de pages) des cahiers techniques qui l'accompagnent (document de 52 pages présentant les 9 fiches techniques détaillées de chaque projet).

Le document de la convention est un document administratif qui permet de formaliser de manière officielle un partenariat et des engagements côté Parc et côté Mairie. Les cahiers techniques sont la version plus opérationnelle de la convention : ils programment les livrables et les réalisations à faire où qui pourraient être mis en œuvre pour réaliser le projet. Ces cahiers techniques sont bien connus et plutôt très utilisés par les agents du Parc (sauf à quelques exceptions). Ils sont souvent cités comme « le guide » auquel se référer pour organiser les projets. Néanmoins certaines fiches projets étaient trop abstraites pour être utilisées de façon opérationnelle.

4.2. Les apports de la convention en tant qu'outil

A) Les apports de la convention les plus cités dans l'ordre sont :

- La convention donne un cadre pratique et opérationnel. Ce cadrage permet de :
 - Mieux gérer le temps humain, le budget, les objectifs, la méthode.
 - Donner de l'homogénéité dans la construction des projets à l'échelle du Parc.
 - Gérer plus facilement les projets sur EVA.
 - Mieux cerner les enjeux, le contexte, la ligne directrice ; prioriser, gagner en efficacité.
 - Identifier des partenariats à mobiliser en amont des projets.
- La convention donne un cadre formel et de programmation : plus de précision, de netteté, une clarification en plus sur les engagements du PAG et de la commune, une liste de projet claire et synthétique qui facilite la communication.
- Elle a permis de faire naître/de renforcer le dialogue :
 - Une meilleure collaboration entre le PAG et la commune (sur des thèmes compliqués comme le tourisme).
 - Elle oblige à une certaine rigueur dans les échanges, à un dialogue structuré avec la commune comme avec les partenaires.
 - Elle est un vecteur de concertation en interne.
 - Elle a permis le début d'un consensus entre autorités coutumières, élus et Parc : elle initie la construction d'une démarche de concertation territoriale.
- La convention permet de faire le(s) bilan(s). Ce bilan permet ensuite de comparer entre les territoires, de faire des parallèles sur la réussite ou l'échec des projets, sur les financements, etc.
- Elle donne et force à une continuité/assiduité :
 - En cas de changement de personnel sur un projet ou dans l'équipe projet.
 - Elle évite qu'on abandonne trop vite/facilement les projets (découragement en cas d'échecs au démarrage par exemple).
- Elle a été source d'un gain d'implication et d'autonomie pour la Mairie :
 - Lui offre la possibilité de s'impliquer.
 - Permet une montée en autonomie de la commune pour piloter les projets.
- Elle permet de légitimer davantage le temps de travail que les agents passent sur chaque territoire.
- Elle est un outil de communication avec la population (sur les actions que le PAG et la commune réalisent) notamment lors du bilan ou du bilan mi-parcours (stand avec présentation de l'avancement des projets lors de la fête communale en 2019).
- Elle donne une valeur institutionnelle à l'action du PAG et de la Mairie puisqu'elle doit être une déclinaison de la Charte.

« La commune n'est plus seule, elle peut bénéficier d'un accompagnement et du « réseau Parc » pour les partenaires. »

« Un objet administratif pratique. »

B) Les défauts ou insuffisances de la convention

Quelques avis moins consensuels peuvent venir nuancer certains apports :

- Une convention qui ne donne pas une place suffisante aux projets culturels compte tenu de leur pertinence avec les attentes des habitants et les compétences propres à un Parc national. C'est un thème qui tient à cœur aux personnes interrogées vivant à Camopi ou Trois-Sauts : beaucoup d'entre eux ont affirmé l'importance de la transmission.

- Des mécanismes décisionnels entre la Mairie et le PAG ne sont pas encore pleinement efficaces : par exemple, la convention peut avoir eu comme effet de faire persévérer dans un projet dont la pertinence sur le territoire n'était pas avérée (c'est le revers de l'apport « continuité/assiduité »). Ex du projet Tourisme.

4.3. Le format a-t-il permis une mise en œuvre efficace et cohérente de la convention ?

Un consensus existe sur le fait que 3 ans est une durée adaptée pour la convention. Les interrogés considèrent que c'est la durée la mieux proportionnée pour faire le bilan, assez longue pour mettre en œuvre des projets importants et assez courte pour que les actions ne se diluent pas trop dans le temps. Si la durée de 3 ans est considérée comme la plus « optimale », elle est pourtant imparfaite selon de nombreux interrogés : en effet, il y a de fortes disparités entre les projets, dues à la pluralité des thèmes de la convention. Ainsi 3 ans n'est pas la durée idéale pour tous les projets (exemple de la partie déchets, assainissement et eau potable du projet *Services et Infrastructures* qui mériteraient de s'inscrire sur un temps bien plus long), mais convient pour la majorité d'entre eux (EEDD, échanges interculturels, activités jeunesse, artisanat...).

Il y a une absence de consensus sur le fait de considérer que la convention offre une certaine adaptabilité (le projet n'est pas « arrêté », il peut évoluer, l'échec fait partie du projet) ou au contraire, qu'elle donne une certaine rigidité à l'action (des livrables qui perdent leur actualité mais qui continuent jusqu'en fin de convention).

« Une 1^{ère} génération de conventions : avec des cahiers techniques très détaillés, c'est parfois même la bible des agents, mais c'est aussi parfois vite obsolète. »

Sur le nombre de projets inscrits, les avis ne sont pas non plus homogènes. Il y a une tendance des avis à considérer que 9 projets c'est trop, ou en tout cas qu'il faudrait peut-être moins de projets en quantité, ou alors se concentrer sur quelques grandes thématiques structurantes avec une approche plus qualitative (en y vouant plus de temps et de financement).

4.4. Une amélioration du partenariat entre le PAG et la Mairie ?

Le but de la « première génération » de convention était d'engager un dialogue et une collaboration. Cette collaboration et ce dialogue sont inégaux selon qu'ils ont eu lieu avec les agents de Mairie ou avec les élus. Globalement, deux élus ont été très impliqués : un sur le thème jeunesse mais surtout en début de convention, et une autre élue sur plusieurs thèmes.

« Le référent culturel me renvoyait au maire, et le maire me renvoyait au référent culturel. Le partenariat était parfois un peu symbolique. »

A) Ressenti des agents du PAG

Pour les agents du Parc la relation avec la Mairie sur le plan politique (et donc avec le maire ou les élus présents de 2016 à 2020) est considérée comme :

- « Insuffisante » (*plus d'un tiers des répondants*) : avec un manque de contacts et d'intérêt de la part de la Mairie. Certains élus découvraient leur fonction et le rôle du Parc. Cela traduit une demande d'explication, de communication.
- « Très mauvaise » (*plus d'un tiers des répondants*) : pas de relations, ni avec le siège, ni avec les agents de la DTO. Sentiment d'un manque de motivation de la part des élus.
- « Assez bonne » (*pour le reste des répondants*) : même si les relations partenariales sont un peu faussées il y a parfois de bonnes surprises. Cette réussite reste à chaque fois liée à une grande préparation de la DGS Mairie.

« On avait essayé de faire une réunion, et il n'y a pas un élu qui est venu, c'est très dur de mobiliser. »

« Le 1^{er} acteur du développement local c'est la commune. Mais la commune ne l'a pas toujours vu comme ça. »

« Diplomatie »

« Un lien lâche »

« À améliorer »

« Relation volatile, fragile. »

« Un dialogue difficile. »

« Pas de relations »

« Incompréhension »

« Diffus »,
« On y va par étape ».

« Une défiance qui reste »

Pour les agents du Parc, la relation avec la Mairie sur le plan technique (donc avec les agents et la DGS) est considérée comme :

- « Bonne » : surtout depuis 2016 grâce à l'arrivée d'une nouvelle DGS de la Mairie. Le lien avec la Mairie sur le plan technique est solide, avec un bon encadrement, en termes de suivi et de motivation, une forte disponibilité, et un bon relais au niveau technique avec les élus.
- « Très bonne » : une grande efficacité et de très bons rapports avec le PAG.



La plupart des agents se souvenaient difficilement de leur référent élu. Les agents n'ont pas toujours bien été présentés aux élus et le lien avec la DTO ne s'est pas toujours fait.

L'idée d'un renforcement de capacités des élus et de la Mairie avec la convention reste à nuancer. Il y a réellement eu une implication plus forte et en progrès de la commune sur certains projets, notamment la gragerie et l'ACI mais c'est surtout du fait de la nouvelle DGS Mairie.

B) Ressenti des agents de la Mairie

- « Très bonne » (2 répondants) : bon partenariat, personnes compétentes. Un réel sentiment de concertation par rapport à d'autres partenaires (demande d'avis sur les stratégies, une certaine honnêteté à dire ce qui fonctionne où ne fonctionne pas, à discuter des problèmes pour tenter de les résoudre, de l'entraide : lorsqu'il y a besoin de matériel on se prête les choses).

« Bonne communication. Il y a de l'entraide. »

« Sain »

« Il faut réfléchir aux modalités à revoir les échanges entre élus et agents du PAG. Effectivement les agents du PAG sont des techniciens qui attendent des réponses techniques claires, malheureusement les élus ne disposent pas de cette technicité, et ne comprennent pas non plus ce qui est attendu d'eux lors des réunions : restitution simple ? avis ? accord ? »

C) Ressenti des élus de la Mairie

- « En construction » (3 répondants) : cet avis est représentatif de l'avis des nouveaux élus de la commune qui ont encore peu de recul sur le partenariat avec le Parc. Au demeurant ils considèrent que les relations avec le Parc sont pour l'instant bonnes.
- « Moyen » (3 répondants) : manque de communication et de compréhension.

« Petite égalité de compréhension » « un dialogue qui commence. »

« Le PAG ne présente pas assez ce qu'il fait, le Parc je les ai vu que 2 fois, pour présenter aux élus. Ce n'est pas assez. »

D) Ressenti des Chefs coutumiers

A la question : « Le PAG / la Mairie prennent-ils assez en compte les chefs coutumiers ? »

« Oui » (2 répondants) :

« Ça va mais il faut plus nous solliciter et surtout en avance pour qu'on ait le temps de prévenir les habitants dans les villages » (1 répondants).

4.5. L'avis des partenaires sur le partenariat avec le PAG

Le PAG constitue pour les partenaires :

- Un appui logistique indispensable (pirogues, moyens d'échanges et d'accueil, hébergement en carbet à Trois-Sauts ou Camopi, mise en relation avec les acteurs locaux...).
- Un appui technique et financier (offre des échanges intéressants sur les différents points de vue).
- Un relais de communication.
- Un rôle très opérationnel (sur le terrain).
- Il y a une bonne relation entre les agents référents du siège et les partenaires.

« C'est la flexibilité qui fait le vrai pouvoir du Parc, surtout en termes de mutualisation des déplacements. Sans le PAG il n'y a rien qui se fait, ce n'est pas une entreprise de transports mais sans lui les projets ne se font pas. »

Néanmoins certains points négatifs ont été identifiés et méritent vigilance :

- Une mauvaise transmission / communication entre la DTO et le siège (ex : des malentendus sur la confirmation d'une pirogue disponible).
- La crainte ou le constat d'une réduction de la flexibilité du Parc dans la mise à disposition des locaux ou des trajets pirogues.
- Un besoin de clarification du rôle du PAG pour les partenaires : certains trouveraient utile d'avoir une convention bilatérale avec le PAG.

4.7. La convention a-t-elle facilité la recherche de financements, la mise en place de partenariats et la participation des acteurs ?

L'effet levier est de 10 € investis par les partenaires et la Mairie pour 1 € investi par le Parc. Pour 1€ investi par la Mairie 3€ ont été investis par les autres partenaires. La convention a donc permis de lever des financements. Néanmoins, l'effet levier pourrait être plus important.

Beaucoup font remarquer l'isolement de la commune, avec finalement peu d'acteurs institutionnels implantés localement (services de l'Etat, établissements publics...). Pour autant, certains acteurs associatifs et scolaires sont présents et en demande de partenariat (CFPPA, Kwala Faya, la CCEG...). Par ailleurs, d'autres acteurs émergent : création du Point Infos Jeunesse, l'association SOS jeunesse... et pourraient constituer des opportunités de partenariat pour la future convention.

De manière assez remarquable, certains projets ont mobilisé un nombre important de partenaires. C'est le cas des projets *Services et Infrastructures*, *Echanges interculturels* ou *Formations*. Pour certains il y a eu une mobilisation progressive des partenaires sur des projets comme l'ACI, en allant de petits partenaires au début, vers des plus « gros » partenaires, c'est-à-dire des partenaires institutionnels comme la préfecture, ou la DIECCTE. Mais ces mobilisations partenariales restent des coups de projecteurs pour eux, qu'il faut savoir entretenir et remobiliser régulièrement.

4.8. La convention a-t-elle été utilisée pour rendre compte des avancées, réalisations et résultats à la Mairie, aux habitants et aux partenaires ?

L'article 5 de la convention prévoit d'organiser « deux rencontres des parties [...] afin de réaliser un suivi de sa mise en œuvre, de procéder à d'éventuels ajustements et, le cas échéant, d'ajouter de nouvelles actions » ainsi qu'une réunion bilan. Ces modalités ont été respectées, avec la tenue de deux comités de pilotage de la convention en novembre 2017 et février 2019. La réunion de bilan a eu lieu en décembre 2020. Au total 3 réunions étaient prévues à minima pour discuter de ce bilan mais à cause d'un contexte sanitaire covid, seule une réunion a pu avoir lieu. Ce moment a néanmoins permis de rendre compte aux élus des avancées de la convention, et ceux-ci s'en sont trouvés globalement satisfaits même s'ils attendent plus de la future convention.

« Grâce au COPIL on a pu montrer à mi-parcours à la Mairie que le Parc ne « faisait pas rien » car c'était une constante dans le discours de la Mairie de dire « le Parc ne fait rien. »

Globalement les échanges sur la convention avec la Mairie ont été bien suivis et structurés : ils auraient pu être plus nombreux même si, selon l'appréciation des personnes interrogées, les moments clés ont eu lieu.

En revanche concernant l'information des partenaires, elle dépend de l'organisation de réunions pour chaque projet. Certains pilotes ont organisé des comités de pilotage des projets, permettant de rendre compte de l'avancée

du projet mais ce n'est pas le cas de tous les projets. Ceci a pu avoir des effets négatifs pour les partenaires comme pour les équipes projets qui n'ont pas réalisé de points assez réguliers sur l'avancement du projet.

4.9. Le format de la convention peut-il être amélioré ?

Dans cette partie les idées ont été regroupées par catégories pour faciliter la lecture. Il va sans dire qu'elles sont interconnectées et qu'une idée de changement sur le fond peut avoir un impact sur la forme, et vice-versa.

A) Sur le fond

- Continuer à recentrer l'action (*quantitatif*) : moins de projets (a minima ne pas en avoir plus).
- Parvenir à mieux calibrer la taille des projets (*qualitatif*) : qu'ils soient mieux proportionnés à la charge de travail qu'ils induisent pour les agents PAG et la Mairie (élus et agents). Il ne faut pas surestimer la capacité de l'établissement et de la Mairie.

Un équilibre est à trouver entre :

- ⇒ Avoir moins de projets ou des projets moins complexes : pas de changement dans les moyens humains.
- ⇒ Avoir plus de personnes en charge des actions.
- Il faudrait des objectifs un peu moins ambitieux, et plus réalistes et adaptés aux réalités du terrain (ex : tourisme)
- Veiller à ce que les projets de la convention répondent à un besoin réel identifié.
- Être dans des projets simples sur la convention d'application, surtout dans ce qu'on partage avec la commune : que les projets soient le plus lisibles possible par la commune.
- Ne pas inscrire sur la convention des actions dépendants de facteurs externes / ou de structures non signataires de la convention.

« J'ai l'impression qu'on saupoudre le territoire de projets. »

« Je suis partagé. Sur une durée de 3 ans on fait le constat de "on n'est pas allé au bout des actions", et si on choisissait plus longtemps (que 3 ans) on diluerait la mise en œuvre et le management des actions. »

« On a parfois une logique très technocratique : on écrit tout, et c'est peu robuste vu les aléas qu'on peut avoir sur ces communes. Il faut être un peu plus pragmatique. Essayer de ne pas y passer trop de temps, car après c'est du temps qu'on passe au détriment de la mise en œuvre des actions. »

B) Sur le format / la forme

- Une proposition d'ajustement a été faite pour répondre au problème d'une durée parfois insuffisante de la convention pour certains projets : inclure une clause de durée plus longue pour certains projets/actions, avec une échelle de temps intermédiaire pour les projets de moyens/long termes (entre 5 et 10 ans), surtout sur les infrastructures.
- Avoir un objectif commun pour les actions : inscrire la convention dans une vision de plus long terme (dans la temporalité de la Charte). Par exemple, sous la forme d'un programme d'actions (ou de grands objectifs d'orientation) qui se déroulerait sur plusieurs conventions avec un focus plus fort sur certaines thématiques centrales. Plusieurs conventions successives pourraient alors concourir à la réalisation de ce programme d'action local. Cela pourrait être le cas de thématiques comme *Formation* et *Jeunesse* où le flou est encore important concernant les moyens les plus pertinents pour les mettre en œuvre. Les livrables et les réalisations de ces projets ont donc été écrits comme un idéal mais sans savoir ce qui pourrait réellement se passer. Il faudrait ainsi conserver le fait de cadrer et de planifier ce que la Mairie et le Parc vont faire, mais en ayant certains projets plus ancrés dans leurs opportunités, qui sont variables et évoluent. Les projets très concrets et qui seront encore d'actualité peuvent être prolongés. Ceux moins opérationnels pourraient être intégrés comme des axes de travail (comme la jeunesse ou la vie associative...).
- Être réaliste dans la quantité de livrables attendus. Eviter aussi qu'ils se répètent.
 - Parvenir à des livrables clairs et nets, mais offrant une certaine marge d'adaptabilité. Veiller à les définir clairement mais sans trop détailler pour qu'ils puissent s'adapter aux évolutions de contexte. Bien préciser les termes utilisés et leur signification. (Ex : « *Accompagner un porteur de projet touristique* » : qu'entend-t-on par « *accompagnement* » : le rencontrer et voir s'il est intéressé par une aide du PAG ?

« Ne pas mettre de livrables juste pour dire qu'on va mettre des livrables ».

L'appuyer techniquement ? financièrement ? Les deux ? ...). Veiller à ne pas fixer un projet à un instant zéro alors que parfois la maturation n'est pas finie.

- Une convention proportionnée à l'implication des acteurs : des élus, des partenaires, des agents du Parc).
- Le format de la convention doit s'adapter spécifiquement à chaque commune.

C) Dans son élaboration

- Prendre davantage en compte les autorités coutumières dans la concertation ainsi que dans le processus de décision et de suivi des actions (le maire, les élus ou des agents locaux du PAG ne suffisent pas à être légitimes sur le territoire).
- Prendre davantage en compte une pluralité d'avis pour évaluer la pertinence d'un projet en construction : par exemple l'avis d'associations locales, d'ethnologues ou d'anthropologues spécialistes de Camopi et Trois-Sauts, l'avis des chefs coutumiers, l'avis d'experts sociologues, même psychologues.
- Avoir une prochaine convention qui soit plus participative dans sa construction et dans son animation. Permettant dès le début des interactions/échanges entre les élus et les techniciens du Parc, ou encore certains membres du CVL. Dès le début il faut travailler à créer ce lien entre élus et techniciens et à le maintenir dans le temps. Beaucoup d'agents étaient satisfaits de la méthode de concertation participative qui a été utilisée lors de l'élaboration de la dernière convention à Maripasoula et souhaiteraient que l'on s'en inspire pour la future convention à Camopi. Il faudra bien réfléchir en amont à la méthode utilisée pour faire des concertations, en évitant de parler d'aspects trop techniques. Proposer également à des habitants de s'investir sur le temps de la convention s'ils le souhaitent, en créant des référents CVL en plus des référents élus par exemple. Plus inclusive, la méthode participative jouerait en faveur de plus d'implication des habitants, permettant une plus forte appropriation des projets, du matériel et des infrastructures, et peut également contribuer à éviter de « faire à la place » des personnes.
- La méthode participative, en faisant émerger les thèmes directement des habitants, permet d'éviter l'écueil d'axer la future convention uniquement sur des projets déjà en cours.
- Mieux définir et co-construire avec l'élu référent ce qu'il souhaite faire, ce qu'il peut faire et ce qui l'intéresse. Lui restituer ses missions sous forme de fiches récapitulatives très simples.

« Il faudrait savoir c'est quoi les effets induits de ces projets. Impliquer davantage les acteurs de la communauté scientifique. Plutôt que d'être dans des pratiques « amateurs ». Notre ingénierie, nos façons de mener nos projets ne sont pas adaptées au territoire. On reproduit des erreurs qui ont déjà été faites dans le monde du développement. C'est le point de vigilance le plus important pour moi. »

« C'est un devoir d'établir un dialogue avec les chefferies coutumières : le code de l'environnement ne nous y astreint pas, mais le fait qu'on est sur un territoire de Nations amérindiennes nous y oblige. »

« Il faut qu'on arrête de se croire légitime en tout. Il faut essayer d'être à l'écoute de la population même si ça fait mal, et ne pas s'acharner sur des choses que la population ne veut pas. Je pense que le jour où il y a un « vrai » projet qui va sortir, c'est le jour où ce n'est pas nous qui allons le proposer, mais où ce sera vraiment des habitants qui viennent vers nous et diront : « on veut ça. »

« Trouver un équilibre entre « j'écoute », et « je dois prendre des décisions ». Travailler « façon Parc » avec les partenaires, c'est-à-dire trouver des moyens détournés pour aider à la réalisation des projets même lorsque c'est un peu hors de ses compétences. »

D) Dans sa mise en œuvre

- Intégrer les autorités coutumières sur la durée (cf. plus haut).
- Respecter davantage la priorité des projets pour être cohérent, et clarifier le poids que l'on met dans le projet « convention » par rapport aux projets « hors convention. » En effet il y a une impression générale que certains projets hors convention sont moins valorisés et moins visibles pour la Mairie et les habitants alors que les agents y ont également passé un temps important. Le bilan réalisé joue d'ailleurs en faveur du coup de projecteur donné aux projets de la convention : une proposition est également d'intégrer davantage les projets « hors convention » au bilan.
- Réfléchir sur comment mieux valoriser et communiquer sur certains projets (les moins visibles, moins concrets, actions plus petites, comme la recherche, les activités avec les scolaires) : être imaginatif sur des outils de restitutions intéressants, des moments d'échanges.
- Veiller à assurer continuité du lien élus référents/agent pilote lors de changement de contexte (changement d'élus, d'agent PAG...).
- Être plus souple dans les critères de soutien / d'accompagnement des porteurs de projets. C'est un bon vecteur pour motiver la jeunesse et il mériterait d'être mobilisé de manière plus large, afin d'encourager les jeunes quelle que soit la thématique. Spécifiquement sur Camopi, il y a si peu de projets ou d'initiatives, qu'il faut soutenir les initiatives des jeunes mêmes lorsqu'elles ont un lien plus éloigné des thèmes traditionnels d'un Parc national.

« Le PAG est mal perçu à Camopi, je ne sais pas pourquoi. Peut-être car il y a réalisé beaucoup de consultations et qu'ils ne se comprennent pas ? Le PAG doit être plus accessible à la population, communiquer sur ce qui a été fait. Ils sont saoulés d'être consultés. »

E) Sur son bilan

- Faire un bilan annuel des projets de la convention (réalisé par les équipes projets, et dans l'idéal l' élu référent) et/ou avoir des évaluations intermédiaires plus fréquentes :
- Être optimiste : c'est la perception de l'évaluation qui est intéressante.

« Ce qu'il ne faut pas, c'est considérer que c'est un échec si au bout de 3 ans tous les livrables ne sont pas réalisés. Ce qui n'a été réalisé nous a fait réfléchir. »

5. Q5. Quelles conclusions et recommandations pour la suite ?

5.1. Les recommandations formulées par les agents du Parc amazonien et la Mairie

Apprendre de ses erreurs et capitaliser sur le passé

1. Bien définir le cadre dès l'origine du projet.

- Prendre le temps de définir les failles, les craintes, les risques.
- Prévoir les réponses possibles aux freins et menaces identifiés.

2. Bien définir et clarifier régulièrement le rôle de chacun dans les équipes.

- Eviter le « copilotage » sur les projets
- Veiller à impliquer les thématiciens lors des réunions de pilotage qui cadrent les projets.

3. Capitaliser sur le passé et focaliser/continuer sur les projets sur lesquels le PAG a été pertinent.

- Exemples : les thèmes comme « valorisation de la culture », les ateliers d'artisanat à l'école, contes et livre de contes (très cités par les répondants), créer une filière locale autour de ressources naturelles...

4. Utiliser/intégrer les conclusions de Terra Maka'andi dans la future convention.

- Notamment, capitaliser sur ce travail de concertation (de nombreuses idées sans liens directs avec Terra Maka'andi sont remontées, elles pourraient servir de matière première pour élaborer les projets à venir). Cela permettrait d'éviter de "sur-concerter".
- A cause de la crise du Covid, le projet Terra Maka'andi ne pourra pas être finalisé comme prévu initialement. Un projet ou des actions « purement » Terra Maka'andi inscrites à la convention permettraient d'assurer une continuité au projet, qui a de bons retours, notamment à Trois-Sauts.

Faire moins mais faire mieux

5. Engager une réflexion sur la méthode d'élaboration des projets de la convention.

- Prendre le temps de réfléchir aux orientations globales des projets qui sont menés, aux axes stratégiques des actions, à des actions de plus long terme, plus structurantes.
- Accepter d'abandonner certains thèmes ou sujets sur Camopi / Trois-Sauts si ces sujets intéressent peu les habitants. Ne pas s'acharner quand on voit que quelque chose ne fonctionne pas.
- Accepter qu'on ne fera pas toujours du collectif.
- Faire moins de projets à Camopi, mais les faire mieux : les finir, les réussir, les faire durer, créer des restitutions, capitaliser....
- Prendre le temps. Poser dès le départ ce principe que ça ira lentement quoi qu'on fasse. Vouloir imposer la rapidité à Camopi, c'est vouloir imposer un mode d'être et de fonctionnement qui ne correspond pas aux populations.

6. Améliorer la concertation

- Mieux évaluer l'intérêt en amont et la motivation réelle des personnes : prendre par exemple des indicateurs comme le nombre de participants aux réunions, aux formations...
- Être clair sur ce qui relève de la concertation, de la consultation, d'une participation.
- Elaborer une méthode claire et simple de concertation (noter ce qui est fait pour élaborer le projet, quels types de réunions, quelles animations ont été utilisées). Cela permettrait de disposer d'une méthode de concertation « Parc » qu'on enrichit ou modifie au fil des conventions selon les retours d'expériences. Cette méthode pourrait être transversale au Parc pour les conventions, en portant des spécificités selon les territoires.

7. Avoir des projets avec encore plus d'actions concrètes et visibles : le territoire de Camopi a besoin de réalisations, de résultats, de formes de changement.

- Avoir par exemple des livrables qui parlent davantage à la population car on constate qu'une partie des habitants ne comprend pas ou ignore ce que fait le Parc.

8. Être plus vigilant dans la méthode lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets

- Veiller à s'inspirer davantage des modes de fonctionnement des populations : par exemple de l'EEDD qui s'inspire de la pédagogie/méthodologie d'apprentissage "amérindienne" axée sur l'observation, faire des cachiris lors des réunions, évènements. Aller dans tous les villages lorsqu'on présente une action et pas uniquement dans le bourg. Veiller à relancer les personnes la veille ou quelques jours avant un grand évènement, ou toute action qui nécessite la participation de certains habitants. Eviter les interventions pouvant être ressenties comme moralisatrice ou paternaliste « nous on va vous apprendre quelque chose ». Poursuivre la progression des méthodes participatives.
- Le fait de connaître et comprendre la culture Teko et Wayāpi relève aujourd'hui de la bonne volonté des agents. Il serait possible de faire une petite formation sur une journée (co-animée avec un des agents en local et un ethnologue par exemple) pour les nouveaux arrivants au Parc (métros, créoles, étrangers aux territoires de l'intérieur) qui explicite le fonctionnement dans les villages et les choses à savoir sur la culture Teko ou Wayāpi (par ex les nuances lorsqu'on est une femme ou un homme, etc).

Être plus proche du territoire et de ses habitants

9. Passer plus de temps sur le territoire en prenant le temps

- Faire moins de missions mais des missions plus longues : tenter au maximum de passer du temps dans le village pour se faire connaître des habitants, en prenant son temps. Prendre un temps spécial pour s'immerger dans la population, faire des cachiris, s'intéresser aux personnes de manière personnelle... accepter que ces moments ne sont pas directement du travail mais qu'ils participent à mieux être compris des gens ou à mieux comprendre le territoire. Lorsque les gens ne nous connaissent/reconnaissent pas : il y a moins d'intérêt pour eux d'échanger avec nous, de s'intéresser à notre projet. Sur 3 jours, les gens ne sont pas forcément disponibles et surtout pas prioritairement disponibles à rencontrer des gens qu'ils ne connaissent pas. Un séjour de 3 jours à Camopi, c'est également insuffisant pour se rendre compte des conditions de travail des collègues, qui influent notamment sur la mise en œuvre des projets
- A terme, réfléchir à des transferts du siège aux délégations de postes de chargés de mission : cette évaluation rejoint en ce sens le constat déjà élaboré par BRL²⁰. Ces postes peuvent demeurer mobiles avec les autres délégations mais en axant les thématiques avec la commune pour laquelle c'est le plus pertinent (par exemple le chargé de tourisme à Saül, le chargé de mission culture à Camopi, le chargé de mission artisanat sur le Maroni, etc.)

« Ici tout ce que tu veux faire sur le littoral ça prend 2 fois plus de temps. »

Mieux anticiper et organiser la recherche de financements

10. Renforcer la recherche de financements extérieurs par le Parc.

- Anticiper dès la convention des idées de financement du projet. Ex : on aurait pu réfléchir au financement des panneaux photovoltaïques par l'Etat ou l'UE, au financement du projet jeunesse par la CAF...
- Trouver un autre partenaire purement financeur (en plus du Parc).

Renforcer et améliorer le dialogue et la communication

11. Ecouter davantage et surtout *mieux* la population

- Comprendre ce qui la motiverait réellement en passant plus de temps informel sur le territoire avec les habitants,
- Prendre un temps spécial pour mieux expliquer en quoi consiste l'aide du Parc pour éviter que les gens ne se fassent de fausses idées : demander l'aide du Parc est souvent perçu comme compliqué et contraignant pour les porteurs de projet.
- Veiller à n'oublier personne dans les acteurs.

²⁰ *Evaluation intermédiaire de la Charte du Parc Amazonien de Guyane, Rapport d'évaluation, BRL Ingénierie, Août 2019, p.140.*

- Faire attention à ne pas trop solliciter les gens de Camopi
- Veiller à présenter l'ensemble des projets aux chefs coutumiers.
- Il est également pertinent de rencontrer les chefs de village.

12. Renforcer les relations avec la nouvelle équipe municipale

- Faire les choses main dans la main avec les élus
- Définir avec eux ce qu'ils veulent et peuvent faire dans le projet (même si ce sont de petites actions symboliques). Par exemple, s'il y a besoin de faire une réunion pour un projet, l'élu s'engage à dire que la réunion d'habitant se fait chez lui lors d'un cachiri, etc. Cela pourrait être les élus qui vont à la rencontre des habitants, leur demander un compte rendu sur l'avancée du projet (atouts, faiblesses, recommandations de l'élu), etc. Il est réellement nécessaire d'explicitier aux élus ce que signifie être "réfèrent" pour eux en leur expliquant les actions précises que l'on attend d'eux en tant que "réfèrent" d'un projet (sinon ce statut de réfèrent est purement symbolique).
- Maintenir le lien dans la durée (réunions, rencontres avec l'équipe projet).

« On va être en face d'une équipe avec une jeunesse politique. C'est très intéressant et positif le renouveau. Il faut aussi intégrer les incompréhensions sur les rôles de chacun. Un processus de formation à ce qu'il faut faire quand on est élu. Etre dans une très bonne explication. Dire bien « nous le parc nos compétences c'est ça, et ce n'est pas ça ». Poser le décor (c'est important) pour la prochaine convention. »

13. Un rôle d'explication à poursuivre et à renforcer.

- Clarifier et expliciter les prérogatives et compétences de chaque acteur (pédagogie). Un travail d'explication qui vaut pour le PAG lui-même, et le Parc doit également clarifier ce qu'il attend de la commune car relevant de ses compétences.
- Demander à la commune ce qu'elle souhaite mais en étant clair sur ce que l'on refuse.
- Un vrai sujet sur la chasse et la pêche : un travail de fond est à poursuivre (communiquer avec des ateliers, avec des affiches : qu'est-ce que le Parc interdit réellement ? Lien avec Terra Maka'andi.)
- Les Teko et les Wayāpi sont des sociétés de cultures orales : faire des affiches est utile mais jamais suffisant pour lancer un événement ou une réunion/concertation : il faut aller parler aux gens, passer dans les villages, etc.

“Le permis de chasse, après ce sera le permis bateau. Choses négatives pour les habitants et le PAG participe à ça. »

« De grosses aberrations administratives se préparent, qui suscitent des craintes : on va devoir faire passer leur permis (et payer) au piroguiers. : le parc peut-il faire quelque chose pour ça ? »

14. Renforcer le lien entre les partenaires et les agents en local.

- Réaliser des ateliers / discussions dès l'élaboration de la convention
- Réaliser au moins une fois par an une réunion par projets avec tous les partenaires (pour informer, concerter, faire le bilan).
- Mieux communiquer sur « qui fait quoi ? » ; « à qui s'adresser ? » à la DTO.
- Communiquer bien plus à la population / aux élus : encore de la pédagogie, de l'explication, quitte à se répéter. Réfléchir au fait d'utiliser des mots et un vocabulaire simple. Réfléchir à cette méthode de vulgarisation.

15. Terminer la communication liée au bilan de la convention

Si jamais le contexte sanitaire (covid) le permet : à partir de mi-octobre les entretiens individuels avec les habitants ont également pris la forme d'une restitution qui permettait d'enrichir l'échange et d'avoir des réactions sur les projets (affiches plastifiées avec les photos issues des projets). Il faut continuer à communiquer sur ces actions, car avec la covid, la restitution qui devait être réalisée au cours de ce stage n'a pas pu être faites dans de bonnes conditions. Or, elle est réellement essentielle (compte tenu du fait que les habitants de Camopi, pour certains, ne connaissent réellement pas bien ce qu'a fait le Parc. Cela participe également au fait de communiquer sur « quelles sont les compétences du Parc », quelles thématiques, quels types d'actions le Parc fait déjà, et peut encore faire.

« On a l'impression que le Parc amazonien ne fait pas grand-chose on sait pas trop ce qu'il fait parfois. »

Des rééquilibrages en interne, de la DTO au siège

16. La DTO doit travailler davantage en équipe

- Organisation d'ateliers, de discussions pour créer une cohésion de groupe.
- Faire une réunion sur le modèle du « café du parc » tous les lundis (bien définir qui fait quoi)
- Faire des petits événements ensemble (comme l'amicale).

17. Renforcer l'accompagnement par les agents de la DTO des nouveaux arrivants, agents ou partenaires sur Camopi.

- Un temps dédié doit y être voué dans leur emploi du temps.

18. Permettre un meilleur investissement et une meilleure prise d'initiatives des agents de la DTO dans l'émergence et la mise en œuvre des projets.

- Les impliquer davantage, leur donner plus de responsabilité, en partant aussi de leurs idées.
- Réfléchir à des moyens de s'organiser et de communiquer qui favorisent cette implication.

19. La responsable développement de la DTO a trop de missions. C'est un point qui nécessite une réflexion à l'échelle du management pour proposer des solutions adaptées (l'audit organisationnel en cours fin 2020 pourrait proposer des recommandations plus poussées).

- Partage de ses missions avec d'autres agents,
- Réorientation d'un poste sur la DTO,
- Appui par des stagiaires ou services civiques supplémentaires,
- Renforcement de compétences des autres agents de la DTO : qu'ils soient plus accompagnés par les agents du siège...).

20. S'appuyer davantage sur l'équipe de Trois-Sauts et pas uniquement sur celle de Camopi.

- Aller davantage à Trois-Sauts, les solliciter davantage sur les projets. Il y a en effet plus de savoirs conservés à Trois-Sauts, raison pour laquelle la convention pourrait se donner davantage d'objectifs là-bas sur la culture.
- Bien définir dans les fiches projets ce qui se fait à Camopi et ce qui se fait à Trois-Sauts.

21. Les agents du siège doivent être plus à l'écoute des agents de terrain.

5.2. Les recommandations formulées par les partenaires

22. Dans l'ensemble, les partenaires souhaiteraient être davantage sollicités et associés sur la future convention

- Veiller à avoir avec eux des échanges et contacts plus régulier.
- Dans ce cadre, certains partenaires trouveraient utile de conventionner avec le PAG afin de bien clarifier en quoi consiste l'appui du PAG (logistique, financier, technique...).
- Clarifier et communiquer aux partenaires le « qui fait quoi » à la DTO: à qui peut-on ou doit-on s'adresser en cas de problèmes ?

23. Le PAG doit continuer d'être dans l'expérimentation de choses nouvelles qui cherchent à dépasser les blocages et complication liés au territoire (Ex : projet des écocarbets).

24. Autonomiser les acteurs du territoire de manière progressive et adaptée au contexte

- Souhait des partenaires que le Parc puisse continuer le prêt de matériel et l'aide logistique.
- Le Parc doit veiller à ne pas se désengager de manière trop abrupte dans son appui, surtout envers de petites structures qui ont des moyens financiers restreints.
- Continuer d'accompagner et de ne pas « faire à la place » afin de faire monter les acteurs en compétences.

25. Continuer de communiquer avec les collectivités et d'agir en toute transparence avec les services de l'Etat.

26. Réfléchir à des ajustements sur une meilleure mutualisation des moyens humains et matériels entre la Mairie et le Parc.

- Cela pourrait faire l'objet d'un paragraphe spécial au sein de la future convention.

6. Perspectives : quels axes pour la future convention ?

6.1. Perspectives générales

- Réflexions de la Mairie sur la séparation de Camopi et Trois-Sauts en deux communes distinctes.
- Cellule d'ingénierie des Communes de l'intérieur hébergée au Parc amazonien et piloté par la préfecture.
- Création de la coopérative d'activités et d'emplois
- Fin du programme Terra Maka'andi.

6.2. Perspectives par thématiques

Lors des entretiens, les personnes interviewées ont été interrogées sur les thèmes à privilégier pour la future convention. Sur l'ensemble des personnes interrogées, deux tendances se font sentir :

Les thématiques à approfondir, à développer, à poursuivre...

Thématique culturelle

Cette thématique et les différentes formes qu'elle peut prendre (valorisation, sauvegarde, transmission, échanges culturels) pourraient prendre une place plus prépondérante dans les actions de la future convention à Camopi. En effet, les habitants sont réellement intéressés par ces questions et ce type d'actions est en accord total avec les objectifs de la Charte et les missions d'un Parc national.

Questions à approfondir :

- Transmettre, restituer et valoriser/utiliser les travaux de recherche pour les habitants.
- Poursuivre ou développer d'avantage les ateliers de transmission (arouman, coton, d'autres ? perles), les ateliers contes...
- Continuer les échanges interculturels avec des associations et artistes (danses, théâtres, etc.) : mais mieux communiquer dessus.

Thématique artisanat

- L'artisanat est un sujet transversal : réussir à ce que les deux services (SDD et PNC) soient impliqués, avoir une partie du projet sur la transmission et la valorisation et l'autre plus économique axée sur le développement d'une filière.
- La possibilité d'avoir enfin un lieu de vente ou d'exposition pour l'artisanat qui sera hébergé dans la nouvelle Maison du Parc à Camopi
- Un agent (siège ou DTO) spécialisé sur l'artisanat ?

Thématique formations et insertion professionnelle

Un poste au PAG est désormais réorienté sur ces thématiques au Service développement durable (sujets d'insertion, de développement économique, d'emploi et sur le CVL...), ce qui devrait agir comme un levier pour mettre en œuvre ces actions.

- Réaliser enfin le diagnostic territorial qui devait être la première action de la convention sur ce thème.
- Poursuivre les ACI et réfléchir à d'autres modèles d'insertion qui seraient adaptés au territoire et à la population.
- Intégrer l'animation de la CAE (Coopérative d'Activité et d'Emploi) à la convention
- Ouvrir un ACI d'animation à l'image de KAMI Animation à Taluen (possibilité d'accompagner l'association Kamopi Wann) et s'inspirer de la spécialisation créée en artisanat pour le BAFA par exemple (permet de travailler sur les savoirs de bases et permettrait d'impliquer des femmes).

La CAE c'est quoi ?

La Coopérative d'Activités et d'Emplois est une entreprise partagée qui permet à des personnes de créer une activité sans créer d'entreprises. C'est une Société Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) Sont à la disposition des associés : un SIRET, un service de comptabilité, un accompagnement sur les démarches administratives.

Ce dispositif de mise en commun permet à des personnes qui ne connaissent pas toute la logique administrative, financière, de gestion et de projection dans le temps nécessaire à la création d'une entreprise de créer leur activité en bénéficiant d'un appui sur ces points (sauf les assurances qui incombent aux associés de la CAE). Elle offre beaucoup de flexibilité et s'adapte en cela plus aux activités déjà existantes sur le territoire : il n'y a pas d'exigence de temps de travail ce qui permet à chacun de développer son activité dans les modalités qu'ils souhaitent tant que son activité est rentable.

L'entrée dans la CAE se fait en 3 étapes : 1ère étape de test d'activité, si le test est concluant on devient salarié-entrepreneur, et enfin : on devient associé c'est-à-dire copropriétaire de cette entreprise partagée.

Encore au stade d'une association (de préfiguration), elle devrait passer au stade de Coopérative prochainement. Le Parc et la Mairie sont membres fondateurs et ensuite cela va être une identité autonome

L'objectif est que la majorité du pouvoir de décision repose sur les salariés.

L'ensemble des résultats sera mis en fond de réserve impartageable. Possibilité d'imaginer une coopérative jeunesse et services CIJ comme cela existe au Québec, avec une entrée jeunesse importante (voir avec le PIJ).

Thématique EEDD

- Une valorisation de la conception amérindienne de la nature et de l'environnement
- Approfondir le thème des déchets avec la relance d'actions concrètes et qui durent dans le temps : ramassage des piles, recyclage des cannettes, des bouteilles, mayouris déchets...

Les thématiques dont les orientations et objectifs doivent évoluer, être questionnés...

Thématique agricole

- Réorienter ce thème de l'agriculture vers des projets avec une entrée culturelle ? (Ex : projet similaire au projet diversité du manioc : de nombreux répondant(e)s trouveraient utile de faire d'autres livrets de ce type par exemple sur les ignames, les patates douces, d'autres plantes très utilisées, ou par exemple sur les espèces protégées... en en faisant par exemple un outil pédagogique utilisable aussi par l'école.
- L'action du Parc doit-elle aller davantage vers la création de filières nouvelles ou vers la transmission et la sauvegarde de certaines pratiques agricoles ?

Thématique tourisme

- Un thème à questionner : la prochaine convention doit-elle porter un projet tourisme ? Les habitants, la Mairie, les Chefs coutumiers le souhaitent-ils vraiment ? Des actions liées à l'anticipation de l'impact de l'ouverture possible de l'aérodrome doivent continuer. La réflexion engagée sur « comment canaliser au mieux les touristes qui viennent déjà ou ceux qui pourraient arriver dans le futur » est nécessaire.
- Associer la CCEG sur ce thème : créer une interaction sur ce sujet. Le schéma touristique est en cours : le PAG n'a pas été consulté par le cabinet qui le réalise (Atout France).
- La nouvelle Mairie semble porter un intérêt fort pour le tourisme axé sur la valorisation et la présentation de la culture, de l'artisanat ou du mode de vie des communautés Teko et Wayāpi. Est-il nécessaire d'avoir un projet tourisme à part entière ou bien des actions à vocations touristiques peuvent-elles être présentes dans chaque thématiques (artisanat, culture, agriculture, formations pour les jeunes, etc.) ?

Les actions qui doivent continuer mais n'ont pas nécessairement besoin d'être présents dans la nouvelle convention (ou qui sont déjà hors convention) :

Activités jeunesse

- Poursuivre l'AAP. Et mettre en œuvre les "leçon à retenir" de la fiche bilan 3 "projet jeunesse"

Infrastructures et services

- Ce projet qui n'est normalement pas du ressort d'un Parc national pourrait ne pas être reconduit sur la prochaine convention grâce à la mise en place d'une plateforme d'appui aux collectivités territoriale par la préfecture avec une extension pour le Sud : la cellule d'ingénierie des communes de l'intérieur (qui sera hébergée par le Parc)
- Créer les conditions du changement, ne plus être acteur direct mais se repositionner sur la formulation d'avis d'opportunité, techniques et réglementaires. Le PAG doit avoir une fonction de support et d'appui, de consultation, d'expertise pour la commune.
- Malgré tout et même si cela est hors des compétences d'un Parc national : tant que la problématique des financements n'est pas résolue, l'appui du PAG est attendu sur la thématique déchet (problèmes sanitaires et environnementaux).

Les risques identifiés

Un problème récurrent d'entretien sur les constructions.

- L'entretien n'est jamais chiffré et pris en compte dans les projets. La Mairie s'est parfois engagée à entretenir les carbets et autres infrastructures mais ce n'est pas toujours fait ce qui entraîne à terme une détérioration des infrastructures (Ex du carbet communautaire à Yawapa). Cela est à prendre en compte pour la suite des carbets grageries ou pour d'autres infrastructures qui pourraient être issues de la future convention.

PARTIE II

BILAN ÉVALUATIF DÉTAILLÉ PAR PROJET

1. Bilan de projet : Accompagnement de la structuration de l'offre touristique sur la commune

Rappel des objectifs fixés dans la convention

Développer un tourisme durable et un éco-tourisme sur Camopi qui contribue au développement socio-économique local à travers quatre objectifs :

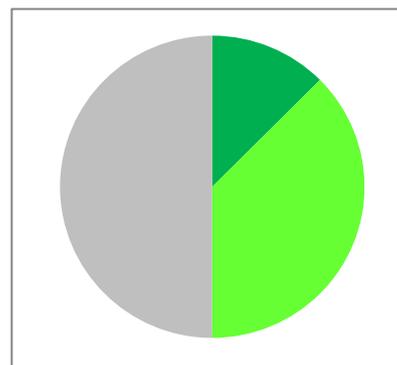
-  • Développer et valoriser une offre de circuits et d'hébergement/restauration de qualité.
-  • Rendre disponible une offre de guidage et d'information touristique locale de qualité et répondant aux attentes
-  • Développer le tourisme culturel à travers la découverte de l'artisanat et de la culture Wayāpi et Teko, dans le respect des communautés locales
-  • Promouvoir de manière adaptée et efficace la destination Camopi dans le cadre de l'offre touristique sur les territoires du PAG

Chiffres clés

- Un guide de bonne conduite « recommandations à l'attention des visiteurs »
- Le sentier Mémora, bientôt exploitable pour du tourisme (manque deux passerelles)
- Des formations « guidage » pour une douzaine de jeunes de Camopi était prévues sur le temps de la convention (mais non réalisées) : une a eu lieu à Maripasoula en 2016, sa suite a été reportée à décembre 2020 à cause de la Covid-19 : 5 jours de formations prévus).

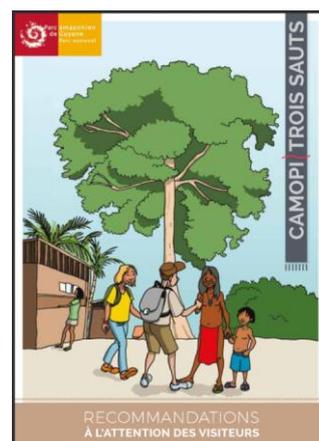
État des différents livrables prévus

Livrables prévus à la convention	Bilan
1- Sentiers proche bourg opérationnels (bourg, montagne Alikéné, Crique Diamant)	Non réalisé
2 - Mémora exploitable pour prestataire touristique	Réalisé en partie
3 - Formation guidage réalisée (phase 1)	Non réalisé
4 - Aménagement du sentier des Emerillons	Non réalisé
5 - 3 porteurs de projet touristique accompagnés	Réalisé en partie
6 - Supports de communication créés	Réalisé
7 - Formation des agents pour l'accueil des visiteurs	Réalisé
8 - Espace de vente pour les artisans (maison PAG)	Non réalisé



Ce projet était très ambitieux dans un contexte difficile (acceptabilité des chefs coutumiers, des habitants...). Des ateliers participatifs ont été organisés autour du guide de bonne conduite fin 2017. Le guide a été édité et diffusé en 2018. Il est aujourd'hui d'avantage utilisé par les personnes qui viennent pour des raisons professionnelles (administration, association, entreprises...) que par les touristes, le tourisme étant encore peu développé à Camopi. Il est systématiquement distribué par la préfecture lors d'une demande d'accès en ZAR. Bien que ce livret soit dédié à un public extérieur, il a été apprécié des élus et habitants de Camopi, car il leur permet de mieux savoir comment se comporter avec les touristes. D'autres communes du Parc ont d'ailleurs souhaité s'emparer de cet outil et le dupliquer. En janvier 2019 des ateliers ont été à nouveau réalisés pour définir avec les habitants quel projet de tourisme ils souhaitaient.

Lors du comité de pilotage de 2017, 3 sites ont été proposés par la Mairie pour l'aménagement d'un sentier proche bourg. Un travail de repérage a été réalisé par le Parc pour chaque site. Des problèmes de conflit d'usage (chasse, proximité des habitations...) ont émergé sur les 2 sentiers les plus proches du bourg. En 2019, le comité de pilotage Parc-Mairie a donc acté l'aménagement du site Alikéné, le plus éloigné des 3. Néanmoins, lors d'un échange avec le directeur du PAG, le chef coutumier Teko a exprimé des réticences puis un refus clair vis-à-vis de l'aménagement du site Alikéné, qui a finalement été abandonné. Le site de Mémora, beaucoup plus éloigné des lieux de vie, n'a pas connu ces difficultés et fait l'objet d'un aménagement en cours de finalisation. Le projet tourisme a été compliqué à mettre en œuvre car il ne fait pas consensus parmi les Camopiens. Il ne fait pas non plus consensus parmi les agents du Parc. Les consultations organisées avec la population ont fait émerger la certitude que c'est un tourisme limité et encadré qui doit avoir lieu s'il a lieu. Néanmoins des difficultés de communication (notamment avec les chefs coutumiers) ont conduit à s'engager sur des projets qui n'étaient pas désirés par les habitants (exemple d'Alikéné, peu fréquenté car sacré). Bien que réalisé partiellement, le projet n'a pas été sans effets. Il a fait prendre conscience de la nécessité de mieux associer les chefs coutumiers sur cette thématique clivante. Le guide de bonne conduite a permis de comprendre les réticences des habitants. A noter qu'à Trois-Sauts, la majorité des habitants ne souhaite pas sortir de la ZAR, ni avoir de tourisme.



Moyens humains et financiers engagés sur 4 ans (2016-2020)

	Moyens humains (hommes.jours)	Moyens financiers (euros)
PAG	50 h.j	5 358 €
Mairie	0	0

Perception des résultats par le Parc, la Mairie et ses partenaires

Ce projet est assez connu. 48% des personnes interrogées le connaissent. C'est le projet de la convention qui obtient le plus d'avis négatif (1/3 des répondants), 22% ont un avis mitigé, 1/4 en ont un avis positif. Les arguments mis en avant sont :

- Le fait qu'aucun sentier ne soit opérationnel à la fin de la convention.
- Un débat encore non résolu sur l'orientation à donner au tourisme à Camopi : un tourisme de loisirs et « de proximité », pour les habitants et professionnels (acteurs institutionnels de passage dans la commune) ; ou un tourisme « d'aventure » en zone cœur, loin du bourg et donc avec l'avantage de ne pas déranger les habitants, mais plus coûteux et s'adressant à un public peu nombreux extérieur au territoire (Ex : sentier des Emerillons).

Des divergences fortes entre d'un côté :

- Faire du tourisme parce que le PAG est un Parc national et que cela fait partie de ses missions emblématiques de rendre accessible des patrimoines remarquables.
- Faire du tourisme pour créer une activité et des emplois durables sur le territoire qui permettent aux jeunes de s'occuper sur la commune.

Et le fait que certains habitants ne veulent globalement pas de tourisme.

Facteurs de contraintes et de facilitations sur ce projet

Facteurs de facilitations :

- Un vivier de jeunes motivés/intéressés par les formations guidage.
- Une forte demande de tourisme ou d'activités de loisirs pour les personnes de passage ou séjournant pour raisons professionnelles dans le bourg.
- Un regard bénéfique des habitants vers le tourisme si celui-ci est pourvoyeur d'emplois locaux et d'activités.

Facteurs de contraintes :

- Il n'y a pas d'adhésion d'une partie de la population au tourisme (réticences voire une peur, surtout de la part des anciens).
- Un manque de légitimité suite à des défauts de concertation.
- Des incompréhensions chez les habitants malgré des ateliers réalisés : une confusion qui persiste entre « le PAG aide à se préparer à la venue des touristes car elle est inéluctable » et le PAG va « faire venir les touristes (en masse) ».
- Les habitants ont eu beaucoup d'expériences négatives avec les touristes (touristes peu respectueux, qui viennent plus pour faire du voyeurisme avec les communautés amérindiennes que pour voir la nature, touristes qui veulent de la gratuité ou font du marchandage...). La venue de 40 touristes du littoral (Konnet To Péyi) passant en forçant dans un village a renforcé la réticence de certains habitants.
- Certains habitants ne voient pas l'intérêt d'avoir des touristes (dérangement) s'il n'y a pas de possibilité de pouvoir en retirer un revenu économique direct.
- Difficulté pratique à terminer un sentier sans entrer dans un conflit d'usage de l'espace avec les habitants (zone de vie, abattis, lieu sacré...).
- Des modalités de copilotage qui n'ont pas fonctionné (interne PAG).
- Des facteurs extérieurs ont ralenti l'avancée du projet Mémora (le prestataire n'a toujours pas réalisé les passerelles commandées par le PAG).
- Un problème de transparence et de communication : ni les élus de la Mairie, ni les agents locaux du PAG n'avaient émis de réserves vis-à-vis de la proposition d'un sentier sur Alikéné, alors que le lieu était sacré (donnée découverte plus tard).

« Un changement entre ce que le PAG s'imaginait au moment de la signature de la convention (idée qu'il y avait une réelle demande) et la volonté réelle de la part des habitants. Aujourd'hui c'est la désillusion. Le thème du tourisme est devenu un sujet sensible avec les habitants »

« S'il n'y avait pas d'abattis dans le secteur Alikéné c'était bien pour une raison (site sacré). Il y a eu un manque de discernement du PAG. »

« Le Parc s'est un peu fourvoyé en campant sur ses positions de « on peut faire ça » ... Finalement on a changé de stratégie et on a redirigé les »

« On ne doit pas s'opposer aux autorités coutumières ou ne pas les consulter. En faisant la sourde oreille le Parc allait droit dans le mur. »

« On est en train de retravailler dessus, on doit changer notre fusil d'épaules. »

« Ce n'était pas une priorité de faire ce projet à Camopi. On a été très téléguidé par nos solutions pour leur inventer des problèmes. »

Leçons à retenir

- Prendre davantage en compte l'avis des chefs coutumiers ou même des anthropologues (ex : identification des lieux sacrés). Le chef coutumier ne peut pas donner une réponse immédiate lors d'une telle demande : il passe ensuite dans les villages pour demander leurs avis aux habitants. La demande aux chefs coutumiers doit donc se faire à minima en deux temps.
- Ne pas se reposer uniquement sur l'avis de la Mairie et sur l'avis des agents locaux (qui ne savent pas tout), ou l'avis de quelques habitants enthousiastes, surtout avec un contexte complexe de multiculturalité et de méfiance forte envers le tourisme.
- Aller davantage vers le qualitatif que le quantitatif. : ne pas augmenter la capacité d'accueil touristique, mais surtout assurer la qualité de la filière, avec peu de touristes, mais un tourisme qui respecte les habitants. L'enjeu est double : avoir d'un côté des visiteurs satisfaits, de l'autre des accueillants satisfaits.
- Dans le cadre d'une poursuite du projet : réaliser une cartographie des usages du territoire (sociaux, culturels, religieux...), qui identifie les sentiers pertinents d'abord sur ces critères puis seulement dans un second temps sur des critères esthétiques ou paysagers.

« Moi je ne veux pas de sentiers touristiques sur la Camopi [...] Les habitants proches d'Alikéné ils ne voulaient pas de touristes. Mais Mémora ça va. »

Perspectives

Être davantage dans le cadrage des flux, que dans le développement d'une offre touristique. Il est extrêmement important pour les Camopiens que les touristes ne soient pas trop nombreux et soient accompagnés. Il faut surtout les préparer à leur arrivée, former des personnes à l'accueil et l'accompagnement de ces touristes, notamment avec l'ouverture inéluctable de l'aérodrome de Camopi. Une « Charte éthique du guidage » est en préparation (démarche qualité).

Axer les efforts sur le développement d'un tourisme professionnel/administratif : faire en sorte que, à minima, les acteurs du littoral qui viennent sur Camopi pour le travail n'aillent pas dormir et manger à Vila Brazil.

Des panneaux reprenant les contenus du guide de recommandations aux visiteurs pourraient être implantés au débarcadère du bourg, au camp Mokata et au dégrad de Saut-Maripa. Les bureaux du Parc sont-ils un lieu d'accueil des touristes ? cet élément est à clarifier : il faudra sinon créer un lieu spécifique pour leur accueil.

Ce projet, difficile à faire avancer, ne fait pas l'unanimité : le tourisme doit-il faire partie des thèmes de la nouvelle convention ? La nouvelle Mairie porte un intérêt fort au tourisme : un poste de chargé de mission tourisme vient d'être ouvert, basé à Matoury, l'annexe Mairie de Camopi. La Mairie souhaite faire de cette mission tourisme une opportunité de valoriser les cultures teko et wayãpi auprès des personnes extérieures.

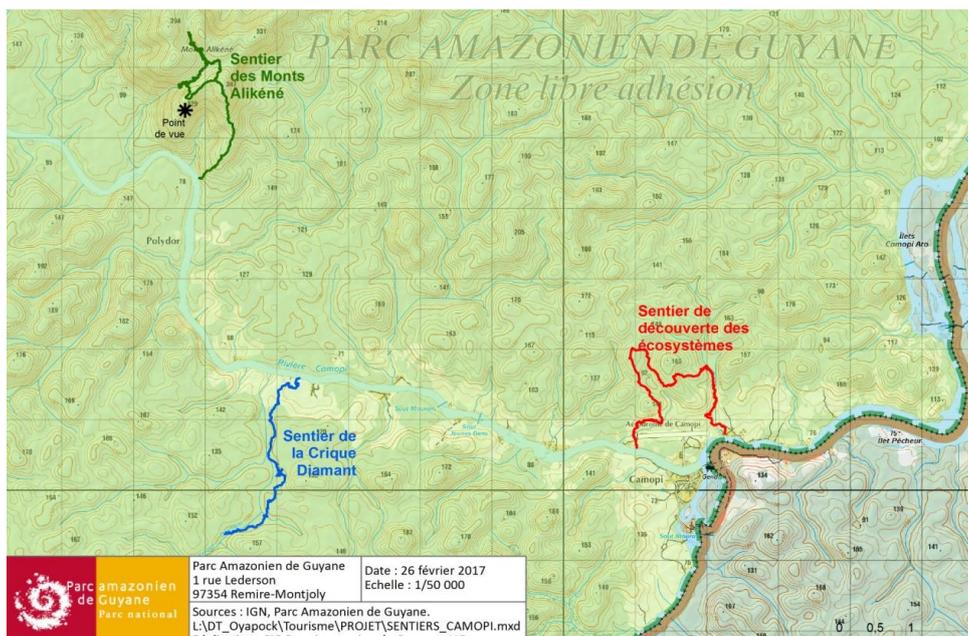
« C'est bien si ça fait du boulot pour les jeunes mais il faut que les touristes soient accompagnés. »

« Des choses se développent quand même dans la commune pour les touristes : avant y'avait pas Mariani, y'avait pas le resto de Nelly, y'avait pas le magasin de Mathilde, etc. Pour le tourisme il faudrait vraiment que les touristes aillent d'abord au Parc lorsqu'ils arrivent, pour qu'il puisse les guider. »

« Le tourisme c'est un sujet compliqué car beaucoup de règles à tenir à Camopi. Il faut expliquer de façon amérindienne. Au début les gens n'avaient vraiment pas compris et croyaient que le Parc allait ramener des gens exprès. Puis ils ont fait des réunions d'habitants et c'est allé un peu mieux. »

« La formation guidage ça fera des petits jobs, on n'essaie de faire rentrer les gens dans l'économie formelle. »

Les sentiers touristiques proposés par le PAG sur conseil de la commune



Ateliers de concertations / débats

Concours photo

1^{er} prix
un aller-retour
Camopi/Cayenne

2^e prix
un beau livre sur
«Les poissons d'eau
douce de Guyane»

**Quel tourisme à Camopi ?
Venez participer !**

- Débats / discussions
- Ateliers thématiques
- Projection de films
- Exposition et concours photos

Du 15 au 17 janvier 2019

Concours photo
Amenez votre plus belle photo prise à Camopi
avant le 14 janvier à la maison du Parc.
ou envoyer par mail : lolc.massue@guyane-parcnational.fr

© PAG

Formation « guidage » (en 2016, avant la convention).



2. Bilan de projet : Construction d'une offre de formation variée et délocalisée sur la commune

Rappel des objectifs fixés dans la convention

Renforcer les compétences locales et améliorer l'accès à l'emploi des Camopiens. Le but du projet est de mener au développement d'une offre de formation sur la commune permettant aux habitants de Camopi d'être en mesure de s'informer sur les formations qui existent et de se former, soit localement soit sur le littoral, tout en étant accompagnés en amont sur leur recherche et l'élaboration d'un projet professionnel en vue d'un choix et d'un suivi de formation adapté et efficace. Les objectifs étaient ainsi de :

-  • Faire émerger une offre de formation variée et adaptée au territoire
-  • Accompagner les apprenants dans leur Parcours de formation
-  • Favoriser la tenue de formations délocalisées sur Camopi

Chiffres clés

- 17 jeunes volontaires Camopiens formés en Multi techniques au RSMA de Saint-Jean du Maroni.
- 8 jeunes de Trois Sauts ont suivi une formation-action pour la construction de 2 passerelles en 2016
- 16 jeunes de Trois Sauts ont été embauchés pendant 6 mois par la mairie sur les chantiers de perfectionnement pour la construction de carbets et passerelles en 2017
- 16 jeunes de Camopi et Trois Sauts ont été embauchés pendant 2 ans et demi en insertion sur l'ACI KA'A Construction de juin 2018 à décembre 2020
- 2 personnes recrutées localement pour encadrer les jeunes de l'ACI Bois.
- Introduction d'un volet agricole dans l'ACI et Mise en place d'une parcelle de production agricole (2019).
- Recrutement de 4 CDDI²¹ sur l'atelier chantier d'insertion agricole (diplôme de CAP)
- Formations « semaines agricoles » (4ème et 3ème SEGPA) pendant deux semaines (RSMA)
- Formation guidage débutée avec 10 jeunes de Camopi.
- 7 « Kwalafaya Men » formés par l'association Kwalafaya sur l'Oyapock (3 à Camopi, 4 à Trois-Sauts) pour l'installation et la maintenance des équipements électriques (Programme *Mapock 2*).
- Un accompagnement socioprofessionnel (AKATI'J et Accompagnatrice Socio-Professionnelle de l'association Liane) ateliers thématiques, entretiens individuels, et une semaine de visite d'entreprises sur le littoral.

État des différents livrables prévus

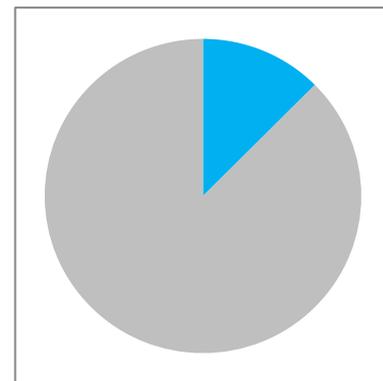
Livrables prévus à la convention	Bilan
1. Diagnostic des besoins	Non réalisé
2. Accompagnement à la mise en place de formation sur le territoire : formation aux premiers secours, code de la route, permis bateau, guidage, etc.	Non réalisé
3. Recueil de formation	Non réalisé
4. Calendrier des formations – catalogue des formations – passage de personnes ressources selon un calendrier (formation – orientation – accompagnement)	Non réalisé
5. Poste informatique « Orientation » - ressources papier disponibles	Non réalisé
6. Parcours accompagnement	Non réalisé
7. Formations organisées sur le territoire	Réalisé au-delà du prévu
8. Lieu équipé pour la formation	Non réalisé

²¹ CCDI : contrat à durée déterminée d'insertion.

Malgré un seul livrable réalisé sur huit, les trois objectifs du projet ont été atteints tout ou en partie grâce à la mise en œuvre de diverses formations organisées sur le territoire. Le choix du Parc a été de faire des choses très concrètes et opérationnelles sur ce projet : des choses visibles pour les habitants et désirées par la commune. Néanmoins, la fiche projet fixe des livrables auxquels ni la commune ni le PAG ne pouvaient répondre en termes de compétences et de moyens humains disponibles. La fiche projet est rapidement apparue trop ambitieuse et peu pragmatique vis-à-vis de la réalité du territoire et des attentes des élus, ce qui explique un niveau de réalisation des livrables aussi faible au bilan.

Pour autant, le seul livrable « formations organisées sur le territoire » a dépassé ses objectifs initiaux (notamment par l'ampleur du dispositif ACI, sa continuité après la convention, sa duplication sur le Maroni). Il a permis de mobiliser un nombre impressionnant d'acteurs, autant institutionnels (Etat, CTG, préfecture, CERMEPI, DIECCTE, CFPPA de Matiti, RSMA) qu'associatifs (APROSEP, dont GAIA puis LIANE, Kwala Faya²², AKATI'J) et ce, à différentes échelles (au niveau local avec l'implication des autorités coutumières jusqu'au niveau régional). Autre aspect positif : il a aussi mobilisé fortement la Mairie et le PAG, et a été initiateur d'un partenariat fort sur ce projet. Ainsi, le bilan de ce projet montre des réalisations importantes et originales qui ont permis d'apporter des formations sur le territoire d'une manière inédite : c'est une des premières fois que des jeunes de Camopi et Trois-Sauts ne sont pas obligés d'aller sur le littoral pour suivre une formation.

L'action emblématique de ce projet est l'ACI KA'A à la suite de laquelle a pu naître l'idée de lancer un volet agricole. Avec des débuts difficiles à cause de la Covid (de nombreuses interruptions obligeant à tout reprendre à zéro sur le terrain qui s'est enrichi) le volet agricole a enfin pu redémarrer en novembre 2020.



L'action « Atelier Chantier d'Insertion Bois » à Camopi et Trois Sauts

Le projet d'ACI Bois est une action d'envergure au regard du nombre de partenaires mobilisés. Il a fortement marqué les esprits par son originalité et son caractère inédit (c'est l'action la plus citée de la convention après la gragerie). C'est en effet le premier Atelier Chantier d'Insertion sur les territoires de Camopi Bourg et Trois-Sauts. C'est une action qui a fortement mobilisé la commune et le PAG. Le projet dégage un réel consensus vis-à-vis de sa pertinence : il répond au manque d'activité sur la commune et à la nécessité d'offrir des opportunités professionnelles à la jeunesse de Camopi et Trois-Sauts. De plus ces activités sont durables et trouvent des débouchés locaux sur des activités en demande (construction, alimentation).

L'ACI Bois s'est mis en place très progressivement : il a débuté par des actions de formation dans le domaine de la construction bois mises en place avec le RSMA. Par la suite, la commune de Camopi a souhaité valoriser et renforcer les compétences acquises par ces chantiers en lançant des chantiers pour la réalisation de plusieurs ouvrages à Trois Sauts (dispositifs de microprojets). Avec l'appui du Parc amazonien et du CFPPA, 18 habitants ont alors été recrutés par la commune pendant six mois sur un Chantier école pour la réalisation de deux ponts, deux passerelles, un carbet collectif et un ponton. Suite à diverses actions réalisées sur la commune de Camopi et Trois Sauts, le PAG et la Préfecture ont souhaité aller plus loin en proposant le premier Atelier Chantier d'Insertion sur ce territoire. Une autre conséquence a été la création par l'APROSEP d'une nouvelle filiale spécialisée dans l'accompagnement de projet pour les communes de l'intérieur : LIANE. Beaucoup tiennent à préciser la nature expérimentale de ce projet, qui démontre que des dispositifs d'insertion peuvent réussir à Camopi ou Trois-Sauts.

Le projet ne permet pas à ce stade de démontrer des résultats sur la filière économique (processus longs) mais démontre que les Camopiens peuvent accéder à des formations et diplômes reconnus. C'est une expérimentation réussie puisqu'elle a pu être dupliquée avec l'ouverture d'un volet agricole de l'ACI à Camopi ou l'ouverture d'autres ACI sur le Maroni.

« Dans ce projet, des côtés positifs et des côtés négatifs, on marche sur la crête, c'est difficile de trouver le juste équilibre : enclavement, multiculturalisme, multi-acteurs. »

« C'est un projet qui [...] a été fait avant d'être pensé. Tout s'est découvert sur le tas. »

« Nous on est allé progressivement, mais ensuite ils ont été propulsés peut-être un peu vite : les gars sur place, leur formation était trop importante par rapport à ce qu'ils ont besoin. »

« Réflexion sur un dispositif d'insertion local sur l'ensemble Guyane ? Le Parc est dans une plus-value propre au Parc, il est force d'expérimentation. »

« Est-ce que de répondre à une insertion et vraiment générer de l'activité économique en soi c'est l'objectif final des administrations ? Créer un modèle économique sur ces territoires alors qu'il n'est pas adapté, renforcer la commercialisation à tout va là-bas... est ce bien ? »

²² Devenu récemment une société coopérative.

Moyens humains et financiers engagés sur 4 ans (2016-2020)

	Moyens humains (hommes.jours)	Moyens financiers (euros)
Mairie	Coordination, adaptation des marchés publics	-
PAG	235	39 995
Etat	-	668 917
CTG	-	180 000
Aprosep	313	26 372
LEADER EST Guyane - CCEG	-	160 805
Uniformation	-	162 012
Fonds européens - FSE	-	72 000
RSMA (dont FSE)	474	242 600
Kwala Faya	10	8 760
TOTAL	1 033 h.j	1 561 461 €

Perception des résultats par le Parc, la Mairie et ses partenaires

« Concrètement, sur le volet formations on est loin de la fiche projet. »

« Pour les jeunes c'est vraiment bien qu'ils apprennent de nouvelles choses »

La partie ACI Bois avec KA'A Construction reste l'action la plus connue de ce projet. 65% des répondants l'ont citée et presque $\frac{3}{4}$ d'entre eux en ont un avis positif : c'est le projet « marquant » de la convention (souvent cité en premier par les répondants) qui trouvent l'action positive bien que certains répondants regrettent que la rémunération au sein d'un ACI soit aussi précaire aux vues de la pénibilité de ce type de travail (construction bois). Le reste des répondants a un avis mitigé (aucun avis négatif). 30% des avis positifs font référence aux autres actions que l'ACI Bois : c'est-à-dire le RSMA, les formations tourisme ou Kwala Faya. Les répondants identifient très bien que ce projet est lié au PAG.

Le volet agricole de l'ACI dispose d'un très bon accueil (lié aussi à sa nouveauté). Une certaine déception (des habitants, des jeunes de l'ACI ou bien de certains partenaires) a pu être causée par le fait que des attentes trop grandes se sont créées sur KA'A : notamment sur les retards pris sur des chantiers et car certaines personnes attendaient la création d'une activité pérenne alors que cet ACI a pour but premier d'offrir des formations. Un ACI est un support d'acquisition de compétences, à travers des formations et des activités en situation d'emploi sur des chantiers (objectif d'insertion par l'activité économique). Les salariés sont aussi accompagnés pour définir leur projet professionnel ou personnel : mais tous ne désirent pas devenir charpentier ou maraîchers. 4 jeunes de l'ACI KA'A ont mis en pratique les compétences acquises dans un cadre personnel/informel ou semi-professionnel : construction de leur maison, constructions de maison pour la famille, vente de bois à des habitants... A ce jour, quelques jeunes de l'ACI qui sont en fin de contrat seront accompagnés pour créer leur activité dans le cadre de la Coopérative d'Activité et d'Emploi, pour de la production de bois mais aussi sur d'autres activités (métiers du guidage, épicerie etc.).

« On aurait pu aller seulement sur l'exploitation forestière. Choix d'aller jusque sur de la charpente. Cela ne correspondait pas forcément aux envies des personnes sur place. Pourquoi être allé sur des métiers aussi techniques et complexes ? C'était de l'opportunisme économique. Il y avait une volonté de la préfecture et du PAG à ce que les constructions sur Camopi et Trois-Sauts ne soient plus faites par les brésiliens, avec la création d'une filière locale. »

« On était sur un ACI : c'est quand même de l'insertion professionnelle. Nous on disait qu'on voulait surtout de l'insertion sociale, et on a eu du mal à faire comprendre ça auprès de certains acteurs institutionnels. »

Facteurs de contrainte et de facilitation

Facteurs de facilitations :

- Une bonne méthode du « pas à pas » sur l'ACI Bois, avec une croissance au fur et à mesure du projet, et une implication progressive des partenaires.
- La méthode expérimentale est intéressante et peut être un levier sur Camopi.
- Des réalisations très concrètes et visibles qui ont favorisé un accueil positif du projet, des partenaires, des habitants et de la commune.
- Implication de la mairie et du PAG dans les commandes (même si ça n'a pas été au rythme attendu) pour offrir des débouchés à l'ACI, dans une logique de marchés réservés pour les structures de l'Insertion par l'Activité Economique.
- Un appui du PAG pour la logistique (même si il atteint ses limites et demande maintenant de faire évoluer le modèle, mais le projet n'aurait pas pu se lancer sans cette aide initiale).
- Une réorientation efficace de la fiche projet vers des actions concrètes.
- Malgré un repositionnement initial de LIANE, l'association devrait porter l'ACI (volet agricole) jusqu'en 2021.
- Un binôme avec un formateur du littoral et un botaniste local (un à Camopi, et un à Trois-Sauts) pour intégrer les connaissances déjà existantes des communautés sur les usages en charpente de bois sciés et sur les usages locaux de bois sciés et bois ronds.
- Sur l'ACI bois il y a eu une réelle volonté de prendre en compte la population dans le montage des projets, notamment en impliquant les chefs coutumiers ou des personnes du village pour savoir qui recruter ou quels chantiers sont nécessaires.

Facteurs de contraintes :

Sur le projet de formation global (les livrables non réalisés) :

- En interne PAG, une responsabilité partagée et donc diluée.
- La thématique « formation » ne fait pas partie des compétences du Parc amazonien (idem Mairie) : les agents du Parc ne sont pas spécifiquement formés sur ce type de compétences ce qui a rendu compliqué la mise en œuvre d'un tel projet.

« On a voulu cocher toutes les cases, que ce soit un outil de développement économique, une naissance de compétence sur le territoire, sans envisager les niveaux de prérequis nécessaire pour faire ça. On voulait que l'activité soit un support d'insertion collectif alors que là on avait un projet d'insertion individuel. »

Sur l'ACI : volet « construction bois » et « volet agricole » :

- Le Parc et l'organisme de formation n'étaient pas coutumiers des démarches d'insertion. Le volet formation technique a également pris beaucoup de place dans les agendas (peu de place a été laissée aux formations savoirs de base notamment).
- Des difficultés logistiques et financières pour déployer des formations aux savoirs de base indispensables pour mener à bien des démarches d'insertion avec ce type de public (cette formation nécessitait des prérequis sur des savoirs tels que les mathématiques, la géométrie ou le français, que certains des salariés de l'ACI ne maîtrisaient pas alors qu'ils sont essentiels sur des corps de métiers comme la charpenterie).
- Des difficultés à recruter des encadrants en local ou à faire venir des encadrants depuis le littoral (ex du recrutement de la conseillère pour l'accompagnement socioprofessionnel).
- Pour certains acteurs l'ACI Bois a été portée à un rythme trop rapide, elle a bénéficié d'un grand coup de projecteur, avec des financements abondants au lancement, puis a été délaissée par les acteurs institutionnels une fois le coup de communication passé. Cela a conduit à une ambition trop forte pour un effort non soutenu dans le temps.
- Des contraintes logistiques fortes pour les déplacements et un manque en matériel qui complique la mise en œuvre de telles formations : l'ACI bois ne disposait pas de sa propre pirogue pour aller chercher le bois, ni de mule.
- Pour les formations, des contraintes financières liées à l'isolement et à des seuils de participants : le taux d'aide prévu pour les formations ne permet pas de couvrir les surcoûts de formation liés à l'isolement et de dispenser des formations pour des tailles de groupes adaptées (4 personnes maximum pour les formations abattage contrôlé).
- Une motivation à la baisse des jeunes de l'ACI KA'A qui ne souhaitent pas nécessairement continuer ce métier dans leur projet professionnel : une des limites du dispositif, qui a créé une déception chez les répondants. L'objectif d'un atelier chantier d'insertion est d'accompagner des gens dans la définition d'un projet professionnel sans qu'ils en fassent forcément leur métier. Cela qui a pu créer un malentendu et des attentes déçues concernant le résultat et la continuité de ces formations. Tandis que certains jeunes de KA'A souhaitent poursuivre dans ce secteur d'autres ont pu définir leur propre projet professionnel (dans d'autres secteurs) notamment grâce à l'accompagnement socio professionnel réalisé par LIANE.
- Des financements insuffisants dû à un principe d'égalité dans le dispositif public : on ne doit pas sur-doter un territoire par rapport à un autre. Or cette approche égalitaire ne prend pas en compte les freins logistiques, structurels, culturels (éloignements, niveaux de formations) particuliers à Camopi.

« Un emballement des partenaires qui a créé un emballement médiatique qui a recréé un emballement d'autres partenaires. Il y a eu un phénomène d'idéologisation du projet. Et sur le terrain, on a malheureusement manqué de moyens pour la mise en œuvre. Entre la théorie et la réalité il y a parfois un écart. »

« L'ACI : c'est bien, mais il faudrait un accompagnement dans la durée pour que ça continue. »

Leçons à retenir

- Capitaliser sur cette expérience, sur ses manques et ses atouts (maintien de l'effort et des moyens disponibles sur la durée, dotations logistiques suffisantes, prise en compte des difficultés de recrutement...), afin de pouvoir adapter au mieux l'application de dispositifs qui seraient similaires.
- Un projet collectif sur ce type de territoire nécessite un bon encadrement de proximité.

Perspectives

La poursuite des dispositifs ACI reste complexe à mettre en œuvre.

Si KA'A s'arrête en 2020, le volet agricole est lui maintenu en s'adaptant chemin faisant pour retenir les leçons du passé. Le renforcement de la structure lui permet aujourd'hui d'embaucher un piroguier et d'investir dans une pirogue. Ce projet a ouvert des perspectives nouvelles pour des acteurs qui n'avaient jamais mis les pieds à Camopi ou Trois-Sauts (CFPPA, Dieccte). De manière plus spécifique

la question de l'après ACI se pose : s'il a pu être un dispositif vertueux, va-t-il être pérenne ? Il a demandé beaucoup de moyens humains et financiers pour un modèle à l'européenne avec une professionnalisation et un salaire. Ce projet aura notamment démontré qu'il est possible d'ouvrir un marché public à une association locale. Il a également permis que la Mairie et le PAG inscrivent leur politique en matière d'achat public dans une démarche de contribution à l'économie sociale et solidaire via la mise en place de marchés réservée aux structures de l'Insertion par l'Activité Economique.

« Aujourd'hui arrive la phase de qu'est-ce qu'on fait ? Il faut qu'on arrive à innover. Innover avec le Parc. Le Parc a pour perspective de mettre une coopérative d'activité et d'Emplois. Il faut des gens avec un statut d'autonomie. Qu'on arrive à mutualiser la gestion administrative. La CAE comme ça dans une logique administrative c'est un outil adapté au contexte mais pas adapté au public. »

De nouvelles perspectives s'annoncent en termes de portage de projet avec le lancement de la Coopérative d'Activités et d'Emplois. Une des autres perspectives possibles citées est la possibilité de créer une ACI d'animation à l'image de *KAMI Animation* à Taluen (possibilité d'accompagner l'association Kamopi Wann). Celle-ci pourrait s'inspirer de la spécialisation créée en artisanat pour le BAFA par exemple : elle permet de travailler sur les savoirs de bases, d'impliquer des femmes tout en s'axant sur des savoir-faire locaux (l'artisanat)

« C'est une bonne chose [l'ACI agricole] : on apprend des choses nouvelles, des techniques différentes de l'abattis. Ici ils calculent tout, où mettre les plantes, alors que l'abattis c'est plus désordonné et un peu moins pratique car les plantes sont mélangées. Ce qu'on cultive, c'est du maraichage, et c'est tout bio : pas de produits. »

[Un jeune de l'ACI agricole]

L'ACI agricole devant des plants de manioc



© Fanny Bussière

L'équipe de l'ACI agricole et leurs semis



Inauguration du Chantier d'Insertion Construction bois

L'ACI Bois en action



© Rémi Michel

Le chantier école « construction Bois »



© Sarah Ayangma

Cours avec le RSMA



© Rémi Michel



© PAG

3. Bilan de projet : Développement d'une offre d'activités pour la jeunesse et sur la commune

Rappel des objectifs fixés dans la convention

Améliorer les conditions de vie de la jeunesse de la commune de Camopi par la création d'une offre pérenne et variée d'activités dans le bourg et les écarts, et par la création d'un lieu dédié. Cela à travers 3 objectifs :

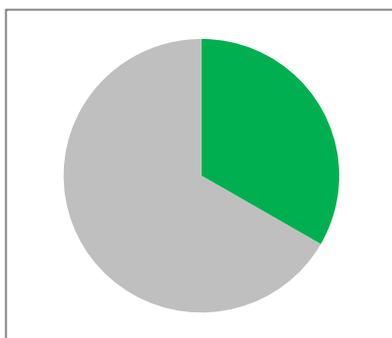
-  • Participer à l'élaboration et au soutien avec les acteurs communaux d'un programme d'activités sur la commune, accessible au plus grand nombre.
-  • Accompagner les initiatives et le renforcement des capacités des acteurs locaux qui seraient en mesure de proposer des activités sur la commune
-  • Ouvrir et gérer de manière pérenne des lieux dédiés aux jeunes pour la pratique d'activités diverses

Chiffres clés

- Soutien financier à des associations à travers l'appel à propositions (AAP) du Parc amazonien.
- Accompagnement dans la mise en place de 6 associations et dans la rédaction de leur dossier de demande de subvention.
- 19 projets jeunesse financés à Camopi et Trois-Sauts
- 100 000€ de projets (montant total)
- Construction, réouverture et animation du Point Info Jeunesse (PIJ) par la Mairie
- Petits goûters fournis ponctuellement par le PAG lors d'événements avec des enfants.

État des différents livrables prévus

Livrables prévus à la convention	Bilan
1. Réalisation d'un diagnostic des besoins techniques pouvant permettre la remise à neuf des équipements existants	Non réalisé
2. Chaque année, lancement d'un appel à propositions destinée aux organismes souhaitant proposer des activités à déployer durant l'année scolaire.	Réalisé
3. Accompagnement des associations et formation des acteurs	Réalisé
4. Mise en place et animation d'un groupe de travail avec le corps associatif de la commune, les établissements scolaires et les acteurs intéressés	Non réalisé
5. Construction d'un programme d'animation/d'activités validé par les animateurs et la Mairie	Non réalisé
6. Chaque année réalisation des activités prévues par le programme	Non réalisé
7. Réalisation d'un bilan annuel sur les activités ayant eu lieu et apporter des voies d'amélioration pour l'élaboration du programme l'année suivante	Non réalisé
8. Autonomisation du groupe de travail	Non réalisé
9. Réhabilitation/construction d'un point infos jeunesse (PIJ)	Réalisé



Ce projet connaît un bilan mitigé avec seulement 1/3 des livrables réalisés et des objectifs atteints très partiellement. La mise en œuvre de ce projet s'est essentiellement tenue à travers l'AAP. Le PAG octroie des financements à certaines associations locales et aux établissements scolaires de la commune. Il s'est concentré sur l'appui technique et financier aux porteurs de projet, pour l'organisation d'activités pour la jeunesse hors temps scolaire. Le PAG a majoritairement apporté son soutien sur sollicitations. Le partenariat avec la Mairie n'a pas été très concluant. Un point très positif est que la Mairie a réouvert le PIJ sans avoir besoin d'un accompagnement du PAG, ce qui démontre sa montée en compétence et en autonomie dans le montage de projet. Mais la commune n'a pas cherché à solliciter le PAG sur le reste du projet : diagnostic, mise en réseau, construction. Le choix s'est donc concentré sur des petites actions concrètes, pour aider les associations de Camopi à organiser des animations : le Parc a par exemple fourni des goûters ou collations pour les enfants lors d'événements sur la commune. Cela

démontre néanmoins que la fiche projet était très ambitieuse lors de son élaboration : le PAG et la Mairie s'étaient engagés tous deux sur des actions où ils n'avaient pas vraiment toutes les compétences.

Bien que ce projet soit peu avancé dans sa mise en œuvre, la thématique jeunesse a tout de même été traitée à travers d'autres projets de la convention comme les ateliers contes et le livre de contes (transmission des savoirs) les ateliers coton & arouman à l'école (artisanat), les ACI (construction bois et agricole) ou encore l'EEDD.

Moyens humains et financiers engagés sur 4 ans (2016-2020)

	Moyens humains (hommes.jours)	Moyens financiers (euros)
PAG	Inconnu	9 927 €
AAP (PAG) hors EEDD et culture, traités dans d'autres fiches projet	50 h.j	13 500 €
Mairie	Inconnu	Inconnu
APROSEP	Inconnu	Inconnu

Perception des résultats par le Parc, la Mairie et ses partenaires

Ce projet est le moins connu de la convention (cité seulement par 32% des interrogés). Les avis sont assez mitigés : 1/3 des répondants (essentiellement agents du littoral et partenaires) ont un avis plutôt négatif. Ils considèrent que peu d'actions ont été réalisées sur ce thème qui était pourtant essentiel de par son actualité et sa cohérence aux enjeux pour la jeunesse de Camopi (désœuvrement, ennui, comportement autodestructeur comme les suicides...). En revanche, 62% des répondants (notamment sur la commune de Camopi) ont un avis positif, considérant que l'AAP fonctionne bien, avec un appui indispensable aux associations, des appuis ponctuels à des événements pour le carnaval, pour les studios de musiques, qui ont plu aux jeunes et ont donc eu des effets positifs pour la commune. Le fait que ce projet reste le moins cité de la convention peut exprimer un manque de communication sur les actions du Parc et de la Mairie, mais également être la conséquence que certains livrables n'ont pas été réalisés.

Facteurs de contraintes et de facilitations

Facteurs de facilitations :

- Beaucoup de structures répondent aux appels à projets.
- Ce type de projet permet au PAG de garder un lien avec le territoire
- Le PAG est un gage de confiance et une garantie pour les investissements. Le fait qu'il soutienne un projet déclenche souvent des appuis.
- Parfois une entraide/collaboration entre les associations.

« Nous le BEPI, on a des gros moyens. Le Parc a créé l'appel à projet pour palier le fait que les autres institutions ne finançaient rien dans les terres de l'intérieur. Le parc a été un effet levier même pour nous car l'ARS veut qu'on ait des cofinancements. »

Facteurs de contraintes :

- Peu de porteurs de projets en local (ce sont essentiellement des organismes et associations extérieurs qui candidatent à l'AAP).
- Même lorsque qu'ils sont accompagnés les porteurs de projet ne vont pas systématiquement au bout de la démarche d'aide de subvention.
- L'AAP mobilise beaucoup de moyens humains (en temps) du PAG pour une enveloppe de subvention au final peu conséquente.
- L'actuel PIJ est peu doté en équipements (notamment informatiques). Ajouté à une connexion internet mauvaise, cela complique l'accompagnement des jeunes.

« On dit qu'il y'a le sport, et après le PAG est frileux à financer alors que sur l'appel à projet c'est écrit. Il voulait bien financer des gens du littoral à venir une semaine ici alors que c'était de l'évènementiel. Il faut que le Parc décide s'il veut continuer sur la thématique jeunesse et sport. »

Leçons à retenir

« Appel à projet : ça a été dynamique c'est bien, l'école peut aussi participer. »

- Il est nécessaire de simplifier encore davantage le formulaire de demande de subvention du PAG (en s'inspirant par exemple de celui du BEPI).
- Essayer de faire venir davantage d'acteurs compétents sur la thématique jeunesse pour soutenir la vie associative et ne pas « faire à la place ».
- Communiquer à nouveau et de manière plus forte sur le fait que les agents du Parc amazonien sont là pour accompagner les associations dans leurs projets.
- Réfléchir à une mutualisation avec le BEPI et l'association SOS jeunesse pour partager leurs expériences de concertations (méthode colibri du consentement). Possibilité de s'inspirer également des comités de suivis du BEPI ou bien de mutualiser la gouvernance avec le BEPI.
- Faciliter l'accès aux financements (et à leur traitement) : simplifier la demande à travers un « guichet unique » qui permettrait de réorienter les demandes de subventions vers le Parc ou vers le BEPI selon que la thématique se rattache aux compétences de l'un (nature, artisanat, culture) ou de l'autre (sport, santé, loisirs).
- Faire davantage de pédagogie, d'explications aux habitants et porteurs de projet sur le fonctionnement associatif (qu'est-ce qu'une association ? à quoi ça sert ? comment l'argent des subventions doit être utilisé ? qu'est-ce que l'intérêt collectif ? etc... ce travail d'information grand public pourrait faire l'objet de l'organisation d'une « journée des associations » à Camopi par exemple).
- L'accompagnement des porteurs de projets associatifs compte presque autant que l'aide à la demande de subvention : notamment dans l'explication des délais, de comment s'utilise une subvention, etc.
- Dans le cadre de l'AAP, maintenir la priorité aux projets des associations locales.

Perspectives

Suite à la création du BEPI, un programme porté par l'ARS, il a pu être question d'abandonner le volet jeunesse de l'AAP car il ne relève normalement pas d'un Parc national de faire des animations sportives, ou de la musique comme du hip hop.

Les 10 000 euros de financements du PAG sur la jeunesse représentent également assez peu face au BEPI qui finance 200 à 300 000 euros sur ce type de programme. Néanmoins, si l'AAP consomme des moyens humains du PAG, il apparaît important que le PAG montre aux habitants et à la commune qu'il considère la jeunesse comme un enjeu important, même s'il ne peut le faire qu'avec des moyens limités. Ce soutien est également important aux yeux des agents de la DTO.

Un projet d'ACI « animation » a porté ses fruits sur le Maroni : « Kami Animation » à Taluen. Il permet à des jeunes d'être formés au BAFA avec une spécialité reconnue sur les savoirs traditionnels comme l'artisanat. Sa duplication sur l'Oyapock (association comme Kamopi Wann) représente une opportunité possible des futures orientations de la thématique jeunesse à Camopi (ou d'une thématique « insertion professionnelle » cf. Fiche bilan 2).

La création de la Coopérative d'Activité et d'Emploi en 2020 représente également une opportunité avec une possible entrée jeunesse importante.

« Il y a beaucoup de préjugés sur les porteurs de projets locaux, alors que ceux en local tiennent la route et parfois plus que ceux du littoral. Quand un acteur extérieur a voulu mettre un projet dans la bouche d'un acteur local, en fait bien souvent ça ne continue pas. C'est l'acteur du littoral qui porte à bout de bras, et ensuite ça capote (car il s'en va). Il faut vraiment que les projets viennent des gens. »

« C'est bien et important d'aider les associations. Sans la mairie ou le Parc je ne sais pas comment ils feraient pour avoir des subventions. »

Carnaval de Camopi (AAP)



© PAG

L'association de kayak Kamopi Wann (AAP)



© PAG

Animations lors des « 50 ans » de Camopi
акана ком system

© PAG



© Germaine Ebong

4. Bilan de projet : Accompagnement global de l'installation et de l'adaptation des équipements et des services aux territoires

Rappel des objectifs fixés dans la convention

Assurer et accompagner l'arrivée de services et infrastructures de bases sur le territoire de la commune, mené à travers quatre objectifs spécifiques :

-  • Assurer la mise en œuvre de projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement
-  • Permettre l'électrification des villages de Trois-Sauts pour la gestion du froid
-  • Assurer une collecte sélective des déchets fonctionnelle à Camopi et Trois-Sauts
-  • Mettre en place un programme de réhabilitation des passerelles de la Commune

Chiffres clés

- 2 schémas directeurs rédigés (mise en œuvre de l'assainissement validé en 2017, et adduction en eau potable en attente de validation)
- 8 passerelles en bois construites
- 85 kits photovoltaïques électriques installés sur Camopi et Trois-Sauts (financement à 40% par la commune)
- Commande de 2,4 millions d'euros à Kwala Faya pour le renouvellement des équipements électriques de Camopi : Mairie maîtrise d'ouvrage et Kwala Faya maître d'œuvre.
- 2 médiatrices déchets (Trois-Sauts) recrutées par Kwala Faya
- 2 « écocarbets » à Trois-Sauts (Zidoc et Kalana) avec un rapport d'étude réalisé par SUEZ (2018)
- Janvier 2020 : 1^{ère} collecte de 220 kg de déchets à Trois-Sauts par Kwalafaya (de Yawapa Pina à Roger) : résultats très encourageants (20 à 30% de taux de captage avec très peu d'erreurs de tri).

Un projet avec des partenaires et intervenants multiples

- OS 1 : OEG, DAAF, ARS, NBC (Cabinet d'ingénierie)
- OS 2 : CTG, Kwala Faya, FEADER
- OS 3 : ADEME, DEAL, CCEG, SUEZ, Kwala Faya
- OS 4 : CFPPA, RSMA, CTG, DIECCTE, CCEG – GAL Est, SGAR, UNIFORMATION, APEIG

État des différents livrables prévus

Livrables prévus à la convention	Bilan
1. Mise en place d'une formation-action pour la construction de deux passerelles à Trois-Sauts	Réalisé au-delà du prévu
2. Mobilisation des partenaires et montage d'un dossier de demande de financement pour l'électrification de Trois-Sauts	Réalisé au-delà du prévu
3. Montage d'un programme d'opération pour la collecte des déchets dans les écarts de la rivière Camopi, de l'Oyapock et de Trois-Sauts	Réalisé en partie
4. Montage d'un programme de réhabilitation / revalorisation des carbets photovoltaïques de Camopi (et mise à niveau des personnes formées pour la maintenance de ces équipements)	Réalisé
5. Mise en place d'un programme global de réfection des ouvrages bois de la commune de Camopi	Réalisé
6. Electrification (carbet collectif « froids ») de l'ensemble des habitants de Trois-Sauts (70 kits froids)	Réalisé
7. Réhabilitation des écocarbets de Trois-Sauts et mise en place d'une nouvelle génération d'équipements intégrant une fonction de tri sélectif	Réalisé en partie
8. Mise en fonctionnement d'un projet durable de tri sélectif à Camopi bourg et Trois-Sauts	Réalisé en partie

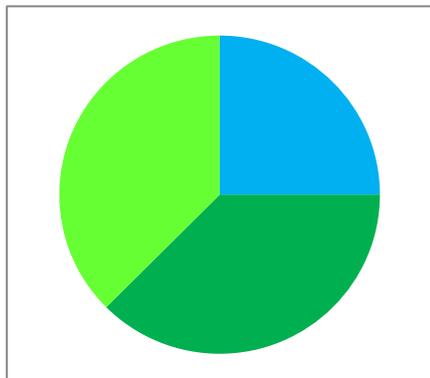
« La partie « équipement » et électrification : ça se voit dans le paysage. En accompagnement du déploiement du solaire. Un beau programme, un positionnement du Parc qui est juste. On est facilitateur. Quelque chose qui doit pouvoir vivre sans nous. »

« Aujourd'hui une amplification phénoménale, une association (Kwala Faya) qui a porté la chose, qui a été remarquable. Le PAG a joué un rôle de catalyseur, et cette catalyse d'une bonne volonté de l'association, et de sa motivation, ont mené à un changement d'échelle remarquable. »

« Le rôle de plaidoyer du Parc a été utile et très significatif : il a permis de régler des problèmes structurels. »

Ce projet s'inscrit dans la continuité du PAPA, programme qui fut l'une des conditions de la création du PAG (2007 – 2015), et dont l'objectif était de rattraper le retard structurel en équipement et de développer l'accès à l'eau, l'électricité, l'assainissement, la voirie, le désenclavement, la gestion des déchets... soutenant l'idée que le Parc national ne doit pas muséifier les lieux. Ce projet est donc la poursuite de l'accompagnement de la commune par le PAG sur ces thèmes afin de ne pas laisser un vide et d'offrir un appui : en ingénierie de développement, en écoresponsabilité, et un appui institutionnel, technique et administratif. Alors que ces actions ne relèvent pas de la

« De belles expériences positives. Ce qui a été acquis est à garder précieusement. Des partenariats et des actions inédites et assez exceptionnelles ont eu lieu au cours de la période »



compétence du PAG, cet accompagnement permet de faire monter en compétence la Commune de Camopi (AEP, AEU, ER, Voirie) et la CCEG (déchets, aménagement du territoire) qui sont légalement compétentes en la matière, et portent la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des opérations d'investissement, mais qui ne possèdent pas encore l'ensemble des moyens technico-financiers pour réaliser ces actions en autonomie.

Avec 63% des livrables réalisés, dont ¼ au-delà du prévu et le reste réalisé en partie, ce bilan de projet est l'un des plus positifs de la convention. Globalement le projet a mobilisé de nombreux partenaires et des financements importants pour la commune. Certaines actions « réalisées en partie » le sont notamment car une durée de 3 ans n'est pas suffisante pour ce type d'actions de long terme comme la réalisation d'équipements fonctionnels d'adduction en eau potable et d'assainissement. Le PAG n'y participait pas en tant que maîtrise d'ouvrage mais uniquement en accompagnement/appui, puis il s'est progressivement désengagé tandis que la

commune gagnait en compétences. Le projet électrification reposait essentiellement sur des interventions extérieures (Kwala Faya). Le Parc a mis en place un programme d'appui puis s'est progressivement désengagé au profit de la commune qui est désormais maître d'ouvrage. Cette partie du projet n'aurait pas été possible sans l'intervention de Kwala Faya, association qui a permis une électrification participative des villages de Trois-Sauts avec des kits froids et des kits électricités. La nature participative de son action permet une montée en compétence de personnes en local.

Sur le volet déchet l'action du PAG a davantage été palliative. Associé à la DEAL et l'ADEME, il a eu un rôle d'expérimentation : les éco-organismes ou la CCEG ne pouvaient pas venir car pour eux les coûts de collecte sont trop importants, et l'accès au territoire difficile. L'action partenariale a permis de montrer qu'il est possible de réaliser cette collecte pour un coût moindre. Le PAG a eu un rôle de plaidoyer qui a permis de régler des problèmes structurels : la législation nationale, trop lourde et inadaptée au territoire a conduit à une demande d'adaptation réglementaire. Obtenue, cette demande a eu pour conséquence la modification de la nomenclature ICPE par le Conseil d'État, et a été étendue dans la réglementation européenne aux RUPs. Sur ce sujet le PAG est plus là en appont. L'ensemble a donc globalement pu être ralenti dans son avancée mais des réalisations (modification de la réglementation) non prévues ont eu des effets positifs qui s'étendent jusqu'en dehors de la Guyane (UE avec les RUPs). Le PAG a également financé un film décrivant la gestion des déchets en sites isolés, à destination des décideurs et du grand public. Il avait également mis en place une action palliative avec les encombrants. Une pirogue du PAG faisait le lien avec le camion de la CCEG à Saut Maripa.

« Avoir fait valider ça, changer la nomenclature au niveau national : personne ne le fera si ce n'est pas nous [le PAG]. L'Etat et les collectivités sont saturés par le quotidien. Nous on peut, on a encore le temps d'expérimenter des choses. »

Enfin le programme de réhabilitation des passerelles de la Commune a lui été complètement dépassé. C'est de lui qu'a émergé le chantier école de Construction Bois, qui de fil en aiguille, a fait émerger le dispositif d'Atelier Chantier d'Insertion (avec KA'A Construction : cf. fiche bilan 2). Cette action a donc eu encore plus d'effets positifs qu'escomptés puisqu'en partant de la réalisation de petits ouvrages bois elle a conduit à un processus de prise en compte des problèmes de la jeunesse actuelle.

Moyens humains et financiers engagés sur 4 ans (2016-2020)

	Moyens humains (h.j)	Moyens financiers (euros)
Mairie	57	648 600
PAG	82	18 549
CFPPA	11	4 822
FEDER	-	528 559
Habitants	-	254 400
Etat	-	6 086
CCEG	38	9 000
ADEME	45	14 3000
BRGM	-	18 000
DAAF	-	15 400
TOTAL	233 h.j	1 646 416 €

Perception des résultats par le Parc, la Mairie et ses partenaires

L'électrification participative est très bien accueillie sur le territoire par les habitants qui y voient quelque chose de très utile et concret dans leur quotidien. Ce projet est peu connu par les agents du siège. En revanche au niveau local, le programme d'électrification est très souvent cité par les habitants ou agents (PAG, Mairie) : avec un avis systématiquement positif. Sur les 28 avis donnés au total 93% sont positifs : c'est le 2^e projet à recueillir autant de satisfaction (littoral et Oyapock). Concernant les acteurs du littoral, c'est véritablement la partie déchet qui a retenu le plus l'attention (avec la modification de la nomenclature ICPE et le tri sélectif à Trois-Sauts), contrairement aux habitants, qui souvent ne connaissent que la partie avec Kwala Faya, ou les installations de passerelles en bois (Trois-Sauts).

Facteurs de contrainte et de facilitation

Facteurs de facilitations :

« Kwala Faya : heureusement qu'ils sont là. » (Un habitant).

- Un partenariat efficace entre le PAG et les services techniques de la Mairie.
- Une qualité du partenariat avec les associations partenaires : Kwala Faya et Liane, volontaires et très impliquées, ce qui a conditionné la bonne réalisation des objectifs de la convention.
- Kwala Faya : un acteur extrêmement apprécié, par les partenaires comme par les habitants : l'efficacité des installations et la méthode participative ont porté leurs fruits.

Facteurs de contraintes :

- L'impression d'une responsabilité partagée entre le PAG et la commune a pu générer des incertitudes sur la domiciliation des maitrises d'ouvrages (parfois diffuse).
- Certaines réalisations dépendaient en grande partie de déplacements et moyens logistiques conséquents. Lorsque de telles dépenses doivent être assumées par une association ou par la Communauté de Communes qui ont peu de moyens (financier et logistique), cela pose problème. Les moyens de transports/logistiques sont très compliqués à Camopi.
- L'objectif déchet était très dépendant de la CCEG, acteur qui ne faisait pas partie de la convention alors que les prises de décision et l'avancement technique dépendent de cet acteur, et viennent conditionner les objectifs identifiés dans une convention PAG-Mairie. Les priorités de la CCEG peuvent générer des facteurs limitant (forces, moyens financiers, choix politiques) à la mise en œuvre des actions sur le Haut-Oyapock. Les réalités du Haut-Oyapock sont assez éloignées des réalités littorales, la CCEG fait preuve de bonne volonté mais manque de moyens humains et financiers pour s'adapter au contexte si particulier du Haut-Oyapock.
- Des confusions sur le rôle du PAG pour les habitants ou d'autres acteurs lorsqu'ils le voient ramasser les déchets.

Leçons à retenir

- Le PAG peut et doit conserver son rôle d'expérimentateur sur les communes de l'intérieur (exemple des écocarbets et de la nomenclature ICPE).
- Le Parc doit continuer dans la démarche d'accompagnement qui permet une montée en compétences des acteurs.
- Le Parc doit néanmoins bien veiller à se désengager progressivement, et ne pas se limiter au fait d'initier les projets, mais à bien veiller à leur pérennisation.
- Des petites actions telles que la rénovation de passerelles sont des actions à réitérer si elles permettent de telles expérimentations.
- Sur les déchets : un travail d'explication est à poursuivre avec la population. En effet l'action de sensibilisation du Parc avec l'EEDD sur les déchets contribue à créer de la confusion (notamment car le Parc a pu ramasser des déchets par le passé). Il est très important de continuer à expliquer que la gestion des déchets incombe à la CCEG afin d'éviter de générer des frustrations infondées vis-à-vis du Parc.

« On a déjà ramassé les poubelles, mais on va trop loin, on crée de la confusion : on n'a pas le matos, ni la redevance, on n'est pas éboueurs. »

Perspectives

Le problème des déchets reste non résolu. Le PAG peut maintenir son action d'enlèvement des déchets à Trois-Saut mais c'est une solution palliative. Le Parc amazonien pourrait également réactiver l'action sur la collecte des piles (même si c'est de la responsabilité des éco-organismes) : en effet l'impact des piles sur l'environnement est important : il faudra fournir gants, pinces et matériels car les piles sont des déchets dangereux. La poursuite d'une action palliative sur les déchets peut être nécessaire. Bien que hors compétences du Parc le danger sanitaire et environnemental est bien présent. La réitération de l'engagement du PAG sur le thème déchets va en partie dépendre de la convention qui existe entre la commune et la CCEG qui permettra de définir si la Mairie a besoin à nouveau de l'appui du PAG. Aux yeux de la CCEG l'action palliative du PAG est toujours nécessaire. Sur le volet eau, électricité et construction bois, la Mairie a beaucoup gagné en autonomie, il faudra donc définir avec la nouvelle Mairie si elle souhaite à nouveau être accompagnée sur ces thèmes.

L'éco-carbet Kalana à Trois-Sauts (village Zidoc)



© Suez

Explication des kits froids à des habitants



© Kwala Faya

Première collecte de tri sélectif à Trois-Sauts par Kwala Faya



© Kwala Faya

Installation de kits électricité et de kits froids par les Kwala Faya Men



© Kwala Faya



Evaluation de la convention d'application de la Charte à Camopi 2016 - 2020

Mars – Décembre 2020
Parc amazonien de Guyane

5. Bilan de projet : Revitalisation de la transmission et développement des débouchés de l'artisanat

Rappel des objectifs fixés dans la convention

Maintenir et dynamiser la production d'artisanat dans un objectif d'autonomie des habitants, de développement économique et de reconnaissance des identités. Cela à travers trois objectifs :

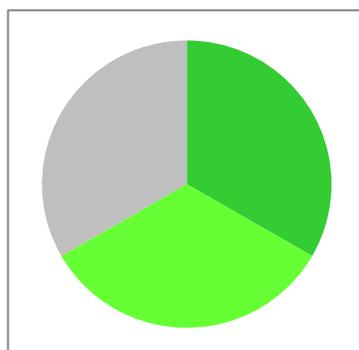
-  • Faciliter et renforcer la rencontre entre l'offre de produits des artisans de Camopi et Trois-Sauts et la demande de produits d'artisanat par les habitants et par les acheteurs extérieurs.
-  • Valoriser les savoir-faire sur des produits d'artisanat en voie de disparition et favoriser leur transmission
-  • Stimuler l'intérêt des jeunes générations autour des savoir-faire traditionnels

Chiffres clés

- 2 marchés organisés chaque année (artisanal ou journées de l'abattis : souvent mixte entre agriculture et artisanat).
- Participation annuelle de 3 à 5 artisans de Camopi au Marché artisanal de Maripa-Soula.
- Ateliers « arouman » et « coton » (140 heures pour les CM1) en 2018.
- Une étude réalisée : *Mise en place de dynamiques collectives au sein de la commune de Camopi*, Rapport Final, Soli 'Conseil (2017).
- 3 pirogues artisanales dont la construction a été engagée à Trois-Sauts.
- Les Journées de l'abattis organisées de 2016 à 2018 (une à plusieurs fois par an).
- Des objets d'artisanats revendus par la Gadepam sur le littoral au profit d'artisans locaux.

État des différents livrables prévus

Livrables prévus à la convention	Bilan
1. 5 marchés locaux organisés	Réalisé en partie
2. Chaque année, une mission de collecte d'artisanat à Camopi et à Trois Sauts par l'association Gadepam pour la vente à l'extérieur	Réalisé
3. Chaque année, appui à la participation d'artisans de Camopi au marché artisanal de Maripa Soula	Réalisé
4. Chaque année, un projet de sensibilisation aux savoir-faire traditionnels mis en œuvre avec l'école primaire	Réalisé en partie
5. Chaque année, un projet sur les techniques de construction ou fabrication d'objets lancé avec le collège	Non réalisé
6. Une formation aux démarches collectives organisée par un prestataire	Réalisé
7. Des ateliers d'échanges avec les artisans sur la mise en place d'un atelier/ magasin collectif	Réalisé
8. Trois pirogues construites à Camopi et à Trois Sauts	Réalisé en partie
9. Chaque année minimum 3 ateliers tournants organisés chez des porteurs de savoirs	Réalisé en partie
10. Un projet d'exposition réalisé par des jeunes sur la production, le circuit, et la vie de l'artisanat	Non réalisé
11. Un carbet traditionnel Teko (Tapitoloa) construit à Camopi	Non réalisé
12. Un carbet traditionnel construit à Trois Sauts	Non réalisé



Avec 1/3 du projet « réalisé » et 1/3 « réalisé en partie » le projet artisanat arrive à un niveau de réalisation moyen. Les événements ponctuels ont globalement eu lieu tandis que les réalisations les plus concrètes et physiques n'ont pas pu être réalisées ou terminées.

Les marchés locaux, avec les journées de l'abattis sont un événement bien accueilli et apprécié, cité par la moitié des avis positifs, mais qui n'a pas été pérennisé sur la fin de la convention. Ces journées de l'abattis, dédiées à la vente de surplus agricole constitue également un moment de vente d'artisanat.

Le partenariat avec Gadepam est désormais bien ancré mais pour des raisons internes à l'association (occupée par un projet européen et disposant de peu d'effectifs) la collecte ne se fait plus par une personne de l'association et ce sont les agents de la DTO qui font le relais pour faire descendre les objets jusqu'au littoral.

Les résultats des ateliers d'échanges sur la mise en place d'une démarche collective viennent confirmer que les projets collectifs ne sont pas les plus adaptés au territoire et que la notion

de collectif est forcément rattachée à un cercle familial.

L'action de construction de pirogue en bois reste mitigée : sur les 7 artisans mobilisés à l'origine 4 n'ont pas commencé ou terminé la pirogue. Les ateliers tournants ont essentiellement touché les enfants (un atelier initiation pagaies (2018) et un « Mayouri artisanat » : le format a été adapté en lien avec les établissements scolaires (mais hors cadre scolaire). Le projet d'exposition, resté sans porteur identifié n'a pas donné suite tandis que les projets de carbets traditionnels n'ont pas été réalisés à Camopi suite à des défaillances (gestion financière) de l'association Kumaka. Ces derniers livrables reposaient sur une démarche d'opportunités, mais celles-ci n'ont pas eu lieu ou bien des facteurs extérieurs ont conduit à leur abandon. Sur ce projet le partenariat avec la commune a été moins actif.

Moyens humains et financiers engagés sur 4 ans (2016-2020)

	Moyens humains (hommes.jours)	Moyens financiers (euros)
PAG	45 h.j	10 980 €
Mairie	0	0
Gadepam	1 h.j	9 000 €

Perception des résultats par le Parc, la Mairie et ses partenaires

Cité par 60% des répondants ce projet de la convention est bien connu par l'ensemble des répondants. Côté littoral (agent et partenaires), le projet est moins connu et l'avis plus mitigé : la moitié des avis est favorable, le reste étant mitigé ou neutre (ils signalent connaître l'existence d'un projet artisanat sans pouvoir en citer une action précise). Ces avis mitigés ou neutres s'expliquent notamment par le fait que ce projet constitue une somme d'actions ponctuelles mais pas toutes cohérentes ou directement liées entre elle, ce qui donne un caractère décousu : les interrogés savent qu'il y a un projet artisanat mais ne savent pas toujours ce qui le constitue.

En revanche concernant les répondants de Camopi et Trois-Sauts, le projet est très bien accueilli : près de ¾ des répondants en ont un avis positif. L'action la plus connue et appréciée reste les ateliers cotons et arouman organisés avec les primaires (40% des avis positifs le citent). 23% des personnes citent spécifiquement les journées de l'abattis comme une action appréciée. Des interrogations ont pu être émises par des ethnologues sur la pertinence de mener une action de construction de pirogues « traditionnelles », plus très adaptée à la vie actuelle des habitants. Côté PAG ce projet a été conçu de manière expérimentale, avec une volonté de s'appuyer sur des initiatives locales mais qui n'a pas été confirmée dans le temps par une motivation avérée des bénéficiaires. L'action est appréciée par les habitants même si certains indiquent une préférence à prioriser sur d'autres types d'artisanat (arouman, coton) que sur les pirogues.

Facteurs de contrainte et de facilitation

Facteurs de facilitations :

- L'artisanat est un sujet qui touche et intéresse fortement les habitants.
- L'enjeu de la transmission entre enfants et anciens est également bien accueilli côté Parc comme côté habitants (parents / enfants) ce qui assure un succès à ce type de projet.
- Permet de valoriser la culture traditionnelle à l'école.
- Une assiduité forte des artisans pour les ateliers coton arouman, avec une vraie implication.

Facteurs de contraintes :

- Les journées de l'abattis n'ont pas été pérennisées après 2017-2018.
- Un changement de poste a conduit au fait que ce projet a été peu approprié par son successeur.
- Sur le livrable carbet artisanal : une association partenaire défaillante (sur la gestion administrative et financière).
- Sur le projet pirogue : un projet très chronophage, avec des contraintes logistiques fortes (bois à porter), qui demeure loin du quotidien des habitants. L'effet est que cette action a peu motivé et impliqué les habitants. Beaucoup ont également signalé la raréfaction du bois nécessaire à la construction des pirogues (qu'il faut alors aller chercher très loin).
- Suite à un problème de planning (prévus trop tard dans l'année scolaire) la relance des ateliers cotons/aroumans n'a pas eut lieu en 2019 alors qu'elle avait été un succès l'année précédente.

Leçons à retenir

- En fonction de la disponibilité de la Gadepam, ce partenariat mériterait d'être redynamisé par les agents de la DTO (remobiliser les artisans) en réexpliquant aux habitants que les artisans sont bien rémunérés par l'association.
- Certains projets ont été hérités sans être réellement convenus entre la Mairie et le PAG.
- Veiller à ce que les futurs projets émergent effectivement d'initiatives locales proches du quotidien des habitants
- Valoriser ce qui a été fait pour le projet « pirogues » et capitaliser sur ce qui n'a pas fonctionné dans ce projet
- Enfin, la question du portage de cette thématique, chère aux habitants et cohérente avec les missions du Parc, reste à clarifier en interne au PAG (services SDD / PNC et DTO) pour avoir plus de temps réellement dédié à l'artisanat.
- Reposer la question des conditions d'appui du PAG aux constructions de carbet. Au regard de l'organisation des villages, ces carbets ne peuvent profiter à l'ensemble de la population. Néanmoins, ce sont des actions concrètes qui peuvent bénéficier à un ou deux villages. Ce qui pose alors la question d'équilibrer les interventions du Parc entre villages ou familles (que ce ne soit pas systématiquement un village d'un agent ou d'un élu de la Mairie, qu'un village ayant bénéficié une fois d'un projet ne soit pas prioritaire pour un nouveau projet, etc.).
- Que les ateliers artisans à l'école puissent s'inscrire de manière pérenne et avoir lieu chaque année.

- En cas d'une relance des journées de l'abattis/marché artisanal : faire quelque chose de très simple : demander aux gens de venir avec des choses à vendre et c'est tout. Bien veiller à faire circuler l'information dans les villages (une affiche et des flyers ne suffisent pas) afin de s'assurer d'une bonne participation des habitants.
- Ne jamais lancer d'ateliers à l'école à partir des mois de mai/juin ou dès septembre : à ces deux périodes de l'année les enfants viennent beaucoup moins à l'école.
- Dans le cas d'un projet de carbet communautaire dans la prochaine convention, la question de l'entretien pérenne de l'infrastructure reste posée (afin d'éviter de réitérer le cas du carbet communautaire de Trois-Sauts à « Yawapa » : construit en 2013, son état s'est beaucoup dégradé depuis faute d'entretien

Perspectives

Des perspectives intéressantes s'annoncent pour l'artisanat avec la nouvelle maison du Parc qui sera terminée prochainement. Une salle y sera dédiée pour exposer les œuvres des habitants (avec le numéro de l'artisan, en lien par exemple avec la Gadepam). Il reste à définir le fonctionnement de cet espace : lieu d'exposition ou espace de vente ?

Alors que l'artisanat occupe une place importante dans les cultures Teko et Wayāpi, c'est également une source de revenus et une filière potentiellement intéressante à développer d'un point de vue économique : les objets d'artisans trouvent toujours des acheteurs, parfois avant même d'arriver sur le littoral.

Les ateliers de transmissions qui ont très bien fonctionné pourraient être davantage développés et structurés (ou être plus nombreux ou variés) pour la prochaine convention : certains répondants ont proposé de faire un atelier perle.

Les journées de l'abattis n'ont pas été suivies. Cet événement était réellement apprécié par les habitants : il serait cohérent de l'inscrire dans la future convention.

Un carbet artisanal a été construit avec l'appui de la Canopé des sciences : même si le PAG n'a pas ou peu contribué à la phase construction, certains habitants ont exprimé le souhait d'une aide ou d'un accompagnement du PAG pour l'animation de ce lieu.

Concernant le projet pirogue, les participants ne souhaitent pas réitérer l'action. En revanche, plusieurs répondants de Trois Sauts ont indiqué l'intérêt de construire une pirogue à Cachiri traditionnelle (en bois)

« Le lien avec la Gadepam : pas mal mais pourrait être un peu plus renforcé, valorisé : on attend juste que le gars passe. Beaucoup de gens ne savent même pas qu'ils peuvent profiter de Gadepam. Ça permettrait de participer à la valorisation du savoir traditionnel. »

« Projet carbet traditionnel à Pouvez-jeune gens : il va se passer des choses avec ce carbet, pour son inauguration : le Parc souhaite-il faire un partenariat avec la Canopée comme c'est en plein dans ses compétences ? »

« Les journées de l'abattis : c'était top ! pourquoi on ne recommence pas ? »

« Les pirogues, ça n'a pas beaucoup avancé. Le but c'était de montrer aux jeunes comment on construisait ça. Pour qu'après les jeunes essaient eux même d'en fabriquer. Ça n'a pas fonctionné, les jeunes sont venus au début mais plus ensuite. Comme ce n'était pas rémunéré certains se sont vite démotivés. C'est aussi très dur de trouver le bon bois comme de l'anaéliaue. »

« Des choses comme les ateliers coton arouman : ça permet vraiment qu'enfin on reconnaisse un peu à l'école la pédagogie amérindienne : on observe, on imite, et on ne force pas les élèves à se taire et juste à écouter comme on fait à l'occidentale. »

Sur le projet pirogue : « Parfois on s'accroche très fort à une petite idée, ou motivation des habitants car cela correspond vraiment très bien à notre domaine d'activité et nos missions (et souvent donc aussi à nos envies). Résultat : les personnes sont très attentistes et attendent qu'on fasse ? On s'accroche trop fort ? et cela donne une proportion faussée au projet ?

« Une partie des actions avait une forme de routine (marché artisanal et Gadepam) mais cela donne de la cohérence à notre action. Cela a eu lieu mais ça pourrait vraiment être amélioré et renforcé. »

Construction de pirogues à Roger, Yawapa et Pina (Trois-Sauts)



Apprentissage de la vannerie (arouman)



© Jérémie Mata

Ateliers de transmission Arouman avec Renaud SAKEU (2018)



© Jérémie Mata

Les journées de l'abattis (2017) - Camopi



© Jammes Panapuy

6. Bilan de projet : Faciliter l'accès aux équipements de transformation de couac en vue de stimuler une production locale

Rappel des objectifs fixés dans la convention

-  • Générer un intérêt local pour une activité de production de couac.
-  • Permettre aux habitants des sites pilotes de disposer des moyens nécessaires pour augmenter le volume et la qualité de leurs productions leur permettant de répondre à la demande des consommateurs Camopiens
-  • Permettre, pour chaque site pilote, l'émergence de modèles de gestion adaptés à l'utilisation collectives des équipements.
-  • Utiliser les résultats de l'évaluation du projet pour justifier ou non de la pertinence de reconduire le projet dans le cadre de la future convention d'application

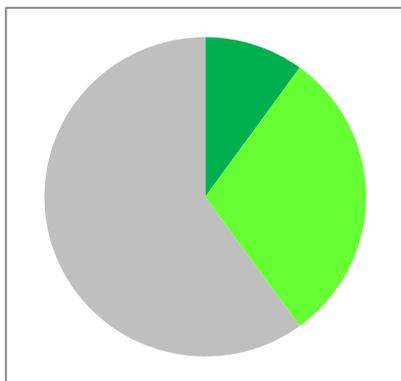
« Un projet chaotique, mais je le prendrais comme une réussite : on n'a pas sacrifié notre idéologie pour réaliser notre travail, on s'est adapté et l'essentiel du projet s'est réalisé. »

Chiffres clés

- Un projet 100% Mairie Maitre d'Ouvrage.
- Une mission d'animation portée par le PAG sur fonds de subvention externe démarrée en 2019 (Fondation Carasso).
- Une petite platine prototype achetée en 2017.
- Deux platines inox (3000€ pièce) financées par le PAG en 2020 pour innover et pallier la problématique de suspicion de plomb dans les platines.
- Un 1^{er} carbet construit à Camopi bourg, mais pas encore tout à fait fonctionnel et la durée de chantier a été longue.
- Un 2^e carbet en prévision à Trois-Sauts (village Roger).
- Deux études/mémoires réalisés :
 - o Accompagnement des agriculteurs et des acteurs locaux pour l'émergence d'une offre commerciale de produits agricoles dans la commune de Camopi, G. Ebong, (2014).
 - o Mise en place de dynamiques collectives au sein de la commune de Camopi, Rapport Final, Soli'Conseil (2017).

État des différents livrables prévus

Livrables prévus à la convention	Bilan
1. Identification des transformatrices pilotes	Réalisé en partie
2. Identification des sites où implanter les grageries (Camopi bourg et Roger à Trois-Sauts)	Réalisé
3. Visite de plusieurs grageries avec le groupement de femmes transformatrices	Non réalisé
4. Achat et installations des outils et matériels de transformation	Réalisé en partie
5. Participer à l'organisation d'une fête communale sur la thématique de la diversité culinaire dans l'objectif de présenter les produits fabriqués par les transformatrices	Non réalisé
6. Animation du groupe de transformatrices	Réalisé en partie
7. Constitution et consultation d'un groupe de travail pour construire un modèle de gestion adapté pour l'utilisation des équipements	Non réalisé
8. Etude du degré et des modes d'appropriation des équipements par les femmes	Réalisé en partie
9. Capitalisation du projet à mi-parcours et identification des contraintes et leviers à actionner pour une meilleure utilisation des équipements	Non réalisé
10. Appui des transformatrices désireuses à la commercialisation du couac	Réorienté



Ce projet trouve son origine dès 2014, lorsqu'un mémoire de stage pour le compte de la Mairie est écrit sur le sujet. Puis, la fiche projet est rédigée et des ateliers de concertation ont lieu en 2017 sur l'opportunité de démarches collectives, en matière d'artisanat et de transformation du manioc. La commune était motivée par ce projet car il faisait écho à son désir d'ouvrir un jour un marché communal à Camopi. Au départ, dans le cadre du stage, la volonté de permettre une production de couac se doublait du projet de mettre en place une filière (conditionnement, revente). Dans le cadre du projet de la convention d'application, ce volet commercialisation n'était plus un objectif en soi. Le projet s'est concentré sur la facilitation de l'accès aux équipements pour l'autoconsommation. En revanche, le projet prévoyait l'appui à certaines personnes si elles manifestaient l'envie d'aller vers de la vente.

Le projet connaît un retard important. Les livrables prévoient à l'origine de la convention la construction de 4 carbets. L'année 2017, fortement perturbée par les mouvements sociaux, a été consacré à la mise en place des partenariats et des demandes de financements. En 2018, la convention financière est signée entre le PAG et la Mairie et engage les partenaires sur 2 premiers carbets. Aujourd'hui en 2020, seul un carbet sur les deux prévus a été construit mais il n'est pas finalisé et donc pas encore exploitable bien que la platine soit prête (il manque des bancs, les râpes, des tables). La collaboration avec la Mairie a eu lieu, notamment sur la construction, mais elle a eu beaucoup de retard (seulement 1/3 des livrables réalisés).

« Un projet qui ne sort pas de nulle part. »

De même, suite à un problème de communication ou de malentendus par les ouvriers mandatés pour la construction, le carbet n'a pas tout à fait respecté les demandes des femmes agro transformatrices qui avait été recueillies lors de l'animation (demande d'un foyer rectangulaire : le foyer est finalement circulaire. Peu robuste, il s'est fendu à la première utilisation). Le projet, outre la construction, a consisté en une mission d'animation qui a mené :

« Un contexte différent à Trois-Sauts : les personnes sont plus dans l'autosuffisance qu'à Camopi. Peut-être qu'à Camopi ça ne marchera jamais ? »

- Des expérimentations (peut-être insuffisantes d'un point de vue quantitatif et qualitatif) autour de la petite platine, pour évaluer le matériau inox ainsi que la pertinence d'un outil individuel de petite taille,
- Des enquêtes sur les types d'aménagements souhaités par les agro-transformatrices.
- Des événements ponctuels organisés avec les grandes platines (arrivées au 2ème trimestre 2020 et utilisées pour la première fois qu'à partir de septembre/octobre).

Ce projet demeure donc compliqué dans sa mise en œuvre, avec un bilan mitigé sur les réalisations. Malgré l'organisation de petits événements les habitantes ne se sont pas encore beaucoup approprié le lieu ni le matériel.

Moyens humains et financiers engagés sur 4 ans (2016-2020)

	Moyens humains (hommes.jours)	Moyens financiers (euros)
PAG	327 h.j	20 976 €
Mairie	2	27 481 €
Carasso	0	36 000€
DETR (vers la Mairie)	0	24 000€
FNADT (vers la Mairie)	0	23 834€
TOTAL	327 h.j	132 291 €

Perception des résultats par le Parc, la Mairie et ses partenaires

Le projet gragerie est très bien connu. Parfois désigné comme « le projet emblématique » de Camopi, il est cité spontanément par 67% des répondants : c'est le projet le plus cité. Le fait que le projet soit si connu peut s'expliquer par deux facteurs :

- Il comporte des réalisations visibles (carbet, platine) de choses concrètes ancrées dans le quotidien des habitants (le couac).
- C'est également un projet ancien (2014) qui a mobilisé les habitants autour d'ateliers de consultation, de l'étude de *Soli'Conseil* et des animations.

Les avis sont globalement partagés, tant sur les fondements du projet que sur les résultats obtenus. Bien que très cité, il ne bénéficie que de 34% d'avis positifs : avec le projet tourisme, c'est le projet qui pose le plus de questions. Le reste des avis est neutre (on connaît le projet sans savoir ce qui s'y fait), mitigé ou négatif. Au niveau du siège du Parc comme chez les habitants (élus ou partenaires) il suscite des doutes et des déceptions quant au manque d'appropriation et de dynamiques qu'il a produit (hors animations). Certains ont fait remarquer le caractère expérimental d'un tel projet à Camopi. L'avis de la Mairie est partagé : selon certains la collaboration PAG/commune a continué malgré les embûches et a permis de poursuivre le projet, de l'adapter malgré les très nombreux freins, tout en gardant les principes de base du projet. Il a aussi mobilisé les habitants lors d'événements, a conduit à des démarches de concertations, à une réflexion avec la Mairie, et à de l'achat de matériel. Des élus ont apprécié que le Parc souhaite valoriser le couac tandis que les autres doutent de la pertinence du projet. La perception globalement mitigée du projet s'explique essentiellement par le fait que le projet est le plus connu (a créé des attentes) mais qu'il a connu d'importants retards (créé de la déception).

Facteurs de contrainte et de facilitation

« Une forme d'attention par rapport à l'avancée du projet. Même si les résultats ne sont pas à la hauteur pour les gens. »

Facteurs de facilitations :

- Un projet construit sur la base d'une enquête et d'un mémoire de stage.
- Un lien efficace et de confiance avec entre les agents techniques du Parc et de la Mairie sur ce projet. Avec une volonté mutuelle de rendre compte de son avancement (animations, construction...).

Facteurs de contraintes :

- Certaines contraintes et menaces (parfois déjà identifiées dans le mémoire réalisé en 2014) auraient dû être davantage prises en compte dans la rédaction de la fiche projet lors de l'élaboration de la convention. L'hypothèse fondatrice du

mémoire était : « La mairie suppose que l'absence de production de couac est due au manque de matériel adapté²³ ». Cette hypothèse n'a pas forcément assez pris en compte l'importance d'autres freins à la production locale de couac, notamment la pénibilité de l'opération de cuisson et plus globalement de la production de couac (Ebong, p.69). De fait, certains Camopiens préfèrent garder leur manioc pour faire du cachiri ou de la cassave, et acheter leur couac en grande quantité au Brésil car son prix y est très attractif (Ebong, p.57) : « Dans la rationalité des habitants, il semble aujourd'hui plus avantageux d'acheter le couac que de le transformer ». Par ailleurs, les femmes semblent préférer réaliser cette transformation chez elles et ne s'entendent pas forcément avec les femmes habitants vers la gragerie. Elles ne souhaitent pas utiliser un matériel utilisé par d'autres personnes (cf. entretiens réalisés). De même, certains anthropologues considèrent que le couac ne fait pas partie de ce qui est produit traditionnellement sur Camopi.

- Le choix d'une démarche collective repose davantage sur des critères de coût que sur l'existence d'une réelle dynamique collective autour de la production de couac à Camopi ou Trois-Sauts. Les résultats de l'étude menée par Soli'Conseil (2017) étaient assez pessimistes sur la dimension collective, bien que des expériences de platines collectives aient apparemment fonctionné²⁴ par le passé. Dès que l'on sort du noyau de la famille élargie, il est difficile d'avoir du collectif selon cette étude. Celle-ci enjoignait néanmoins à mener le projet comme une expérimentation sur les démarches collectives, d'autant que les personnes concertées s'étaient dit prêtes à jouer le jeu..
- Un changement dans le pilotage (passage de la DTO à SDD) a créé du retard,
- Une mission d'animation qui n'est pas parvenue à mobiliser suffisamment, qui n'a pas répondu à l'ensemble des attentes (faire tourner suffisamment les petites platines, organiser régulièrement des événements).
- Des retards pour l'animation qui n'a pas pu débiter car pas d'infrastructure.
- Des attentes peut-être trop fortes et ambitieuses sur les résultats de l'animation, tandis que la motivation des femmes identifiées à l'origine semble avoir baissé, probablement en partie dû au grand retard sur l'infrastructure.
- Des élues agro formatrices peu disponibles et peu motivées ou investies sur le projet (une perte de contact possiblement liée au changement de chargée de développement).
- La Mairie a été investie dans le suivi de ce projet, avec des échanges fluides et réguliers entre le Parc et la Mairie. Néanmoins, un malentendu sur quelques mois a pu mener à une « phase de flottement » et des blocages sur la question de mettre ou non une dalle en béton.
- Une participation des acteurs du bois locaux (formés et équipés dans le cadre du programme Microprojet/KA'A) qui n'a que partiellement eu lieu et a augmenté le retard du projet d'au moins un an sur la partie infrastructure.
- Un projet très localisé comme le carbet risque de ne bénéficier qu'à un seul village, voire une seule famille, ce qui peut créer de la frustration et des jalousies des autres habitants.

« Moi, des femmes m'ont clairement dit « je ne veux pas utiliser du matériel de quelqu'un d'autres », parfois les femmes d'un même village ne s'apprécient pas et ne veulent pas avoir à partager le lieu et le matos. »

Leçons à retenir

- Le mode opératoire a conduit à se focaliser sur la construction d'une seule gragerie au bourg de Camopi, qui a eu beaucoup de retard et limite la portée du retour d'expérience. Il peut sembler dommage de ne pas avoir pu lancer l'expérimentation à Trois-Sauts plus rapidement : les deux villages ont des dynamiques différentes. Tester le projet à différents endroits en même temps aurait peut-être permis d'observer différentes dynamiques.
- Pour la poursuite de la future platine à Trois-Sauts, il faudrait trouver un meilleur équilibre entre la rapidité de l'installation de la gragerie et la qualité des installations (bancs, nature du sol, etc.). Ces derniers peuvent en effet être améliorés si l'appropriation de la gragerie s'avère effective et le nécessitant. Aller plus rapidement dans la construction de l'infrastructure permettrait d'expérimenter réellement les volets « production du couac » et « appropriation et gestion collective du lieu ».

« On veut faire le truc nickel. Plaque en inox, pas habituelle. Pas du béton mais terre battue polymère. C'est vertueux ok. Mais un projet qui dure, qui dure, qui dure. »

Perspectives

Les grageries construites sont des grageries « pilotes ». Pour aller au bout de l'expérimentation, plusieurs étapes sont à déployer :

- A Camopi : réfléchir à des modalités pour remotiver les habitants et éveiller leur intérêt : refaire un événement spécial (type inauguration par la nouvelle Mairie) pour montrer que la gragerie est terminée et surtout bien montrer aux habitants que ce matériel n'appartient plus au Parc mais à eux et la commune.
- Construire la seconde gragerie à Trois-Sauts, et identifier le mode d'appropriation afin de savoir si le modèle du « carbet platine » fonctionne ailleurs qu'à Camopi, et capitaliser sur ces résultats. La dernière mission à Trois-Sauts a montré une motivation forte des habitants. Le projet y sera peut-être mieux approprié. La rapidité de la construction de l'infrastructure apparaît peut-être comme l'enjeu important face au risque d'une baisse de motivation des habitants.
- Réaliser le retour d'expérience de l'ensemble de la démarche.

La suite de la démarche est difficile à envisager sans ce retour d'expérience complet. Si les retours sont encourageants, notamment sur Trois-Sauts, pourra-t-on envisager d'autres grageries ? Faut-il envisager d'autres modalités d'accompagnement,

²³ Ebong, Germaine, *Accompagnement des agriculteurs et des acteurs locaux pour l'émergence d'une offre commerciale de produits agricoles dans la commune de Camopi*, 2014, p.23.

²⁴ Offertes par les pouvoirs publics à l'époque, il y a environ une quarantaine d'années et qui a fonctionné pendant 20 ans : *Rapport Soli'Conseil*, 2017, p.30.

d'autres organisations, plus proches des modes de production des habitants ? par exemple, pourrait-on envisager un système de subvention des platines inox individuelles (qui reste concurrentiel avec les platines achetées au Brésil) ? Cette option permet de ne pas imposer un modèle de fonctionnement qui vient de l'extérieur (collectif) et correspond davantage au mode de fonctionnement actuel (familial). L'arrêt du projet est également une conséquence possible du retour d'expérience, notamment si la demande et la motivation des femmes sont insuffisantes ou si les freins à la production restent trop importants.

« Le carbet gragerie : ça fait du bien, ça montre que ça bouge un peu, lors des animations, ça rassemble. J'ai participé aux animations. Je fais du couac, mais je ne vais pas au carbet gragerie car je n'ai pas eu le temps de faire de couac ces derniers temps. »

« Chaque personne aime avoir son propre matériel ici à Camopi. Il n'aime pas partager avec d'autres personnes ou que d'autres personnes ne l'utilisent. »

« J'ai beaucoup aimé la petite platine : très pratique pour des expéditions. »

« Avez-vous déjà utilisé la gragerie ?

- Non.
- Pourquoi ?
- Parce que c'est loin, ce n'est pas pratique et on ne connaît pas les gens qui habitent à côté, ou bien on ne s'entend pas forcément avec elles, donc pas envie d'aller là-bas. Je fais du couac chez moi car c'est bien plus pratique : ça prend une semaine de faire du couac. »

Un atelier d'animation du futur carbet gragerie avec les femmes identifiées



© PAG

Une des petites platines d'expérimentation



Le carbet « gragerie » construit à Camopi bourg



Test de la petite platine expérimentale à Trois-Sauts (Lipo-Lipo)



Test de la grande platine à Camopi



7. Bilan de projet : Déploiement d'un programme d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)

Rappel des objectifs fixés dans la convention

Ce projet vise à mettre en œuvre un programme d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable (EEDD) sur la commune de Camopi, cela à travers deux objectifs spécifiques :

- ➡ Favoriser la prise de conscience par les élèves du collège et des écoles des enjeux relatifs aux déchets, à la nature et à l'eau ainsi que l'adoption de bonnes pratiques associées.
- ➡ Favoriser la prise de conscience par les habitants des enjeux relatifs aux déchets, à la nature et à l'eau ainsi que l'adoption de bonnes pratiques associées.

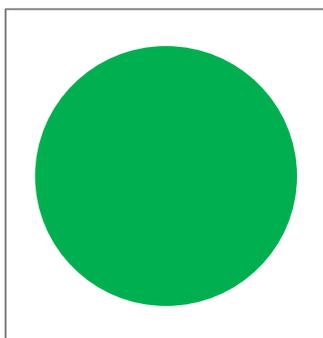
Chiffres clés

- Plusieurs Mayouris déchets (villages de la Camopi et Trois Sauts).
 - Mise en place de la Semaine européenne de réduction des déchets (2018).
 - Animations pour la Fête de la Nature (2019).
 - Les Classes du Goût (2019) animées par *Guyane Promo Santé*.
 - 1 formation à des agents de la CCEG aux techniques d'animations en milieu scolaire (2018).
 - Des formations sur l'EEDD organisées (chaque année) avec l'appui du *Graine* à des enseignants, ILM ou associations. (Sur les 3 ans, une vingtaine de personnes formées).
 - 23 000 euros d'aide du Parc sur les AAP de 2017 à 2020.
 - Embauche de SC en local chaque année
- De fin 2016 à début 2020 : ce sont environ 47 animations EEDD qui ont été réalisées sur Camopi et Trois-Sauts : 7 animations en 2017-2018, 37 animations en 2018-2019 et 3 animations (2019- fév. 2020).
- o Dont 36 réalisées à Camopi et 11 à Trois-Sauts.
 - o Dont 20 animations « *eau, nature, biodiversité ou entomologie* » (2017-2019), 10 animations « *déchets* » (2017-2019) et 8 animations pour les *Classes du goût* (2019).
 - o D'autres animations variées : *énergie solaire, cohésion de groupe, agriculture, psychologie, artisanat et transmission, sur le manioc...*

Types de publics	Nombre de participants (moyenne 2016-2017)
Grand public	550
Scolaire/périscolaire	599
Formation	16

État des différents livrables prévus

Livrables prévus à la convention	Bilan
1. Réalisation d'un planning d'animations EEDD pour les établissements scolaires de la commune (chaque année)	Réalisé
2. Formation des enseignants aux méthodes d'EEDD (chaque année)	Réalisé
3. Réalisation d'un appel à propositions (chaque année)	Réalisé
4. Réalisation d'animations sur l'EEDD dans les classes de collège et du primaire (chaque année)	Réalisé
5. Réalisation d'évènements EEDD pour le grand public (2017, 2018, 2019)	Réalisé



Avec 100% des livrables réalisés le projet EEDD a globalement très bien été mis en œuvre. Le programme EEDD est diversifié avec 3 entrées : une entrée *scolaire*, une entrée *formation* et une entrée *grand public*.

Sur **l'entrée scolaire**, 47 animations ont été réalisées, très nombreuses sur l'année scolaire 2018-2019 (37 animations), et un travail récent important a été fait sur les déchets (convention avec Kwala Faya) en 2019-2020. Différentes activités d'animations ont fait vivre la mallette pédagogique EEDD avec des jeux animés par un agent du Parc. Trois volets ont structuré le programme à Camopi : eau, déchets et nature, animés par diverses associations (Kwata, Sepanguy). Le Parc et le RSMA ont aidé à la construction d'une serre au collège (*La Plante au breuvage*), où quatre buttes de cultures et le lancement d'une production de fruits ont été conduit

avec les classes de SEGPA, avec également l'intervention ponctuelle d'une agronome. Toutes les animations prévues en mars 2020 ont été reportées à cause du Covid.

Sur le volet **formation**, une vingtaine de formations ont eu lieu avec le *Graine* avec les enseignants et associations qui le souhaitent (une session une fois par an). Il a néanmoins été globalement difficile de trouver des participants en 2019 (seuls 4 enseignants et 2 associations ont participé).

Sur le volet **grand public**, plusieurs Mayouris²⁵ ont été organisés pour ramasser les déchets (2017). L'EEDD est actuellement en train de se structurer avec l'instauration de démarches nouvelles comme les *Classes du goût* (2019) animé par GPS, et d'événements grands publics comme la *Fête de la Nature* en 2019 (interventions biodiversité par la SEAG et la Canopée des sciences avec les scolaires et animations « petites bêtes » avec les habitants) ou la *Semaine des déchets* (depuis 2018). Ces événements ont bien fonctionné, surtout avec les enfants.

Moyens humains et financiers engagés sur 4 ans (2016-2020)

	Moyens humains (hommes.jours)	Moyens financiers (euros)
PAG (financements SC et logistique)	Inconnu	20 266 €
PAG (AAP)	56 h.j	11 120 €
Mairie	0	0
Graine Guyane	Inconnu	5 000 €
TOTAL	56 h.j	36 386 €

Perception des résultats par le Parc, la Mairie et ses partenaires

Malgré des livrables réalisés, la perception du projet est plutôt mitigée. Tout d'abord le projet d'EEDD est peu connu sur le littoral : seul 32% des interrogés le citent comme un projet marquant. Beaucoup expriment un avis neutre faute de connaître précisément en quoi a consisté le projet. Les répondants locaux le connaissent davantage (50%). On arrive à beaucoup plus d'avis positifs sur les réalisations, notamment concernant les animations avec les scolaires, ou la fête de la nature. Dans l'ensemble, une des perceptions majoritaires du projet est qu'il a permis des avancées sur le thème EEDD, mais qu'au niveau des résultats et des effets on en dessous de ce qui était imaginé.

Concernant les effets réels du projet, des réserves ont pu être émises. Les enfants apprécient globalement ces animations et de nombreuses classes ont été touchées. Néanmoins, les effets sont encore peu visibles sur des changements de comportements vis-à-vis des déchets par exemple, bien que les animations EEDD à Trois-Sauts avec Kwala Faya semblent porter leur fruit avec de bons résultats obtenus sur le tri sélectif. L'éducation aux bons gestes est une dynamique qui s'approprie sur un temps long, ce qui peut expliquer qu'il n'y ait pas d'effets directs sur la quantité de déchets dans la commune. La portée des animations est également peu importante dû à leur nombre limité et au public limité qu'elles touchent (essentiellement des enfants). L'impression d'une absence d'effet peut également être corrélée au fait qu'il n'y a pas encore de système de ramassage des déchets performant à Camopi ou Trois-Sauts.

Facteurs de contraintes et de facilitations

Facteurs de facilitations :

- Dans l'ensemble, les animations EEDD marchent bien : un très bon retour des enseignants et des enfants.
- Moins de turn-over des enseignants sur ces dernières années.

Facteurs de contraintes :

- Un turn-over assez important dans les équipes enseignantes, avec des niveaux de motivation inégales en fonction des professeurs : il faut toujours repartir de zéro, ce qui ralentit l'avancée des projets, ou qui empêche une bonne continuité des actions menées (ex du ramassage des piles ou des cannettes alu). En cela, l'objectif d'un programme par trimestre était trop ambitieux : un programme à l'année est suffisant.
- A Camopi, seuls les services civiques (SC) réalisent les animations EEDD. Ainsi, d'une année à l'autre la motivation des SC embauchés est variable : par exemple en 2019-2020, aucune action n'a été réalisée par le SC, qui a démissionné. D'une année à l'autre, cela peut impacter la mise en œuvre des actions.
- Les agents de la DTO sont peu formés sur l'EEDD ou bien ne se sentent pas à l'aise avec ce type d'animations
- L'accompagnement des SC à la DTO est clairement insuffisant.
- Les formalités administratives : l'intervenant sur la thématique agriculture n'a par exemple toujours pas pu être payée.

Leçons à retenir

- Trop peu d'interventions réalisées à Trois-Sauts. Il faut rééquilibrer avec Camopi.
- De manière globale les professeurs demandent à ce qu'il y ait plus (en nombre) d'animations et à améliorer leur qualité : organisation, anticipation, formation des VSC.
- Se concentrer sur des animations qui permettent aux habitants et aux enfants de prendre conscience de ce qu'implique la modernité (déchets non recyclables, pollutions, artificialisation des sols, déforestation, dépendance alimentaire, etc.) ...
- Concernant l'éveil à la nature et à la biodiversité : trouver des moyens de valoriser et capitaliser les connaissances que les habitants et enfants possèdent déjà sur la nature (par exemple : création d'un dialogue entre les conceptions occidentale

²⁵ *Mayouri* : c'est un rassemblement de personne traditionnellement sur une surface agricole au cours duquel elles uniront leur force afin de déboiser, nettoyer, récolter et planter...

et amérindienne de la nature, s'inspirer de démarches comme le livret manioc ou le livre de contes en l'adaptant à des thèmes EEDD) dans un objectif de dialogue, de valorisation et de transmission des connaissances des Tekos et des Wayāpis sur leur milieu.

- Créer par exemple des animations sur la valorisation des modes de production locaux et sur l'autonomie alimentaire (abattis, chasse raisonnée) qui permettent de diminuer les déchets à leur source (en montrant par exemple les impacts environnementaux du choix d'acheter de la nourriture importée avec des emballages).
- Les enseignants ont globalement été satisfaits de la formation EEDD proposées par le Graine, sur 3 jours de formations. Tous ont regretté qu'une journée entière soit vouée à la théorie, tous ont apprécié la partie pratique (avec l'échange d'animations « clés en mains ») et souhaiteraient que les 3 jours soient entièrement axés sur de la pratique. L'intérêt seraient que d'une année à l'autre, les thématiques ou le types d'animations proposées soient différentes. Tous les enseignants rencontrés avaient participé à la la formation et n'ont pas souhaité s'inscrire à nouveau l'année suivante car la formation était identique.
- Sur les déchets, certains interrogés pensent qu'il serait utile de faire quelque chose qui s'inscrit dans la durée et marque les habitudes (ex : au lieu de faire des Mayouris déchets ponctuels, en faire un tous les mois à la même date).
- Un meilleur accompagnement des SC EEDD est souhaité.
- Certains répondants ont indiqué qu'il serait intéressant de sensibiliser davantage les adultes et pas que les enfants.
- Il faut davantage penser aux animations pour les « grands enfants ». Certains enseignants ont relevé que des élèves plus âgées avaient pu s'ennuyer notamment lors de la semaine du goût.

Perspectives

Pour conclure, un nombre relativement important d'activités et d'évènements ont eu lieu en lien avec l'EEDD. Le Parc est en train et doit continuer de structurer son action sur l'EEDD. Ces projets prennent la forme de petites actions ponctuelles mais il est possible qu'elles nécessitent un temps plus long pour que l'on puisse en apprécier les effets.

Actuellement une expérimentation de tri sélectif a lieu à Trois Sauts. Elle sera dupliquée à Camopi si les résultats semblent satisfaisants à la fin de la période d'expérimentation ce qui pourrait permettre de mettre en place une convention pour le tri. Cette perspective est intéressante pour faire des animations en EEDD. Néanmoins, dans un contexte où le rapatriement des déchets et l'assurance de leur tri à l'arrivée sur le littoral est très incertaine, il apparaît plus urgent de miser sur une sensibilisation sur l'origine des déchets, leur source (un mode de consommation particulier) que sur leur recyclage (incertain car il ne dépend pas directement des habitants). Continuer à faire des Mayouris déchets mais attention : certaines personnes ont mal pris que ce soient les habitants/enfants qui ramassent les déchets. Lors de ces Mayouris, une participation de tous les acteurs (Mairie, PAG et habitants) est nécessaire pour montrer la dimension collective de l'action. La relance de la collecte des piles usées est une forte demande des (enseignants, habitants). Idem pour la collecte es cannettes alu et du compresseur de cannettes.

« On avait une machine à écraser les cannettes avec la SEGPA, ça marchait très bien les élèves adoraient, mais elle marche plus c'est vraiment dommage. Les enfants adoraient. »

« Il faut prioriser les activités de manipulation / concrètes quand il y a des intervenants : cela captive plus les élèves. Valorisation de la culture aussi. Pourquoi pas plantes médicinales ? mais c'est un sujet sensible : les gens ont très peur qu'on leur vole leur connaissances. »

« En tant que professeur, j'aurai aimé être convié à des animations EEDD organisés par le PAG : il faut communiquer plus quand il y a une animation, bien veiller à prévenir le/la prof concerné. »

« EEDD : moi j'avais aimé, et les jeunes avaient aimé aussi. Le ramassage de pile c'était bien, les cannettes en alu aussi, on avait revendu ça à Vila Brasil (l'alu récolté) et avec l'argent on avait organisé une petite fête de fin d'année au collège. »

« C'est bien d'apprendre aux enfants que les déchets ça pollue. Mon fils m'a expliqué tout ça en revenant de l'école. Avant qu'il ne me l'explique, je ne pensais pas que le plastique polluait comme ça. »

« C'est bien les animations avec les insectes, mais nous les Amérindiens on connaît déjà les insectes. »

« La semaine du goût : c'était un peu léger l'organisation, les personnes qui animaient découvraient les activités en même temps que nous : un manque de préparation. »

« Pourquoi on ne fait pas plus de Mayouris déchets ? on pourrait en faire un par semaine ou au moins un par mois. »

« Dès qu'on sort du contexte de la classe la question de l'appropriation reste compliquée. Pourquoi ça fonctionne si peu ? Peut-être que les parents ne soutiennent pas ? »

« Des métros, qui ne connaissent pas la forêt et qui viennent pour apprendre aux enfants amérindiens à reconnaître les plantes ce serait complètement absurde. Ce serait aussi encore un mode colonial de vouloir leur imposer notre vision de la nature. Il faut donc être très vigilant sur ce point en EEDD. »

« En fonction des enseignants la motivation est variable. Parfois peu de lien avec eux : ils se détachent totalement au lieu de s'impliquer lors d'interventions du Parc. Il y a quand même un petit noyau (de 3 ou 4 profs) qui restent et qui s'impliquent. »

« J'ai trouvé ça bien d'expliquer aux jeunes tout ce qui n'est pas bien sur les déchets. Il faudrait aussi faire ça avec les adultes. »

« Le Mayouri déchets c'était cool, ça change. Je pensais pas du tout mais tous les hommes ont participé au Mayouri déchet. C'est une des 1ères fois que les gens se bougent pour

« On va nommer les plantes avec les noms wayäpi. Ils nomment plus de 1300 plantes. C'est cette connaissance qui est extraordinaire. On dit que les enfants ne parlent pas mais si on leur parle dans leur langue, ils répondent. Leur dire en permanence « on va vous apprendre des trucs » sans valoriser leurs connaissances à eux : ça c'est le paternalisme. Le rapport de domination dans le colonialisme, il est là. »

« Penser à faire plus d'animations pour les plus grands (qui parfois se sont ennuyés à certaines animations comme la semaine du goût). »

« C'est important d'avoir des personnes locales qui font médiateur ou qui interviennent. C'est chouette quand ce sont des locaux car ça montre l'exemple. »

« Fête de la nature » à Camopi



© PAG

« Fête de la nature » à Camopi



© PAG

Animation ELDD à Trois-Sauts (à la recherche des petites bêtes)



© PAG

Formation d'enseignants par le Graine Guyane à Camopi



© PAG

Animations dans une école à Trois-Sauts



© PAG

8. Bilan de projet : Organisation et accompagnement de rencontres et échanges interculturels

Rappel des objectifs fixés dans la convention

-  • Favoriser et pérenniser les rencontres culturelles à Camopi et Trois Sauts entre groupes amérindiens sur le long terme (et notamment entre Wayāpi)
-  • Favoriser et soutenir l'organisation d'événements locaux (sur Camopi ou à l'extérieur) liés à la valorisation de la culture amérindienne
-  • Faciliter et soutenir de manière multi-partenariale la décentralisation de projets culturels sur Camopi.

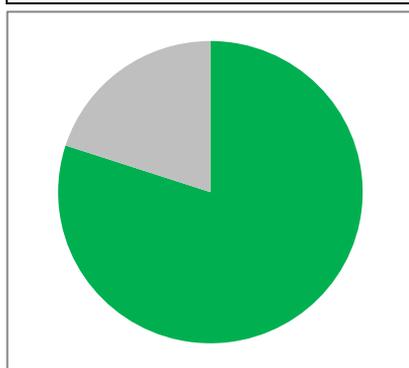
Chiffres clés

- 1 séjour d'échange interculturel à Gravelines (2017)
- Participation de 16 jeunes de Camopi à un festival de théâtre à Muttersholtz (2018) : appui au Collectif des *Singes Hurlleurs* (compagnie *Bardaf*)
- 2 spectacles des Singes Hurlleurs avec 11 jeunes à Camopi et Saint-Laurent du Maroni (2019)
- Concert du groupe nantais *No Tongues* – les voies de l'Oyapock à Camopi et Trois Sauts (déc. 2019) et en métropole
- Soutien des Teko Makan pour des tournées de spectacle à l'extérieur et appui au dossier plumes (2018)
- 5 associations sont venues depuis 2016 (7 projets)

Etat des différents livrables prévus

Livrables prévus à la convention	Bilan
1. Organisations de rencontres Wayāpi Brésil/Guyane (voire avec Teko et Wayana) dont une autour du conte (TI Wassa/Camopi/ Trois sauts)	Non réalisé
2. Restitution vidéo de la TI Wayampi (Camopi/Trois sauts)	Réalisé
3. Atelier de théâtre, de musique et de danse	Réalisé
4. Chaque année, appui aux JPA	Réalisé
5. Chaque année, appui à l'organisation de cérémonies traditionnelles et/ou représentation de groupes de danses traditionnels	Réalisé
6. Préparation de l'Exposition itinérante Miquel Dewever Plana	Réalisé
7. Réalisation de l'Exposition itinérante Miquel Dewever Plana	Réalisé
8. Chaque année des ateliers de formations vidéo + diffusion locale des vidéos	Réalisé
9. Organisation rencontre autour de la vidéo entre groupes amérindiens...	Non réalisé
10. Décentralisation de projets	Réalisé

Exposition itinérante Miquel Dewever Plana



L'enjeu initial de ce projet est de proposer des projets culturels liés aux deux sphères culturelles (occidentale et amérindienne) afin que les jeunes puissent connaître et s'ancrer dans les deux cultures, tout en favorisant des échanges d'expériences et rencontres entre groupes amérindiens. En 2016, une rencontre Wayāpi Brésil/Guyane devait avoir lieu mais elle a été annulée côté Wayāpi du Brésil pour cause du décès de leur cacique. Cette rencontre devait donner suite à une première rencontre organisée en 2015 (les Wayāpi de Guyane au Brésil) qui avait été un succès. Reporté, l'évènement a de nouveau été annulé pour cause d'un décès de chef coutumier côté Wayāpi de Guyane. Finalement, l'organisation de la venue des Wayāpi du Brésil n'a pas eu lieu sur le reste du temps de la convention. Une des conditions était que la Mairie soit proactive dans le lancement du projet (nécessité d'un élu sur lequel s'appuyer, notamment pour la langue). La prise de contact n'a pas vraiment pu être établie et la demande de subvention n'a pas été menée jusqu'au bout.

Les autres projets ont consisté en 2017 en la venue d'une délégation de représentants wayāpis de l'Oyapock en hexagone, invitée à présenter les motifs de l'art graphique, appelés *kusiwa*, lors de l'exposition « Expressions orales et graphiques des wayāpis d'Amazonie » à Vitre²⁶. En 2018, le PAG avait soutenu un projet de l'IRD pour permettre au groupe de musique *Teko Makan* d'aller à Bellem mais l'évènement a été annulé faute de financement. D'autres soutiens ont néanmoins permis au Teko Makan de présenter des danses à l'extérieur, avec le soutien du PAG sur le « dossier plumes » (fin 2018 : pour leur permettre de voyager avec des coiffes réalisées avec des plumes d'oiseaux protégées). L'exposition itinérante Miquel Dewever Plana a également eut lieu et a bien fonctionné (le livre est d'ailleurs en rupture de stock). Ce projet a permis de mobiliser un nombre impressionnant de partenaires et des financements conséquents. Pourtant, malgré un travail d'explication de l'économie du livre certains habitants ont pu être déçus car ils n'avaient pas bien compris que le livre serait vendu.

²⁶ Vitre se situe en Bretagne, c'est une antenne de la Maison des Cultures du Monde (Paris)

Moyens humains et financiers engagés sur 4 ans (2016-2020)

	Moyens humains (hommes.jours)	Moyens financiers (euros)
PAG	16 h.j	49 358 €
Mairie	0	0
DRAC Pays de la Loire	0	10 000
Cueilleurs de Brume	0	4 204
No Tongues (autofinancement)	?	9 718
DAC	0	18 000
FEAD	0	6 000
CTG	0	4 400
CHAR	0	8 600
Loire Atlantique	0	5 000
Réserve parlementaire	0	40 000
Prix de l'audace	0	7 500
CSG	0	5 000
Bardaf (autofinancement)	Inconnu	6 199
TOTAL	16 h.j	173 979 €€

Perception des résultats par le Parc, la Mairie et ses partenaires

Le projet est peu cité par les répondants (1/3 seulement y font référence), et le ressenti sur le projet est davantage négatif (44%) que positif (33%) chez le PAG et les partenaires. Cela s'explique par le fait que la partie emblématique de ce projet consistait en l'échange avec les Wayāpi du Brésil, et que pour des raisons extérieures et multiples, elle n'a pas encore pu avoir lieu. Les avis négatifs s'expliquent essentiellement pour cette raison. Côté répondants de Camopi ou Trois-Sauts, les personnes se souviennent des autres actions du projet (théâtre, spectacles, exposition), réalisées et concrètes, bien qu'elles ne soient pas toujours toutes connues et ce qui pourrait indiquer donc une communication insuffisante à leur égard. Néanmoins plusieurs répondants ayant donné des avis positifs ont précisé que ce type d'actions n'étaient pas une priorité pour eux (vis-à-vis d'autres actions menées de la convention).

« Des échanges culturels avec des artistes du littoral ou d'ailleurs : c'est une ouverture sur le monde »

Facteurs de contrainte et de facilitation

Facteurs de facilitations :

- Des actions qui intéressent la population lorsqu'elles sont directement liées à leur communauté, leur histoire (rencontre Wayāpi) et permettent de valoriser leur culture à l'extérieur.

Facteurs de contraintes :

- Difficulté administrative : une hétérogénéité des structures entre Brésil et France pour l'échange wayāpi.
- Le changement d'organisation de l'équipe a demandé un temps supplémentaire et de l'énergie pour s'adapter : 3 chargés de développement différents sur 3 ans.

« Organiser la rencontre wayāpi ça avait été une galère pas possible : ce n'est pas la même structure entre le Brésil et la France. Nous on était là en tant que Mairie, eux en tant qu'association. Ce n'est pas de notre fait, mais c'était difficile de s'organiser avec les partenaires d'en face. »

Leçons à retenir

- Le PAG pourrait communiquer davantage sur les échanges interculturels qui ont eu lieu : ceux-ci ont été nombreux et ont mobilisé des partenaires variés.
- Si côté siège un intérêt fort pour réaliser cet échange est exprimé, côté habitants il faudra vérifier si le désir de faire cet échange demeure.

« D'une Rive à l'autre, livre super mais les gens se sont encore sentis lésés ou dupés. Sur l'exposition liée : très mal pris par certaines personnes qui ne voulaient pas que leur photo soit affichée en grand dans le village car pour certains ça attire les esprits. »

Perspectives

Les échanges interculturels avec des associations et artistes (dances, théâtres, etc.) ont bien fonctionné et pourraient être développées davantage sur la future convention. S'ils ne sont pas prioritaires pour certains répondants, ceux qui ont participé et qui ont été rencontrés ont particulièrement apprécié (Bardaf, No Tongues, Teko Makan, JPA...). L'idée a aussi été évoquée de faire des rencontres culturelles avec d'autres peuples autochtones (pas que les Wayāpi du Brésil) : Pérou, Etats-Unis, etc. Si l'échange Wayāpi devait être renouvelé, des agents de la DTO de culture Wayāpi pourraient participer à l'organisation de l'échange : cela permettrait une montée en compétence sur le montage de ce type de projet.

« Bardaf : les enfants avaient vraiment apprécié. »



Délégation de représentants Wayāpis au centre français du PCI à Vitry « expressions orales et graphiques des Wayāpis d'Amazonie »



© Jérémy Mata

Spectacle du groupe de musique et de danse des Teko Makan



© PAG

Soutien logistique à la Journée des Peuples Autochtones



© PAG

Le groupe No Tongues joue à Trois-Sauts



© PAG

9. Bilan de projet : Sauvegarde, transmission et valorisation des langues, musiques et chants (PCI)

Rappel des objectifs fixés dans la convention

L'objectif général de ce projet est de favoriser les inventaires, la transmission et la valorisation du patrimoine culturel immatériel Teko et Wayāpi autour des danses, chants, musique et langues, cela à travers 4 objectifs :

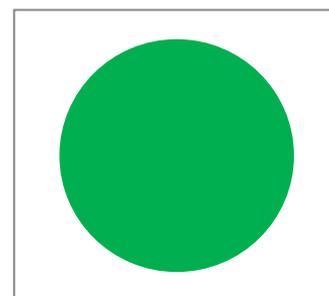
-  • Documenter, favoriser la transmission du patrimoine culturel immatériel (PCI) Teko et Wayāpi lié à la musique, aux danses et aux chants et le valoriser
-  • Favoriser la réalisation et valorisation d'un dictionnaire bilingue français-Teko
-  • Organiser des projets de recherche participative en sciences humaines et sociales sur le PCI
-  • Favoriser la reconnaissance de l'expertise locale autour des savoirs et savoir-faire

Chiffres clés

- Elaboration d'un dictionnaire Teko
- 30 chants Wayāpi traduits (archivés et conservés au laboratoire d'ethnomusicologie du CNRS à l'UG, et à la BnF de Paris).
- Des contes à l'école, du lundi au jeudi de 8h à 9h pendant 1 ans (en Teko et Wayāpi) et accessibles aux parents.
- Un atelier d'illustration qui a abouti à l'impression d'un recueil de contes Teko et Wayāpi dans les 3 langues, Imprimés à 500 exemplaires, ces recueils ont été distribués à tous les élèves des écoles de Camopi et de Trois-Sauts.

État des différents livrables prévus

Livrables prévus à la convention	Bilan
Constitution d'une base de données pour l'élaboration d'un dictionnaire français-Teko	Réalisé
Réalisation d'ateliers de transcription des chants teko + wayāpi	Réalisé
Production de documents de retranscription des chants wayāpi et teko + captation sonore et/ou vidéo des chants, musiques et danses et langues sifflées wayāpi	Réalisé



Ce projet se structure en 2 grandes parties : une partie d'accompagnement de la recherche, la seconde partie consiste en la mise en place d'ateliers de transmission.

Partie 1- Recherche

- Une recherche sur les grands chants Wayāpi (juillet 2020) → publication d'un recueil.
- L'accompagnement d'une thèse sur les chants Teko : thèse en cours d'achèvement.
- L'accompagnement d'une recherche au long cours (chercheurs du CNRS sur les langues sifflées).

Partie 2- transmission :

- La pérennisation ou réactivation de nouveaux ateliers,
- La transmission autour des contes (Teko et Wayāpi),
- Les ateliers arouman et coton (rattachés à la fiche projet 5),
- Le PAG actif sur la valorisation des arts Teko (soutien d'un ou deux projets par an).

« Des belles réalisations : ossature, colonne vertébrale de l'approche qu'on doit avoir à Camopi (caractère immatériel) mais fondement de la vie locale : les cultures, leur expression, contribution à ce maintien. »

Ces actions n'étaient pas toutes écrites dans la convention. Globalement, sur ces actions, le PAG offre son soutien logistique et financier aux projets culturels des territoires. Le Parc s'occupe de contacter les acteurs culturels qui s'intéressent au territoire. Il tient ainsi un rôle de conseiller pour les partenaires. Ce projet n'a pas la forme d'une grande action structurante : il est plutôt la somme d'une multitude d'actions et de petits projets. Parmi ces actions les plus marquantes, on trouve le livre de contes qui a connu un engouement si fort qu'un projet de réédition est en cours (disponible à la vente à partir du 10 décembre dans les librairies et supermarchés). Depuis plusieurs années, le PAG soutient l'intervention de conteurs à l'école de Camopi. Ce projet vise à familiariser les élèves avec cette pratique de transmission en s'appuyant sur des contes de leur culture. Les ateliers de transmissions sont aussi un moyen de pratiquer la langue à l'école. Il y a donc un double enjeu. Les élèves de CM2 ont été étroitement associés à la réalisation de ce recueil de contes. Parmi les autres actions, le dictionnaire Teko est désormais terminé et devrait être accessible en ligne très bientôt. Une restitution aux habitants devrait avoir lieu (retardé par la crise du covid) ainsi qu'une présentation au Musée des cultures guyanaises. Les projets de recherche ont permis de valoriser et sauvegarder des savoirs particuliers liés à la danse, aux chants ou encore à la parole sifflée (wayāpi).

Le livre sur les chants Wayāpi devrait être imprimé en décembre 2020-janvier 2021. Il y a également eu des captations sonores de musiques traditionnelles. Les financements ont permis de rémunérer certaines personnes : le travail des sachants, le partage de leur connaissance et leur expertise leur a permis de vivre un peu de ce travail.

Moyens humains et financiers engagés sur 4 ans (2016-2020)

	Moyens humains (hommes.jours)	Moyens financiers (euros)
PAG	3 052 h.j	20 281 €
AAP (PAG)	69 h.j	13 872 €
Mairie	??	??
DAC	0	4 000 €
Université Paris-Nanterre	??	??
CNRS	<i>Moyens humains compris dans les moyens financiers</i>	13 805 €
TOTAL	3 121 h.j	51 958 €

Perception des résultats par le Parc, la Mairie et ses partenaires

Globalement, pour les ateliers transmission (contes, cotons, arouman), le public concerné est très content (enfants, parents et les professeurs également) : les gens se rappellent de ce projet, les enfants en ont parlé aux parents en revenant de l'école. Cité par 60% des répondants, le projet obtient 100% d'avis positifs ! Les personnes interrogées arrivent globalement à un consensus : le projet de sauvegarde, transmission et valorisation de la culture est le projet le plus pertinent et le plus apprécié de la convention, celui qui parle le plus aux gens et est ainsi le mieux accueilli. Il n'a fait l'objet d'aucune véritable critique mis à part le fait que le projet mériterait d'être plus structuré, autour par exemple de grandes actions, ou d'actions dans la durée (l'atelier de contes n'a eu lieu que sur un an).

« Pleins de petites actions que le Parc a réussi à mettre en place. Cela fait partie des projets bien réalisés. Mais difficilement structurable : ça se résume en quoi exactement ? C'est difficile de créer un seul grand projet de conservation du PCI dans Camopi. Un caractère diffus. »

Facteurs de contraintes et de facilitations

Facteurs de facilitations :

- Une bonne communication et bon dynamisme au niveau de l'équipe projet « culture » (des agents de la DTO très motivés, intéressés et compréhensifs, à Trois-Sauts comme à Camopi) : une relation de confiance et de collaboration.
- Concernant les chants wayāpi ou bien les contes à l'école : les projets étaient issus d'une demande de la population.

Facteurs de contraintes :

- Les projets de Recherche ont parfois peu de visibilité pour les habitants de Camopi ou sont difficiles à valoriser pour les habitants (choix du support).
- Il manque un centre culturel à Camopi : un lieu qui permette de centraliser et de valoriser tous les projets de ce type.
- Il y a un turn-over important dans l'équipe pédagogique scolaire (elle change parfois tous les ans) : cela impose une adaptation continue à des personnes nouvelles, dont la motivation est fluctuante selon les années.
- Le décès de l'élue chargée de la culture a impliqué des changements d'organisation au niveau de la Mairie. La conséquence a été une passation un peu floue. L'élue remplaçante avait déjà beaucoup d'autres choses à gérer et a de ce fait été peu disponible. L'appropriation par la Mairie n'a pas été évidente dans ce cadre.
- Cela peut arriver que les sachants ne viennent pas à une intervention, bien qu'elle était prévue et qu'elle soit rémunérée (pas la même perception/projection du temps). Il faut savoir être préparé à des changements de programme.
- Lorsque les sachants demandent à être rémunérés en nature (par exemple en essence) : il n'est pas toujours possible d'y répondre lorsqu'on est une association ou un établissement public.

Leçons à retenir

- Rendre les actions de transmissions plus visibles pour les élus.
- Accompagner d'avantage les évènements de danses traditionnelles, de musique (exemples des danses traditionnelles organisées à Trois-Sauts qui ont été un succès dans le cadre du projet Terra Maka'andi).
- Une réflexion doit continuer sur les formes de restitutions possibles des travaux scientifiques aux habitants.
- Les habitants partent parfois à l'abattis, en expédition : il faut donc bien leur rappeler qu'ils sont attendus à telle date.

Sur les ateliers contes :

- Un conteur en teko et un conteur en wayāpi : cela obligeait à séparer les tekos et les wayāpis, alors que des élèves auraient souhaité pouvoir écouter les deux. Ne plus sectoriser comme ça avait été fait.
- Lorsque des ateliers impliquent des sachants d'un certain âge il faut bien les prévenir avant (dans la semaine, la veille).

« A Camopi des intervenants sont venus à l'école pour raconter les histoires. Ici il faudrait le faire à 3S. Même moi je connais un peu les histoires, mais pas tout. C'est bien d'avoir les 3 traductions. C'est important que les jeunes connaissent les histoires car ils oublient. »

Perspectives

Une discussion est en cours avec l'école de Camopi afin que le livre soit vendu et que 2% des bénéfices des ventes soient reversés à la coopérative de l'école. Réfléchir à d'autres moyens de reconnaissance de l'expertise locale (transmission) : une piste actuellement en cours d'exploration serait de mettre en place un diplôme qui ferait valoir l'art des sachants et anciens qui transmettent leurs savoirs (demandé par certains répondants de Camopi notamment). Cela permettrait une professionnalisation et une reconnaissance de la transmission. Il serait par exemple possible de dupliquer ce qui se fait actuellement sur le Maroni avec l'ACI Kami Animation : une spécialisation « artisanat » a été créée pour ceux qui souhaitent approfondir leur BAFA. Une autre perspective serait d'accompagner la Mairie dans un projet de création d'un lieu culturel où les résultats de la Recherche pourraient être stockés et valorisés. A Trois-Sauts les personnes rencontrées souhaiteraient que ce projet ait aussi lieu dans les écoles.

« Le livre de contes : trop bien ! à refaire ! Un grand succès, le dessin c'est vraiment leur point fort. »

« Mon fils m'a parlé des contes en revenant de l'école : il me l'a tout raconté en entier. J'étais très contente. »

« Le livre de contes c'est très bien : au moins les jeunes travaillent sur leur culture à eux à l'école, ça c'est important. »

« Chants Wayāpi : L'importance de ce travail a été l'échange en lui-même, le fait qu'on se réunissent pour chanter, ou pour traduire. C'était le principal. »

« Il ne faudrait pas que ce soit que sur les contes. Faudrait garder une trace d'où on vient. Faire un livre avec des illustrations sur notre histoire. Ce serait intéressant d'écrire un livre ou de faire une pièce de théâtre sur ça. »

« Au moins les jeunes travaillent sur leur culture à eux à l'école, ça c'est important. »

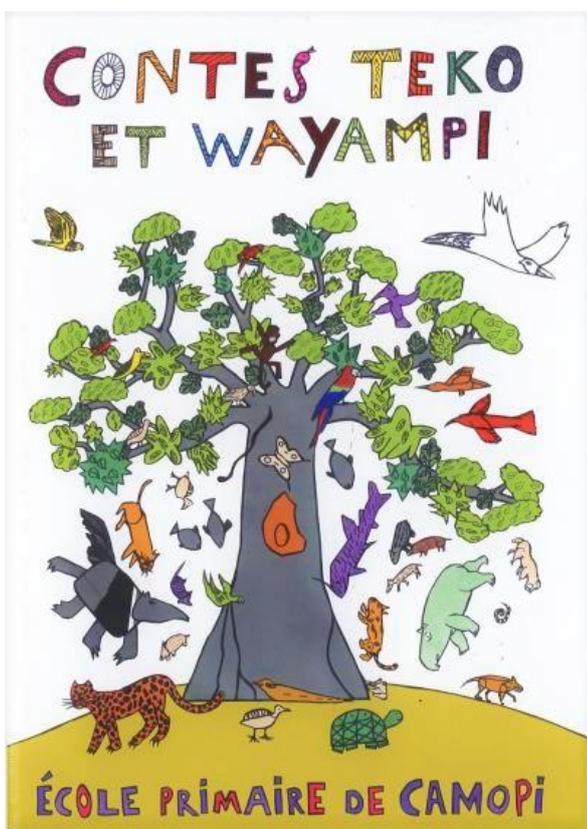
« Faut pas qu'on baisse les bras, il faut que ce genre de projet continue. »



Jacky PAWEY joue du Tulé, à Trois-Sauts



© PAG



Captation sonore de Tullé

© PAG



ANNEXES

Annexe I- Personnes interrogées durant l'évaluation

Personne interrogée	Fonction et structure	Date
Chefs de projet PAG		
Loïc	Pilote du projet <i>Ecotourisme</i>	19/03/2020 : 14h00
Sarah	Pilote du projet <i>Gragerie</i>	20/03/2020 : 10h30
Céline	Pilote du projet <i>Sauvegarde, valorisation et transmission du PCI</i>	23/03/2020 : 9h00
Matthieu (x2)	Copilote du projet <i>Offre de formations et Equipements et Services</i>	24/03/2020 : 11h30
		08/04/2020 : 11h20
Madeleine (x2)	Pilote du projet <i>Activités jeunesse, Echanges interculturels et EEDD</i>	25/03/2020 : 9h40
		08/05/2020 : 16h00
Fanny	Pilote du projet <i>Artisanat</i>	16/04/2020 : 16h00
Jammes	Copilote du projet <i>Offre de formation</i>	16/09/2020 : 9h45
Membres des équipes projet PAG		
Thierry	Membre équipe projet écotourisme	18/03/2020 : 9h00
Clarisse	Membre équipe projet artisanat	07/04/2020 : 14h30
Denis	Responsable police de l'environnement & LCOI	20/05/2020 : 11h20
Camille	Projet Terra Maka'andi	29/04/2020 : 8h30
Claire	Ancienne chargée de mission Culture et SHS	09/04/2020 : 16h30
Germaine	Ancienne chargée de développement	22/04/2020 : 11h30
Raphaëlle	Ancienne responsable scientifique	02/06/2020 : 15h00
Jérémie	Membre équipe projet Echanges interculturels et Sauvegarde, valorisation et transmission du PCI	11/09/2020 : 11h00
Arnould	Technicien police de la nature LCOI et écologie	11/09/2020 : 9h30
Jean-Michel	Responsable antenne de Trois-Sauts	21/09/2020 : 9h00
Yves	Agent DTO	21/09/2020 : 9h00
Tristan	Coordinateur préfiguration CAE	12/10/20 : 11h00
Sylviane	Assistante Relais	22/10/20 : 14h00
Sébastien	Mécanicien-piroguier-layonneur-charpentier	23/10/20 : 10h00
Gérard & Saint-Clair	Piroguiers-layonneurs-charpentiers	10/11/2020 : 15h30
SC & animateurs-trices au PAG		
Théodora	Animatrice projet Gragerie	15/09/2020 : 10h00
Ichi	Médiatrice de Terra Maka'andi et projet Ituwasu	21/09/2020 : 15h30
Markus	Médiateur Terra Maka'andi	22/09/2020 : 11h00
Lucie	Médiatrice Terra Maka'andi	10/09/2020 : 16h45
Encadrement PAG		
Eléa	Chargée de mission EEDD	29/04/2020 : 10h30
Antoine	Ancien chargé de mission Charte	24/04/2020 : 10h00
Ingrid	Chargée de mission Charte	06/05/2020 : 9h00
Pascal	Direction	04/06/2020 : 15h00
Arnaud	Direction (adjoint)	17/04/2020 : 8h30
Mairie (élus, conseillers et agents)		
Stécy FAUCONNIER	DGS Mairie Camopi	15/04/2020 : 11h00
Jean-Marc ZIDOC	Agent de la Mairie à Trois-Sauts	21/09/2020 : 15h00
René MONNERVILLE	Elu à la nouvelle Mairie	14/09/2020 : 18h00
Sylvine WALACOU	Elue à la nouvelle Mairie	15/09/2020 : 11h 00
Ichi Florence KOUYOULI	Elue, 3 ^e adjointe à la nouvelle Mairie	Cf. ci-dessus (SC)
Paméla CHARLES	1 ^{ère} adjointe ancienne Mairie. A été réf culture, réf gragerie. Conseillère municipale (nouvelle mandature)	04/11/2020 : 10h00
Saint-Clair KOUYOULI	réf élu culture actuel, CVL (Camopi)	Cf. ci-dessus (PAG)
Mathilde TATOU	1 ^{ère} adjointe nouvelle Mairie	27/10/2020 : 16h00
Huguette PAUL	Conseillère municipale	29/10/2020 : 16h00
Laurent YAWALOU	Maire de Camopi	12/11/2020 : 14h00
Chefferie coutumière et chef de village		
Guy BARCAREL	Chef coutumier Teko (Camopi)	02/11/2020 : 9h15
Denis LAPRIERE	Chef coutumier Wayâpi (Camopi)	30/10/2020 : 16h00
Jacky PAWEY	Chef coutumier Wayâpi (Trois-Sauts)	21/09/2020 : 8h00
Joachim PANAPUY	Chef village Saint-Soi, Sachant (savoir-faire traditionnel - artisanat) – Teko Makan (musique)	30/10/2020 : 11h30
Entretiens partenaires des projets & acteurs de la commune (associatifs / privés / public)		
Anselme BROCHET	Coordinateur Kwala Faya	20/04/2020 : 14h00
Marion GONZALEZ	Chargée de mission GADEPAM	22/04/2020 : 9h00
Pierre-Luc MELLERIN	Directeur LIANE, Directeur adjoint de l'APROSEP	30/04/2020 : 10h30
Juliette BLANC	Coordinatrice Guyanasso, GAIA - APROSEP	13/05/2020 : 10h00
Jean-David POQUET	Directeur de l'APROSEP	19/05/2020 : 10h00
Etienne MOUAICI	Responsable coordinateur ACI KA'A Construction	20/05/2020 : 10h00
Rémi MICHEL	Ancien Responsable/coordinateur ACI KA'A Construction	29/05/2020 : 10h00
Anaëlle HOANG	Chargée de mission - SOS jeunesse	23/10/20 : 9h00
Siméon MONERVILLE	Médiateur/représentant des jeunes motivés pour la formation guidage (tourisme)	23/10/20 : 12h00
Franky	Jeune de l'ACI agricole	16/09/2020 : 9h00
4 Jeunes de l'ACI agricole	Entretien collectif ACI agricole	17/09/2020 : 11h30

Nom anonyme	Prof/instituteur de Camopi	28/10/2020 : 18h00
Nawal BENABDELDJEBAR	Professeure de Lettres modernes (collège Camopi)	28/10/2020 : 15h00
Marion CHRETIEN	Institutrice en primaire (Camopi)	29/10/2020 : 9h00
Christian CHANEL et 3 jeunes de KA'A construction	Encadrant à Camopi bourg de KA'A Jeunes de KA'A	29/10/2020 : 11h30
Collectivités / Services d'Etat / Etablissements scolaires		
Sébastien CATALANO	Coordinateur Déchets Economie Circulaire ADEME Guyane	23/04/2020 : 8h30
Armande ANATOLE MURAT	DGS de la CCEG	12/05/2020 : 8h20
Stéphan BOURGUIGNAT	Chargé de mission déchets - DEAL Guyane	14/05/2020 : 10h00
Mathieu GERARD	Chargé d'ingénierie des formations - CFPPA de Matiti	10/04/2020 : 11h00
Colette LEON	Ex-directrice de l'école primaire, ancienne coordinatrice REP+	09/10/2020 : 9h00
Scientifiques		
Damien DAVY	Anthropologue au CNRS et membre du CS du PAG	03/06/2020 : 11h00
Marcela CHAMORRO CALVACHE	Chargée d'étude au CNRS (étude au PAG sur le CVL)	05/06/2020 : 11h30
Jean-Michel BEAUDET	Ethnomusicologue au CNRS, CREM et LESC	12/06/2020 : 10h00

Légende :

Phase 1 de l'évaluation (mars-juin)
Phase 2 de l'évaluation (sept-déc)

Annexe II – Questionnaire de l'évaluation

Questionnaire agents PAG / Mairie

- Quels étaient le contexte et les attentes du PAG sur Camopi lors de la rédaction de la première convention, en 2016 ?
- Ces éléments de contextes ont-ils évolués ou changés depuis ?
- Quelles ont été les réalisations (les choses qui ont été faites) et les résultats (les choses obtenues) les plus marquants de la convention 2016-2020 ? comment les analysez-vous ?
- Quelles ont été les choses qui n'ont pas été réalisées ? comment l'analysez-vous ?
- Quels ont été les facteurs internes et externes ayant permis ou freiné la mise en œuvre des actions ?
- Comment qualifieriez-vous la qualité du partenariat et des rapports avec la commune / le PAG, signataire de la convention ? avec les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions ?
- Par rapport à la situation antérieure, qu'est-ce que la convention a apporté ? Qu'a-t-elle amélioré dans la programmation et la mise en œuvre des actions ? Dans le partenariat avec la commune / le PAG ? Dans le partenariat avec les autres acteurs ?
- Quel est votre avis sur le format de la convention d'application 2016-2018 ? Comment cela pourrait-il être amélioré ?
- Quelles leçons sont à retenir pour la suite ? Quelles sont les perspectives ?

Questionnaire partenaires

- Dans quelle mesure votre établissement a-t-il participé à la mise en œuvre des projets / de ce projet ?
- Quelles ont été les réalisations (les choses qui ont été faites) et les résultats (les choses obtenues) les plus marquants de la convention 2016-2020 ? comment les analysez-vous ?
- Quelles ont été les choses qui n'ont pas été réalisées ? comment l'analysez-vous ?
- Quels ont été les facteurs internes et externes ayant permis ou freiné la mise en œuvre des actions ?
- Comment qualifieriez-vous la qualité du partenariat et des rapports avec le PAG, signataire de la convention ? avec les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions ?
- Par rapport à la situation antérieure, qu'est-ce que la convention a apporté ? en quoi a-t-elle été utile ? Qu'a-t-elle amélioré dans la programmation et la mise en œuvre des actions ? Vous a-t-elle permis d'améliorer votre partenariat avec le PAG ou avec la commune ?
- Quel est votre avis sur le format de la convention d'application 2016-2018 ? Comment cela pourrait-il être amélioré ?
- Quelles leçons sont à retenir pour la suite ? Quelles sont les perspectives ?

Questionnaire habitants et acteurs locaux

- Quelles actions du PAG connaissez-vous ? Quelles actions vous ont concerné ?
- Saviez-vous qu'il existe une Convention entre le Parc et la Mairie de Camopi ?
- Quel.le.s ont été les avancées et changements les plus significatifs sur Camopi que vous ayez constaté et qui sont directement ou indirectement liées au PAG ?
- Quelles sont les actions existantes qui vous paraissent les plus importantes et que le PAG doit continuer à réaliser pour Camopi ?
- Quelles sont celles qu'il vaudrait mieux arrêter car non prioritaire ?
- Quelles sont les actions que le PAG ne réalise pas encore qui selon vous seraient importantes à réaliser, dans ses missions ?
- Quelle serait la situation idéale de Camopi dans 10 ans ?
- Discussion ouverte

Adaptations et explicitations des informations recherchées lors des entretiens

Principale information	Détail de l'information recherchée et variations possibles
Le premier échange permet de connaître le ou les acteurs interrogés, dans le cas d'un entretien spontané.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il permet de clarifier l'objet de notre entrevue. Il s'agit d'introduire et d'expliquer brièvement en quoi consiste l'évaluation de la convention d'application de la Charte tout en rappelant la position d'évaluateurs stagiaire au PAG. ➤ Les personnes interrogées se présentent ensuite : position sociale, nature des activités menées dans la commune, leur statut au sein de la communauté, etc.
Ensuite, il s'agit d' identifier le niveau de connaissance de la Convention et de façon plus générale, du PAG et de ses actions sur le territoire.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il est demandé aux personnes si elles connaissent la Convention ; le contexte de son élaboration, les changements de contexte de 2016 à 2020 s'il y en a eu. ➤ Les réalisations du Parc sont évoquées. Cela permet, d'une part, de déterminer si les interlocuteurs sont informés des différentes actions du PAG menées sur le territoire et d'autre part, d'avoir leurs avis sur ces projets, leur analyse sur leurs réussites ou leurs échecs. La question est posée de manière ouverte : que connaissez-vous des actions du Parc ? en cas de réponse négative, certaines actions de la convention sont citées au hasard pour voir si la personne les connaît/reconnait, puis avoir son avis dessus (dans le cadre de la phase 2 ce sont ensuite des photos des projets qui étaient présentés afin de recueillir des réactions dessus, autant que pour faire l'objet d'une restitution individuelle).
S'en suit une partie sur l'intérêt, les apports de la convention, et comment pourrait-on l'améliorer.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Partie qui n'a lieu que si les acteurs connaissent la convention et qu'ils en font partie (acteurs du PAG ou de la mairie). ➤ Dans le cadre des partenaires cette question a été tournée de façon à connaître leur perception des actions du PAG sur Camopi et du partenariat qui les lie au PAG et/ou la mairie, et comment celui-ci pourrait être amélioré.
Facteurs freins / facilitations	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Si et seulement si la personne interrogée a été impliquée dans un projet de la convention.
Leçons à retenir	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Qu'est-ce qu'il faudrait faire, que faudrait-il arrêter de faire, changer ?
Perspectives , quels axes pour une future convention	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Que faudrait-il garder / ne pas garder ? quelle suite donner à ces actions ? quelles nouvelles actions à faire ?
Développer de manière plus précise sur le ou les projets dans lesquels la personne est impliquée.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quel était son rôle dans le projet ? Est-elle impliquée dans d'autres actions hors convention ?

Annexe III – Détails sur la méthode d'évaluation

L'évaluation est un processus logique qui vise à comparer un certain nombre de composantes ou de conséquences de la politique considérée, par rapport à des objectifs initiaux. Il s'agit de l'analyse évaluative qui tente d'éclairer des questionnements fondamentaux que sont :

Critères évaluatifs	Questions	Réponses
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les objectifs du projet répondent-ils aux enjeux initiaux identifiés dans la Convention ? Sont-ils en adéquation avec la Charte ? 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'indicateur fléché des « objectifs spécifiques » répond à cette question (Annexe V). ➤ L'analyse de la cohérence avec la Charte (Annexe VI).
Cohérence interne	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les moyens mis en œuvre sont-ils correctement proportionnés aux objectifs du projet ? ➤ Les différents objectifs auxquels doivent répondre le projet sont-ils cohérents ? Même question avec les actions mises en œuvre ? ➤ Le Partenariat Parc-Mairie fonctionne-t-il ? 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ces éléments sont analysés dans la réponse à la question 2 « 2. Q2. Qu'est ce qui a été fait ? » ➤ Ils le sont également dans la réponse à la question 3 « 3. Q3. Quelle analyse porter sur la qualité de la convention comme outil de programmation et partenariat ? »
Cohérence externe	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les objectifs du projet sont-ils cohérents avec d'autres projets portés localement ? Sont-ils en lien avec la Charte ? 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'analyse de la cohérence avec la Charte (Annexe VI).
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les objectifs et résultats attendus du projet ont-ils été atteints ? ➤ L'outil convention est-il efficace pour mettre en œuvre les actions ? 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'indicateur de réalisation des livrables (réalisé au-delà du prévu, réalisé, réalisé en partie, non réalisé / réorienté) éclaire ce critère (détails dans l'Annexe V et bilan des livrables dans chaque fiches projet de la Partie 2 du rapport). ➤ Ces éléments sont analysés dans la réponse à la question 4 : « 4. Q4. Quelle analyse porter sur la qualité de la convention comme outil de programmation et partenariat ? »
Efficiences	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au regard des moyens déployés, les objectifs et résultats attendus du projet ont-ils été atteints ? 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le bilan des moyens humains et le bilan financier tente d'éclairer ce point (bilan global Partie 1 et bilan par projets Partie 2 du rapport).
Utilité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adéquation des effets au regard des besoins / enjeux du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ces éléments sont analysés dans la réponse à la question 1 « 1. Q1. Quelles étaient les attentes et la convention y a-t-elle répondu ? » ➤ Ils le sont également à travers le regard et l'avis des interrogés sur les actions menées (Annexe IV : synthèse des avis données).

Annexe IV- Synthèse des avis donnés dans le cadre des entretiens de l'évaluation

AGENTS PAG	P1 : Tourisme	P2 : Formations	P3 : Activités pour la jeunesse	P4 : Equipement et services	P5 : Artisanat & transmission	P6 : Production de couac	P7 : EEDD	P8 : Echanges interculturels	P9 : sauvegarde, transmission, valoris. PCI	Hors convention : autres (cités)	Terra Maka'andi	LCOI	Atouts/ positif (1)	Mitigé (1 et -1)	Frein / faiblesses (-1)	
PHASE 1																
PAG 1	-1	1 et -1 aci bois			-1	-1		"-1 échange wayāpi	1 les missions scientifiques			1	des choses réalisées		Manque de motivation de la population Blocages	
PAG 2	1 et -1				1 (journées abbatis)							-1	Belle réalisation (le livret tourisme)		Rien de réalisé (sentiers et LCOI)	
PAG 3	1	1 (aci bois) et -1 (projet)				1	0		1			0	des Réalisations fonctionne bien, ça marche et c'est renouvelé			
PAG 4		1 aci bois			1 et -1 (journées abbatis)	1 et -1		0	1	1 livret manioc + decanimc	1 (dances Paku 3S)		1 : visibilité du projet intérêt pour les habitants/la mairie	1 et -1 : bien mais ça s'est arrêté	un livrable non terminé, pas encore en fonctionnement, animation non terminée	
PAG 5	-1	1 (aci bois) et -1 (projet)		1		-1	1 et -1		1				1 : L'ampleur des réalisations et leur réussite Réalisations concrètes / accueil des habitants Réalisation des évènements, des	1 et -1 : des avancées mais résultats en dessous des attentes	Feuille de route pas claire initialement, Difficultés "humaines" (mésentente	
PAG 6	-1	0	1			0	1	"-1 échange wayāpi	1		1		Réalisations concrètes/matérielles Réalisations marquantes pour Camopi		Stagnation erreur de stratégie du parc	
PAG 7	1 (Mémora) -1 (Alikéné)	1 aci bois			1 et -1 (pirogue + carbet transmission)	1			1	1 livret manioc	1		lien avec la culture des réalisations		des livrables non faits	
PAG 8					1 (Atelier contons)			1 Rencontre wayāpi	1 livre contes)				1 : importance de la réalisation réalisation visibles / complexité du projet réalisation concrète bon partenariat avec la		beaucoup de choses non terminées, peu d'actions réussies dans l'ensemble, échec pour les habitants	
PAG 9		1 (aci bois) et -1 (projet)	-1	1 (travail sur les déchets à 3S)	0	1			1		1		1 : fonctionnait bien, appui aux ateliers jeunesse, appui ponctuels pour le carnaval.		0 : fonctionnait de façon variable "-1 : de l'énergie et de l'argent de perdus, un gaspillage.	
PAG 10	-1	1 aci bois				1 et -1		0	1 livre contes)	1 livret manioc	1	-1	1 : choses complexes, avec un bel effet, avec des		pas trop de mobilisation, pleins de problèmes, beaucoup de temps à	
PAG 11			1		0 (journées abbatis)			1 bardaf					1 : bien fonctionné, implique les habitants		il n'y a pas grand-chose, pas d'implication des hab, pas grand	
PAG 12	0	1	0	1	1	1 et -1	0	"-1 échange wayāpi			0		1 : ce qui parle le plus au gens, qui est le mieux accueilli, un positionnement		peu de choses de faites alors que sujet important, des actions peu lisibles	
PAG 13		1 aci bois	0			-1	-1		1 (livre contes)	1 (suivi STOC & IKA)	1	1 et -1				
PAG 14				1 (tri et médiateurs)		1 et -1	1 et -1				1			pas très visible, et on fait pas grand-chose (EEDD),		
PAG 15		1 et -1 aci bois	1 (PIJ mairie)	1 (élec et déchet)	1 et -1 (arouman, coton)	1 et -1	-1		1	1 livret manioc	1			1 et -1 : marquants mais mitigé en termes de résultats, ou non stabilisé		
PAG 16												1 et -1		1 et -1 : une mission importante mais pas à la		

PAG 17					1 (journées abattis)	0							-1	1 : un projet fédérateur		
PAG 18	1 et -1	1 et -1	1 et -1	1 (élec et déchet)		1 et -1			1 (livre contes)	1 (carbet de passage -1 (maison du parc))			-1	1 : un travail intéressant, réalisé avec les enfants.	1et-1 : des frustrations, belles idées/projets mais pas de motivation, les gens ne viennent pas, ça n'avance pas.	
PHASE 2																
PAG 19		"-1 aci agricole			1	1				1 (livret manioc)	1			1 : ce qui a le plus avancé mais manque de dynamique		: ça n'avance pas
PAG 20						0	1			"-1 missions scientifique +			-1		ça n'avance pas ou ne ressemble à rien	
PAG 21	1 (livret)	1 aci bois + aci agricole		1 (kwala faya)	1 (coton & arouman &			1	1 (livre contes)				0			
PAG 22						0										
PAG 23	1 et -1		1 et -1	1 (kwala faya)	1	1			1				-1	1 : concret, "sorti de terre", financé, animé, viable	ce qui bloque tout, on perd toute crédibilité	pas hyper visible
PAG 24		1 et -1		1 (kwala faya)	1 (Gadepam -1)	0		1	1	"-1 (bureau DTO 3S)				1 : très utile, ça lui plait.		1 et -1 : très bien (idée de base et résultat) mais des problèmes sur la durée (peu de motivation, travail
PAG 25		1 et -1			1 (coton / arouman)		-1			1 (Cuves à eau à 3S)					pour -1 : des choses qu'on connaît déjà (les insectes).	1 et -1 : utile mais des problèmes
PAG 26		"-1 aci bois		1 (kwala faya)	1 et -1 (pirogues & Gadepam)	0	1	1	1	"-1 (bureau DTO 3S)	1					
PAG 27				1 (kwala faya)	1 (Gadepam -1 pirogues)	1	1 (sensi déchets)		1 (livre contes + conteurs)	"-1 (bureau DTO 3S)				1 : utile, fonctionne,	: inutile, ne marche pas	
PAG 28							1		1 (conteurs)					1 : participé + apprécié		
PAG 29	1	1 aci bois + aci agricole	1 (goûters)	1 (kwala faya)	1 (coton / arouman)	1	1		1 (livre contes + conteurs)	1 (50 ans Camopi)				1 : du boulot pour les jeunes, ça rassemble		
PAG 30	1	1 aci bois		1 (kwala faya)	1 (coton & arouman &	1	1 (serre collège)	1 (bardaf)	1 (chants wayāpi).							
PAG 31	1 et -1	1 aci bois	0	1 (kwala faya)	1 (coton / arouman)	1	1 (serre collège)	1	1 (chants wayāpi, JPA,					1 : participé + apprécié		ça n'a pas avancé, c'est pas la priorité
PARTE-NAIRES	P1 : Tourisme	P2 : Formations	P3 : Activités pour la jeunesse	P4 : Equipements et services	P5 : Artisanat & transmission	P6 : Production de couac	P7 : EEDD	P8 : Echanges interculturels	P9 : sauvegarde, transmission, valoris. PCI	Hors convention : autre (cités)	Terra Maka'andi	LCOI		Atouts/ positif (1)	Mitigé (1 et -1)	Frein / faiblesses (-1)
PHASE 1																
PART 1	0	1 aci bois				0	0				1			1 : très intéressant	0 : pas de vision très concrète de ce qui se fait	
PART 2	0	1 aci bois		1 (gestion déchets)		0								1 : pleins de chose de faites		

PART 3		0 : Gaia et l'aprosep			1 (marchés artisans, journées abattis)	0			1 (chants wayāpi).	Stimulart boutique de gestion.				
PART 4				1 (gestion déchets et kwalafaya)						1 et -1 : carbet traditionnel Yawapa				Yawapa : un beau carbet, mais derrière pas entretenu.
PART 5		1 aci bois								-1 (locaux non finis)			1 : bonne dynamique multipartenaire = a mobilisé l'ensemble des acteurs au niveau local +	Locaux pas terminé donne pas une bne image du parc
PART 6	0	1 aci bois + aci agricole	-1	1 (kwalafaya) + film de Tournesol	0	0	1	1	1	* programme LEADER * GAL Sud Guyane			1 : les enfants adorent, de bons retour des profs, des parents, des enfants	pas assez de choses de faites
PART 7		1 aci bois			1 (transmission savoirs faire, coton arouman)				1 livre contes + conteurs)	0 Ateliers de transmission à l'école de				
PART 8				1 (déchets)										
PART 9		1 aci bois + aci agricole								0 (cellule d'ingé de la sous préf aux communes de			1 : complexité du projet à mener	
PART 10														
PART 11		1 aci bois + aci agricole		"-1 déchets 3S									1 : un vrai projet de long terme, belle réussite de réunir autant de partenaires,	
PART 12	-1	1 aci bois			"-1 (pirogues)	-1	-1	1	1					problème toujours non résolu malgré sa gravité
PART 13	-1	1 aci bois							1	1 Vélo à 3S	1		1 : un projet qui autonomise les jeunes	non respect des cultures
PART 14									1 (chants wayāpi)	1 livret manioc			1 : une très bonne idée, un projet issu de la pop	
PHASE 2														
PART 15	1 (formation guidage)	1 aci agricole		1 (kwala faya)		0								
PART 16		1 aci agricole		1 (kwala faya)	1									
PART 17					1 (coton / arouman)		1 sensi déchets		1 livre contes + conteurs)					
PART 18			1										1 : bien que le parc subventionne les projets	
PART 19		1 aci agricole			1 journées abbatis		1	1				-1	1 : bien pour les jeunes, tradi culture	insuffisant : faut faire plus.
PART 20			1		1 (journées abattis & marché	1	1	1 Bardaf	1 chants wayapi, livre				1 : apprécié, culture amérindienne à l'école	

PART 21	1 et -1		1			1 et -1	1 serre collège	"-1 rive à l'autre					-1	1 : dynamique	1 et -1 : manque organisations ou contenus pour EEDD, livret bien mais	des engagements non respectés, effort insuffisant
PART 22					1 journées abbatis		1 et -1	1 : Bardaf 1 et -1 rive à l'autre	1 livre conte + conteurs					1 : super apprécié	1 et -1 : super mais les gens se sont encore senti lésé (rive à l'autre), bien pas il	
PART 23	1 (formation guidage)	1 (aci agricole)			1 (journées abbatis & marché)	-1				1 livret manioc				1 : bien pour les jeunes	1 et -1 : bien mais salaire KAA ça va pas du tout	personne ne l'utilise trop la gragerie
MAIRIE	P1 : Tourisme	P2 : Formations	P3 : Activités pour la jeunesse	P4 : Equipements et services	P5 : Artisanat & transmission	P6 : Production de couac	P7 : EEDD	P8 : Echanges interculturels	P9 : sauvegarde, transmission, valoris. PCI	Hors convention : autre (cités)	Terra Maka'andi	LCOI		Atouts/ positif (1)	Mitigé (1 et -1)	Frein / faiblesses (-1)
PHASE 1																
MAIRIE 1	0	1 aci bois	0	0	1	1	0	-1	1					a réunit beaucoup d'acteurs, de partenaires, collaboration.		l'échange wayampi brésil emblématique s'est pas fait
PHASE 2																
MAIRIE 2	0		1	1 (kwala faya + piles usagés)		0		1						1 : utile pop, pour les jeunes		
MAIRIE 3	0					-1		1 (bardaf)	1 (conteurs à l'école)	1 (danses pacou)				1 : bien de valoriser la culture amérindienne, ouverture pour les jeunes		pas pratique
MAIRIE 4		1 aci bois		1 (kwala faya)	1 (coton/arouman) et -1 (pirogues)	0	1	1 (vitré, JPA)	1 (no tongues, livre contes,	1 livret manioc						
MAIRIE 5	1 (livret)		1		1 (coton / arouman)	-1	-1	0		1 livret manioc				1 : utile, sur la culture		pas pratique, mal pensé, le Parc ne fait pas assez d'EEDD sur les déchets
MAIRIE 6	1 (livret)	1 aci bois + aci agricole	1 (goûters)		1 (coton / arouman)	1	1 sensi déchets	1 et -1	1 livre contes	"-1 missions scientifique				1 : c'est important car valorise la culture	1 et -1 : bien mais pas la priorité	
MAIRIE 7	1 (livret) et -1	1 aci bois	1	1 (déchets)	1 (marché artisanal)	1	1 (piles & canettes)	1	1 livre contes + conteurs)	1 livret manioc + aide PAG				1 : valoriser la culture		pas grand-chose de fait, sujet tourisme compliqué
MAIRIE 8	-1	1 (aci agricole)		1	1 (coton / arouman)	-1	1 et -1	1	1	"-1 missions scientifique			-1	1 : lien avec la culture		pas grand-chose de fait, ou alors pas bien terminé (gragerie), pas de continuité
Chefs coutumiers / de village	P1 : Tourisme	P2 : Formations	P3 : Activités pour la jeunesse	P4 : Equipements et services	P5 : Artisanat & transmission	P6 : Production de couac	P7 : EEDD	P8 : Echanges interculturels	P9 : sauvegarde, transmission, valoris. PCI	Hors convention : autre (cités)	Terra Maka'andi	LCOI		Atouts/ positif (1)	Mitigé (1 et -1)	Frein / faiblesses (-1)
PHASE 2																
CC 1		1 et -1 aci bois		1	1		1	1	1					1 : satisfait pirogue car il a bien reçu le matériel	1 et -1 : bien au départ mais ça n'avance plus.	
CC 2	-1	1 aci bois + aci agricole			1	1	1	1 (JPA, no tongues,	1					1 : ce qui est visible, et en lien avec la culture, auquel il a participé, bien pour la		inutile, pas la priorité
CC 3	-1	1 et -1	1	1	1 (gadepam + coton /	1 et -1	1 sensi déchets	1 (JPA)	1 livre contes + conteurs)	1 livret manioc				1 : vraiment utile, touche les jeunes	1 et -1 : bien pour la pop, mais est-ce que des gens l'utilisent? c'est bien mais il	camopi est pas prêt pour le tourisme
CC 4	-1	1 aci bois + aci agricole	1		1 (coton / arouman)	1	1 fête de la nature	1	1					1 : utile, pour les jeunes, lien avec la culture amérindienne		compliqué, ça ne nous intéresse pas, y est opposé

Indicateur vert (1) = avis positif

Indicateur rouge (-1) = avis négatif

Indicateur orange (1 et -1) = mitigé, dit des choses positives et négatives à la fois, avis partagé

Indicateur jaune (0) = neutre, cite le projet sans donner de jugement car :

- Ne connaît pas bien les réalisations ou résultats
- En a juste entendu parler
- Connait le nom du projet mais est incapable de dire ce qui s'y fait dans le détail.

NOMBRE D'AVIS recueillis par catégorie

Projet	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Hors convention		
										Livret manioc	Terra Maka'andi	LCOI
Nombre d'avis	32	43	21	28	40	44	33	30	39	11	10	14
Proportion d'avis / entretiens	48%	65%	32%	42%	61%	67%	50%	45%	59%	-	-	-
Nombre d'avis positif	8	27	13	26	28	15	19	20	39	11	9	1
Nombre d'avis négatif	10	2	2	1	2	8	5	5	0	0	0	9
Nombre d'avis mitigé	7	12	2	0	8	8	5	2	0	0	0	2
Neutre (connait juste le projet)	7	2	4	1	2	13	4	3	0	0	1	2

Hors convention = ratio sur l'ensemble des entretiens (66)

RÉSULTATS en pourcentages

Prop. Avis positif	25%	63%	62%	93%	70%	34%	58%	67%	100%	17%	14%	2%
Prop. Avis négatif	31%	5%	10%	4%	5%	18%	15%	17%	0%	0%	0%	14%
Prop. Avis mitigé	22%	18%	10%	0%	20%	18%	15%	7%	0%	0%	0%	3%
Neutre (connait ce projet)	22%	3%	19%	4%	5%	30%	12%	10%	0%	0%	2%	3%

Annexe V – Atteintes des Objectifs Spécifiques selon les réalisations (hors livrables)

Logique : La notion de livrable est parfois très variable, les livrables peuvent être très hétérogènes entre eux vis-à-vis du temps qu'ils nécessitent, ou des moyens humains et financiers qu'ils nécessitent. Leur évaluation ne prend pas en compte certaines réalisations qui ont été faites qui ont permis d'atteindre les objectifs spécifiques bien qu'elles n'apparaissent pas dans les livrables. Cet indicateur cherche surtout à avoir un autre point de vue sur l'avancée du projet. En effet parfois :

- Les **livrables** peuvent être **réalisés** mais les **objectifs spécifiques non atteints** (exemple : Projet 7 : « EEDD »).
- Ou inversement, les **livrables n'ont pas été réalisés** mais les **objectifs spécifiques ont globalement été atteints** (exemple : Projet 2 : « Formations »)

Méthode : L'idée de cet indicateur est d'apporter une tendance globale pour évaluer quel est le niveau de réalisation des objectifs spécifiques initiaux de la fiche projets. Le code couleur a certaines limites en cela qu'il ne donne que 4 niveaux d'appréciation.

Critères d'analyse de l'indicateur :

La couleur majoritaire l'emporte.

Si égalité entre le nombre de réalisation « réalisée » et « non réalisée » : le caractère « réalisé » l'emporte.

Si variété de couleur = les couleurs « s'ajoutent » et on fait la moyenne. Ex 1/2 de réalisation « non réalisée » (gris) et 1/2 « réalisé » (vert foncé) → l'objectif est « réalisé en partie » (vert clair).

Cet indicateur peut notamment mettre en évidence le fait que la fiche technique d'un projet était incomplète ou pas assez bien structurée, lié également au fait que la notion de livrable reste un peu floue.

1. Développement de l'offre touristique et du tourisme à Camopi

OS	Réalisations	Détails	Niveau de l'OS
OS1 – Développer et valoriser une offre de circuits et d'hébergement/restauration de qualité	R1.1 Un sentier pédestre est aménagé et signalisé à proximité du bourg de façon à permettre aux visiteurs de le faire sans accompagnement	Sentier commencé mais non terminé.	
	R1.2 Le Parcours de la crique Mémora est accessible pour les prestataires accompagnant les groupes de touristes	Les passerelles ne sont pas faites. Abandon de la crique diamant.	
	R1.3 Le sentier des émerillons est doté d'équipements légers à des points stratégiques et est valorisé auprès de prestataires	Non fait car non prioritaire.	
	R1.4 Des circuits de découverte multimodaux sont identifiés et valorisés	Aucun n'est terminé. Identifié : oui. Valorisé : non.	
	R1.5 Trois porteurs de projets d'hébergement, d'activités et de restauration sont accompagnés	Accompagné en partie : plus une prise de contact qu'un accompagnement	
OS2 – Rendre disponible une offre de guidage et d'information touristique locale de qualité et répondant aux attentes	R2.1 Des individus sont formés et accompagnés dans leur démarche de guidage touristique professionnel	En cours. Formations prévues en juin 2020. Seront retardé avec le covid.	
	R2.2 Des supports d'information touristiques variés sont produits et rendus disponibles aux visiteurs et aux habitants et diffusés	Ateliers « Quel tourisme à Camopi ? » (janv. 2019) et ateliers participatifs (nov. Déc. 2017) + le livret touristique	
	R2.3 Les agents du Parc amazonien sont formés à la réception et information aux visiteurs/touristes	2 agents formés en interne (animation naturaliste/territoriale « mener/réaliser des visites organisées par le PAG) + 3 agents formés aux techniques d'accueil du public = 5	
OS3 – Développer le tourisme culturel à travers la découverte de l'artisanat et de la culture Wayâpi et Teko, dans le respect des communautés locales	R3.1 Un répertoire des artisans et de leur artisanat est créé et rendu disponible aux visiteurs	Encore en projet, sera possible lorsque la maison du Parc serait achevée.	
	R3.2 Des espaces de présentation et vente d'artisanat sont mis en place et valorisés	Idem.	
	R3.3 Des associations/ individus/ porteurs de projet sont en mesure de réaliser des animations basées sur la découverte de l'artisanat et de la culture locale à destination des touristes	Non fait.	
OS4 – Promouvoir de manière adaptée et efficace la destination Camopi dans le cadre de l'offre touristique sur les territoires du PAG	R4.1 Educ-tour réalisé auprès des agences, offices et opérateurs	Non fait.	
	R4.2 Lors des événements culturels ayant lieu dans la commune, une communication est réalisée à l'échelle du département pour attirer les touristes à se rendre sur la commune	Guyane Evasion organise un « Camopi tour » pour les journées de l'abbatis (10 ans du Parc, déc. 2017) mais n'a annulé.	
	R4.3 Promouvoir la destination Camopi, lors des rencontres et échanges portés par le PAG et à travers les canaux de diffusion du PAG	Non fait car réticences de la population. Tentative en 2017 pour les 10 ans du Parc (création flyers & « formule découverte », des personnes inscrites mais non réalisés.	

2. Construction d'une offre de formation variée et délocalisée sur la commune

OS	Réalisations	Détails	Niveau de l'OS
OS1 – Faire émerger une offre de formation variée et adaptée au territoire	R1.1 : Un diagnostic actualisé des besoins individuels et des besoins en compétences a été réalisé sur la commune et discuté avec les partenaires de la formation en Guyane	Non pour le diagnostic Oui pour le fait d'amener un dialogue avec les partenaires sur les formations en Guyane	
	R1.2 : Un mécanisme de veille et d'information est mis en place sur les formations disponibles en Guyane et à Camopi	Non fait.	
	R1.3 : Les apprenants sont formés dans des secteurs porteurs d'emploi dans ou hors de la commune.	Chantier école, ACI bois, ACI agricole, formation guidage, kwala fayá.	
	R1.4 : Lors des formations dispensées, les modes de transmissions des savoirs sont adaptés au niveau initial des apprenants pour permettre une transmission optimale des savoirs.	Des efforts pour prendre en compte mais pas assez de souplesse au niveau du rectorat pour permettre d'avoir des formations sur les savoirs de bases adaptés.	
OS2 – Accompagner les apprenants dans leur Parcours de formation	R2.1 : Les individus motivés ont un accès facilité à des données, ressources et personnes ressources sur les formations et métiers	Avec l'accompagnement socio professionnel (anne Bahor)	
	R2.2 : Avec l'aide d'un accompagnant local, les individus motivés ont défini un projet professionnel et sont inscrits à des formations adéquates	Emploi d'une accompagnatrice socio-professionnelle pour ACI Bois, mais insuffisant car retard, pas local et formations pas assez adaptées mais problème inhérent aux systèmes nationaux existants qui sont insuffisants).	
	R2.3 : Lorsque c'est nécessaire, les apprenants sont soutenus (financièrement ou en nature) pour être en mesure de suivre une formation hors du territoire	2 semaines sur le littoral pour les jeunes de l'ACI bois. Soutien financier des partenaires mais insuffisants (ex : manque important de matériel pour l'ACI bois)	
	R3.1 : Un lieu de formation équipé et fonctionnel est disponible sur la commune	Non fait.	

Evaluation de la convention d'application de la Charte à Camopi 2016-2020

Mars 2020

Parc amazonien de Guyane

OS3 – Favoriser la tenue de formations délocalisées	R3.2 : Des personnes sont formées par des partenaires sur le territoire	Par le CFPPA, le RSMA, Kwala Faya.	
	R3.3 : Des personnes sont formées par le Parc amazonien sur le territoire	En cours : avec le tourisme, formation guidage.	
	R3.4 : Un appui logistique est fourni aux structures souhaitant dispenser une offre de formation sur la commune	CFPPA, Kwala Faya.	

3. Développement d'une offre d'activité sur la commune de Camopi pour la jeunesse

OS	Réalisations	Détails	Niveau de l'OS
OS 1 : Participer à l'élaboration et au soutien avec les acteurs communaux d'un programme d'activités sur la commune, accessible au plus grand nombre.	R1.1 Les acteurs de la commune se réunissent, identifient ensemble un programme d'activités par année scolaire	Non fait.	
	R1.2 L'information et l'accès aux activités sont améliorés pour l'ensemble des jeunes de la commune	Oui avec le PIJ et en partie par l'AAP.	
	R1.3 Un appel à proposition de projets d'activités et animations est mis en place et financé chaque année	Fait.	
OS 2 : Accompagner les initiatives et le renforcement des capacités des acteurs locaux qui seraient en mesure de proposer des activités sur la commune	R2.1 Les associations et les établissements publics sollicitant un appui sont accompagnés dans leurs démarches de construction de projet, recherche de financement et orientés vers les organismes compétents	Oui fait par chargé de développement local, mais elle ne dispose pas d'assez de temps pour mener à bien cette mission.	
	R2.2 Les associations désireuses de renforcer leurs compétences ont amélioré leurs capacités d'élaboration, financement et gestion de projets et de gestion de l'association	Un accompagnement a eut lieu pour faire les demandes de financement	
OS 3 : Ouvrir et gérer de manière pérenne des lieux dédiés aux jeunes pour la pratique d'activités diverses	R3.1 Un espace de jeux en plein air est conçu, construit et est géré pour les 3-12 ans	Non fait.	
	R3.2 Le rôle, la structuration, la gestion et l'animation du pôle jeunesse sont définis avec les partenaires et avec la participation de jeunes	Non fait.	
	R3.3 Les partenaires potentiels pouvant être impliqués dans la construction/ rénovation et la gestion de ce lieu ont été identifiés et ont déterminé leur implication dans le projet	Non fait.	
	R3.4 Le pôle insertion jeunesse (PIJ) est rénové/construit et inauguré	Oui fait par la Mairie et sans l'intervention du PAG.	
	R3.5 Le système de gestion et d'animation est mis en œuvre	Non fait.	

4. Accompagnement de l'installation des équipements et des services sur le territoire

OS	Réalisations	Détails	Niveau de l'OS
OS 1 : Assurer la mise en œuvre de projets d'adduction d'eau potable et d'assainissement	R1.1 : un bilan global de l'utilisation actuelle des différents modes d'adduction d'eau a été réalisé	SDAEU (validé en 2017) & SDAEP (en attente de validation). Lancement de l'étude en sept 2018 – NBC (bureau d'étude eau et environnement) : Bilan de la récupération d'eau de pluie et du fonctionnement des installations d'adduction d'eau potable (ARS, coordination des centres de santé, bureau d'étude NBC) diffusion à la commune et la DAAF.	
	R1.2 : les choix techniques sont discutés et arrêtés de manière concertée entre équipes techniques habitants et décideurs	Délibération communale pour la mise en œuvre du SDAEP et SDAEU (financements ONEMA, FEADER, OEG).	
	R1.3 : la mise en place du service accompagnée d'une démarche de renforcement des capacités locales pour la construction et la gestion	Pour les 2 schémas directeur = Mairie pilote, le PAG maintenant en retrait.	
	R1.4 Les équipements sont réalisés et fonctionnels.	L'échelle du temps de la convention est insuffisante (nécessiterait plutôt sur 10 ans que 3 ans).	
OS 2 : Permettre l'électrification des villages de Trois Sauts pour la gestion collective du froid	R2.1 : des carbets collectifs de production de froid sont construits à Trois-Sauts	Mairie pilote. PAG maintenant en retrait.	
	R2.2 : la communauté de trois sauts a mis en place un système de gestion collectif de l'électricité	Des kits froids (individuels sur la propriété, collectivisés dans l'usage) et des kits électricité	
	R2.3 : des membres de la collectivité de trois sauts ont la capacité de suivre et d'effectuer un entretien de routine des installations	Gestion de l'électricité avec la formation des kwala faya Men. Création d'une fonction de "médiation pour la maîtrise de l'énergie" basé à Camopi. Une installation des kits participative.	
	R2.4 : les carbets collectifs sont équipés pour recevoir une énergie basse consommation	Fait par Kwala Faya.	
OS 3 : Assurer une collecte sélective des déchets fonctionnelle à Camopi et Trois-Sauts	R3.1 : le bilan et la réhabilitation des Eco carbets de Trois Sauts est effective	« Ecocarbets » : (Zidock et Kalana) : un rapport d'étude réalisé par SUEZ (2018). Bilan = OUI, y compris une adaptation réglementaire (ICPE Conseil d'Etat). Réhabilitation : NON. Mais le lancement des marchés de MOE est en cours à la CCEG (mobilisation partenariale). Depuis 6 mois déjà les cahiers des charges ont été rédigés par la DEAL/l'ADEME/le PAG	
	R3.2 : un système de collecte efficient (rivière Camopi) et tri sélectif (Camopi - Trois Sauts) est mis en place de manière expérimentale	Trois Sauts : lancée l'année dernière, 1 ^{re} collecte en janvier, réussie. Camopi : prévu cette année	
	R3.3 : des membres de la collectivité de trois sauts ont la capacité de suivre et d'effectuer un entretien et une gestion de routine des installations	Des personnes sont médiatrices déchets. Finalisation d'un film décrivant la gestion des déchets en sites isolés, à destination des décideurs et du grand public (réalisation : les films du Tournesol, 5000€ PAG)	
	R3.4 : les éco organismes assurent la gestion des ouvrages	Post-phase de construction des ouvrages. Hors compétence du PAG. Appui de l'ADEME et de la DEAL Poursuite de l'aide d'appoint du PAG (en continu depuis 2013 : mise à dispo matériels & quads du PAG pour enlèvement des déchets des points propreté de Camopi).	
OS 4 : Mettre en place un programme de réhabilitation des passerelles de la Commune	R4.1 : une formation action a permis la montée en compétence des habitants souhaitant se professionnaliser ainsi que la construction de deux passerelles	Réalisation d'un "chantier école" bois pour 8 jeunes de Trois-Sauts (réhabilitation de deux passerelles : Kani-Kani et Lipo-Lipo. Au final, 8 passerelles construites (au lieu de 2 initialement prévues).03/2018 : Agrément obtenu pour la mise en place d'un Atelier Chantier d'insertion de trois ans confié à l'APROSEP	
	R4.2 : un approfondissement des compétences requises est mise en œuvre par l'inscription d'habitants à un programme de formation adapté	Mise en place d'un chantier d'insertion avec 16 personnes	
	R4.3 : Un programme d'intervention global sur les ouvrages bois est mis en place	Objectifs réalisés et dépassés (cf fiche projet 2 « Formation »). Lancement de l'ACI BOI, préfiguré par le PAG et la Commune. Amorce de diversification selon le même format (agriculture, autre). Création de Liane à l'Aprosep	

5. Revitalisation de la transmission et développement des débouchés de l'artisanat

Evaluation de la convention d'application de la Charte à Camopi 2016 - 2020

Mars – Décembre 2020
Parc amazonien de Guyane

OS	Réalisations	Détails	Niveau de l'OS
OS1 – Faciliter et renforcer la rencontre entre l'offre de produits des artisans de Camopi et Trois Sauts et la demande de produits d'artisanat par les habitants et par les acheteurs extérieurs	R1.1 : Un marché local est instauré 2 fois par an minimum à Camopi	Fait.	
	R1.2 : Les circuits de vente de l'artisanat vers l'extérieur pour les artisans de Camopi et Trois Sauts sont renforcés	Fait, mais pas de renforcement par manque de temps pour la Gademam.	
	R1.3 : Un projet collectif autour de la production, la transmission et/ou la commercialisation de l'artisanat à Camopi est construit de façon concertée	Réalisation d'une étude sur la possibilité d'une démarche collective (Cabinet Soli'Conseil)	
OS2 – Valoriser les savoir-faire sur des produits d'artisanat en voie de disparition et favoriser leur transmission	R2.1 : Une production de petites pirogues est relancée à Camopi et Trois Sauts	Des pirogues (3) vont être terminées à Trois-Sauts mais pas de relance de la production et rien à Camopi.	
	R2.2 : Des « Cachiri des savoir-faire » sont organisés chez différents porteurs de savoir reconnus à Camopi afin de favoriser les rencontres intergénérationnelles autour de l'artisanat	Non fait.	
	R2.3 : Deux carbets traditionnels sont construits à Camopi et Trois Sauts	Pas de porteurs de projet identifiés, ou problèmes avec asso Kumaka porteuse identifiée à Camopi.	
OS3 – Stimuler l'intérêt des jeunes générations autour des savoir-faire traditionnels	R3.1 : Des ateliers sont organisés chaque année à l'école primaire pour sensibiliser les enfants aux usages et savoir-faire traditionnels sur des thèmes spécifiques	Les ateliers de transmission coton / arouman son organisés. Début en 2019, n'a pas eut lieu chaque année.	
	R3.2 : Les élèves de SEGPA découvrent et mettent en œuvre chaque année des savoir-faire sur des techniques de construction ou fabrication d'objets	Non fait.	
	R3.3 : Une exposition est réalisée par des jeunes de Camopi et Trois Sauts sur la production, le circuit et la vie de l'artisanat	Non fait, pas de porteur de projets identifiés.	

6. Faciliter l'accès aux équipements de transformation de couac en vue de stimuler une production locale

OS	Réalisations	Détails	Niveau de l'OS
OS1 : Générer un intérêt local pour une activité de production de couac	R1.1 Les habitants des sites pilotes utilisent le matériel et transforment dans le lieu de transformation dédié	Cela a eut lieu uniquement lors d'événements ponctuels (peu nombreux)	
	R1.2 Les habitants les plus actifs dans la transformation participent aux échanges et évènements en lien avec la production de couac	Oui mais démotivation globale des femmes identifiées.	
	R1.3 Certaines personnes non incluses dans le projet manifestent un intérêt pour un des deux modèles.	Non.	
	R1.4 L'ensemble des partenaires du projet manifestent un intérêt pour celui-ci et respectent leurs engagements	Démotivation des femmes .	
OS2 : Permettre aux habitants des sites pilotes de disposer des moyens nécessaires pour augmenter le volume et la qualité de leurs productions leur permettant de répondre à la demande des consommateurs Camopiens	R2.1 Les sites où implanter les carbets-platines ont été identifiés dans les 2 villages pilotes	Ok pour Camopi, en cours pour Trois-Sauts.	
	R2.2 Les carbets-platines ont été construit et les équipements de transformation y sont installés	Ok pour Camopi, en cours pour Trois-Sauts.	
	R2.3 Les habitants des sites pilotes disposent d'un accès aux équipements mis à disposition dans les lieux de transformation	Ok pour Camopi, en cours pour Trois-Sauts.	
	R2.4 Les utilisateurs des équipements s'approprient le matériel mis à disposition dans les carbets platine et cherchent des solutions en cas de dégradation des équipements.	Appropriation en cours pour Camopi, mais encore partielle.	
	R2.5 Les équipements mis à disposition permettent aux utilisateurs de produire le couac qu'ils désirent (en volume et en qualité)	Carbet non finalisé, la forme du foyer ne répond pas à la demande des femmes.	
OS3 : Permettre, pour chaque site pilote, l'émergence de modèles de gestion adaptés à l'utilisation collectives des équipements.	R3.1 Les utilisateurs se sont approprié les équipements et lieux mis à leur disposition	Pas encore (trop tôt pour savoir)	
	R3.2 Les utilisateurs sont accompagnés dans la construction de modèles de gestion adaptés	Non fait.	
	R3.3 Les individus ou structures en charge de la gestion des grageries ont été identifiées et leurs rôles ont été définis	Non fait.	
OS4 : Utiliser les résultats de l'évaluation du projet pour justifier ou non de la pertinence de reconduire le projet dans le cadre de la future convention d'application	R4.1 Une évaluation du projet est réalisée	Non fait.	
	R4.2 L'impact de l'introduction des équipements est analysé : au niveau des habitants des sites pilotes et au niveau du reste des habitants	Non fait.	
	R4.3 Les résultats de l'évaluation sont analysés et permettent de juger de la pertinence de reconduire le projet	Non fait.	
	R4.4 Les modèles de gestion optimum ont été identifiés en vue de sa généralisation lors de la phase de diffusion	Non fait.	

7. Mise en œuvre d'un programme d'éducation à l'environnement et développement durable

OS	Réalisations	Détails	Niveau de l'OS
OS1 – Favoriser la prise de conscience par les élèves du collège et des écoles des enjeux relatifs aux déchets, à la nature et à l'eau ainsi que l'adoption de bonnes pratiques associées	R 1.1 : les élèves des écoles primaires sont sensibilisés aux problématiques des déchets, des ressources et de l'eau au travers d'un programme pédagogique et de projets collectifs	OUI : organisation d'activités. Mais pas vraiment de programme pédagogique suivi ni de projets collectifs.	
	R 1.2 : les élèves du collège sont sensibilisés par la mise en place d'animations et d'interventions au collège	OUI : des activités ont eut lieu. Des manques au niveau qualitatifs et quantitatifs	
	R 1.3 : Des enseignants, intervenants scolaires, agents et associations sont formés à la pédagogie d'éducation à l'environnement	Oui, formation Graine. Mais peu de participants.	
OS2 – Favoriser la prise de conscience par les habitants des enjeux relatifs aux déchets, à la nature et à l'eau ainsi que l'adoption de bonnes pratiques associées	R 2.1 : les élèves sont devenus vecteurs d'informations et de sensibilisation dans leurs lieux de vie sur ces problématiques	Temps insuffisant pour se rendre compte de cet effet. A ce jour pas d'effet notable.	
	R 2.2 : les habitants sont sensibilisés par des événements et animations à ces problématiques	Fête de la nature, Semaine des déchets.	
	R 2.3 : une signalétique, des supports d'information et des supports pédagogiques sont créés et diffusés sur la commune	Non fait.	
	R 2.4 : les agents du Parc amazonien et communaux ainsi que les associations sont formés aux éco-gestes	Non fait.	

8. Organisation et accompagnement de rencontres et échanges interculturels

OS	Réalisations	Détails	Niveau de l'OS
OS1 – Appuyer l'organisation de rencontres culturelles intercommunautaires et transfrontalières pour les Amérindiens du sud de la Guyane, et en particuliers les rencontres Wayāpi.	R1-1 – Une rencontre culturelle entre Wayāpi est réalisée en 2016 à Camopi et Trois Sauts et un dispositif est mise en place pour pérenniser si possible d'autres rencontres les années suivantes	Annulé, non réorganisé sur temps de la convention.	
	R1-2- Wayana/Teke du Haut Maroni participent à ces rencontres culturelles et aux ateliers avec les Wayāpi	Non fait.	
	R1-3- De nouvelles rencontres transfrontalières sont appuyées dans le cas d'une nouvelle organisation par l'IRD d'ateliers regroupant différents groupes amérindiens, en incluant à nouveau la participation d'habitants de Camopi et Trois Sauts (nombre non défini).	Soutien du PAG mais non fait car financement insuffisants d'autres partenaires lors de l'AAP.	
	R1-4- Une rencontre est organisée entre Amérindiens de la Terre Indigène Wassa et les habitants de Camopi autour des contes (Brésil/Guyane) en 2017.	Non fait.	
OS2 – Favoriser et soutenir l'organisation	R2-1- Des événements visant à favoriser la valorisation de la culture amérindienne sont organisés par les habitants/associations sur Camopi et à l'extérieur	Expositions photos, JPA, Compagnie Bardaf, voyages de Teko Makan	

d'événements locaux (sur Camopi ou à l'extérieur) liés à la valorisation de la culture amérindienne	R2-2- La mise en place de formations et ateliers vidéo pour les jeunes souhaitant documenter leurs cultures (comme outil d'échange, de discussion et d'inventaire du patrimoine) est appuyée soit financièrement soit techniquement	AAP projet Hip-hop : « wayapuku wana kom » ou Manakom System	
OS3 – Faciliter et soutenir de manière multi-partenariale la décentralisation de projets culturels sur Camopi.	R3-1– L'organisation de projets culturels structurants est pérennisée sur Camopi dans le cadre de partenariat de décentralisation de l'offre culturelle	Oui mais pas encore de projet si structurants.	
	R3-2. Des projets culturels ponctuels sont soutenus financièrement et/ou techniquement par le Parc (et possiblement la Mairie) et ses (leurs) partenaires.	Expositions, JPA, Compagnie Bardaf, etc.	

9. Sauvegarde, transmission et valorisation des langues, musiques et chants

OS	Réalisations	Détails	Niveau de l'OS
OS1 – Documenter, favoriser la transmission du patrimoine culturel immatériel (PCI) Teko et Wayäpi lié à la musique, aux danses et aux chants et le valoriser	R1.1 : Des ateliers participatifs autour des chants, danses et musique Teko et Wayäpi sont réalisés	Oui, ethnologue JM. Beaudet, depuis 2011.	
	R1.2 : Des inventaires des PCI sont réalisés à l'occasion des ateliers	Oui (cahiers de chants Wayäpis et enregistrements sonores)	
	R1.3 Les résultats sont valorisés en lien avec les populations locales	Oui (diffusion des cahiers de chants format papier et de clé USB)	
OS2- Favoriser la réalisation et valorisation d'un dictionnaire bilingue français-Teko	R2.1 : Une base de données pour l'élaboration d'un dictionnaire français-Teko est constituée	Fait.	
	R2.2 : Le travail autour du dictionnaire français-Teko est restitué aux habitants	Diffusion prévue en 2020 retardée avec le Covid	
OS3 – Organiser des projets de recherche participative en sciences humaines et sociales sur le PCI	R3.1 : Des études en Sciences Humaines et Sociales sont organisées sur les PCI par le PAG et ses partenaires, intégrant des démarches participatives	Oui : chants Wayäpis, et langues sifflées.	
	R3.2 : Les résultats des études sont restitués aux habitants	Cahier de chants format papier Wayäpis (<i>yenqa kaleta</i>) mis à jour chaque année + clé USB	
OS4 – Favoriser la reconnaissance de l'expertise locale autour des savoirs et savoir-faire	R4.1 : Une réflexion est organisée entre les chercheurs et les populations locales sur la façon de valoriser les résultats de ces recherches participatives afin de mieux faire connaître la culture amérindienne auprès d'un plus large public	Oui.	
	R4.2 Les connaissances des experts locaux autour des PCI sont valorisées en favorisant leur diffusion auprès du grand public à travers différents formats discutés en amont avec les populations locales (site internet, DVD, etc.)	Clé USB et livre de chants. Site internet trop compliqué.	

Annexe VI – Tableau de contribution des projets prioritaires à la Charte du Parc amazonien de Guyane

Les « **OR** » les **O**rientations et mesures de mise en œuvre du projet des territoires pour la **zone d'adhésion**.

Les « **OB** » sont les **O**bjectifs et mesures pour la **zone de cœur**.

Méthode : Utilisation de la Charte (tableau détaillé des sous-orientations et sous-objectifs de la Charte)

- OR : tableau p.46-47 de la Charte du PAG
- OB : tableau p. 48 de la Charte du PAG

Echelle de pertinence vis-à-vis des orientations et objectifs de la charte
(0 étant nul, 5 étant très pertinent)

0 1 2 3 4 5

	Enjeu 1: Préservation de l'écosystème forestier amazonien et des interactions Homme-Nature					Enjeu 2: Reconnaissance et valorisation de la diversité culturelle et transmission des valeurs, savoirs et savoir-faire					Enjeu 3: Amélioration de la qualité de vie des habitants et développement économique local adapté				
	OR1-1 Favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles	OR1-2 Protéger les paysages et les habitats remarquables	OR1-3 Participer à l'objectif d'éradication de l'orpaillage illégal	OB1-1 Maintenir l'intégrité, les fonctionnalités et la diversité d'un patrimoine naturel et paysager exceptionnel	OB1-2 Eradiquer l'orpaillage de la zone cœur	OB1-3 Favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles et pérenniser les pratiques humaines associées	OR2-1 Préserver les patrimoines culturels matériels et immatériels	OR2-2 Favoriser les initiatives de sensibilisation et de transmission des valeurs, savoirs et savoir-faire locaux entre les générations	OR2-3 Partager la richesse culturelle du territoire et promouvoir le dialogue interculturel	OB2-1 Préserver les patrimoines culturels matériels et immatériels	OB2-2 Respecter les modes de vie des communautés d'habitants et les pratiques locales	OR3-1 Contribuer à la mise en place d'infrastructures et services publics adaptés au contexte local	OR3-2 Accompagner le développement d'une économie locale adaptée et durable	OB3-1 Rechercher l'exemplarité dans l'intégration des aménagements et des projets	OB3-2 Mettre en œuvre une politique d'accueil du public adaptée
Projets prioritaires															
1. Accompagnement de la structuration de l'offre touristique sur la commune	2	1	1				1		3			1	5		2
2. Construction d'une offre de formation variée et délocalisée sur la commune	3											3	5		
3. Développement d'une offre d'activités pour la jeunesse et sur la commune								1	3			1	1		
4. Accompagnement global de l'installation et de l'adaptation des équipements et des services aux territoires												4	3		
5. Revitalisation de la transmission et développement des débouchés de l'artisanat	1						5	4	1	4	3	3	5		
6. Mise en place d'une démarche collective de transformation et conditionnement du manioc (en couac)													5		
7. Déploiement d'un programme EEDD		4		1				1				1			
8. Organisation et accompagnement de rencontres et échanges interculturels							3	4	5				1		
9. Sauvegarde, transmission et valorisation des langues, musiques et chants							5	5	4	5	3				
Hors projets prioritaires (l'Annexe 1-2 de la convention)															
LCOI		1	5	4	3										
Missions scientifiques	1	5		3											
Projets du PAG hors convention															
Terra Maka'andi	5	1	3			5	2		4	2			2		

Annexe VII- Bibliographie et documents ressources

Documents issus ou directement liés aux projets de la convention :

- Livret d'accueil « *Recommandations à l'attention des visiteurs* » - Camopi, Parc amazonien de Guyane, 2018 (projet 1 : « tourisme »).
- DEWEVER-PLANA Miquel, *D'une rive à l'autre*, Edition BLUME (Naturart), Novembre 2017, 160 pages. (Projet 8 : « échanges culturels »).
- *Contes Teko et Wayampi*, école primaire de Camopi, 2020 (projet 9 : « sauvegarde, valorisation, transmission du PCI »).
- EBONG Germaine, *Mémoire de fin d'étude, Accompagnement des agriculteurs et des acteurs locaux pour l'émergence d'une offre commerciale de produits agricoles dans la commune de Camopi*, 2014.
- *Mise en place de dynamiques collectives au sein de la commune de Camopi*, Rapport Final, Soli'Conseil, Septembre 2017.

Bibliographie sur Camopi /Trois-Sauts, les peuples Teko et Wayãpi

- *Camopi, Un nouveau regard*, Catalogue de l'exposition, 2012.
- *Guerriers de la Paix, les Teko de Guyane, Éric Navet : 40 ans d'ethnologie*, sous la direction de RIEHL OLIVIER Colette, 2015 (Co-édition de l'Association d'ethnologie de l'Université de Strasbourg, Alternatives Network et Borealia).
- HURRAULT Jean-Marcel, GRENAND Françoise et Pierre, *Indiens de Guyane, Wayana et Wayampi de la forêt*, Editions Autrement, 1998 (photos de 1952 à 1964 commentées).
- *Oka Amazonie, Paroles d'une forêt habitée*, Museum de Toulouse, Museo Editions, collection Expoverso, 2019.
- *Servitude et oppression dans les Amériques : de la période coloniale à nos jours*, Collection Espace Caraïbes Amérique, Edition Karthala, 2000.
- *Recensement de la population en Guyane*, Insee Flash Guyane, n°99, Décembre 2018.
- *Recensement Davy et Grenand*, 2010.
- *Suicides des jeunes Amérindiens en Guyane française : 37 propositions pour enrayer ces drames et créer les conditions d'un mieux-être*, Rapport parlementaire, Aline ARCHIMBAUD, Marie-Anne CHAPDELAIN, Sénatrice de Seine-Saint-Denis Députée d'Ille-et-Vilaine : Parlementaires en mission auprès de Madame la ministre des Outre-mer, 30 novembre 2015.

Bibliographie sur le PAG

- Charte du Parc amazonien de Guyane, 28 octobre 2013, paru au JORF n° 0253 du 30 octobre 2013.
- *Evaluation intermédiaire de la Charte du Parc Amazonien de Guyane*, Rapport d'évaluation, BRL Ingénierie, Août 2019.
- *Rapport d'activité 2017 du Parc Amazonien de Guyane*.
- *Rapport d'activité 2018 du Parc Amazonien de Guyane*.
- *Rapport d'activité 2019 du Parc Amazonien de Guyane*
- *Terra Maka'andi, Rapport d'exécution Intermédiaire, Parc Amazonien De Guyane, 30 Avril 2020*.
- *Une Saison en Guyane*, Hors-Série n°5, qui relate l'action du PAG depuis une dizaine d'années.

Bibliographie sur les méthodes d'évaluation :

- JACOB Steve, « Évaluation », *Dictionnaire des politiques publiques* (2010), pages 257 à 266.
- « L'évaluation participative : De la prise en compte des publics au pouvoir d'agir citoyen, » *La Société Française de l'Evaluation*, Numéro coordonné par Hélène MILET, Les Cahiers de la SFEN°9 - Décembre 2015.
- BARON Gaëlle, « Comment une évaluation devient-elle participative ? Evaluation pluraliste, évaluation participative... Qu'est-ce que la participation en évaluation ? ».

Articles de Presse et sources numériques :

- « Camopi sort de la ZAR », *France Guyane*, 20 juin 2013.
<https://www.franceguyane.fr/regions/guyane/camopi-sort-de-la-zar-164560.php>
- « Transport aérien : bientôt une piste d'atterrissage certifiée pour la commune de Camopi », *Guyane Première*, 11 mars 2020.
<https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/ouest-guyanais/guyane/transport-aerien-bientot-piste-atterrissage-certifiee-commune-camopi-809630.html>
- « Quelles spécificités en droit pour les Amérindiens de Guyane ? », LAUNEY Nicole, Article de la Lettre Outre-mer, *La Ligue des Droits de l'Homme*, 23 novembre 2017.
<https://www.ldh-france.org/quelles-specificites-en-droit-les-amerindiens-guyane-2/>
- « Dossier complet, Commune de Camopi (97356) », *Insee*, 2017.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-97356#chiffre-cle-5>
- « Jamais deux sans trois, les électeurs de Camopi à nouveau devant les urnes », *Guyane Première*, 8 juillet 2015.
<https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/2015/07/08/jamais-deux-sans-trois-les-electeurs-de-camopi-nouveau-devant-les-urnes-270060.html>
- « Y aura-t-il une 4ème élection municipale à Camopi en Guyane ? », *Guyane Première*, 29 septembre 2015.
<https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/2015/09/29/y-aura-t-il-une-4eme-election-municipale-camopi-en-guyane-291057.html>
- *Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la lutte contre l'orpaillage clandestin et la délinquance en Guyane*, à Cayenne le 21 janvier 2012.
<https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-12385-fr.pdf>

Annexe VIII – Compte-rendu des réunions de restitution de l'évaluation

Réunion n°1 – le 19/06/20 à Rémire

Restitution à mi-parcours n°1 (PHASE 1)

Objet : Restitution à mi-parcours du bilan de la Convention à Camopi (réunion technique)

Date : le 19 juin 2020

Lieu : Rémire-Montjoly, siège du Parc (en visioconférence dû au Covid-19).

Rédacteur : Fanny Bussière

Participants	Fonction	Participants	Fonction
Présents (PAG) :		Présents (Mairie) :	
○ Eléa	Chargée mission EEDD	○ Stécy Fauconnier	DGS Mairie Camopi
○ Pascal	Directeur		
○ Loïc	Chargée mission tourisme	Excusés :	
○ Céline	Chargée mission culture	○ Arnaud	Directeur adjoint
○ Matthieu	Chef Service SDD	○ Madeleine	Respo.
○ Fanny Rives	Adjointe au chef de Service SDD	Jammes	Développement DTO
○ Thierry	Adjoint au chef de la DTO		Chef de la DTO
○ Clarisse	Chargée de mission bois		
○ Denis	Responsable LCOI		
○ Camille	Respo. Terra Maka'andi		
○ Sarah	Chargée mission agriculture		
○ Ingrid	Chargée mission Charte		
○ Fanny	Animatrice restitution		

Objectifs :

Présenter les premiers éléments du bilan de la phase 1 afin de recueillir les réactions et questions des personnes qui ont participé à cette première phase.

Éléments clés :

Le bilan des livrables n'était pas tout à fait clair pour tous. Certaines personnes n'étaient pas tout à fait d'accord avec le bilan présenté, notamment la Mairie sur le bilan du projet gragerie (sentiment qu'il a été sous-évalué par rapport à la réalité) et certains agents PAG sur le bilan du projet EEDD (incompréhension du fait que le bilan soit aussi positif alors que les retours sur ce projet sont mitigés). L'hypothèse faite que la consultation des acteurs et notamment des chefs coutumiers était insuffisante est nuancée par certains agents dont l'agent de la Mairie. L'effort de concertation a réellement eut lieu, c'est plus le niveau de compréhension qui a pêché : « il y a un niveau de compréhension difficile, parce que certains agents du PAG et moi-même avons compris la réticence de la chefferie coutumière, sans que leur réponse ne soit pour autant administrativement satisfaisante, dans le sens où elle ne se manifestait pas par une réponse franche et directe. »

Différents aspects ont ensuite été discutés :

Stécy Fauconnier estime qu'il faut réfléchir aux modalités d'implication des élus et revoir les manières d'avoir des échanges avec eux pour éveiller leur intérêt. Les agents du PAG sont des techniciens qui attendent des réponses techniques claires. Les élus ne disposent pas de cette technicité et ne comprennent pas forcément ce qui est attendu d'eux lors des réunions.

Fanny précise que la méthode d'élaboration de la convention déployée à Maripasoula a permis une nette amélioration du processus de concertation, en associant les institutions partenaires, des représentants d'association et des membres du CVL (aux côtés de quelques élus et des équipes techniques de la mairie). Mais les habitants ont été peu associés et pour certaines thématiques, on est restés plutôt au stade d'une consultation (bilan et diagnostic partagé et consultation pour les projets à venir). Le format a déjà bien mobilisé les équipes PAG et il aurait fallu plusieurs cycles d'ateliers pour aboutir à une réelle concertation.

Réunion n°2 : le 28/11/20 à Trois-Sauts

COPIL Restitutions et orientations de la future convention (PHASE 2)

Objet : Restitution du bilan de la convention d'application à Camopi et discussion autour des orientations de la future convention.

Date : le 28 novembre 2020

Lieu : Trois-Sauts, Lipo-Lipo : bureau de l'antenne Trois-Sauts.

Rédacteur : Fanny Bussière

Participants	Statut / fonction
PAG	
○ Arnaud Anselin	Directeur Adjoint
○ Jammes Panapuy	Chef de la DTO
○ Fanny Bussière	Animatrice
MAIRIE	
○ Jean-Michel Miso	Adjoint spécial au Maire
○ Ichi Kouyouli	3 ^{ème} adjointe au Maire
Excusés :	
○ Pascal Yawalou	Conseiller de Trois-Sauts
○ Charles Miso	Conseiller de Trois-Sauts

Objectifs : Restituer aux élus de Trois-Sauts le bilan global de la convention ainsi que le bilan de chaque projet. Dans un deuxième temps, proposer aux élus de se positionner sur les thématiques ou projets.

Eléments clés :

Les deux élus présents sont satisfaits des projets qui ont été faits pendant la convention. Ils voudraient que plus de choses soient faites à Trois-Sauts. Ils trouvent utile que le Parc et la Commune communiquent sur les choses qui ont été faites.

Compte-rendu détaillé :

L'animation des « 4C » (Conserver, Changer/améliorer, Cesser, Créer) a été utilisée afin que les élus puissent communiquer leur avis sur les orientations de la future convention (votes à l'aide de gommettes de couleurs collées sur les photos des projets, et écriture des idées nouvelles pour « créer »).

Voici le résultat des gommettes et donc des priorités pour les deux élus. Parfois la gommette a été mise sur une thématique/un projet global, parfois la gommette est posée sur une action en particulier (une photo). Seuls les deux élus ont voté.

- **Garder / Conserver (gommette bleue) :**

Projet infrastructures et services de bases : 1 vote

Projet formations : 1 vote

Projet transmission/valorisation culture : 2 votes

Projet artisanat : 2 votes

Projet gragerie : 1 vote

Projet EEDD : 2 votes (sur la phrase « apprendre à jeter les déchets »).

- **Améliorer (gommette jaune) :**

- *Volet jeunesse/associatif : 1 vote*

Ichi Kouyouli précise qu'elle aimerait que les élus aient plus de retour sur ce qui se passe. Elle signale que les associations sont tout le temps en difficultés, qu'il faut davantage communiquer et « crier haut et fort qu'il y a des associations ».

- *Projet transmission culture : 2 votes*

Ichi Kouyouli précise : « Il faut faire plus d'évènements, que ce soit plus vivant, qu'il y ait plus d'ambiance, que ce ne soit pas qu'une fois de temps en temps ou alors tous les 3 ans » : volonté que ces projets s'inscrivent plus dans la durée/continuité.

Jean-Michel Miso ajoute qu'il est tout à fait d'accord sur ce point. Pour lui, il faut renforcer l'aspect transmission : faire plus. Jacky Pawey (le Chef coutumier de Trois-Sauts), c'est le plus âgé, il sait le plus de choses : il faut transmettre avant que ces choses-là ne se perdent.

- *Tourisme : 1 vote*

Ichi Kouyouli a mis la gommette spécialement sur le « livret de recommandations aux visiteurs » : la communication est insuffisante, les touristes ne savent pas bien ce qui se passe, il faut mieux les renseigner, c'est le travail du Parc (ex : à Trois-Sauts, une personne qui vient sans faire la demande ZAR ni au Chef Coutumier).

- *Artisanat : 2 votes*

Ichi Kouyouli : il faut plus développer la transmission (quantité / durée)

Jean-Michel Miso partage.

- *EEDD : 2 votes*

Jean-Michel Miso : les enseignants ici ne sont pas formés. Il faudrait aussi plus de services civiques, pas juste un seul VSC, et qu'il soit mieux accompagné.

Ichi Kouyouli est d'accord avec JM. Lorsqu'elle était service civique avec Murielle, elles formaient à deux une petite équipe ce qui les motivait. Pratique car il y a plusieurs écoles éloignées (Yawapa, Pina). Pour elle, il faudrait aussi faire de l'EEDD aux grandes personnes / adultes (pas que les enfants).

- **Cesser (gommette rouge) :**

- *KA'A construction : 1 vote*

Ichi Kouyouli précise qu'elle a mis une gommette rouge car, pour elle, tant qu'il n'y a pas de formateur/accompagnateur qui reste sur place, il n'y a pas d'initiatives des jeunes. C'est super qu'il y ait des emplois, il y a plein de choses à faire mais les jeunes manquent de motivation : il faut courir après eux pour leur faire une commande de construction.

- *Gragerie : 1 vote*

Pour Ichi Kouyouli, ce projet n'a pas trop d'importance car tout le monde fait du couac chez soi. Pour réunir les femmes il faut faire d'autres ateliers. Ex : des perles ou du tissage (hamac, porte-bébé...) Tout le monde sait faire du couac, donc il n'y a pas de risque de perte de transmission : ce n'est pas prioritaire.

- *No Tongues (projet échanges interculturels) : 2 votes*

Les musiciens sont « juste arrivés avec leur truc, leur idée, mais nous, on ne les connaissait même pas ». C'est positif qu'ils chantent avec Jacky Pawey. Mais la démarche n'est pas bonne. Ils ne se sont pas bien présentés aux gens du village. Ils sont juste allés voir les sachants/musiciens qui les intéressaient. On a l'impression que c'est du vol. On ne les connaît pas, on ne leur fait pas confiance.

Sur ce projet, Arnaud Anselin se dit surpris. Il demande son avis à Jammes Panapuy, qui a également collaboré au projet de No Tongues. Jammes répond que son père (Joachim Panapuy) a bien aimé la démarche au début. Mais il ne s'y retrouve plus : « je ne sers à rien dans ce groupe ». Il a le sentiment que le groupe ne valorise pas suffisamment la musique traditionnelle, qu'il n'y a pas de liens entre les rythmes amérindiens et le jazz. Pour les amérindiens, ce type de musique ne veut rien dire. Les musiciens amérindiens continuent d'aller aux RDV avec le groupe pour la rémunération.

• **Créer :**

Les 2 élus ont proposé les idées suivantes

- Un marché artisanal à Trois-Sauts (comme la journée de l'abattis à Camopi)
- Un échange avec les wayāpis du Brésil, notamment avec le chef coutumier.
- Sur le volet tourisme / nouveaux arrivants : il faut mieux informer les gens sur les us et coutumes des villages (médecins, formateurs...).
- Un carbet de transmission à Trois-Sauts
- Faire de l'élevage comme solution au fait qu'il n'y a plus assez de gibier.

Par ailleurs, il a été proposé aux deux élus de réagir sur les idées de création émises dans le cadre des entretiens. Le nombre de vote/gommette est précisé entre parenthèses :

(0) Possibilité de créer une ACI animation à l'image de *KAMI Animation* à Taluen, axée sur les savoirs traditionnels comme l'artisanat.

(2) Coopérative d'Activités et d'Emplois.

(2) Intégrer des actions de Terra Maka'andi dans la convention pour s'assurer que les agents du Par cet de la Mairie apportent leur soutien à leur réalisation.

(1) Carbet traditionnel construit à Pouvez-jeunes gens par la Canopée des Sciences : possible de travailler avec eux sur l'animations du lieu (artisanat, savoirs traditionnels).

(2) Accompagner la Mairie dans le projet de création d'un lieu culturel où les résultats de la Recherche pourraient être stockés et valorisés.

(2) mettre en place un diplôme qui ferait valoir l'art des sachants et anciens qui transmettent leurs savoirs (artisanat, contes)

(2) Salle d'exposition pour artisans future maison PAG

(1) Relancer les journées de l'abattis + marché artisanal à Camopi.

(1) Faire un autre livret comme le livret manioc : mais sur d'autres plantes : ignames, patate douce, etc.

(2) Faire des Mayouris déchets plus souvent

(0) Relancer la collecte de piles et de cannettes.

(1) Echanges wayāpi

(2) Ateliers perles // arouman/coton

(2) Plus d'explications (panneaux, etc.) pour les touristes.

Réunion n°3 : le 03/12/20 à Camopi

COPIL Restitution du bilan de la convention d'application et orientations de la future convention (PHASE 2)

Objet : Comité de Pilotage de la convention d'application de la Charte à Camopi

Date : 3 décembre 2020 (à Camp Mokata)

Rédacteurs : Fanny Bussière et Ingrid Hermiteau, sur la base des notes de Sarah Ayangma,

Participants	Statut / fonction
Mairie	
Laurent Yawalou	Maire
Mathilde Tatou	1 ^{ère} adjointe
Jimmy Jean-Baptiste	4 ^e adjoint
Sylvine Walacou	5 ^e adjointe
Christelle Suitman	Conseillère municipale
Rodin Renaud	Conseiller municipal
Nina Pinto Tavaréz	Conseillère municipale
Childéric Jean-Baptiste	Agent municipal
Chefs coutumiers	
Guy Barcarel	Chef coutumier Teko
Denis Laprière	Chef coutumier Wayãpi
Renaud Sakeu	Artisan
PAG	
Pascal Vardon	Directeur PAG
Jammes Panapuy	Chef de la DTO
Jérémie Mata	Responsable culture DTO
Sarah Ayangma	Chargée mission agriculture
Ingrid Hermiteau	Chargée mission charte
Fanny Bussière	Stagiaire

Objectifs :

- Restituer le bilan de la convention d'application de la Charte à Camopi (2016-2020)
- Avoir un premier échange sur les orientations à la future convention.

Éléments clés :

- Partage du bilan de la convention et de ses 9 projets et échanges avec l'équipe municipale et les chefs coutumiers (restitution à l'aide d'affiches plastifiées : photos des réalisations, chiffres clés, retours sur les entretiens menés, difficultés rencontrées...).
- En première approche, il apparaît important aux participants que toutes les actions engagées entre 2016 et 2020 puissent continuer ou trouver une suite dans la prochaine convention, en étant valorisées ou réorientées au besoin
- De façon plus détaillée, un consensus fort se dessine autour des questions culture et artisanat, ainsi que des attentes importantes sur les sujets d'insertion et d'emploi. Le projet gragerie et le thème du tourisme suscitent des avis plus contrastés et mériteront une réflexion et des échanges plus approfondis.
- En termes de méthode, souhait des participants que la prochaine convention ne soit pas élaborée en huis clos entre la Mairie et le PAG, mais qu'elle puisse associer les chefs coutumiers (présents à cette première séance) et d'autres acteurs de Camopi. Une consultation de la population sur la base du bilan a également été évoquée.

COMPTE RENDU DETAILLE

Ouverture du COPIL à 11h06

Mot d'introduction de Laurent Yawalou, maire de Camopi :

- Le Maire indique que la présente réunion a pour objet la restitution de la convention 2016-2020 entre le PAG et la Mairie. Il s'agit aussi de réfléchir à quelle suite donner à la convention : quelles actions mettre en place ?
- Il souhaite territorialiser davantage les actions et avoir des actions concrètes. Le conseil municipal doit avoir le choix de ce sur quoi le PAG peut aider. Il souhaite qu'on valorise plus la culture (et son avenir) et le tourisme (sujet au sens large, intégrant la culture et l'artisanat).
- Le PAG est là pour amener la Mairie à réfléchir : il y a beaucoup de choses à faire encore.

Mot du directeur du PAG, Pascal Vardon :

- Ce COPIL est très tardif par rapport à ce qui était prévu, à cause de la Covid. C'est la fin du stage de Fanny Bussière, qui a travaillé sur le bilan de la convention 2016-2020.
- Cette réunion est l'expression du bilan de trois ans d'actions durant la convention, de décembre 2016 à mars 2020, même si des choses se font depuis 2007. Le Directeur rappelle la jeunesse du Parc amazonien, comparée à d'autres Parcs nationaux. Le PAG a 13 ans et, comme un enfant qui grandit, il a encore beaucoup à apprendre. La convention dont nous allons entendre le bilan était la première convention d'application entre le Parc et la Mairie. Un certain nombre de choses engagées ensemble avaient donc valeur de test et d'expérimentation.
- Nous sommes ici réunis pour regarder ce qui a été fait et pas fait, et nous interroger sur ce qu'il faudra faire pour la suite, en partenariat avec les élus, et les chefs coutumiers. Trois ans, c'est court. Il faudra donc se demander ce qui est bien à faire en priorité.

Après un tour de table, Fanny Bussière et Ingrid Hermiteau présentent le bilan de la convention 2016-2020.

Partie 1 : Restitution du bilan de la convention

Ingrid Hermiteau rappelle tout d'abord ce qu'est une convention d'application : il s'agit d'un document signé par la Mairie et le Parc amazonien. A travers ce document, le PAG et la Mairie se mettent d'accord sur des actions concrètes, à réaliser durant trois ans. La convention d'application, ce n'est donc pas la Charte, mais les actions proposées répondent aux trois grands enjeux de la Charte : l'environnement, la culture et le développement durable.

Avec la convention d'application, la Mairie et le Parc se mettent d'accord sur la façon de mobiliser les moyens financiers, logistiques et humains sur des priorités partagées. Certains projets sont plutôt portés par le Parc, d'autres plutôt par la Mairie avec l'appui du Parc, ou encore par des partenaires avec l'appui du Parc et de la Mairie. La convention permet aussi d'avoir plus de lisibilité vers les partenaires extérieurs, par exemple pour solliciter des subventions.

Fanny Bussière explique en quelques mots la façon dont elle a travaillé sur le bilan : lecture des différents documents issus des projets, visite des réalisations concrètes des projets (livres, carbets, ...) et organisation de 66 entretiens avec les partenaires (associations, professeurs, services de l'Etat), les élus de la Mairie, les agents de la Mairie et du PAG, les chefs coutumiers et chefs de village.

Fanny Bussière dresse un premier bilan global de la convention 2016-2020 : cette première convention comprenait 9 projets. Au 15 mars 2020, environ 40% des réalisations attendues étaient réalisées ou réalisées au-delà du prévu, environ 20% étaient réalisées en partie. La convention a mobilisé de très nombreux partenaires, de l'administration publique ou du milieu associatif. 3 millions d'euros ont été mobilisés sur les 3 ans, dont 2 proviennent des partenaires. A ces euros, il faut ajouter les moyens humains déployés par le Parc et par la Mairie. Notamment, le Parc a beaucoup contribué en termes de temps de travail. Grâce à cette mobilisation, certains financements extérieurs ont pu être obtenus.

Le ressenti des personnes interrogées sur la convention fait état d'un ensemble de petites actions utiles et appréciées, avec quelques belles réalisations, dont certaines n'étaient pas prévues (comme l'atelier chantier d'insertion). Ce retour reste néanmoins mitigé car tout ce qui était prévu n'a pas pu être fait. La recommandation pour la future convention serait de se concentrer sur moins de projets, pour mieux

concentrer les efforts en termes de qualité mais aussi pour inscrire les actions dans la durée.

Projet Appui aux infrastructures et Services de bases :

Ingrid Hermiteau présente le bilan du projet :

- C'est l'un des projets qui a le plus avancé par rapport à ce qui avait été prévu. De nombreuses réalisations peuvent être citées : schémas directeurs d'assainissement et d'adduction en eau potable, 8 passerelles en bois construites, 85 kits photovoltaïques électricités installés sur Camopi et Trois-Sauts, 2 médiatrices déchets (Trois-Sauts) recrutées par Kwala Faya, 2 « écocarbets » construits à Trois-Sauts par la CCEG... Seules les actions qui demandent un temps long (collecte des déchets dans les écarts, tri sélectif) ne sont pas terminées.
- Ces actions sont principalement l'œuvre de nombreux partenaires : DAAF, ARS, CTG, Kwala Faya, CCEG, ADEME, DEAL, CFPPA, RSMA, DIECCTE, GAL Est, en bien d'autres encore ...
- La Mairie est également intervenue soit en portant directement certaines actions, soit en apportant un soutien aux intervenants, notamment sur le plan financier.
- Ces actions ne sont pas directement portées par le Parc, qui n'est pas compétent sur ces sujets. Néanmoins, le Parc a apporté un appui parfois important en terme logistique (pirogue, carbet, matériel) et d'ingénierie (aller chercher les partenaires, des financements, contribuer à l'adaptation de la réglementation...)

Laurent Yawalou note que, sur ce projet, le Parc était surtout là en tant que partenaire facilitateur. Il se demande s'il y a encore une utilité à ce que le PAG intervienne à l'avenir. Par exemple, Kwala Faya n'est plus une association et devient une Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

Pascal Vardon confirme que les choses ont changé par rapport à il y a quatre ans : les partenaires sont maintenant bien installés. Il n'est plus forcément utile de faire figurer l'appui du Parc dans la convention. Laurent Yawalou demande s'il existe une convention entre le PAG et la CCEG. Pascal Vardon répond par l'affirmative. Néanmoins, cette convention est très générale et ne rentre pas dans le détail des projets à développer sur Camopi. Mathilde Tatou demande si, sur les déchets, le Parc et la CCEG ne peuvent pas travailler ensemble pour mettre des bornes de collecte et de tri. Pascal Vardon répond que le Parc peut aider et inciter la CCEG à aller dans ce sens, mais le financement doit venir de la CCEG, compétente sur le sujet.

Projet Formations :

Fanny Bussière explique que, sur ce projet, environ 35 jeunes ont été formés au total, dans le cadre de l'atelier chantier d'insertion, du RSMA ou par Kwala Faya, L'objectif était de proposer des formations sur la commune. Les retours sont globalement positifs et font état d'une très bonne collaboration PAG Mairie, ainsi qu'avec les partenaires. Les ateliers chantier d'insertion sont bien perçus même si l'ACI KAA a pu causer des déceptions du fait de son essoufflement : il s'agissait en effet de proposer une offre d'insertion et pas de développer une structure économique durable sur la commune.

Rodin Renaud demande si ces formations sont diplômantes ou certifiantes. Fanny Bussière répond que ce n'est pas le cas à sa connaissance, mais que le point important était d'avoir pu proposer des formations in situ, sur le territoire.

Projet Activités jeunesse :

Ingrid Hermiteau indique que, sur ce projet, l'intervention du Parc a surtout consisté en un soutien technique et financier à des associations, notamment à travers l'appel à propositions. 19 projets pour la jeunesse ont ainsi été financés à Camopi et Trois-Sauts. Par ailleurs, la Mairie a construit et ouvert un Point Info Jeunesse (PIJ), sans avoir ressenti le besoin de solliciter l'appui du Parc. Le projet Jeunesse reste peu connu même si, localement, on considère l'aide aux associations comme indispensable.

Mathilde Tatou estime qu'il sera intéressant de voir quel est le lien possible entre le PIJ et le PAG. Laurent Yawalou pense que c'est important de garder un appui fort aux associations de la commune : il faut des projets du territoire.

Projet Transmission valorisation du patrimoine culturel

Fanny Bussière indique qu'il s'agit d'un des projets les plus appréciés de la convention : 100% d'avis positifs sur les 75 personnes rencontrées ! Il existe un consensus réel autour de ces actions, en

particulier sur les ateliers contes à l'écoles, ayant abouti à l'édition d'un livre de contes.

Projet Tourisme

Ingrid Hermiteau indique qu'il s'agit d'un projet compliqué. Beaucoup de choses n'ont pas été réalisées comme prévues sur le temps de la convention (aménagement d'un sentier proche du bourg, formation au guidage – *réalisée finalement en décembre 2020*, espace de vente pour les artisans). Ceci est dû à différentes causes (crise Covid, retard sur la construction de la maison du Parc) mais surtout au fait que les avis sont très partagés concernant la venue de touristes à Camopi. Une partie importante de la population exprime des craintes importantes par rapport au tourisme, même si les plus jeunes y voient une opportunité d'emplois. Ceci a conduit le Parc à éditer un guide de bonne conduite « recommandations à l'attention des visiteurs ». Par ailleurs, le Parc s'est concentré sur l'aménagement du sentier Mémora, loin du bourg, qui évite tout dérangement pour les habitants. Une leçon du projet est de mieux associer les chefs coutumiers sur ces sujets.

Sylvine Walacou demande qui distribue les guides de bonnes conduites. Pascal Vardon répond qu'ils sont diffusés par la Préfecture à chaque demande d'entrée en ZAR (zone d'accès réglementée).

Denis Laprière regrette le comportement des touristes : ils passent, s'assoient, regardent. Il faudrait qu'ils se présentent. Guy Barcarel indique que, dans l'administration, certaines personnes passent sans demander la permission. Mathilde Tatou explique que, parfois, des gens payent des guides et vont sur des sites très éloignés, comme le Mont Belvédère, sans demander d'autorisation. Christelle Suitman pense qu'il faudrait trouver un moyen de prévenir à chaque fois les chefs coutumiers.

Laurent Walacou rappelle que le tourisme peu aussi apporter beaucoup, du travail pour les habitants. Il cite l'exemple du camp Mokata.

Projet Artisanat

Ingrid Hermiteau indique que le projet présente un bon retour, notamment concernant les ateliers coton arouman à l'école et les journées de l'abattis. Ces actions seraient néanmoins à renforcer et à pérenniser dans la durée.

Projet EEDD

Fanny Bussière indique que le projet a globalement bien été mis en œuvre, avec près de 50 animations réalisées sur Camopi bourg et Trois-Sauts, l'embauche de services civiques, l'organisation de mayouris déchets ou de fête de la nature... Les déchets restent une préoccupation importante des habitants.

Projet Gragerie :

Ingrid Hermiteau indique que ce projet a fait l'objet d'un bon partenariat Mairie/Parc, mais qu'il a rencontré des difficultés importantes. La durée du chantier de construction des carbet (un seul carbet construit à Camopi bourg) n'a pas permis d'aller au bout sur les autres volets du projet (animation, modèle de gestion). Il est difficile à ce stade de tirer tous les enseignements de ce projet expérimental.

Mathilde Tatou demande si le carbet de Camopi est maintenant terminé. Il faudrait mieux savoir qui fait quoi, avoir un cahier des charges, des animations autour. Elle pense que la gragerie est mal positionnée. Elle se demande si cela n'aurait pas mieux marché en le mettant sur l'Ilet Mola.

Guy Barcarel demande à ce qu'il y ait une gragerie sur la Camopi.

Pour Jimmy Jean-Baptiste, les familles ont déjà toutes leurs propres platines.

Selon Mathilde Tatou, il faut faire la gragerie prévue à Trois-Sauts.

Pascal Vardon se demande s'il ne faudrait pas valoriser le lieu (carbet du bourg), faire des démonstrations. Christelle Suitman pense qu'effectivement, on pourrait valoriser ce lieu pour la fête de la commune.

Projet Echanges interculturels

Ingrid Hermiteau indique que le projet a été globalement bien apprécié des habitants, même s'il n'est pas forcément cité comme une priorité.

Autres projets hors convention :

Fanny Bussi re rappelle que d'autres actions ont  t  mises en place   Camopi,   c t  des neuf projets de la convention. Elle cite la coop rative d'activit  et d'emplois, le projet Terra Maka'andi sur la gestion des ressources naturelles, les missions scientifiques, l' dition du livret manioc qui a re u un tr s bon accueil, ou encore la lutte contre l'orpaillage ill gal, pour laquelle on est pass  de 25   40 missions par an depuis l'armement des agents.

Sur ce dernier point, Pascal Vardon pr cise que les agents du PAG ont des comp tences judiciaires, et diff rent en cela des autres parcs nationaux. Les 15 agents du PAG viennent en appui aux pr s de 600 gendarmes et militaires d ploy s sur cette mission.

Laurent Yawalou exprime sa d ception et sa col re sur ce sujet.   sa cr ation, le PAG a  t  accept  par les habitants parce qu'il devait conduire   une  radication de l'orpaillage ill gal. Les cons quences sont graves, il y a des enfants qui sont handicap s. Il faut dire que  a suffit. Qui fait quoi contre ce probl me ? Le conseil du fleuve, le Br sil ne font rien. Le maire souhaite porter plainte contre X   la cour europ enne, en ayant recours aux parlementaires et aux avocats internationaux.

Pascal Vardon r pond que, sur ce sujet, le Parc et la Mairie m nent le m me combat. On constate effectivement une augmentation de l'orpaillage, avec de nouvelles criques orpaill es. Il souhaite prendre contact avec le Pr fet d s que possible sur le sujet.

Partie 2 : orientations des th mes de la future convention

Fanny Bussi re explique la fa on dont va se passer la suite de l'atelier. Il est propos    chaque participant de coller 3 gommettes sur les projets ou th matiques que l'on souhaite garder/conserv .

Laurent Yawalou s'interroge sur l'objectif de l'exercice et sur les crit res de choix   mettre en avant. Certains  lus signalent que 3 gommettes sont insuffisantes. Certains voudraient garder tous les projets car tout est important. C'est important aussi de donner une continuit  aux projets : il ne faut pas que tout s'arr te. Une  lue estime que c'est difficile de faire un choix sans la pr sence des acteurs concern s, par exemple les associations ou les enseignants. Si on supprime des choses, les b n ficiaires ne seront pas contents.

Finalement, plus de 3 gommettes bleues pour « continuer » sont donn es   ceux qui le souhaitent. De m me pour « cesser » (gommettes rouges), et « changer/am liorer » (gommettes vertes). Les personnes se l vent pour poser les gommettes sur les affiches/photos repr sentant les projets et  changent entre eux. Tous les participants contribuent, sauf les deux animatrices. Les r sultats sont fournis en fin de ce compte-rendu.

  la suite de l'animation, Ingrid Hermiteau propose une synth se des  changes entendus :

- Tout d'abord, il faut bien garder en t te la r action initiale des  lus qui  tait de tout garder.
- Ensuite, certains  lus ont exprim  le souhait d'associer d'autres personnes aux choix de la future convention, pour y r fl chir ensemble.
- Enfin, lors des  changes, certaines personnes ont fait des rapprochements entre les actions, par exemple entre les dispositifs de formation et la CAE. Cela pourrait aider   d finir les grands th mes de la future convention.

En s ance, une premi re lecture des r sultats est propos e «   chaud » :

- **Un volet culture et artisanat** qui suscite globalement une bonne adh sion de tous (Mairie, PAG et chefs coutumiers), m me si certains points peuvent  tre am lior s
- **Le projet gragerie** est celui qui a suscit  le plus de r actions (20 votes) mais aussi celui qui est le plus mitig  (la moiti  des participants souhaiterait continuer, l'autre arr ter). Ce projet n cessitera a priori un d bat sp cifique pour d cider des suites   donner.
- **Le projet  quipements de base** a  galement suscit  de nombreuses r actions (19 votes), avec l  encore des avis partag s (2/3 pour continuer, 1/3 pour cesser). On peut traduire ces choix par le fait que la question du rattrapage des services de base est toujours un sujet important   Camopi : il y a encore des besoins d' lectrification, d'acc s   l'eau potable dans certains sites, etc... Par contre, on peut se demander s'il est encore utile de faire figurer ce th me dans la future convention : la Mairie et les acteurs comp tents se sont maintenant bien

saisis de ces sujets et l'appui du Parc n'est plus forcément ressenti comme nécessaire (sauf éventuellement sur les déchets).

- **Un volet formations – emploi** apparait, les participants font le lien entre projets d'insertion et CAE, avec des attentes fortes exprimées par la Mairie vis-à-vis de la CAE
- **Un sujet autour de la jeunesse et de l'éducation à l'environnement** pour lesquels les participants souhaitent un maintien des actions (aucun vote pour cesser), même si les exemples présentés (kayak pour les enfants, tournage de clip pour les jeunes) sont jugés à améliorer. A noter que l'EEDD suscite très peu de réactions (seulement 4 votes).
- **Le projet tourisme** a suscité très peu de réactions (seulement 5 votes), traduisant sans doute une difficulté de positionnement des personnes présentes sur ce sujet délicat.

Cette première lecture « à chaud » a suscité les réactions suivantes des participants :

Sur le projet gragerie :

Le Maire pense qu'il faudrait un échange entre le PAG et la Mairie pour comprendre ce qui ne fonctionne pas. Il se demande s'il ne faudrait pas créer une structure tierce (association ?) pour gérer l'outil. Pascal Vardon pense qu'il faudrait faire connaître le lieu, essayer de le valoriser autrement, comme lieu de démonstration par exemple.

Plusieurs difficultés sont évoquées par les participants : les problèmes d'implantation des grageries et d'accès des utilisatrices, les problèmes liés au bâtiment (orientation, taille), les problèmes liés à l'animation ou à l'acheminement du matériel... La situation pourrait être différente sur Trois-Sauts, le contexte n'étant pas le même.

Sur le sujet équipements de base :

Le Maire confirme que les partenaires sont maintenant capables de travailler de façon autonome, avec l'appui de la Mairie. Il n'y a plus besoin du PAG sur ces sujets, si ce n'est comme facilitateur auprès de la CCEG.

Pascal Vardon informe de la mise en place prochaine d'une cellule d'ingénierie aux communes de l'intérieur (CICI), dans le cadre de la plateforme préfectorale d'appui aux collectivités. Pour lui, ce sujet peut effectivement être sorti de la prochaine convention.

Sur le sujet formations – emplois :

Laurent Yawalou s'interroge sur les formations. C'est un dispositif à durée limitée : quels débouchés ? quelle pérennisation ?

Pascal Vardon pense qu'on est dans une phase de transition. L'accent a beaucoup été mis sur les ateliers chantiers d'insertion dans le cadre de la première convention. L'énergie serait maintenant à mettre en priorité sur la CAE, pour offrir des débouchés après la formation.

Laurent Yawalou pense que les ACI sont une bonne chose, notamment l'ACI agricole. Mais la CAE ne résout pas tout. Pour lui, il y a aussi des problèmes de foncier et de réglementation des ZDUC par rapport à la vente. Il pose la question de la rétrocession foncière par l'Etat.

Sarah Ayangma pense qu'une activité agricole n'est pas incompatible avec un foncier en ZDUC. Certes, il y a vente de produits mais c'est dans une logique de subsistance du territoire donc ce n'est pas contradictoire avec la ZDUC.

Sur le sujet tourisme

Pour Laurent Yawalou, « on n'est pas encore prêt » sur le sujet. Il faut réfléchir plus à comment accueillir, recevoir du public, ce que l'on veut leur montrer. On a besoin d'un travail de fond avec les chefs coutumiers. La Mairie a recruté un chargé de mission tourisme à cet effet. Les gens ne sont pas respectueux. Mais le tourisme, ce sont aussi des débouchés.

Mathilde Tatou relève que le développement du tourisme reste limité par les capacités d'accueil de la commune. A part le camp Mokata, il n'y a pas d'hébergement. Une élue rappelle qu'il y a également la question de la zone d'accès règlementée.

Laurent Yawalou évoque la mise en service prochaine de la desserte aérienne, qui va également changer des choses. Pascal Vardon approuve. Il y a déjà des visiteurs, il y en aura sans doute plus. La question est comment les encadrer, sur quoi les emmener : la visite de la gragerie, le sentier Mémora, l'accompagnement par un guide...

Les chefs coutumiers citent à nouveau les comportements incorrects des touristes qui passent, ne préviennent pas, ne discutent pas, prennent des photos sans autorisation. Il est essentiel que ces

touristes soient accompagnés d'un guide et qu'ils se présentent au chef coutumier, surtout dans le cas des groupes.

Laurent Yawalou rappelle que le tourisme pourrait rapporter beaucoup ; du travail pour les piroguiers, les guides, les hébergeurs... pourquoi pas pour des associations comme Teko Makan, pour faire des démonstrations payantes. Pascal Vardon pense également qu'on peut créer un début d'économie locale autour du tourisme. L'important sera qu'il soit bien encadré et qu'il crée des emplois.

Il est enfin demandé aux participants s'ils voient des projets / actions nouvelles à créer dans le cadre de la future convention. Deux propositions sont notées :

- Laurent Yawalou propose un projet autour de **Rencontres des solidarités**, qui permettrait de pérenniser les actions engagées dans la première convention, contribuerait au rayonnement culturel de Camopi et permettrait d'aller vers un tourisme choisi. On pourrait par exemple montrer et valoriser les savoirs-faires autour du manioc, de la plantation à la transformation : faire venir des gens du littoral, organiser un mayouri de l'abattis, faire une démonstration à la gragerie, vendre un couac labellisé...
- Mathilde Tatou propose de poursuivre le travail sur le **tri sélectif des déchets**, par exemple en mettant en place des bornes de tri. La CCEG est responsable des infrastructures mais le PAG pourrait aider sur la sensibilisation, la facilitation auprès de la CCEG, la logistique.

Partie 3 : suites de la démarche et conclusions

Ingrid Hermiteau propose de ne pas se quitter avant d'avoir décidé de la suite de la démarche :

- Elle propose qu'une prochaine rencontre ait lieu rapidement, si possible dès janvier. Cette réunion permettrait d'aborder les grandes orientations de la future convention
- Le mois de mars pourrait être utilisé pour associer d'autres acteurs (comité de vie locale, partenaires...) et éventuellement consulter la population,
- A partir d'avril, il s'agira de décider ensemble les actions à faire figurer dans la convention puis de rédiger les projets.
- On peut difficilement imaginer une signature de la convention avant juin. D'ici là, les actions encore en cours vont se poursuivre (appel à propositions, ateliers arouman-coton...)

Mathilde Tatou pense qu'il serait intéressant de montrer aux habitants les affiches par projet qui viennent d'être présentées au Copil et de demander l'avis de la population (vote).

Laurent Yawalou est d'accord avec cette proposition de consultation de la population. Il rappelle également l'importance de pérenniser les actions, qu'elles se refassent chaque année.

Pascal Vardon conclut sur cette réunion, qui montre que l'on a de la matière. On est là pour faire avancer les choses. Le PAG va continuer de grandir et de mieux faire comprendre son action.

Laurent Yawalou retient de cette réunion qu'il n'y pas forcément des actions à arrêter ou à continuer. Il s'agit de valoriser tout ce qui a été fait et de réorienter, pour avoir un projet cohérent pour le territoire.

Clôture à 14h30 (puis repas en commun au Camp Mokata).

Résultats de l'animation des « 3C » : Conserver/Améliorer/Cesser/Créer

Tourisme (5 votes) :

- 1 « garder » (Mairie)
- 3 « améliorer » (2 PAG – 1 Mairie)
- 1 « cesser » (formation guidage).

Formations (10 votes) :

- 5 « garder »
- 2 « améliorer »
- 3 « cesser » (ACI agricole et 2 KA'A)

Activités jeunesse (14 votes) :

- 3 « garder »
- 11 « améliorer »

Equipements & services de base (19 votes) :

- 12 « garder » (dont 3 kwala Faya et 1 écocarbet)
- 1 « améliorer »
- 6 « cesser » (4 kwala faya par et 2 écocarbet) : vote mairie

Artisanat (18 votes):

- 8 « garder » (Mairie + PAG)
- 7 « améliorer » (4 chef coutumier + 3 mairie)
- 3 « cesser » (chef coutumier + Parc + Mairie)

Gragerie (20 votes):

- 5 « garder »
- 4 « améliorer »
- 11 « cesser » (dont 6 sur photo gragerie carbet bourg)

EEDD (4 votes) :

- 2 « garder »
- 2 « améliorer » (PAG + mairie)

Echanges interculturels (9 votes) :

- 5 « garder »
- 2 « améliorer » (JPA + teko Makan : parc + mairie)
- 2 « cesser » (No Tongues Mairie)

Transmission, valorisation PCI (11 votes) :

- 7 « garder » (dont contes et JM Beudet = Parc + Mairie + chef coutumier)
- 3 « améliorer » (1 enregistrement sons tulés)
- 1 « cesser » (PAG)

CAE (12 votes) :

- 11 « garder »
- 1 « améliorer »

« Créer » : 2 propositions

- Organiser des rencontres solidaires (Laurent Yawalou)
- Tri sélectif (Mathilde Tatou)